



HAL
open science

Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives

Maude Vadot, Françoise Roche, Chahrazed Dahou

► **To cite this version:**

Maude Vadot, Françoise Roche, Chahrazed Dahou (Dir.). Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives. Presses universitaires de la Méditerranée, 318 p., 2017, Sciences du langage, Jean-Marie Prieur, 978-2-36781-240-3. hal-02942744

HAL Id: hal-02942744

<https://hal.science/hal-02942744>

Submitted on 17 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Genre et sciences du langage :
enjeux et perspectives

Collection « Sciences du langage »

Directeur de collection

Jean-Marie PRIEUR

Comité scientifique

Christine BÉAL, Bruno BONU, Gilles SIOUFFI

Le champ disciplinaire des sciences du langage s'est considérablement élargi et renouvelé durant les trois dernières décennies.

La collection « Sciences du langage » a vocation à accueillir aussi bien des ouvrages s'inscrivant dans des perspectives de recherche déjà établies que des études proposant des problématiques originales et innovantes. La collection publie des monographies, des ouvrages collectifs, et accueillera favorablement des propositions construisant une transversalité entre les sciences du langage et d'autres domaines de recherche. Les langues de publication sont le français et l'anglais.

Collection « Sciences du langage »

Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives

Actes du Colloque Jeunes Chercheur.e.s

20 et 21 novembre 2014

Dipralang EA739

Université Paul-Valéry — Montpellier 3

Coordonnés par

Maude VADOT, Françoise ROCHE et Chahrazed DAHOU

2017

PRESSES UNIVERSITAIRES DE LA MÉDITERRANÉE

Comité scientifique

Carmen Alén Garabato, Université Paul-Valéry — Montpellier 3; Fabienne Baidier, University of Cyprus; Mireille Baurens, Université Grenoble Alpes; Maria Candea, Université Sorbonne Nouvelle; Yannick Chevalier, Université Lumière Lyon 2; Sylvie Cromer, Université de Lille 2; Ksenija Djordjevic Léonard, Université Paul-Valéry Montpellier 3; Laure Gardelle, École normale supérieure de Lyon; Jacques Gleyse, Université de Montpellier; Luca Greco, Université Sorbonne Nouvelle — Paris 3; Anne-Marie Houdebine, Université Paris Descartes; Bruno Maurer, Université Paul-Valéry — Montpellier 3; Sandy Montanola, Université Rennes 1; Samira Moukrim, Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès, Maroc; Aurélie Olivesi, Université Lyon 1; Christine Planté, Université Lyon 2; Jean-Marie Prieur, Université Paul-Valéry Montpellier 3; Agnès Steuckardt, Université Paul-Valéry Montpellier 3.

Comité d'organisation

Nina Bogataïa, Université Paul-Valéry — Montpellier 3; Chahrazed Dahou, Université Paul-Valéry — Montpellier 3; Amandine Denimal, Université de Rouen; Alexia Kis-Marck, Université Paul-Valéry — Montpellier 3; Yuanjing Li, Université Paul-Valéry — Montpellier 3; Anna Pi Vilà, Universitat de Girona; Virginie Polge-Loï, Université Paul-Valéry — Montpellier 3; Françoise Roche, Université Paul-Valéry — Montpellier 3; Carolina Soler Milan, Université Paul-Valéry — Montpellier 3; Maude Vadot, Université Paul-Valéry — Montpellier 3.

Financeurs

Le Colloque Jeunes Chercheur.e.s 2014 n'aurait pas pu avoir lieu sans le soutien financier du laboratoire Dipralang (Université Paul-Valéry — Montpellier 3), de l'ITIC et de l'École Doctorale 58.

La parution de cet ouvrage a en outre bénéficié de l'aide financière de Dipralang.

Mots-clés : sciences du langage, études de genre, épistémologie, pratiques langagières, représentations, didactique des langues.

Illustration de couverture :

Spectacle de cirque amateur, photographie couleur prise par Véronique Vadot, avril 2012.

Tous droits réservés, PULM, 2017.

ISBN 978-2-36781-240-3

Alors que cet ouvrage entrait dans sa phase de composition, nous avons appris avec tristesse le décès d'Anne-Marie Houdebine, professeure émérite, psychanalyste, féministe et pionnière des travaux sur le genre en sciences du langage. Nous lui dédions cet ouvrage auquel elle a pris part avec enthousiasme.

Maude VADOT, Chahrazed DAHOU et Françoise ROCHE

Sommaire

Maude VADOT, Chahrazed DAHOU et Françoise ROCHE <i>Introduction</i>	11
--	----

Épistémologie et histoire des études de genre

Véronique PERRY <i>Edward Sapir et l'épistémologie constructiviste « genre et langage » en France : un héritage passé sous silence</i>	21
Andrea D'URSO <i>Féminisme et sémiotique matérialistes : une convergence dialectique</i>	41
Lucy MICHEL <i>Le « masculin culturel », un pied de nez au « masculin générique » ?</i>	59
Maria CANDEA <i>Qu'est-ce que le « genre » apporte aux études sur la perception de la parole ?</i>	79

Genre et étude des pratiques langagières

Sylvie DUBOIS et Natacha JEUDY <i>Les éloges funèbres monastiques des Ursulines de France et de Nouvelle France</i>	97
Magali GUARESI <i>Genre, discours politique et logométrie. Les stratégies d'énonciation sexuées dans les professions de foi des élu.e.s de 1997</i>	117
Alice COUTANT <i>Transitions FtM : féminin to masculin ? Langue, genre et (re)présentation de soi</i>	137
Camille LAGARDE-BELLEVILLE et Michel OTELL <i>#tweetcommeunefille : le stéréotype de genre comme outil de référencement</i>	155

Genre et didactique des langues vivantes

Émilie LEBRETON

*Appropriation linguistique et femmes migrantes :
apports et enjeux du genre* 179

Grâce RANCHON

*Discuter l'hétéronormativité dans les manuels d'enseignement et
d'apprentissage. Réflexion à partir d'une analyse de trois manuels de
français langue étrangère* 201

Maude VADOT

*Le système de genre dans la formation linguistique des migrant.e.s adultes
en France : documents institutionnels et matériel pédagogique* 219

mireille baurens

*Le genre et la didactique des langues-cultures : quel renouveau, pour quels
défis ? Entre dépendance opératoire, autonomie éclectique, co-constructions
institutionnalisées et sérendipités* 247

Anne-Marie HOUEBINE

*Un peu de mémoire : années 1960-1980, réémergence de la question
« femmes », ou 40 ans de recherche en sciences du langage* 271

Résumés

307

Introduction

Maude VADOT, Chahrazed DAHOU et Françoise ROCHE

Dipralang EA739, Université Paul-Valéry Montpellier 3

Les études de genre, apparues aux États-Unis sous l'appellation « *Gender Studies* » il y a une quarantaine d'années, se sont peu à peu imposées comme domaine de recherche à part entière, susceptible de traverser l'ensemble composite des sciences humaines et sociales. En France, depuis les années soixante-dix, des travaux tentent d'articuler étude du genre et étude du langage; même si ces travaux peinent parfois à obtenir la visibilité et la reconnaissance institutionnelle nécessaires.

Le colloque organisé en novembre 2014 par des doctorantes du laboratoire Dipralang visait donc à proposer aux jeunes chercheur.e.s en sciences du langage, quels que soient leur domaine de spécialité et le sujet de leur recherche, de confronter leur(s) objet(s) à la thématique du genre. En tant qu'organisatrices et chercheuses, nous pensons en effet que nombre de questions que se posent les chercheur.e.s en sciences du langage peuvent être déclinées sous l'angle des problématiques soulevées par les études de genre.

Eu égard aux débats traversant ce champ d'étude, nous avons décidé ne pas trancher *a priori*, dans l'appel à communications, entre une utilisation au singulier ou au pluriel du concept de genre. Nous posons ainsi les genres comme constructions sociales des rôles masculin et féminin, guidant le sujet vers une manière d'être homme ou femme, et par conséquent susceptibles de varier d'un groupe socio-culturel à l'autre ainsi que d'évoluer dans le temps. Le genre, quant à lui, est compris comme le rapport social hiérarchique divisant le monde en deux catégories fondées sur des caractéristiques sexuelles — que l'on peut voir elles-mêmes travaillées par le social.

Les études de genre sont alors considérées dans une acception large, qui laisse la place tant aux recherches visant à analyser l'éventuelle influence de la variable genre, quel que soit le domaine d'étude du langage considéré,

mais aussi les recherches se donnant pour objectif d'observer la manière dont les dispositifs catégoriels spécifiques au genre sont élaborés, construits, mobilisés, reconfigurés à travers le langage.

L'argumentaire du colloque posait quatre axes de réflexion, qui ont chacun trouvé écho dans les communications présentées. Le premier axe invitait les jeunes chercheur.e.s à observer la mobilisation des distinctions genrées dans les discours. À travers l'analyse des représentations des genres dans un type de discours spécifique, c'est la construction d'une féminité ou d'une masculinité plus ou moins homogène, ainsi que la construction de la binarité elle-même, qu'on visait à interroger. L'ensemble des questionnements ouverts par cet axe pouvait également être soumis à la question transversale suivante : dans quelle mesure les représentations mises en scène dans les discours étudiés peuvent-elles être ressenties comme des injonctions/assignations sur les acteur/trice.s ? Les locuteur/trice.s essaient-ils/elles de jouer avec ces assignations et si oui, de quelle manière ? Qu'est-ce qui facilite ce jeu ou, au contraire, l'empêche ?

Le deuxième axe incitait à prendre pour objet les constructions sociales du genre en lien avec les normes linguistiques et grammaticales. En effet, d'une langue à l'autre, les marques de genre contrastent et se distinguent par leurs spécificités ou leur absence. Le genre étant à la fois une catégorie morpho-syntaxique, sémantique et sociale, on peut s'interroger sur les intrications entre construction sociale et construction linguistique du genre. Dans une perspective comparatiste en synchronie, comment les différentes langues rendent-elles compte de cette catégorie sociale ? Que peut-on dire de l'articulation du genre comme catégorie sociale et comme catégorie linguistique ? Dans une perspective diachronique, quelle(s) évolution(s) de la catégorie linguistique du genre peut-on reconstituer, ou observer aujourd'hui ? Nous pensions ici particulièrement au double marquage ou au brouillage des marques de genre expérimentés par certain.e.s locuteur/trice.s. Quel sens ces expériences prennent-elles pour leurs acteur/trice.s ? Enfin, dans une perspective épilinguistique, quels commentaires cette catégorie suscite-t-elle ? Ces commentaires — et par extension l'ensemble des représentations liées à la/une langue — sont-ils marqués par le genre des locuteurs qui les produisent ? Si oui, comment, pourquoi ?

Le troisième axe de l'argumentaire était, lui, davantage inscrit dans une perspective (sous-)disciplinaire, puisqu'il s'intéressait à l'articulation entre études de genre et didactique des langues, mais également étude de l'acquisition du langage. On peut en effet se demander si, toutes choses égales par ailleurs, la variable « genre » entre en compte dans les paramètres influen-

çant l'acquisition d'une langue première ou l'apprentissage d'une langue seconde. Si oui, toutes les composantes de la langue (phonétique, lexicale, morpho-syntaxe, compétence communicative, schèmes interactionnels et discursifs etc) sont-elles concernées de la même manière? Comment le sont-elles? Qu'apporte la prise en compte du genre à l'étude des interactions adulte-enfant ou enfant-enfant? On s'interrogeait également sur l'éventuelle influence du genre sur la relation et l'interaction enseignant.e/apprenant.e dans l'enseignement des langues, ainsi que sur le style d'enseignement ou les types de carrières poursuivis. Par ailleurs, on soulevait la question des représentations du genre actualisées par les outils d'enseignement-apprentissage des langues : quelles sont-elles? Sont-elles homogènes? Si ce n'est pas le cas, peut-on distinguer des paramètres en fonction desquels elles varient (par exemple la culture éducative, le contexte discursif, le public visé et/ou le degré de spécialisation de la langue enseignée — F.L.M., F.L.S., F.L.E., F.O.S., F.L.I.¹ etc.)? Les politiques d'enseignement linguistique mettent-elles en scène des représentations des genres de leurs publics et si oui, lesquelles?

Le quatrième et dernier axe de travail posait comme objet les cadres théoriques et épistémologiques ainsi que les outils méthodologiques inhérents aux études articulant genre et langage. On invitait les communicant.e.s à réfléchir, entre autres, à un éventuel risque de circularité des études postulant l'homogénéité respective du groupe des femmes et du groupe des hommes, faisant du groupe des hommes un repère normatif, et aboutissant de fait à la conclusion que les pratiques langagières des femmes sont différentes de celles des hommes. D'autre part, les études de genre étant historiquement liées aux études féministes, on questionnait le rapport entre militantisme et recherche, en interrogeant ses effets sur la posture du/de la chercheur.e, sa position subjective.

Cette perspective pluridisciplinaire a permis de confronter la thématique du genre à la pluralité constitutive des sciences du langage et a donné lieu à des communications, des conférences et des débats d'une grande qualité et diversité. La sélection de contributions publiée dans cet ouvrage constitue ainsi un aperçu, qui ne prétend cependant pas à la représentativité, des objets de travail de la jeune recherche francophone, et particulièrement française, située à l'articulation entre études de genre et sciences du langage. Bien que les articles aient été écrits de façon indépendante et ne puissent donc renvoyer les uns aux autres, trois faisceaux d'interrogations ressortent

1. Ces signes correspondent aux subdivisions proposées par la didactique du français, respectivement Français langue maternelle, Français langue seconde, Français langue étrangère, Français sur objectif spécifique, Français langue d'intégration.

des articles retenus pour cet ouvrage ainsi que des contributions offertes par les conférencières.

Une première partie regroupe les contributions traitant d'épistémologie et d'histoire des disciplines.

Le texte de Véronique Perry s'appuie sur les analyses d'Edward Sapir pour en souligner un aspect souvent ignoré : son travail sur le genre linguistique en tant que concept irrationnel, dans le cadre d'un constructivisme matérialiste. L'auteure éclaire les clivages qui existent entre monde francophone et monde anglophone en matière d'études de genre et d'études du langage, et revient sur la définition du genre linguistique, mais également sur celle du sexisme. Véronique Perry propose ainsi de refonder l'épistémologie de l'articulation française entre genre et langage, qui nous occupe ici, à partir du constructivisme matérialiste d'Edward Sapir ainsi que des analyses féministes de la différence homme/femme.

Andrea D'Urso s'intéresse, quant à lui, aux apports que peuvent constituer les travaux en sémiotique de Ferruccio Rossi-Landi pour les théories du féminisme matérialiste, notamment à travers la conception de l'idéologie comme pratique sociale. Il envisage également, en retour, comment certaines recherches féministes peuvent venir enrichir l'étude rossi-landienne de la reproduction sociale. Andrea D'Urso revient également sur l'apport des concepts marxistes, et notamment ceux de plus-value et de subsomption, dans le champ des études du langage.

Le texte de Lucy Michel s'interroge sur la notion de masculin générique, et soumet comme pendant celle de masculin culturel. À partir de relevés effectués dans des dictionnaires mais également sur des forums para-médicaux, elle montre que certaines formes féminines de mots sont utilisées en contexte non-spécifique, en tant que formes non-marquées. Lucy Michel propose par conséquent d'abandonner la notion de « valeur générique », et de redéfinir le sens du genre grammatical.

Pour clore ce chapitre, la conférence donnée par Maria Candea revient sur les apports du concept de genre aux études sur la perception de la parole. Pour l'auteure, le paramètre genre est trop peu souvent pris en compte dans les études relevant de ce domaine, ce qui aboutit à passer sous silence l'effet des représentations sociales (liées au genre, mais également à la race ou à la classe) sur les perceptions. La contribution de Maria Candea met ainsi en évidence plusieurs écueils à éviter afin de renouveler en ce sens les tests de perception.

La deuxième partie met en parallèle les différentes contributions traitant de pratiques langagières sous l'angle du genre. Ces pratiques recouvrent

des domaines socio-discursifs variés, et concernent tant l'époque moderne (xvi^e-xviii^e siècles) que la période contemporaine.

Le texte de Sylvie Dubois et Natacha Jeudy traite d'un genre rhétorique particulier, l'éloge funèbre, ici écrit uniquement par des femmes : les religieuses Ursulines, sur la période allant du xvii^e au xix^e siècles en France, aux États-Unis et au Canada. Les auteures dégagent les caractéristiques de ce genre tout en le situant dans son contexte social et culturel. Natacha Jeudy et Sylvie Dubois mettent ensuite en évidence les dimensions pragmatiques ainsi que la structure discursive du genre étudié. Elles dressent donc une description précise de cette pratique langagière spécifique qui constitue un témoignage de la communauté de femmes étudiée.

Magali Guaresi s'intéresse, quant à elle, aux stratégies d'énonciation sexuées qui émergent du travail sur les professions de foi des candidat.e.s aux élections législatives de 1997. À partir d'analyses logométriques, l'auteure met en évidence un emploi quantitatif différencié des pronoms de première personne, mais également des cooccurrences spécifiques, qui aboutissent à la production de deux types de discours distincts. L'analyse de ces discours contextualisés permet donc de mettre en évidence la mobilisation de traits spécifiques d'identité politique par les candidates députées.

Le texte d'Alice Coutant traite d'un corpus d'échanges médiés par ordinateur, recueillis sur un forum francophone dédié aux transidentités et initialement postés entre 2008 et 2013. Les analyses de l'auteure sont doubles : elles visent d'une part à éclairer les discours épilinguistiques des locuteurs du forum portant sur leurs pratiques et sur la langue, et d'autre part à faire émerger les stratégies discursives mises en œuvre par ces locuteurs pour se nommer. Ces analyses interrogent ainsi le poids que les contraintes linguistiques exercent sur la construction de l'identité de genre, et la façon dont les locuteurs négocient ces contraintes.

Pour finir, Camille Lagarde-Belleville et Michel Otell se penchent sur la mobilisation de stéréotypes de genre à partir d'un corpus de tweets publiés entre mars 2012 et juin 2014, dans le cadre d'une analyse praxématique. Les deux hashtags sélectionnés, *#TweetCommeUneFille* et *#TweetCommeUnMec*, fonctionnent en miroir et sont propices à la mise en évidence du processus de stéréotypisation genré. Ce procès repose non seulement sur l'actualisation/validation d'une catégorisation posée comme binaire, mais également sur la sédimentation d'un programme de sens et le renforcement, *via* leur actualisation, de stéréotypes genrés axiologisés. Les auteur.e.s dégagent les stéréotypes rencontrés dans les tweets recueillis, retrouvant un certain nombre de préjugés genrés courants. Il/elle analysent d'autre part

les phénomènes d'auto/hétéroreprésentation permis par le recours à l'un des deux hashtags.

La troisième et dernière partie regroupe les contributions entrant dans le cadre de la didactique des langues, et plus particulièrement du français langue non maternelle. On y retrouve quatre textes dont les objets d'étude s'interpénètrent.

La contribution d'Émilie Lebreton analyse le processus d'appropriation de la langue française par des adultes migrant.e.s engagé.e.s dans des formations linguistiques, dans l'objectif de faire du genre un levier fécond de compréhension et d'action didactique à destination de ces publics spécifiques. Après être revenue sur les stéréotypes fréquemment mobilisés au sujet des femmes migrantes, l'auteure met en évidence certaines spécificités du rapport à la norme chez ces femmes ; spécificités ayant émergé d'une expérience de recherche impliquée. Émilie Lebreton présente également des extraits d'entretiens menés auprès de formateurs et de formatrices. Pour l'auteure, il est nécessaire de mieux prêter attention aux besoins et aux attentes que peuvent exprimer les femmes, très nombreuses en formation linguistique, lorsqu'on les sollicite.

Grace Ranchon étudie un corpus de trois manuels d'enseignement-apprentissage du F.L.E. à destination d'adultes allophones. À la suite de recherches menées à partir des années 1970 visant à débusquer les stéréotypes sexistes dans des manuels scolaires de différentes disciplines, l'auteure adopte une démarche méthodologique basée sur le relevé exhaustif des personnages de ces manuels. Grâce Ranchon observe alors l'actualisation de schémas relationnels hétéronormatifs à travers des situations liées à la conjugalité et à la famille. Elle en dégage deux façons différentes de prendre en charge la gestion du cadre hétéronormatif en vigueur, plus ou moins naturalisantes, plus ou moins problématiques.

L'article de Maude Vadot croise les objets de recherche étudiés par les deux textes précédents. L'auteure analyse en effet le système de genre actualisé par deux types de documents distincts mais relevant tous deux du domaine de la formation linguistique des migrant.e.s adultes : des documents institutionnels régissant le cadre des formations linguistiques obligatoires d'une part, et des manuels spécifiquement destinés aux publics migrants d'autre part. Maude Vadot met en évidence la persistance de stéréotypes de genre relativement prégnants dans les manuels, ainsi que leur intersection avec une certaine forme de stéréotypes raciaux dans les documents institutionnels.

C'est sur la conférence offerte par Mireille Baurens que s'achève ce chapitre. Tout au long d'un texte émaillé de nombreuses références théoriques,

l'auteure revient sur son parcours de chercheuse et sur les auteur.e.s sous le patronage desquel.le.s elle s'est placée, souhaitant éclairer ainsi avec bienveillance la voie des jeunes chercheur.e.s. Mireille Baurens reconsidère ainsi les rapports entre didactique des langues et genre, dégageant sept qualités que le/la chercheur.e doit cultiver. L'auteure souligne également les points sur lesquels la vigilance est nécessaire en classe pour, selon ses mots, équilibrer les pratiques d'enseignement. À partir de ses observations sur des événements scientifiques récents relevant des études de genre, mais également de la compilation des mémoires réalisés par ses étudiant.e.s, Mireille Baurens nous livre des perspectives pour poursuivre et renouveler la recherche dans un domaine fécond.

En guise de conclusion, la conférence offerte par Anne-Marie Houdebine revient sur quarante années de recherche en sciences du langage, à la lumière du parcours de l'auteure. Les luttes féministes y croisent des objets de recherche multiples — pratiques d'écriture féminines, imposition et construction d'identités genrées par le langage, diversité des systèmes linguistiques en matière de genre grammatical, images de femmes dans les discours et dessins de presse et, bien sûr, ce qui fut une entreprise de longue haleine pour Anne-Marie Houdebine : le travail sur la féminisation des noms de métier, aboutissant à rendre visibles les femmes en tant qu'actrices sociales dans des domaines traditionnellement réservés aux hommes.

Le colloque ainsi que cet ouvrage n'auraient pas pu voir le jour sans le travail patient et rigoureux du comité scientifique sollicité pour l'occasion, que nous remercions chaleureusement ici. Nos remerciements vont également à l'école doctorale 58, à l'ITIC et au laboratoire Dipralang, qui nous ont apporté leur soutien financier lors de l'organisation du colloque ; Dipralang nous a en outre permis d'éditer ce recueil.

Nous souhaitons que la lecture de ces textes soit aussi enrichissante pour les lecteurs et lectrices que l'a été pour nous le recueil et la sélection des contributions, et qu'elle inspirera d'autres recherches dans ce passionnant domaine, à l'articulation des études de genre et des sciences du langage.

Épistémologie
et histoire des études de genre

Edward Sapir et l'épistémologie constructiviste « genre et langage » en France : un héritage passé sous silence

Véronique PERRY

LERASS (Médiapolis), Université de Toulouse III

1 Introduction : de quel genre parle-t-on ?

Définir « le genre » dans sa relation avec le sexe (*gender*) pour l'analyse linguistique implique de prendre en compte sa relation complexe avec la pensée conceptuelle (philosophique) du monde extralinguistique et les relations ou représentations humaines (sociales), ce qui semble clairement être un enjeu de pouvoir(s) théorique et donc politique. Car penser « le genre » comme concept critique implique une prise de risque, un questionnement des catégories et des règles ou normes qui se constituent en logique et/ou en entendement. Vouloir que « le genre », terme polysémique et polymorphe, mis au singulier (système) comme au pluriel (catégories) fasse le lien entre les catégories conceptuelles utilisées pour « penser l'humain », les catégories linguistiques pour « désigner l'humain », les catégories sociales pour « identifier l'humain » et les catégories sexuelles pour « normer l'humain » semble relever à la fois d'un abus de langage et d'un amalgame paradigmatique.

Or, nous pensons précisément que le genre, en ce qu'il est un système de classification et de hiérarchisation, est idéologique dans sa catégorisation du sexe quand il repose sur un paradigme bipolaire. C'est cette réduction axiomatique au figement oppositionnel de deux catégories qui est, pour nous, le point de départ de la confusion du genre.

Ce paradigme est marqué, dans certaines langues comme le français, par les catégories exclusives du masculin/féminin (pour tous les substantifs). Ces catégories, ainsi désignées, non seulement renvoient tout autant au symbolique qu'au linguistique et entretiennent donc précisément une rhétorique de l'amalgame. Elles se renforcent par d'autres oppositions pour les /humains/ (sociales homme/femme, et sexuelles mâle/femelle). Ce

martellement binaire et uniformisateur, exclusif et excluant, fondamentalement inutile pour la communication (Martinet, 1999, p. 5-9), rend les sujets parlants captifs d'un diktat linguistique imprégnant morphosyntaxe et lexicque.

Outre la superposition monolithique des oppositions, la complexité de l'analyse métalinguistique du genre a été contrainte par des failles théoriques qui ont conduit à maintenir différentes expressions du sexisme dans les définitions du genre en linguistique, parmi lesquelles une analogie sémantique entre les différentes oppositions catégorielles et la réduction du genre à l'opposition masculin/féminin (Perry, 2011). On ne retrouve pas ces failles dans l'analyse d'Edward Sapir dont les positionnements constructivistes ont été repris, depuis les années 1970, par de nombreuses linguistes féministes. Or, comprendre la philosophie et les principes qui sous-tendent la démarche d'Edward Sapir permet non seulement de saisir l'originalité de sa définition du genre en linguistique mais d'envisager plus largement le lien entre aspects formels et aspects sociaux de la problématique. En effet, même si certains linguistes, en France, se sont néanmoins inspirés des positionnements d'Edward Sapir, la reconnaissance plus large de ses travaux permet de retracer le chemin théorique des premières analyses féministes¹ sur le genre en linguistique.

Pour reconstruire cet héritage oublié, nous montrerons comment la pensée sapirienne s'est constituée pour proposer une définition syncrétique du genre permettant d'articuler les processus/procédés de catégorisation linguistique, sociales et sexuelles. Nous verrons ensuite pourquoi nous pensons que son analyse a été mise à l'écart, spécifiquement en France, ce qui n'a pas permis une généalogie du croisement « genre et langage ». En proposant de nouveau l'approche d'Edward Sapir aujourd'hui, nous pensons renforcer la validité sociale des analyses critiques sur le genre et le sexisme linguistique. Notons enfin que ce croisement est surtout un calque de l'anglais *gender and language* (où *language* signifie langue ET langage), justement parce que le concept de genre a été extrait de l'analyse linguistique à partir des travaux

1. La critique féministe est entendue ici comme critique sociale d'un système légitimant la domination « des uns et des unes » sur « des autres » (individualités ou groupes constitués). Nous suivons les propositions de Christine Delphy dans son analyse critique du patriarcat. Évoquant le « schème culturel profond de l'incomplétude essentielle de chaque individu, dans la mesure où il/elle est sexué(e) », Christine Delphy propose de « penser le genre » à travers un véritable prisme utopique, pour « imaginer le non-genre » et l'absence de hiérarchie/asymétrie entre les sexes (Christine DELPHY, « Penser le genre : quels problèmes ? », dans Marie-Claude HURTIG, Michèle KAIL et Hélène ROUCH, *Sexe et genre : de la hiérarchie entre les sexes*, Paris, C.N.R.S., 1991, p. 100). Elle propose donc de dépasser l'idéologie de l'incomplétude et de la complémentarité, idéologie sur laquelle se fonde le « système du genre ».

en anthropologie linguistique dont Sapir est, justement et ironiquement, le fondateur.

2 L'héritage d'Edward Sapir

Les différents courants qui ont fait école en linguistique au xx^e siècle sont souvent issus du « structuralisme », soit parce qu'ils reconnaissent l'héritage de Ferdinand de Saussure, soit parce qu'ils étudient la langue comme une structure abstraite où chaque élément n'a de valeur que par rapport aux autres éléments auxquels il s'oppose. Mais Edward Sapir apparaît rarement comme « structuraliste », alors qu'il utilise lui aussi le terme *structure* à de maintes reprises pour décrire la langue. En France, il n'est parfois même pas considéré comme linguiste, puisque l'hégémonie structuraliste y a été très forte. Il semble que l'on puisse avancer au moins deux raisons d'ordre épistémologique à cette double exclusion.

D'une part, la linguistique française repose sur l'autonomie disciplinaire de la linguistique, selon le principe d'immanence posé par Antoine Meillet en 1928, alors qu'Edward Sapir revendique son ancrage anthropologique et donc l'impossibilité de cette « réduction axiomatique » (Joseph, 1996, p. 365). D'autre part, et conséquemment, les linguistes se réclamant de cette stricte orthodoxie réduisent Edward Sapir à « un rôle de précurseur, riche d'intuitions plus que de rigueur méthodologique » (Bachmann *et al.*, 1991, p. 45-49).

2.1 Le constructivisme linguistique d'Edward Sapir

Le constructivisme est inspiré chez Edward Sapir, sous l'influence de Franz Boas et dès 1907, par sa propre thèse sur les travaux du linguiste allemand Johan Gottfried Herder. Dans les années 1760-1770, Herder fut l'un des premiers à démontrer que le langage humain n'était ni d'origine surnaturelle (ainsi se serait exprimée la « révélation divine »), ni d'origine naturelle, s'opposant de ce fait aux théoriciens des Lumières (Sapir, 1907 [1984, p. 358-359]), mais le fruit d'une longue évolution séculaire. C'est à partir des démonstrations de Johan G. Herder que Edward Sapir mit toute sa détermination à prouver qu'aucune langue/culture n'est supérieure à une autre. Mais c'est Wilhelm von Humboldt — pour lequel l'influence de Johan Herder est parfois affirmée, parfois soumise à débat (Sapir, 1907 [1984, p. 386]) — qui fut le premier à avancer la « thèse constructiviste » de l'influence première de la langue sur la pensée. Ce courant de recherches

remonte à la fin du xviii^e siècle. Wilhelm von Humboldt prétendait que toute langue contient en elle-même, de par sa structure (*innere Sprachform*), une analyse du monde extérieur qui lui est propre et qui diffère de celle des autres langues. Le monde réel n'existe pas vraiment, il n'existe qu'à travers ce que notre langue nous en fournit comme vision. À leur suite, c'est dans *The Status of Linguistics as a Science* que Sapir déclare :

Human beings do not live in the objective world alone, nor alone in the world of social activity as ordinarily understood, but are very much at the mercy of the particular language which has become the medium of expression for their society. [...] The worlds in which different societies live are distinct worlds, not merely the same world with different labels attached [...] We see and hear and otherwise experience very largely as we do because the language habits of our community predispose certain choices of interpretation¹.

(Sapir, 1929 [1958, p. 69])

L'entreprise constructiviste d'Edward Sapir a été abondamment critiquée à partir des années 1950 et 1960 (Darnell, 1998, p. 361) par les adeptes de Noam Chomsky dans leur recherche d'une utopique grammaire universelle (Murray, 1984, citant Hymes, 1983). En outre, les travaux d'Edward Sapir et du grammairien Benjamin-Lee Whorf sont souvent associés dans ce qui est présenté comme l'élaboration moderne de la thèse de Wilhem von Humboldt. Or, Gabriel Bergounioux (2002) rappelle que la théorie d'Edward Sapir fut même « passée en formule comme *hypothèse de Sapir-Whorf* » (cf. Perry, 2011, p. 89). Cette labellisation a conduit à caricaturer la démarche d'Edward Sapir et le « déterminisme linguistique » de Benjamin-Lee Whorf a parfois été considéré comme une forme de ségrégationnisme linguistique reposant sur l'affirmation d'une incompréhension définitive entre les locuteurs de communautés distinctes. Au contraire, du travail

1. La traduction d'une citation étant éminemment politique, surtout dans le cadre de l'analyse de métadiscours théoriques et de voyages conceptuels au travers de différentes langues-cultures, nous y apposons ici des commentaires. La traduction de cet extrait, souvent cité, est proposée dans un ouvrage de 1968 regroupant des articles et communications d'Edward Sapir. Elle n'a jamais été remaniée : on peut remarquer la rebinarisation du genre en français dans le passage de *human beings* à « hommes » et la reprise par « ils » (cette reprise est redondante car il n'y a qu'un item au pluriel dans la phrase et aucune confusion n'est possible) : « Les hommes [êtres humains] ne vivent pas seulement dans le monde objectif ni dans celui de l'activité sociale dans le sens ordinaire de cette expression, mais [ils] sont soumis, dans une large mesure, aux exigences de la langue particulière qui est devenue le moyen d'expression de leur société [...] Les mondes dans lesquels vivent les différentes sociétés sont des mondes distincts et non seulement le même monde sous des étiquettes différentes [...] Si nous voyons, entendons et, plus généralement, percevons comme nous le faisons, c'est, dans une large mesure, parce que les habitudes linguistiques de notre communauté favorisent certains choix d'interprétation. » (Edward SAPIR, *Linguistique*, Paris, Folio-essai, 1968, p. 134-135)

d'Edward Sapir est induit un respect pour l'autonomie et l'unicité des systèmes propres à chaque langue, lesquels construisent des visions du monde différentes et sont autant de richesses pour l'humanité¹ (Sapir, 1921, p. 109).

Ainsi, ses conclusions sur la prégnance première de la forme linguistique sur l'organisation conceptuelle de l'expression permettent également de penser la variation comme autant de choix stratégiques, lesquels sont toutefois toujours conditionnés par la convention sociale. Cette convention formelle fige le sens et contraint les locuteurs et locutrices dans un mode de pensée dont il n'est possible de s'échapper qu'en imaginant d'autres métaphores. Pour étudier aujourd'hui la « diversité qui, par contraste avec l'uniformité fondamentale du monde physique, fait la richesse des “mondes” sémiotiques », François Rastier (2004) propose la notion de *cosmopolitisme méthodologique*. Il la préfère à celle de relativisme mais surtout de déterminisme, car elle garantirait le « décentrage critique » qui évite « l'ethnocentrisme, voire le nationalisme et le racisme ».

2.2 Genre et langage

De fait, les traductions en français des textes d'Edward Sapir n'ont été publiées qu'à partir du début des années 1950 (Bergounioux, 2002), mais ses positionnements ont été repris, explicitement ou non, par de nombreuses linguistes féministes constructivistes. C'est le cas d'Anne-Marie Houdebine, qui déclarait que « ce qui n'est pas nommé n'existe pas clairement » (1987, p. 27), et d'Anne Pauwels dans *Women Changing Language* (1998, p. 83-84) pour justifier de la pertinence des actions volontaristes sur les langues (féminisation et/ou déséxisation pour le français ; *gender-inclusive* et/ou *gender-neutral language* pour l'anglais). C'est aussi le cas de Kira Hall et Ana Livia, dans *Queerly Phrased*, qui font explicitement le lien entre la linguistique anthropologique américaine, dont Edward Sapir est le fondateur, et la démarche théorique *Queer* :

For many queer theorists, linguistic [relativism or] determinism still appears to be a highly influential concept, though scholars familiar with French structuralist and post-structuralist thought and largely ignorant of American linguistic anthropology would probably credit Foucault with its original formulation². (Hall et Livia, 1997 : 9)

1. L'intérêt affiché par Edward Sapir pour la protection des langues amérindiennes en voie de disparition pourrait être vue aujourd'hui comme étant fondateur d'une pensée « proto-anticolonialiste » et anti-hégémonique.

2. Traduction personnelle (rédaction épïcène) : « L'influence du concept de déterminisme [ou relativisme] linguistique reste déterminante dans la théorisation *Queer* aujourd'hui, alors

Mais quand elles font référence à ces « structuralistes et poststructuralistes français » qui attribuent à Michel Foucault des positionnements déjà développés en anthropologie linguistique d'expression anglaise, Ana Livia et Kira Hall font aussi allusion au clivage qui alimente les relations complexes entre monde anglophone et monde francophone pour le genre et les études sur le langage. En effet, l'étude du « langage des femmes », portée par les recherches de Luce Irigaray, Julia Kristeva, Hélène Cixous et Antoinette Fouque dans les années 1970, a eu un tel retentissement outre-Atlantique qu'il est souvent considéré comme représentatif du « féminisme venant de France¹ ».

Ce qui caractérise le féminin dans cette optique, c'est sa résistance à l'Un, figuré par le phallique, propre au masculin, et qui structure indûment le monde dit commun [...] à la symbolique phallique il oppose une symbolique utérine polymorphe. [...] Cette théorie dite « différentialiste » et parfois péjorativement « naturaliste » ou « substantialiste », a été surtout soutenue, au départ, par des théoriciens confrontés à la psychanalyse — et plus particulièrement à la pensée de Jacques Lacan — dont elles se démarquent de manière critique (Colin, 2000, p. 32).

Ce courant essentialiste est aussi « poststructuraliste » dans la mesure où il critique des positionnements structuralistes sans toutefois s'en détacher (Beasley, 1999). Ces approches labellisées, qui se rejoignent dans la *French Theory* (Delphy, 1996), ont surtout nourri les programmes universitaires nord-américains de *Women's studies*.

2.3 Terrains et territoires

Il s'en suit une triple incompréhension. Pour beaucoup de féministes anglophones et américaines, la France est un pays où « le discours littéraire et philosophique éclipse le discours social et historique » dans les théorisations féministes (Moses, 1996). En France, non seulement cette hégémonie

que les spécialistes du structuralisme ou du poststructuralisme français, pour la plupart méconnaissant l'anthropologie linguistique américaine, attribuent sa paternité à Foucault ». À noter que le verbe *ignore* (cf. *ignorant*) ne signifie pas seulement « ne pas savoir » en anglais mais (plus fortement qu'en français) « être mal informé de » ou même « mépriser » (par manque d'intérêt) et donc « passer sous silence ».

1. Ce dit « malentendu » est surtout lié au clivage qui apparaît dès les années soixante-dix entre Simone de Beauvoir, Christine Delphy et Colette Guillaumin d'une part, et le groupe *Psychanalyse et Politique* avec Antoinette Fouque, Hélène Cixous, Claudine Herrmann et Luce Irigaray d'autre part. Pour une analyse plus complète, voir Véronique PERRY, *Aspects du genre dans la didactique de l'anglais*, Thèse de doctorat, soutenue à l'Université de Toulouse III — Paul Sabatier, le 15 octobre 2011, disponible en PDF sur <http://thesesups.ups-tlse.fr/1464/>, 2011 (p. 55-62, chapitre 1, partie 1.2.1), plus précisément « Le "French Feminism" ou les féminismes en France ».

semble parfois éclipser les études sur le sexisme linguistique, voire les rendre futiles, mais elle semble, conjointement, contribuer à rendre suspecte toute analyse du genre mettant l'accent sur les « actes de langage » et la « performativité du genre » (Butler, depuis 1990, d'après Austin, 1962) pour dénoncer la normativité dans la production langagière, l'identification binaire et le figement catégoriel.

On peut comprendre que la démarche réformiste visant la langue et les politiques publiques et/ou éducatives ne soit pas suffisante pour l'analyse matérialiste. Mais une langue n'est pas une simple entité isolée des faits sociaux : ce sont eux qui la structurent et l'influencent, même si son fonctionnement propre est régi par une logique interne autonome. Dans cette perspective, l'étude des interactions entre le système linguistico-culturel du genre porté par les langues et le système social peut révéler de nombreux mécanismes cachés derrière des aspects très formels. C'est alors que l'action linguistique devient action sociale.

Pourtant, suite au clivage théorique en France, le scepticisme que manifestent beaucoup de socio-anthropologues et historiennes féministes françaises à l'égard des analyses sur le langage s'articule non seulement parfois à la méfiance envers le concept de genre mais envers toute analyse de discours. La conséquence de cette méfiance envers l'analyse scientifique des pratiques linguistiques et culturelles est qu'il arrive que la linguistique structurale soit elle-même réduite aux dérives structuralistes (comme le fait Delphy, 1996), qu'elle a pu inspirer et qui ont été vivement critiquées par l'analyse féministe dans son ensemble (Perry, 2011, p. 55). Corrélativement, pour pouvoir (re)définir le genre en linguistique tout en tenant compte de la critique féministe, il faut reconsidérer l'épistémologie du constructivisme linguistique, qui n'a pas la même origine que le structuralisme européen et ne peut s'y amalgamer. Ainsi, la défiance prégnante dans la recherche féministe française sur la force symbolique et performative du système du genre dans le langage, et donc de la visée transformatrice des tentatives de modification à ce niveau-là de l'oppression aussi, laisse la place à un engouement très productif initié par les sociolinguistes féministes anglophones. Les recherches sur le genre et le langage en langue anglaise ont donc été portées par un contexte épistémologique favorable aux articulations disciplinaires, en lien avec les différentes acceptions de *gender* qui ont conduit au développement de différentes approches théoriques sur les catégories de sexes ¹.

1. Dans les pays anglophones, ces théorisations suivent l'institutionnalisation des recherches sur les femmes, le genre et la sexualité/le désir (*Women's/Gender/Queer*) aux frontières parfois floues (cf. Véronique PERRY, 2011, *op. cit.*, p. 63).

C'est pourtant la même dénonciation des « aspects matériels et des effets idéologiques du genre » (Michard, 2002) dans les langues que l'on retrouve chez Sapir dès 1921, analyse qu'il est malheureusement rare de voir citée¹.

3 Edward Sapir et le « matérialisme linguistique » du genre

Pour l'analyse du concept de genre, la démonstration d'Edward Sapir opère en deux temps, en lien tout d'abord avec le relativisme, puis la valeur symbolique (synonyme ici de conventionnelle) de la catégorisation par le genre (toute catégorisation induisant des opérations de sélection, d'exclusion et de différenciation). Il faut en outre regrouper plusieurs passages de *Language* pour retrouver sa démonstration. On retrouve chez Edward Sapir ce double détachement envers la hiérarchie entre les langues et envers les concepts de classification/catégorisation dits « fondamentaux » : ces concepts qui ne sont fondamentaux, en fait, qu'aux structures des langues indo-européennes, étaient alors projetés, par ethnocentrisme, sur l'analyse des langues du monde. Ainsi, il montre que l'opposition masculin/féminin est devenue le « principe vital de la structure » (Sapir, 1933, p. 162) des langues indo-européennes bien que ce soit une « opposition [dite] "naturelle" déjà symbolisée » (Violi, 1987, p. 19).

Dans *Language* (1921), Edward Sapir rappelle néanmoins que l'importance des différents concepts grammaticaux est relative en fonction des langues et ne se superposent pas toujours selon la même logique. Ce risque de projection impose une double vigilance, tout d'abord relativement à la compréhension intuitive (*insight*) de ce que l'on « cherche » dans une autre langue/culture ; ensuite sur ce que l'on est « capable de voir ou de trouver », à cause du prisme linguistico-culturel par lequel nous percevons ce « nouvel arrangement du réel » :

It goes without saying that a Frenchman has no clear sex notion in his mind when he speaks of *un arbre* (« a masculine tree ») or of *une pomme* (« a feminine apple »). [...] Now form lives longer than its own conceptual content. Both are ceaselessly changing, but, on the whole, the form tends to linger on when the spirit has flown or changed its being. Irrational form, form for form's sake — however we term this tendency to hold on to formal distinctions once they have come to be — is as natural to the life of language as is the

1. Par exemple, pour ce qui est des francophones qui traitent des auteurs, linguistes ou grammairiens préoccupés par la question du genre, ni Michel Arrivé (1989, 1994, 1997), ni Claudie Baudino (2001), ni Claire Michard (2002), ni Sylvie Durrer (2002) ne parlent des analyses d'Edward Sapir.

retention of modes of conduct that have long outlived the meaning they once had¹.
(Sapir, 1921, p. 97-98)

La confrontation des systèmes linguistiques le pousse à dire que le genre est une forme pour la forme, une forme irrationnelle. Il se sert même de la catégorie du genre pour donner un exemple de ce que sont les concepts inutiles à la cohérence du discours :

[*There is a*] distinction between essential or unavoidable relational concepts and the dispensable type. The former are universally expressed, the latter are but sparsely developed in some languages, elaborated with a bewildering exuberance in others. [...] By a certain violence of metaphor the material concept is forced to do duty for (or intertwine itself with) the strictly relational. [...] The case is even more obvious if we take gender as our text. In the two English phrases, « The white woman that comes » and « The white men that come », we are not reminded that gender, as well as number, may be elevated into a secondary relational concept².
(Sapir, 1921, p. 93-95)

Le genre est donc pour lui un concept (au sens de principe de classification/catégorisation des objets du langage), au même titre que le pluriel, d'ordre secondaire et dont on pourrait se débarrasser, comme on pourrait le faire des procédés de dérivations (qui sont présents en français et en latin, par exemple). La matérialité de ce concept s'apparente même à une

1. « Il va sans dire qu'un Français n'a pas une claire notion de sexe dans l'esprit lorsqu'il parle d'un arbre ou d'une pomme. [...] c'est la forme qui survit à son contenu conceptuel. Tous deux sont constamment changeants, mais en somme, la forme tend à s'attarder même quand l'esprit s'en est échappé ou transformé. Une forme irrationnelle, une forme pour l'amour de la forme (nous pouvons nommer comme nous le voulons cette tendance à conserver les distinctions de forme alors qu'elles ont vécu) est chose aussi naturelle dans la vie du langage que le sont dans la société des règles de conduite que l'on observe longtemps alors qu'elles ont dépouillé leur sens primitif. » (Edward SAPIR, *Le langage*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2001, première édition 1970, p. 116-118). Cette traduction est également téléchargeable en ligne depuis 2006 (p. 69-70), grâce au travail bénévole de Gemma Paquet et Jean-Marie Tremblay, respectivement professeure à la retraite et professeur de sociologie du Cégep de Chicoutimi, <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.sae.lan>. À noter ici que Edward Sapir, dont la langue première était l'allemand, traduit « un arbre » par *a masculine tree* et « une pomme » par *a feminine apple* pour signifier l'incongruité de ces catégorisations puisque les adjectifs *masculine* et *feminine* en anglais renvoient clairement et uniquement à du symbolique.

2. « [Notons] la distinction à établir entre des concepts de rapport qui sont essentiels et d'autres dont on peut se passer; les premiers s'expriment partout et toujours, les derniers ne sont que sommairement indiqués dans certaines langues, élaborés avec une surprenante prolixité dans d'autres.[...] Pour employer une véritable métaphore, le concept matériel est entraîné au service du concept strictement abstrait, au point de se confondre avec lui. Le cas est encore plus évident si nous prenons le genre comme sujet d'étude. Dans les deux phrases anglaises : *the white woman that comes* et *the white men that come* (la femme blanche qui vient et les hommes blancs qui viennent), nous n'avons rien qui nous rappelle que le genre, comme le nombre, peut s'élever au rang de concept secondaire de rapport. » (*Ibid.*, 2001 (papier), p. 112-114; *ibid.* 2006 (en ligne), p. 67-68).

métaphorisation violente. Et il ajoute, avant de citer un exemple de marque du genre et du nombre en latin :

It would seem a little far-fetched to make of masculinity and femininity, crassly material, philosophically accidental concepts that they are, a means of relating quality and person, person and action, nor would it easily occur to us, if we had not studied the classics, that it was anything but absurd to inject into two such highly attenuated relational concepts as are expressed by « the » and « that » the combined notions of number and sex¹.

(Sapir, 1921, p. 95-96)

Déjà, pour Edward Sapir, le concept de genre n'appartenait pas au domaine strictement linguistique de l'analyse de la communication : on peut donc retenir (je traduis et regroupe les passages cités) que la « masculinité » et la « féminité » sont des attributions matérielles, des « accidents philosophiques » qui infectent la langue et opèrent une relation forcée et même exagérée entre qualité, personne et action. Cette construction idéale du genre métaphorise abusivement et artificiellement le sexe sur une expression binaire au niveau de la morphosyntaxe et du lexique.

3.1 Définir le genre

Or, dans tout processus métaphorique, c'est ce qui est métaphorisé qui est complexe : le sexe, complexe, en est donc réduit à une expression contrainte par le genre bicatégorisé, à la symbolique masculin/féminin. Comprendre ce processus et en faire un procédé produit donc une forme de « diktat binaire du genre ». En d'autres termes, considérer que le genre est toujours réduit à une opposition binaire relève d'une interprétation ethnocentrique des sexes et de l'organisation socio-symbolique qui en découle dans la langue et dans le social. Ne pas pouvoir ou vouloir dépasser la bicatégorisation linguistico-symbolique (masculin/féminin), sociale (homme/femme) et sexuelle (mâle/femelle) quand on étudie le genre revient à cautionner l'idéologie du dualisme sexué prenante depuis le xviii^e siècle dans la pensée occidentale (Laqueur, 1992).

1. « Il semblerait un peu osé de faire du genre masculin ou féminin, concepts foncièrement matériels, qui ne sont des concepts que par accident, au point de vue philosophique, un moyen de relier entre eux la qualité et la personne, la personne et l'action, et il ne nous viendrait pas facilement à l'idée non plus, si nous n'avions étudié les classiques, qu'il est presque absurde d'introduire les notions combinées de nombre et de sexe dans deux concepts de rapport aussi nettement affaiblis que ceux qu'expriment *the* et *that*. » (Edward SAPIR *Le langage*, *op. cit.*, 2001 (papier), p. 114 ; *ibid.* 2006 (en ligne), p. 68).

Nous avons identifié plusieurs failles théoriques qui ont conduit à maintenir le sexisme dans les définitions du genre en linguistique moderne¹. Le sémantisme du genre, associé souvent abusivement à la projection binaire induite par l'idéologie du dualisme sexué, a conduit de nombreux linguistes à privilégier l'analyse catégorielle. On peut penser que le « besoin de différence » est au cœur de cette lecture. On peut également supposer que la quête du sens puisse tendre un piège philosophique à l'analyse du fonctionnement linguistique. Le sémantisme du genre est d'ailleurs au cœur des amalgames qui font apparaître la problématique du genre comme « une histoire de féministes », une idéologie non scientifique, alors que le concept de genre englobe et dépasse la dénonciation du sexisme envers une catégorie constituée « femme ».

Nous proposons donc de (re)définir le genre comme une « contrainte d'accord linguistico-symbolique opérant à partir de règles variables et d'un nombre de catégories classificatoires variables » (Perry, 2006). Mais l'accord en genre, qui ne se réduit pas à la morphosyntaxe, produit des « monolithes normatifs » dans/par le lexique, induisant la superposition des différentes catégories linguistiques/symboliques, sociales et sexuelles (Perry, 2003). Nous proposons donc également de nommer « genre prescrit » l'opposition « homme/femme » car si se dire « femme » ou « homme » repose sur les limites terminologiques de la langue utilisée, ces termes peuvent être soumis à débat (Jagose, 1996).

À défaut de pouvoir « penser le sexe » et le délimiter, le genre binaire, porté par la logique oppositionnelle, sert d'économie cognitive puisque la métaphore du genre permet une catégorisation binaire du sexe. Pour Paul Ricœur, « la stratégie du langage à l'œuvre dans la métaphore consiste à oblitérer les frontières logiques et établies, en vue de faire apparaître de nouvelles ressemblances que la classification antérieure empêchait d'apercevoir » (Ricœur, 1975, p. 251). La stratégie à l'œuvre par le genre dans le langage serait-elle de manipuler le sens pour « faire apparaître de nouvelles ressemblances » ? Paul Ricœur dit même que toute « mise en langage » est un processus métaphorique, mais souligne ici l'écart entre ce qui est nommé et ce qui est visé :

S'il est vrai que tout emploi du langage repose sur un écart entre les signes et les choses, il implique en outre la possibilité de se tenir au service des choses qui demandent à être dites, et ainsi de tenter de compenser l'écart initial par

1. Pour lire cette analyse sur le genre en linguistique, voir Véronique PERRY, *op. cit.*, 2011, chapitres 2 et 3.

une obéissance accrue à la demande de discours qui s'élève de l'expérience sous toutes ses formes. (Ricœur, 1990, p. 40)

L'écart entre le signe et la chose implique l'élaboration d'un discours construit autour de cet écart, puisque l'expérience (individuelle et collective) fonde le questionnement sur la légitimité de l'association.

Dans le cas de l'association métaphorique entre sexe et genre, c'est bien la bicatégorisation et le sexisme oppositionnel qui sont au cœur du débat. Et ce débat peut se décliner sous différents aspects, lesquels dépendent aussi du processus métaphorique. Ainsi, non seulement la langue produit des métaphores pour parler du réel mais l'explication linguistique, dans la production même du métalangage nécessaire à son auto-analyse, repose également sur une démarche similaire. Comprendre le processus métaphorique du genre et en faire un procédé produit donc une forme de diktat binaire du genre, car sexe et genre dépassent tous deux la bicatégorisation masculin/féminin. En d'autres termes, la métaphorisation du sexe, non par le genre, mais par la réduction du genre à l'opposition masculin/féminin, n'est pas un fait linguistique mais un artifice idéologique. Il s'agit de comprendre les différents niveaux de procédure :

Il ne faut pas confondre, tout au long des procédures : *langagier* (qui ressort à l'activité de langage), *linguistique* (terme qui renvoie aux opérations complexes dont les traces sont les configurations textuelles) et *métalinguistique* (qui renvoie à l'activité du linguiste, dans la mesure où ce dernier décrit, représente et, éventuellement simule les phénomènes observés (production et produits) d'ordre langagier et linguistique). (Culioli, 1974, p. 53-54)

Ainsi, non seulement l'encombrement grammatical du genre est inversement proportionnel à son intérêt linguistique (activité langagière), mais les implications symboliques de ce figement catégoriel et matériel (sur l'opposition du masculin au féminin) font de l'analyse linguistique et métalinguistique du genre un enjeu, lui aussi, prioritairement idéologique.

3.2 Redéfinir le sexisme

En outre, le problème est tout autant la quête du sens derrière « une forme pour la forme » (Sapir) que la négation du dépassement binaire, c'est-à-dire la réduction du genre à la logique oppositionnelle, laquelle n'est pas constitutive du rapport sémantique en langue (Saussure, 1916 et 2002 ; cf. Perry, 2001, p. 117). Dans le schéma d'analyse saussurienne, une entité n'existe que parce qu'elle n'est pas l'autre, parce qu'elle s'y oppose tout d'abord pour s'identifier à autre chose. Associer cet « autre » ou cet « autre chose » à un

pôle négatif revient à déséquilibrer le système car, dans son fonctionnement pur, l'opposition produit un éloignement, que rien ne détermine qualitativement, c'est-à-dire sémantiquement : « [T]oute différence idéelle aperçue par l'esprit cherche à s'exprimer par des signifiants distincts, et deux idées que l'esprit ne distingue plus cherchent à se confondre dans le même signifiant. » (Saussure, 1916, p. 167). En d'autres termes,

[le sens d'un signe] procède, non de ce qu'il est, non de ce qu'on est disposé à y associer, mais exclusivement de ces deux choses : 1) de sa différence avec les autres signes figurant au même moment, 2) de sa différence avec les signes qui auraient pu être [...] à sa place, et à la place des signes qui l'accompagnent. Hors de ces deux éléments négatifs, si l'on se demande où réside l'existence positive du signe, on voit tout de suite qu'il n'en possède aucune.

(Saussure, 2002, p. 54)

La différence (synonyme ici de différenciation) comme processus ou procédé, est constitutive du sens mais elle ne se réduit pas à une logique où l'un des pôles serait positif et l'autre négatif car il faut tenir compte des éléments *in praesentia* et *in absentia*, c'est-à-dire potentiellement activés. Réduire l'opposition, qui se construit dans un rapport dynamique pour créer du sens en fonction des situations à une opposition binaire, rend ce rapport statique, et vice-versa : c'est bien le figement des catégories sur une opposition exclusivement binaire et « hiérarchisante » qui est au cœur de l'idéologie du genre.

En conséquence, on peut dire que, si le genre est un procédé de catégorisation variable en fonction des systèmes linguistiques, il est « sexiste » quand il opère une classification, une « sexion » (Mathieu, 1991, p. 239) première à partir du critère binaire de sexe et suppose une « construction d'identité » pour une classe d'objets, animés ou inanimés, à partir de l'opposition masculin/féminin. Ainsi, d'une part, bien que les féministes (comme Claire Michard) aient dénoncé la dissymétrie « humain/femelle » dans l'analyse du genre en linguistique, transparait une idéologie, beaucoup moins interrogée, celle de l'évidence de deux catégories de sexe, souvent associée au tabou de l'indifférenciation des êtres humains. Il convient donc de bien distinguer : le sexisme oppositionnel, généré par la sexion binaire, du sexisme androcentrique/asymétrique qui est le fait de se centrer et/ou de privilégier les hommes et d'invisibiliser et/ou sous-estimer les femmes (ce qu'elles font, ce qu'elles vivent, ce qu'elles pensent¹).

1. Le sexisme oppositionnel pourrait être également dit « différentialiste » ou « essentialiste » selon les stratégies de discours analysées. Il est fondé sur la naturalité de la dyade sexuelle, de la logique oppositionnelle et de la bicatégorisation du genre. Le sexisme androcentrique, qui est l'une des conséquences du sexisme oppositionnel, est parfois dit « sexisme asymétrique » ou

D'autre part, le genre bicatégorisé étant une métaphorisation du dualisme sexué, le masculin/féminin attribué aux non-animés en français est aussi soumis à la projection sexiste binaire. D'un point de vue théorique, il faut questionner le figement binaire de la construction axiologique des catégories du genre (identité masculin/homme/mâle *vs* identité féminin/femme/femelle) et examiner ce qui transforme l'analyse d'un processus linguistique (comprendre la cohérence interne à la langue) en procédé idéologique (confondre forme et substance dans l'analyse de cette cohérence interne).

Conclusion

Rares sont les linguistes (Sapir et Martinet¹ le font) qui adoptent une attitude critique envers la bicatégorisation masculin/féminin, comme si le tabou ultime était que, puisque l'on ne peut dépasser l'analyse oppositionnelle en logique, on ne peut non plus le faire dans l'analyse d'une catégorie linguistique telle que le genre, alors même que les langues ne sont pas des expressions vraies mais des représentations du monde culturellement marquées et normées. Eugenio Coseriu « développe la dichotomie saussurienne langue/parole, et distingue trois termes : le système, la norme et la parole. Le système est pour lui un dispositif abstrait qui fournit les oppositions indispensables à la production d'un ensemble indéfini de formes ou d'expressions, dont une partie seulement sont acceptées socialement et constituent la norme » (Py, 2000). Pour Coseriu, la « norme est donc la réalisation habituelle et traditionnelle du système au sein d'une communauté linguistique » (1952).

Pour ce qui est du genre, bien que la norme sociale en contrôle effectivement l'expression linguistique, c'est aux contraintes morphosyntaxiques qu'est soumis le sujet parlant, ces contraintes s'inscrivant historiquement

« sexisme dissymétrique » ou encore « sexisme envers les femmes ». Le sexisme oppositionnel est, quant à lui, fondé sur « l'asymétrie du genre » et l'idéologie de la domination d'une catégorie linguistique/sociale sur une autre. Il englobe et dépasse l'oppression envers le groupe constitué « femme ». Pour le sexisme oppositionnel, on se rapproche de la définition que propose Elizabeth Johnson pour l'androcentrisme qui englobe pour elle les deux nuances : « *a pattern of thinking and acting that takes the characteristics of men to be normal for all humanity, alienating women and children and those who do not fit the standard* » (Elizabeth JOHNSON, *She Who Is : The Mystery of God In Feminist Theological Discourse*, New York, Crossroad, 1994, p. 23-24). Traduction personnelle : « L'androcentrisme est un schéma de pensée et d'action qui considère que les caractéristiques des hommes sont la norme pour l'humanité entière, aliénant ainsi les femmes, les enfants et les personnes qui ne répondent pas à cette standardisation. »

1. Communications personnelles d'Anne-Marie Houdebine (1999) et de Jackie Schon (2001), élèves d'André Martinet, qui témoignent que ce dernier avait bien été inspiré par les propositions de Edward Sapir.

et matériellement dans son système de règles. De fait, « la *matérialité* du langage est différente de celle des autres activités culturelles, puisqu'elle est toujours *matérialité spécifique d'une langue* » (Coseriu, 2001). La matérialité du genre dans une langue donnée est donc au fondement de la norme du genre.

Proposer de refonder l'épistémologie du croisement « genre et langage » en France à partir du constructivisme matérialiste d'Edward Sapir et des analyses féministes de la différence homme/femme (ex : Houdebine) pourrait nous conduire à redonner ses lettres de noblesse à une dynamique de recherche effectuée depuis 40 ans mais largement occultée en France par l'idéologie dominante aussi bien chez les antiféministes (reprochant aux féministes une posture idéologique) que chez les féministes françaises non linguistes. Du fait des « peurs essentialistes » des féministes constructivistes (et de l'existence même de ces labels, courants ou écoles renforçant les guerres de territoires au sein de la recherche), les travaux sur la matérialité linguistique de l'oppression, ainsi que les propositions théoriques qui en découlaient, ont longtemps été moqués et mis au placard du genre en France. Les « linguistes du genre », qui tenaient le cap malgré l'hégémonie sociologique hexagonale, sentirent un nouveau vent souffler quand les travaux de Judith Butler, venus d'outre atlantique par une déferlante au début des années 2000¹, ont rendu la problématique « langage » plus « sexy » (à la mode ou présentable) pour la critique féministe (multiple) déjà éprouvée par le genre (comme concept polymorphe et polysémique). On peut également penser que l'évidence de son attrait chez les plus jeunes (dans la recherche critique et/ou le militantisme, en lien aussi avec la démarche/théorie *Queer*) a contribué, malgré les confusions conceptuelles, à induire une reconfiguration (parfois difficile ou forcée) de l'analyse du genre (comme système) par la critique rhétorique (discursive) de sa production et à poser un regard nouveau sur les fondements et les mécanismes de l'oppression sexiste par/dans le langage (aspects formels, sociolinguistiques, pragmatiques).

C'est donc, pour nous, la reconnaissance critique de cette historicité dans les travaux les plus récents sur la problématique qui permettra de légitimer l'émergence d'un nouveau champ « genre et langage » en France, sans doute à partir de nouveaux paradigmes et de nouveaux objets, mais surtout dans le même objectif de déconstruire la hiérarchie. Cette déconstruction ne pourra sans doute se faire qu'à condition de veiller à ne pas produire dans les

1. La traduction de *Gender Trouble* (1990), *Trouble dans le genre* ne fut publiée qu'en 2005 (Judith BUTLER, *Gender Trouble, Feminism and the Subversion of Identity*, New York, Routledge, 1990, 172 p.)

métadiscours un déplacement du « stigmaté de /sexe¹/ » vers « les autres » dont l'identification se reconfigure sans cesse, au grès des normes et des tabous.

Références bibliographiques

- ARRIVÉ Michel, « De quelques oscillations des théories du genre dans l'histoire récente de la linguistique », dans KOSKAS E. et LEEMAN D., *Genre et langage*, *Linx* 21, 1989, p. 5-15.
- ARRIVÉ Michel, *Langage et psychanalyse, linguistique et inconscient : Freud, Saussure, Pichon, Lacan*, Paris, PUF, coll. « Linguistique nouvelle », 1994, 266 p.
- ARRIVÉ Michel, « Coup d'œil sur les conceptions du genre grammatical », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, vol. 141-1, 1997, p. 81-96.
- AUSTIN John Longshaw, *How To Do Things With Words*, Cambridge : Harvard University Press, 1961, 192 p.
- BACHMANN Christian, LINDENFELD Jacqueline et SIMONIN Jacky, *Langage et communications sociales*, Paris, Crédif Hatier-Didier, coll. « LAL », 1991, 230 p.
- BAUDINO Claudie, *Politique de la langue et différence sexuelle. La politisation du genre des noms de métier*, Paris, L'Harmattan, 2001, 364 p.
- BEASLEY Chris, *What is Feminism*, London-Thousand Oaks-New-Delhi, Sage, 1999, 171 p.
- BERGOUIGNIUX Gabriel, « Linguistique, Edward Sapir, 1968 », *Encyclopédie Universalis*, 8^e édition sur CD-Rom, 2002.
- BUTLER Judith, *Gender Trouble, Feminism and the Subversion of Identity*, New York, Routledge, 1990, 172 p.
- BUTLER Judith, *Bodies That Matter : On the Discursive Limits of Sex*, New York, Routledge, 1993, 288 p.
- BUTLER Judith, « Imitation et insubordination du genre », dans RUBIN G. et BUTLER J., *Marché au sexe*, Paris, Epel, 2001 [1991], p. 141-165.

1. Précisons que par /sexe/, il est entendu ici « sème de sexe », cette unité minimale étant co-extensible, pour nous, à tout ce qui relève de catégorisations, de choix, de préférences, d'orientations, de pratiques, d'identités sexuelles, ces expressions n'ayant elle-même de sens que dans la mesure où le lexique est vu comme représentatif d'une réalité commune et/ou s'y adaptant en fonction du sens commun, lequel reste à définir selon l'axiologie dominante.

- COLIN Françoise, « Théories de la différence des sexes », dans HIRATA H. *et al.*, *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, 2000.
- COSERIU Eugenio, *Sistema, norma y habla (con un resumen en alemán)*, Montevideo, 1952. Réimprimé dans *Teoría del lenguaje y lingüística general, Cinco estudios*, Madrid, 1967. En ligne : www.romling.uni-tuebingen.de/coseriu/publi/coseriu8.pdf, consulté le 02/12/2016.
- COSERIU Eugenio, « Dix thèses à propos de l'essence : du langage et du signifié », *Texto!*, vol. 6-2, juin 2001. En ligne : www.revue-texto.net/lnedits/Coseriu_Theses.html, consulté le 02/12/2016.
- CULIOLI Antoine, « Comment tenter de construire un modèle logique adéquat à la description des langues naturelles », dans DAVID J. et MARTIN R., *Actes du colloque du Centre d'analyse syntaxique de l'université de Metz*, 1974, p. 53-66.
- DARNELL Regna, « Camelot at Yale : The construction and dismantling of the Sapirian synthesis (1931-1939) », *American anthropologist*, 100-2, 1998, p. 361-372.
- DELPHY Christine, « Penser le genre : quels problèmes ? », dans HURTIG M.-C., KAIL M. et ROUCH H., *Sexe et genre : de la hiérarchie entre les sexes*, Paris, C.N.R.S., 1991, p. 89-101.
- DELPHY Christine, « L'invention du *French Feminism* : une démarche essentielle », *Nouvelles questions féministes*, vol. 17-1, 1996, p. 15-58.
- DURRER Sylvie, « Les femmes et le langage selon Charles Bally : "des moments de décevante inadvertance" ? », *Linguistik Online*, 11-2, 2002. En ligne : www.linguistik-online.com/11_02/durrer.pdf, consulté le 02/12/2016.
- EARL Joseph John, « The immediate sources of the "Sapir-Whorf hypothesis" », *Historiographia Linguistica*, vol. 23-3, 1996, p. 365-404.
- HALL Kira et LIIVIA Ana (eds.), *Queerly Phrased : Language, Gender, and Sexuality*, New York-Oxford, Oxford University Press, 1997, 460 p.
- HOUEBINE Anne-Marie, « Le français au féminin », *La Linguistique*, 23-1, 1987, p. 13-34.
- HYMES DELL H., *Language in Culture and Society*, New York : Harper & Row, 1964, 764 p.
- JAGOSE Annamarie, *Queer Theory*, Melbourne, University of Melbourne Press, 1996, 153 p.
- JOHNSON Elizabeth, *She Who Is : The Mystery of God in Feminist Theological Discourse*, New York, Crossroad, 1994, 344 p.

- LAQUEUR Thomas, *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992, 348 p.
- MARTINET André, « Genre et sexe », *La linguistique*, 35-2, 1999, p. 5-9.
- MATHIEU Nicole-Claude, *L'anatomie politique. Catégorisation et idéologies du sexe*, Paris, Côté-femmes, coll. « Recherches », 1991, 293 p.
- MICHARD Claire, *Le sexe en linguistique : sémantique ou zoologie ? Les analyses du genre lexical et grammatical des années 1920 aux années 1970*, Paris, L'Harmattan, 2002, 159 p.
- MOSES Claire, « La construction du *French Feminism* dans le discours universitaire américain », *Nouvelles questions féministes*, vol. 17-1, 1996, p. 3-14.
- MURRAY Stephen, « Notes on the History of Linguistic anthropology (about an essay by Dell Hymes) », *Historiographia Linguistica*, vol. 11-3, 1984, p. 449-460.
- PAUWELS Anne, *Women Changing Language*, London-New York, Longman, 1998, 267 p.
- PERRY Véronique, « Le relativisme culturel de genre en didactique des langues et cultures », dans MARRO C., « Féminin/Masculin : du genre et des identités... sexuées », *Pratiques Psychologiques*, 3, 2003, p. 21-37.
- PERRY Véronique, « Catégories du genre linguistique et performativité : pour une expérimentation des "identités contextuelles de genre" en classe d'anglais », dans BAURENS M., *Langues-cultures et genre, c'est égal... ?*, *ELA* 142, 2006, p. 201-214.
- PERRY Véronique, *Aspects du genre dans la didactique de l'anglais*, Thèse de doctorat de didactique des langues, soutenue le 15 octobre 2011 à l'université de Toulouse III Paul-Sabatier. Disponible en PDF sur <http://thesesups.ups-tlse.fr/1464/>.
- PY Bernard, « La construction interactive de la norme comme pratique et comme représentation », *Acquisition et interaction en langue étrangère*, *AILE* 12, 2000. Mis en ligne le 13 décembre 2005 sur <http://aile.revues.org/document1464.html>.
- RASTIER François, « Sciences de la culture et post-humanité », *Texte !*, septembre 2004. Disponible sur www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Post-humanite.html.
- RICŒUR Paul, *La métaphore vive*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1975, 414 p.
- RICŒUR Paul, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1990, 424 p.

- SAPIR Edward, « Herder's Ursprung der Sprache », *Modern Philology*, 5, 1907, p. 109-142.
- SAPIR Edward, *Language, An Introduction to the Study of Speech*, San Diego-New York-London, Harcourt Brace & Company, 1921, 242 p.
- SAPIR Edward, « The Status of Linguistics as a Science », dans MANDELBAUM D.G., *Edward Sapir : Culture, Language & Personality*, Berkeley, University of California Press, 1929, éd. 1958.
- SAPIR Edward, « Langage », *Encyclopaedia of the Social Sciences*, New York, vol. 9, 1933, p. 155-169.
- SAPIR Edward, *Linguistique*, Paris, Folio-essais, 1968, 289 p.
- SAPIR Edward, *Le langage*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2001, 285 p. [1^{re} éd. 1970]. En ligne (2006) : <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.sae.lan>.
- SAUSSURE Ferdinand de, *Cours de linguistique générale*, édition critique par MAURO (de) T. (1967), postface de Louis-Jean Calvet (1985), Paris, Payot, 1916, éd. 1994, 520 p.
- SAUSSURE Ferdinand de, *Écrits de linguistique générale*, édité par BOUQUET S. et ENGLER R. avec la collaboration de WEIL A., Paris, Gallimard, 2002, 364 p.
- VIOLI Patrizia, « Les origines du genre grammatical », dans IRIGARAY L., *Le sexe linguistique*, *Langages*, 85, 1987, p. 15-34.

Féminisme et sémiotique matérialistes : une convergence dialectique

Andrea d'URSO

Università del Salento (Italie)

Introduction

Nous commencerons par dire ce dont nous ne parlerons pas. Nous ne montrerons ni études de cas spécifiques, ni les différences des usages linguistiques des femmes par rapport à ceux des hommes, comme l'a fait, par exemple, Robin Lakoff (2004), tombant parfois dans un essentialisme que nous n'aimons pas. D'ailleurs, nombreuses sont les études qui ont contredit empiriquement son approche (Cameron *et al.*, 1980 ; O'Barr et Atkins, 1980 ; Rubin et Wilson, 1983 ; Crawford et Chaffin, 1987). Nous ne traiterons pas non plus des interventions sexistes opérées sur la langue au cours de l'histoire, que décrit l'ouvrage d'Éliane Viennot (2014). Dans le cadre théorique d'une sémiotique générale de la reproduction sociale au sens large, nous envisagerons plutôt un outil méthodologique portant sur les mécanismes fondamentaux de production et reproduction du langage qui imposent, tant aux hommes qu'aux femmes, de parler comme l'on parle.

Dans les Facultés où nous avons enseigné, nous avons eu plus d'étudiantes que d'étudiants, mais les unes et les autres parlaient la même (nov)langue dominante : celle des « crédits » universitaires (ECTS) que leur donnerait leur « examen de *profit* ». Ce petit exemple au passage pour rappeler combien le langage de l'économie capitaliste a envahi le domaine de l'éducation : ce jargon montre déjà à lui seul que ce n'est pas le travail qui est entré dans l'école, comme le prétend la rhétorique dominante des réformes scolaires, mais plutôt le capital.

Nous voudrions traiter donc d'une convergence possible entre un féminisme matérialiste et une philosophie matérialiste du langage à partir de la sémiotique de Ferruccio Rossi-Landi (1921-1985), qui par ailleurs permet

dès les années 1960 de saisir les conclusions sur le langage comme champ de pouvoir et de lutte politique auxquelles en vint récemment Robin Lakoff (1990; 2000).

1 Repartir du bon pied : la sémiotique de Rossi-Landi

Nous ne nous étonnerions pas si le nom de Rossi-Landi ne disait rien à la plupart des lectrices et lecteurs, d'autant qu'il est non seulement peu connu parmi les spécialistes européen-ne-s de sémiotique, mais encore peu étudié en Italie, et quand il l'est, il est souvent dépouillé de ses conséquences « militantes ». Sans doute celle qui a été pendant quatorze ans son épouse est plus connue que lui, car Rossi-Landi a été le mari de Genevieve Vaughan, plus tard devenue féministe, pacifiste et théoricienne de « l'économie du don » (*gift economy* : voir par exemple Vaughan, 1997; 2004a, 2004b; 2006; 2007¹). Elle a épousé Rossi-Landi en 1963, après l'avoir connu à l'Université d'Austin au Texas, où elle étudiait tandis que Rossi-Landi y tenait un séminaire. Ils ont divorcé en 1978, cette année où elle commençait son parcours d'activiste au sein des groupes féministes et où Rossi-Landi publiait son chef d'œuvre, *Ideologia*, l'étude la plus détaillée sur l'idéologie, qui reste inégalée aujourd'hui encore.

Or, le fait est que G. Vaughan a développé son « économie du don », et donc du langage lui-même comme don et non comme échange — deux choses qu'elle sépare nettement —, en opposition à la réflexion de son ex-mari, ce qui rend plus encore inédite (et hardie, peut-être) notre proposition d'établir une convergence entre les théories féministes et la sémiotique rossilandienne. Bien que nous ne puissions pas nous arrêter sur cette opposition, elle en parle très clairement et conclut à une définition de l'échange et du marché comme « donner » et communication faussé.e.s, car pour elle le don n'est que la satisfaction directe, gratuite et unilatérale d'un besoin — serait-il communicatif — sans recevoir aucune contrepartie, comme le font les femmes en tant que mères qui élèvent les enfants. En général, elle oppose au paradigme patriarcal de l'échange capitaliste celui de l'économie féministe du don, fondé précisément sur l'expérience féminine du service d'entretien, d'éducation et de soin des enfants (*nurturing, mothering*; voir par exemple Vaughan, 2006, p. 12-14). Elle a donné une incarnation concrète à ses convictions en créant la Fondation pour une Société Compatissante (Foundation

1. Ses ouvrages et articles sont librement accessibles sur internet en plusieurs langues, mais pas en français : www.gift-economy.com.

for a Compassionate Society), qu'elle a dû fermer après y avoir dépensé son propre argent (Vaughan, 1998).

À notre sens, les réflexions des deux ex-époux ne sont pas incompatibles et ne s'opposent que par le « moment » visé par leurs analyses. L'idée d'une société fondée sur le don n'est pas neuve : elle sous-tend plusieurs courants révolutionnaires et était soutenue dans les années 1970 par les surréalistes français et tchèques, qui montraient qu'elle est déjà préfigurée par le langage précisément, dans le jeu et la poésie ; pour eux, il ne restait qu'à l'étendre au domaine économique (Bounoure, 1976¹). Mais elle nous semble appartenir à la phase postrévolutionnaire d'une civilisation émancipée du capitalisme, car tant que l'argent existera, elle restera forcément reléguée à des expériences philanthropiques, comme le montrent les vicissitudes de la Fondation susdite. D'autre part, tout en connaissant de très près la réflexion rossi-landienne et tirant d'elle plusieurs suggestions, paradoxalement G. Vaughan (2004b, p. 1) la simplifie en évoquant la comparaison entre le langage et l'échange.

Mais Rossi-Landi a parlé de l'échange dans le même sens que Marx : en tant qu'il a partie liée avec la production. C'est précisément de cette dernière que part Rossi-Landi. En témoigne le nom même de la méthode sur laquelle se fonde son approche sémiotique : l'homologie de la production matérielle et de la production linguistique. En fait, c'est sur ce plan que Rossi-Landi propose une comparaison entre les deux champs qui, à son sens, déterminent la reproduction sociale : la production des objets qu'on appelle matérielle et la production des signes qu'on appelle linguistique, au point de pouvoir établir un schéma de correspondances homologues en dix niveaux. Comme l'explique Rossi-Landi lui-même, il ne s'agit pas d'une identité ou d'un isomorphisme, ni d'une simple analogie — méthode qui consiste à superposer un troisième élément (normalement une jonction dialectique) aux deux qu'on veut réunir. Par l'homologie il s'agit au contraire de « reconduire le deux à l'un », comme l'écrit Rossi-Landi (1969, p. 293), à savoir : ramener à une origine commune ce qui, divisé en aval, était réuni en amont. Quel est donc pour Rossi-Landi le lieu oublié de ce double jaillissement, le niveau théorique et concret à la fois où se trouve la racine commune des deux branches entre lesquelles se partage la production humaine ? C'est le travail.

S'appuyant sur la capacité humaine à travailler, à la base de l'hominisation telle que l'ont décrite Hegel et Marx, Rossi-Landi propose de considérer

1. Sur les convergences jusqu'à présent inexplorées entre la perspective surréaliste et la sémiotique rossi-landienne, cf. D'Urso 2013.

le langage comme travail et comme marché, au-delà du « métaphorisme » auquel on a tenté de réduire son approche. Le langage (dans son sens général) est donc travail, alors que la langue (toute langue historico-sociale) est le produit de ce travail, produit qui peut être utilisé ou réinséré dans le processus productif en tant que moyen ou matériau d'une nouvelle production d'artefacts linguistiques, de même que dans la production d'objets matériels, parce qu'on travaille *avec* la langue et *sur* elle. Tout cela pousse Rossi-Landi à parler de capital (linguistique) fixe, ce qui implique que la langue, en tant que moyen d'échange par excellence, est aussi argent, question sur laquelle nous reviendrons — c'est d'ailleurs ce dont on s'aperçoit quand on parle instinctivement du « patrimoine » linguistique d'une communauté quelconque. Et s'il y a un capital fixe, il y a aussi un capital (linguistique) variable, composé par ce que Rossi-Landi appelle la « marchandise parlante », la force de travail linguistique des femmes et des hommes qui parlent cette langue et sans lequel-le-s il ne resterait que le vocabulaire d'une langue morte (Rossi-Landi, 1968a ; 1968b ; 1973, p. 83-86 ; 1975, p. 146-158¹). C'est un point de grande importance, parce qu'il permet déjà de voir que l'échange a peu à faire ici, et de comprendre le décalage entre Rossi-Landi et G. Vaughan.

Cette dernière, tout en empruntant à son ex-mari la définition des mots comme produits, ne dit pourtant pas d'où ils viennent : elle se limite à spécifier la différence avec l'échange marchand, par le fait qu'en parlant on donne gratuitement les mots aux autres, sans contrepartie. Sans mépriser l'activisme de G. Vaughan, nous pouvons seulement imaginer ce que Rossi-Landi disait ou dirait de cette vision théorique qui considère les produits langagiers comme des biens déjà tout donnés dont on dispose librement, évacuant ainsi totalement le moment préalable du travail qui les a créés : d'un point de vue matérialiste-dialectique, elle est précisément homologue à la position sociale de G. Vaughan, celle d'une riche héritière qui décide de dépenser gracieusement son argent pour des actions philanthropiques.

L'approche de G. Vaughan risque également de faire oublier la dimension idéologique que cachent les signes, qui est exactement ce qui nous importe le plus pour révéler la convergence possible entre sémiotique matérialiste et études féministes. Un « plan de sauvegarde de l'emploi » — expression généralement octroyée et mise en circulation par tel ou tel gouvernement pour ennoblir des licenciements massifs — n'a-t-il vraiment aucune contrepartie ?

Encore faudrait-il éviter la contradiction à l'intérieur de la théorisation féministe elle-même. À ce propos, G. Vaughan a raison de dire que le ser-

1. Pour des approfondissements en français sur l'approche de Rossi-Landi, cf. D'Urso, 2012 et 2014b, d'où nous reprenons nos traductions.

vice d'entretien, d'éducation et de soin des enfants rendu par les femmes est gratuit, au sens qu'il n'est pas rétribué; mais c'est justement pour la reconnaissance et la rétribution de ce genre de travail domestique que beaucoup de luttes féministes ont été menées¹. La « gratuité » n'exclut donc pas l'exploitation, bien au contraire : aujourd'hui d'autres formes de précarité extrême fondées sur des stages ou des contrats atypiques à titre non rétribué en témoignent. Si cela est vrai dans le domaine de la production matérielle, pourquoi donc l'apparente gratuité de l'usage de la langue à laquelle se réfère G. Vaughan devrait-elle faire exception ?

La méthode matérialiste de l'homologie évite cette impasse, car ramener le langage au travail comme le fait Rossi-Landi permet de comprendre les phénomènes d'exploitation qui sont liés à l'un comme à l'autre. Mais Marx nous a appris que l'exploitation va de pair avec l'aliénation. C'est justement ce que Rossi-Landi a envisagé par une étude des problèmes de l'aliénation linguistique. C'est donc que, pour continuer à fonctionner, le système linguistique (comme le système capitaliste) doit en même temps garder la langue et (re)produire les travailleurs linguistiques « avec le langage, en les associant à la production linguistique », afin de les rendre contrôlables et exploitables : « en transmettant la langue de génération en génération, on transmet aussi l'aliénation linguistique », écrit Rossi-Landi (1968b, p. 214). En effet, on apprend à utiliser, à employer et même à reproduire inconsciemment des « produits déjà existants » et des messages admis, auxquels se limite la liberté du parlant au sein des deux champs homologues de la production : « *Production en tant que pur usage de produits* : voilà ce qui est transmis. » (*idem*, p. 221). Cela permet de comprendre mieux le piège dans lequel tombe G. Vaughan même.

C'est ici que peut s'insérer le discours sur l'argent linguistique, dont Rossi-Landi ne donne aucune définition notionnelle; mais il est clair qu'il s'en tient à l'analyse de Marx suivant laquelle l'échange des marchandises par l'argent cache les véritables rapports entre les êtres humains, qui sont aussi des rapports de force, de production et d'exploitation entre les classes. À ce propos, Rossi-Landi se réfère à un phénomène particulier d'exploitation linguistique, fondée sur l'apanage du privilège linguistique, qui

se forme par le fait qu'une classe sociale, dominante par rapport aux autres, accède au langage plus que les autres, grâce à tous les moyens de formation

1. Voir le mouvement international *Wages for housework* (« Un salaire pour le travail ménager ») mis sur pied par Mariarosa Dalla Costa (Padoue), Selma James (Londres), Silvia Federici (New York) et Brigitte Galtier (Paris).

et de contrôle qui composent l'éducation, dans le sens le plus vaste du terme, les idéologies, la propagande. (Rossi-Landi, 1974, p. 122)

C'est ainsi, et notamment par les sous-langues spécialisées produites par le sur-travail de la masse parlante, qu'a lieu la production d'« une *plus-value linguistique*, qui est employée seulement par une minorité » (*idem*, p. 123).

1.1 La reproduction sociale entre idéologie et praxis

C'est à partir de là que nous proposons un prolongement critique de la réflexion rossi-landienne. En fait, nous trouvons que le cas considéré à juste titre par Rossi-Landi est un exemple très spécifique de l'exploitation qui a lieu dans le domaine du langage. Ce que nous proposons de faire est donc d'étendre, au-delà des sous-langues spécialisées, le concept rossi-landien de plus-value linguistique en celui de plus-value idéologique cachant une « pratique sociale » et un « projet de société », et ce en accord avec les développements de Rossi-Landi dans son chef d'œuvre, *Ideologia*.

En partant de la définition marxienne de l'idéologie comme fausse conscience, Rossi-Landi en propose onze conceptions différentes, partagées sur deux fronts : l'un plus proprement aliénant de l'idéologie comme faux penser, impliquant la condition aliénée de l'être humain et le rapport de la fausse conscience à la praxis ; l'autre concernant l'idéologie comme vision du monde, qui peut devenir pratique sociale et projet de société, « quelque chose de planifié à plusieurs niveaux de la conscience, quelque chose qui, du moins par principe, investit la société dans son entier et dans la longue période » (Rossi-Landi, 2005, p. 92).

Notre thèse est que l'idéologie comme vision du monde, lorsqu'elle ne se limite pas à une attitude contemplative, devient nécessairement pratique projetante, projet social qui investit la société dans son ensemble.

(*idem*, p. 319)

Ces deux aspects essentiels

imposent de voir les êtres humains comme producteurs et comme victimes à la fois, comme agents conscients ou inconscients mais quand même toujours capables d'agir. De ce point de vue, distinguer parmi les idéologies signifie distinguer parmi les pratiques sociales ; et si on veut changer d'idéologie, on doit changer de pratique sociale. (*idem*, p. 97)

Contre l'état de choses entretenu par une idéologie conservatrice, voire réactionnaire, usant de discours « supra-historiques » reposant sur des abstractions idéalistes et religieuses, ou « hypo-historiques » tendant à présenter

le capitalisme comme « naturel » et parfaitement accordé à la « nature » de l'*homo œconomicus*, Rossi-Landi ne cessait de faire appel à une pratique sociale fondée sur une idéologie infra-historique (c'est-à-dire matérialiste) et révolutionnaire, en vue d'un projet de transformation de la société. L'aspect le plus militant de la réflexion de Rossi-Landi ne saurait laisser insensibles les théoriciennes du féminisme matérialiste. L'idée rossi-landienne qu'il ne faut pas confondre — comme le voudrait la rhétorique du mode d'exploitation dominant — le naturel et le social, tenant ainsi pour immuable ce qui n'est que relativement constant dans l'histoire humaine (y compris l'exploitation des femmes), recoupe les revendications des luttes féministes pour un autre monde possible : la *forma mentis* et le *modus vivendi* hégémoniques peuvent se transformer par la praxis. Ou comme nous venons de l'évoquer en nous référant à Rossi-Landi : pour changer d'idéologie, il faut changer de pratique sociale. Ainsi, même l'exemple de G. Vaughan est un cas de pratique projetante en vue de la réalisation d'une société fondée sur l'*homo donans*. L'approche anti-patriarcale est aussi une vision du monde qui sous-tend un projet de société visant la transformation de la reproduction sociale telle qu'elle est à présent.

La monographie de Rossi-Landi sur l'idéologie reste ainsi inégalée non seulement pour les différents niveaux de classification qu'elle propose, mais aussi pour avoir montré la place qu'occupe le langage dans la reproduction sociale, en tant que pivot de l'articulation dans le binôme marxiste quelque peu orthodoxe de structure économique et superstructures idéologiques, qu'il remplace par une tripartition posant entre ces deux facteurs le système de signes, précisément. Celui-ci comprend non seulement les signes verbaux, mais aussi les signes non-verbaux, dont le système vaste et très complexe va des objets trouvés en nature ou produits par les êtres humains aux comportements de ces derniers et aux institutions sociales. C'est dire que les signes sont présents à tous les niveaux auxquels a lieu la reproduction sociale, permettant ainsi une médiation entre eux et la planification sociale des comportements sur chaque plan.

C'est ainsi que peut se comprendre la transmission, aux femmes comme aux hommes, de ce que les féministes appellent « le mode de production domestique » : rien de plus clair à propos d'idéologie comme pratique sociale pour réaliser un projet de société (patriarcale). L'approche méthodologique de Rossi-Landi offre donc un cadre théorique compatible avec les études féministes, mais il est vrai qu'il demande des intégrations que ces dernières pourraient lui fournir. En fait, en parlant de la reproduction sociale, Rossi-Landi se focalise sur les deux aspects de la production matérielle

et de la production linguistique. Il n'ignore aucunement le moment de la reproduction sexuée, bien entendu, mais il le met de côté.

Mieux vaudrait préciser que, refusant les arguments qui voudraient faire de la reproduction sociale une question de pure biologie, Rossi-Landi affirme que c'est plutôt la reproduction sociale qui inclut la reproduction biologique, et non seulement celle des êtres humains, mais aussi des animaux domestiques et de toutes les formes de vie importantes pour l'humanité et pour les animaux qu'elle utilise, d'où la menace écologique dont la reproduction sociale doit tenir compte et prendre soin (Rossi-Landi, 1992, p. 181¹).

Rossi-Landi ne va pas plus loin, mais il est clair que la question écologique qu'il évoque explicitement dans ces passages de sa réflexion peut bien se lire en fonction de sa théorie de l'homologie, et ce jusqu'à comprendre le rôle des femmes dans la reproduction génétique, biologique de la force de travail². Il n'est pas difficile de voir que les animaux peuvent être à la fois le produit, le moyen et le matériau d'un procès de production. Mais encore, comme le montrent maintes études féministes, il est désormais possible de saisir la place que le système patriarcal et capitaliste réserve aux femmes en tant que matériau et moyen de la reproduction *physique* des individus, et en tant que produit elles-mêmes de cette reproduction *sociale* reposant sur une idéologie spécifique, et donc sur une praxis et une planification projetées et projetantes.

Ce discours pourrait aussi s'étendre à la chosification et à la marchandisation du corps de la femme par la prostitution et par les nouvelles techniques médicales concernant les mères porteuses³. C'est la dégradation la plus extrême de la condition du prolétaire décrite par Marx car, dans l'un et l'autre cas respectivement, la femme n'a rien d'autre à vendre que sa force de travail sexuel ou sa force de reproduction sexuée. Rossi-Landi n'en est pas venu à traiter ces problèmes, mais il faut dire qu'il a appliqué l'analyse marxienne de la marchandise au cas non-mercantile des femmes qui sont objet de l'échange exogame décrit par Claude Lévi-Strauss et Maurice Godelier (Rossi-Landi, 1975, p. 64-69 et 124-127).

1. Voir, en ce sens, les travaux récents de M.R. Dalla Costa (2002) sur reproduction et écologie.

2. Voir à ce propos les textes pionniers du groupe Lutte féministe, issu de l'autonomisme italien de Pouvoir ouvrier (Dalla Costa et James, 1973; Fortunati, 1981; Federici, 1984), mais aussi les études et les revendications plus récentes (Vogel, 2013; De la Siega, 2015).

3. Sur l'abus de l'hystérectomie, voir Dalla Costa 1998/2002.

2 Prolongements sur la *plus-value idéologique*

Faute d'espace pour entrer dans les détails, ce qui importe davantage ici, c'est plutôt de rappeler que Rossi-Landi applique la distinction entre valeur d'usage et valeur d'échange à la production linguistique, bien qu'il refuse de l'identifier arbitrairement à celle de Saussure entre signifié et signifiant, comme l'ont fait par exemple H. Lefebvre (1966) et, après lui, J.-J. Goux (1968), J. Baudrillard (1972) et S. Latouche (1973) de façons différentes ou même opposées.

Au contraire, Rossi-Landi n'oublie pas que la complexité de la marchandise telle que l'a analysée Marx ne peut guère se référer au niveau des signes, mais plutôt à celui (supérieur) des *messages*. Cependant, tout en ramenant la dialectique des valeurs linguistiques (d'usage et d'échange) à la théorie marxienne du travail spécifique et indifférencié, applicable à la production langagière comme à la production matérielle, Rossi-Landi a limité sa propre réflexion au moment phénoménal de la comparaison marchande des valeurs des mots sur la base de leur position réciproque à l'intérieur du système des signes, comme le prétendait déjà l'approche « marginaliste » de Saussure (Rossi-Landi, 1968a, p. 90-100 ; 1973, p. 87-92 ; 1975, p. 158-173).

Il n'a donc pas suivi le *Capital* de Marx jusqu'au bout. En effet, chez Marx la position ne se réfère qu'à la place qu'assume une valeur d'usage de quelque chose (bien naturel, produit, marchandise) à l'intérieur d'un procès de production :

On le voit : le caractère de *produit*, de *matière première* ou de *moyen de travail* ne s'attache à une valeur d'usage que suivant la *position* déterminée qu'elle remplit dans le procès de travail, que d'après la *place* qu'elle y occupe, et son changement de place change sa détermination.

(Marx, 1969, p. 185 — nous soulignons)

Rossi-Landi a parfaitement centré sa considération de la langue comme produit, argent, matériau et instrument sur cette affirmation marxienne. Mais quand Marx parle de la production de la valeur, elle n'a rien à voir avec la place d'une marchandise par rapport à une autre marchandise sur le marché, ce qui lui confère plutôt sa forme phénoménale dans une valeur d'échange. En fait, l'analyse marxienne continue par la démythification de la production de la plus-value, point capital du *Capital*, qui fait la différence entre Marx et les autres économistes classiques, et sur lequel la sémiotique a fait défaut jusqu'à présent. Ce que nous proposons est donc d'appliquer à la production langagière des *messages* (formés par un seul mot, plusieurs

signes ou des tomes de jurisprudence) ce que Marx (*idem*, p. 210; 1901, p. 2) a dit aussi à propos de la composition de la valeur d'une marchandise, telle qu'il la synthétise par cette formule : M (*valeur d'une marchandise*) = c (*capital fixe*) + v (*capital variable*) + p (*plus-value*).

Elle nous semble résumer non seulement la relation nécessaire entre tout produit (ou travail mort, matérialisé, cristallisé) et travail vivant affirmée par Marx et assumée par la sémiotique de Rossi-Landi, mais aussi la convergence possible avec d'autres philosophes du langage. Nous pensons notamment à la distinction que propose Mikhaïl Bakhtine entre la signification — « l'appareil technique » des éléments identiques et réitérables permettant la réalisation d'une énonciation, que nous placerons du côté du capital fixe, stock de matériaux et instruments linguistiques —, le thème — système « dynamique » de toute énonciation prise dans sa singularité historique non répétable, que nous placerons donc du côté du travail vivant, représenté par le capital variable dans la formule de Marx —, et l'accent de valeur ou appréciatif, qui rend le signe vivant, « l'arène de la lutte des classes » (Bakhtine, 1977, p. 143, 147, 150), où se joue la question de ce que nous appelons la *plus-value idéologique*. Dans le cadre du rapport de la sémiotique à l'axiologie, même la tripartition de Charles Morris entre valeurs objectales, opératives et conçues apparaît comme conciliable avec la formule marxienne de la valeur (Morris, 1964, chap. 1-2¹).

Contre tout formalisme de la linguistique, la « position » déterminant la valeur est ainsi démystifiée et réinsérée dans le cadre de sa production sociale, car elle n'est que la position idéologique exprimée — plus ou moins consciemment — par les locuteurs dans une situation historico-sociale donnée. Ainsi, l'abandon de la langue aux signifiés imposés par la classe dominante, qui sont transmis par le pur usage non-critique et souvent inconscient des mots et des signes, comporte un travail aliéné au service d'une plus-value permettant la réalisation et le maintien d'un projet de société hégémonique.

Les deux aspects inséparables de la théorie marxienne de l'exploitation — celui de l'aliénation et celui de la plus-value — sont ainsi réunis dans le domaine de la production linguistique aussi. Par là, nous ne voulons aucunement réduire la plus-value telle que Marx l'a conçue à quelque chose d'immatériel, bien au contraire. Nous proposons plutôt de l'étendre au domaine superstructurel de l'idéologie, considérée comme pratique sociale de façon rossi-landienne, d'autant que jusqu'à présent les marxistes n'ont appliqué dans ce domaine que la théorie de l'aliénation. Il s'agit donc de

1. Sur ces convergences possibles, cf. aussi D'Urso 2014a.

tenir compte également de ce que l'on perd ou l'on donne en faveur de la classe dominante non pas au niveau directement monétaire du salaire horaire, mais d'argent linguistique, d'idéologie comme pratique sociale, et donc d'hégémonie.

Il est temps de passer de la « dissonance épistémologique » entre les féminismes et un certain marxisme (Bakan, 2015) à une convergence dialectique. Des théoriciennes féministes ont manifesté beaucoup de réserves et de critiques vis-à-vis des marxistes, y compris Marx lui-même, pour affirmer les instances de recherche et de revendication du mouvement féministe. Il y avait certes besoin de dénoncer les interprétations réductrices et non-dialectiques de la pensée marxienne, mais cela s'est fait souvent en reprochant à Marx — qui s'est bien sûr posé d'autres priorités de son temps — les fautes de ses épigones les plus mécanistes. Avec Rossi-Landi cette convergence est pourtant possible et souhaitable, et ce non seulement par les concordances manifestes, quoique jusqu'ici ignorées, sur les questions de la reproduction sociale, de l'idéologie comme praxis et du projet social, mais aussi sur des différends apparents, encore que discutables.

En fait, le prolongement rossi-landien que nous proposons permet de rouvrir le débat sur la prétendue inutilité de la plus-value qu'a dénoncée Christine Delphy (2003/2004; 2015) pour expliquer l'exploitation. Cette critique, qui reproche à Marx et à ses continuateurs de ne considérer que la forme monétaire de l'exploitation, risque paradoxalement de reproduire la même erreur dans sa lecture étriquée de la plus-value. Elle néglige ce que nous appelons une plus-value idéologique dans le cadre de la reproduction, à même d'appuyer l'entretien matériel des formes sociales d'asservissement « non-monétaire », comme celui perpétré par le « mode de production domestique ». Il n'y a donc aucun besoin de jeter l'enfant avec l'eau du bain afin de se montrer plus matérialistes que Marx. Au contraire, ce prolongement de l'homologie par une extension du concept de plus-value permet de comprendre le revenu sur le plan de l'hégémonie et de la domination sociale qui se cachent derrière l'usage apparemment gratuit des signes. De même, l'accumulation du capital monétaire a son homologue linguistique dans l'inflexion idéologique qui est donnée aux signes et qui se traduit en pouvoir, hégémonie, domination et, en dernière instance, en la monnaie sonnante qu'elle est censée assurer et sauvegarder par une pratique sociale et un projet de société spécifiques.

3 Subsumption du travail et soumission de la femme

Qui plus est, tout cela trouve aujourd'hui une confirmation ultérieure dans les travaux de la féministe Silvia Federici (2012 ; 2014). Elle a étudié la condition des femmes dans le cadre capitaliste de la reproduction sociale et a montré aussi la relation consubstantielle entre la domination patriarcale et l'accumulation primitive aux origines du capitalisme. Cette accumulation monétaire qui a été rendue possible par une exploitation non-monétaire confirme que, sur le plan de cette homologie tout autre qu'« immatérielle », une plus-value idéologique est à même de contribuer à une plus-value monétaire.

Cela se voit surtout dans le cas des institutions qui emploient de la main d'œuvre « volontaire » — c'est-à-dire non-rétribuée — assurant ainsi leur maintien et dont la valeur produite est partagée par d'autres. Au-delà de la famille, songeons aussi à l'université ayant « employé » des enseignant.e.s à titre gratuit, qui non seulement ont assuré le fonctionnement de l'institution et la production d'une valeur non directement quantifiable en termes monétaires (éducation, culture, savoir), mais encore l'obtention d'une plus-value réelle, d'autant que l'argent qui devrait leur revenir a été destiné à d'autres et que les étudiant.e.s ont payé leurs droits d'inscription. C'est dire que ces formes plus ou moins nouvelles d'« esclavage » ne sauraient aujourd'hui être séparées de la plus-value typique du système capitaliste. D'où l'actualité étonnante du propos de Marx faisant appel à un exemple tiré précisément du monde de l'instruction :

[Dans le système capitaliste] le but déterminant de la production, c'est la plus-value. [...] Un maître d'école, par exemple, est un travailleur productif, non parce qu'il forme l'esprit de ses élèves, mais parce qu'il rapporte des pièces de cent sous à son patron. (Marx, 1954, p. 184)

Pour ramener à de plus justes proportions les réserves qui quelquefois s'expriment hyperboliquement contre Marx et Engels, rappelons aussi que l'ouverture de leurs intuitions vers la condition des femmes a permis le développement des recherches féministes qui restent encore à parachever. Nous renvoyons aux pages engelsiennes qui ne laissent aucun doute sur l'origine de la question féministe et de ses plus récentes théorisations matérialistes :

L'inégalité de droits entre les deux parties [hommes et femmes], que nous avons héritée de conditions sociales antérieures, n'est point la cause, mais l'effet de l'oppression économique de la femme. [...] La famille conjugale moderne est fondée sur l'esclavage domestique, avoué ou voilé, de la femme

[...]. Dans la famille, l'homme est le bourgeois ; la femme joue le rôle du Prolétariat. (Engels, 1952, p. 51)

Ces lignes de sa première préface indiquent un dédoublement décisif du « facteur déterminant, en dernier ressort, dans l'histoire » — ou ce que Rossi-Landi (1992, p. 233) appelle « le principe de toute chose » —, à savoir « la production et la reproduction de la vie immédiate » (Engels 1952, p. 5) :

D'une part, la production de moyens d'existence, d'objets servant à la nourriture, à l'habillement, au logement, et des outils qu'ils nécessitent ; d'autre part, la production des hommes mêmes, la propagation de l'espèce.

(*idem*, p. 6)

Il y a donc tout lieu d'affirmer qu'à côté des rapports de production il y a aussi des rapports de reproduction, qui concernent particulièrement les théories féministes, bien qu'elles préfèrent parler de rapports de genre, de sexe ou de parenté. Mais ces passages engelsiens n'ont pas été mis suffisamment en relation avec ceux de Marx (1971) dans le chapitre VI « inédit » du *Capital* sur la « subsomption (ou soumission) formelle et réelle ». Cette analyse des « deux phases historiques du développement économique de la production capitaliste » se pose aux côtés et diffère de celle sur l'accumulation primitive reprise par Silvia Federici et explique comment le capitalisme a pu s'approprier des formes préexistantes de travail, typiques de la production précapitaliste, et les réduire enfin à sa logique proprement capitaliste pour produire la plus-value (absolue et relative), de l'artisanat à la manufacture et à l'industrie. Elle permet de concevoir de la même façon la soumission de la famille moderne et notamment de la femme au foyer, productrice de la force de travail, aux exigences du capital, en d'autres termes : la subsomption des rapports de reproduction aux rapports de production. Ce qui est arrivé dans le monde de l'enseignement universitaire, de la production langagière et de la reproduction sociale met d'accord les féministes et les marxistes, sans risquer par trop l'hérésie pour les un.e.s et les autres. Pour le but de notre propos, soulignons que le fait que la subsomption chez Marx se rattache à la production de la plus-value n'est pas sans portée.

La construction d'une prétendue orthodoxie marxiste bâtie sur la réduction de la plus-value à sa forme purement monétaire et quantitative a d'ailleurs permis de creuser les divergences des deux côtés. Si d'une part, elle justifie et encourage les reproches adressés au marxisme par les féministes, de l'autre, c'est encore en son nom que des féministes usant, il est vrai, de quelques légèretés terminologiques et historiques ne sont pas considérées comme marxistes (Artous, 2014). À notre avis, le chaînon manquant que

vient combler un prolongement de l'homologie rossi-landienne permet de dépasser dialectiquement ces litiges et de saisir également la dimension idéologique et qualitative de la plus-value, c'est-à-dire son apport au maintien d'un projet de société (patriarcal-capitaliste-raciste-etc.), qui passe aussi par le langage considéré au sens large.

À la fin de cette contribution, chacun·e peut donc reconsidérer la contrepartie pratique et projetante des mots de « démocratie », « guerre humanitaire », « plan de sauvegarde de l'emploi » ; ou encore de « morts blanches », que nous trouvons hautement insultants et que nous avons à maintes reprises suggéré de remplacer par « morts rouges » pour rappeler au moins la vraie couleur de sang de ces tragédies et réunir les exploité.e.s dans la lutte commune sous un signe autre que celui des dominants.

Car pour un féminisme et une sémiotique matérialistes convergent.e.s, il ne s'agit pas de différencier comment parlent les hommes et les femmes, mais de comprendre pourquoi nous toutes et tous parlons comme l'on parle et de nous réapproprier des mots collectifs, une idéologie révolutionnaire et une pratique sociale projetante, contre l'accumulation privée d'une plus-value (monétaire et idéologique) visant à entretenir une société d'exploitation aux frais des travailleuses et travailleurs, linguistiques ou non.

Références bibliographiques

- ARTOUS Antoine, « À propos du livre de Silvia Federici : *Caliban et la Sorcière* », www.contretemps.eu, novembre 2014. En ligne : www.contretemps.eu/?s=a+propos+livre+silvia+federici+caliban+sorciere, consulté le 02/12/2016.
- BAKAN Abigail, « Marxisme et féminisme, une dissonance épistémologique », *Période*, février 2015 <http://revueperiode.net/marxisme-et-feminisme-une-dissonance-epistemologique/>, consulté le 02/03/2015.
- BAKHTINE Mikhaïl (Volochinov Valentin Nikolaïevitch), *Le Marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris, Éditions de Minuit, 1977 [1930].
- BAUDRILLARD Jean, *Pour une critique de l'économie politique du signe*, Paris, Gallimard, 1972.
- BOUNOURE Vincent (éd.), *La civilisation surréaliste*, Paris, Payot, 1976.
- CAMERON Deborah, McALINDEN Fiona et O'LEARY Kathy, « Lakoff in context : the social and linguistic functions of tag questions », dans COATES J.

- et CAMERON D. (éd.), *Women and their speech communities*, London & New York, Longman, 1980, p. 74-93.
- CRAWFORD Mary et CHAFFIN Roger, « Effects of Gender and Topic on Speech Style », *Journal of Psycholinguistic Research*, vol. 16, n° 1, 1987, p. 83-89.
- DALLA COSTA Mariarosa (éd.), *Istereotomia. Il problema sociale di un abuso contro la donna*, Milano, Franco Angeli, 2002 [1998].
- DALLA COSTA Mariarosa, « La porta dell'orto e del giardino », intervention au séminaire des 1^{er} et 2 juin 2002 à Rome, en ligne : www.generation-online.org/p/fpdallacosta.htm, 2002, consulté le 20/09/2014.
- DALLA COSTA Mariarosa et JAMES Selma, *Le pouvoir des femmes et la subversion sociale*, Genève, Librairie adverse, 1973.
- DE LA SIEGA Virginia, « La centralité de la lutte pour les droits reproductifs des femmes », *L'Anticapitaliste*, n° 61, janvier 2015, <http://npa2009.org/idees/la-centralite-de-la-lutte-pour-les-droits-reproductifs-des-femmes>, consulté le 02/03/2015.
- DELPHY Christine, « Pour une théorie générale de l'exploitation. I : En finir avec la théorie de la plus-value ; II. Repartir du bon pied » *Mouvements*, n° 26, 2003, p. 69-78, et n° 31, p. 97-106, 2004.
- DELPHY Christine, *Pour une théorie générale de l'exploitation. Des différentes formes d'extorsion du travail aujourd'hui*, Paris, Éditions Syllepse et Québec, M éditeur, 2015.
- D'URSO Andrea, « Rossi-Landi et l'idéologie comme projet social : actualité d'un pense(u)r révolutionnaire », *Cahiers de psychologie politique*, n° 20, 2012, en ligne : <http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=2028>, consulté le 20/09/2014.
- D'URSO Andrea, « Critique du langage, révolution et émancipation », dans H. BUCLIN et alii (éd.), *Penser l'émancipation. Offensives capitalistes et résistances internationales*, Paris, La Dispute, 2013, p. 381-400.
- D'URSO Andrea, « Bakhtine, Morris, Rossi-Landi et le surréalisme : pour une sémiotique matérialiste-dialectique des valeurs du signe », *Semat. An International Journal*, volume 2, n° 1, 2014a, p. 195-207. En ligne : http://offline.uob.edu.bh/uob_files/689/vol2-1/12.pdf, consulté le 02/12/2016.
- D'URSO Andrea, « Sur l'homologie comme méthode d'approche de la psychologie politique », *Cahiers de psychologie politique*, volume 25, 2014b, en ligne : <http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=2852>, consulté le 20/09/2014.

- ENGELS Friedrich, *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, Paris, Éditions sociales, 1952 [1884]. En ligne : http://classiques.uqac.ca/classiques/Engels_friedrich/Origine_famille/Origine_famille_Etat.pdf, consulté le 02/12/2016.
- FEDERICI Silvia, *Revolution at Point Zero. Housework, Reproduction, and Feminist Struggle*, New York, PM Press, 2012.
- FEDERICI Silvia, *Caliban et la sorcière. Femmes, corps et accumulation primitive*, Paris, Entremonde, 2014 [2004].
- FEDERICI Silvia et FORTUNATI Leopoldina, *Il grande Calibano. Storia del corpo sociale ribelle nella prima fase del capitale*, Milano, Franco Angeli, 1984.
- FORTUNATI Leopoldina, *L'arcano della riproduzione. Casalinghe, prostitute, operai e capitale*, Venezia, Marsilio, 1981. (trad. angl. *The Arcane of Reproduction. Housework, Prostitution, Labor and Capital*, New York, Autonomedia, 1995).
- GOUX Jean-Joseph, « Marx et l'inscription du travail », dans FOUCAULT M., BARTHES R. et DERRIDA J. (dir.), *Tel Quel. Théorie d'ensemble*, Paris, Le Seuil, 1968, p. 188-211.
- LAKOFF Robin Tolmach, *Talking Power*, New York, Basic Books, 1990.
- LAKOFF Robin Tolmach, *The Language War*, Berkeley, University of California Press, 2000.
- LAKOFF Robin Tolmach, *Language and Woman's Place*, Don Mills, Oxford University Press Canada, 2004 [1973, 1975].
- LATOUCHE Serge, « Linguistique et économie politique », *L'homme et la société*, n° 28, 1973, p. 51-70.
- LEFEBVRE Henri, *Le langage et la société*, Paris, Gallimard, 1966.
- MARX Karl, *Le Capital. Critique de l'économie politique*, Livre III, t. I, Paris, Giard et Brière, 1901 [1894].
- MARX Karl, *Le Capital. Critique de l'économie politique*, Livre I, t. 2, Paris, Éditions sociales, 1954 [1867].
- MARX Karl, *Le Capital. Critique de l'économie politique*, Livre I, t. 1, Paris, Éditions sociales, 1969 [1867].
- MARX Karl, *Un chapitre inédit du Capital*, Paris, Union générale d'Éditions, 1971.
- MORRIS Charles, *Signification and Significance. A study of the relations of signs and values*, Cambridge, The MIT Press, 1964.

- O'BARR William M. et ATKINS Bowman K., « "Women's language" or "powerless language" ? », dans McCONNELL-GINET S., BORKER R. et FURMAN N. (eds), *Women and language in literature and society*, New York, Praeger, 1980, p. 93-110.
- ROSSI-LANDI Ferruccio, « Capitale e proprietà privata nel linguaggio », 1968a, dans ROSSI-LANDI F., *Semiotica e ideologia*, Milano, Bompiani, 1972, p. 201-227.
- ROSSI-LANDI Ferruccio, *Il linguaggio come lavoro e come mercato*, Milano, Bompiani, 1968b.
- ROSSI-LANDI Ferruccio, « Dialettica e alienazione nel linguaggio. Colloquio con ENZO Golino », 1969, dans ROSSI-LANDI F., *Semiotica e ideologia*, Milano, Bompiani, 1972, p. 253-339.
- ROSSI-LANDI Ferruccio, « Le langage comme travail et comme marché », *L'Homme et la société*, n° 28, 1973, p. 71-92.
- ROSSI-LANDI Ferruccio, « Sur l'argent linguistique », dans VERDIGLIONE A. (éd.), *Psychoanalyse et politique*, Paris, Seuil, 1974, p. 103-127.
- ROSSI-LANDI Ferruccio, *Linguistics and Economics*. The Hague-Paris, Mouton, 1975.
- ROSSI-LANDI Ferruccio, *Between signs and non-signs*. Ed. S. Petrilli, Amsterdam, J. Benjamins, 1992.
- ROSSI-LANDI Ferruccio, *Ideologia*, Ed. A. Ponzio, Roma, Meltemi, 2005 [1978, 1982] (trad. angl. *Marxism and Ideology*, Oxford, Clarendon Press, 1990).
- RUBIN Donald L. et WILSON NELSON Marie, « Multiple Determinants of a Stigmatized Speech Style : Women's Language, Powerless Language, or Everyone's Language ? », *Language and Speech*, volume 26, n° 3, 1983, p. 273-290.
- VAUGHAN Genevieve, *For-Giving. A Feminist Criticism of Exchange*, Austin, Plain View Press, 1997.
- VAUGHAN Genevieve, « Closing the Foundation for a Compassionate Society », 1998 en ligne : www.gift-economy.com/articlesAndEssays/closingFoundation.html, consulté le 02/12/2016..
- VAUGHAN Genevieve (ed.), « The Gift, Il Dono : A Feminist Analysis ». *Athanos*, n° 8, 2004a.
- VAUGHAN Genevieve, « Language as Gift and Community », 2004b, en ligne : www.gift-economy.com/articlesAndEssays/languageAsGift.html, consulté le 02/12/2016.

VAUGHAN Genevieve, *Autobiography*, 2004c, en lien : www.gift-economy.com/articlesAndEssays/autobio.html, consulté le 02/12/2016.

VAUGHAN Genevieve, *Homo donans*, Austin, Anomaly Press, 2006.

VAUGHAN Genevieve (ed.), *Women and the gift economy : a radically different worldview is possible*, Toronto, Inanna Publications and Education Inc., 2007.

VIENNOT Éliane, *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française*, Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe, 2014.

VOGEL Lise, *Marxism and the Oppression of Women : Toward a Unitary Theory*, Chicago, Haymarket, 2013.

Le « masculin culturel », un pied de nez au « masculin générique » ?

Lucy MICHEL

GReLISC, EA 4178 CPTC, Université de Bourgogne

Introduction

Grammaires scolaires et grammaires d'enseignement s'accordent généralement, avec un niveau d'analyse plus ou moins poussé, sur leur définition du genre grammatical :

- selon les auteurs du Bescherelle *La grammaire pour tous*, « Le genre d'un nom est fixe dans la langue. Il est indiqué dans le dictionnaire (masculin/ féminin) » (Bescherelle 1990, p. 193) et « l'adjectif épithète s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie » (p. 9) ;
- de façon similaire, Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul affirment dans leur *Grammaire méthodique du français* que « Tout nom est pourvu d'un genre inhérent, masculin ou féminin [...] qu'il transmet, à l'intérieur du GN, au déterminant et à l'adjectif épithète » (2011, p. 274).

Dans les deux cas, le genre grammatical est défini assez explicitement comme une catégorie présentant un fonctionnement double. Il recouvre avant tout un phénomène d'accord morphosyntaxique entre le substantif et les classes de mots qui lui sont incidentes (et qui l'actualisent) ou qui en sont anaphoriques :

- déterminants : *la vache*,
- adjectifs : *la vache normande*,
- pronoms : *Avez-vous vu cette vache ? Elle est si belle !*

Au-delà de cette réalisation morphosyntaxique, le genre grammatical constitue aussi un système de classification des substantifs. En langue française, ce système est présenté comme binaire : les substantifs relèvent soit du féminin (*la vache*), soit du masculin (*le matelas*), soit plus exceptionnellement

de l'un ou l'autre selon le contexte, avec une variation morphosyntaxique (*le lion, la lionne ; le, la pianiste*). Notons d'emblée que les noms pouvant être actualisés au féminin ou au masculin ne relèvent que d'une classe de substantifs particulière, celle de la « dénomination de la personne ». Sous l'étiquette « dénomination de la personne », nous réunissons tous les substantifs de sens défini permettant de désigner un être singulier : seront donc laissés de côté les substantifs *groupe, foule, humanité, personne, type, individu, etc.*, mais seront inclus les noms fonctionnant comme *conductrice, marchand, salaud, sportive, etc.* Nous excluons en outre de notre recherche les quelques noms d'animaux appartenant à cette classe de substantifs et nous nous attarderons seulement sur des cas de dénomination de la personne humaine.

C'est à ce type de substantifs dits « variables en genre » et relevant de la dénomination de la personne qu'est parfois attribuée, lorsque ceux-ci apparaissent sous leur forme masculine, une valeur dite « générique ». Pour comprendre, et si possible questionner cette valeur, il faut donc partir du constat d'une rupture dans la catégorie grammaticale du genre entre noms d'inanimés et d'animés non-humains d'une part, et noms d'animés humains et anthropomorphisés d'autre part. La « valeur générique » du masculin ne concerne en effet que les noms relevant de la dénomination de la personne, donc de la deuxième classe de mots évoquée : il n'a jamais été question de masculiniser *table*, quel qu'en soit le type d'emploi.

Cette valeur du masculin permettrait au substantif, dans certains contextes, de s'abstraire de la différenciation sexuée. Mais du fait même de son existence (même théorique), la « valeur générique » pose problème : un substantif masculin peut-il véritablement désigner indifféremment des référents /mâles/ et /femelles/? Comment comprendre le fait que cette valeur générique soit brandie dans des contextes où les substantifs concernés sont clairement en emploi spécifique ? Y a-t-il un féminin générique ?

Toutes ces interrogations rendent d'emblée cette interprétation du masculin très discutable, d'autant plus que, comme nous le verrons, elle est généralement présentée comme intrinsèque à la langue et nécessaire à son bon fonctionnement, sans égard pour les difficultés qu'elle implique. C'est à ces questions que nous tenterons autant que possible de répondre dans le développement qui suit, et ce sont ces difficultés que nous veillerons à souligner.

Pour ce faire, nous entreprendrons d'abord de définir précisément la notion de « valeur générique » attribuée au masculin et de comprendre les mécanismes qui la valident et autorisent son maintien, avant de la confronter à des emplois et pratiques qui en limitent nettement l'efficacité. Nous propo-

serons ensuite une autre piste de lecture de la prédominance du masculin dans le cadre de la dénomination de la personne, afin de développer, en dernier lieu, une hypothèse unifiée sur le fonctionnement sémantique du genre grammatical.

1 Qu'est-ce que la « valeur générique » du masculin ?

Définitions, difficultés

1.1 Emplois génériques, « valeur générique » : quelles différences ?

La première chose à préciser, pour comprendre ce qui entre en jeu dans l'assertion de l'existence d'une « valeur générique » propre au masculin, est la différence fondamentale entre ladite valeur et les possibles emplois génériques d'un substantif.

Tous les substantifs de la langue française peuvent être actualisés dans des emplois génériques. En linguistique, ce qui est désigné par l'expression « emploi générique » recouvre généralement, par souci de simplicité, plusieurs phénomènes langagiers.

Lorsque le substantif apparaît avec l'article défini, on trouve :

- les emplois génériques stricts : *la baleine est un mammifère* ;
- les emplois intensionnels : *prendre la fuite*.

Lorsque le substantif apparaît avec l'article indéfini, on trouve :

- les opérations d'extraction aléatoire (universelle ou non-universelle) : *une souris ne mangera pas une autre souris ; il rêve d'un chat aux yeux verts* ;
- les opérations de classification : *Spot est un chien*.

Ces quelques exemples permettent assez rapidement de comprendre que les « emplois génériques » recouvrent en fait tous les emplois non-spécifiques des substantifs. Il s'agit donc d'un phénomène linguistique très précisément descriptible, dont les différentes actualisations peuvent être (et ont été) discutées, mais dont l'existence même peut difficilement être questionnée.

La « valeur générique », quant à elle, correspondrait, lorsque le mot est en emploi non-spécifique, à une capacité du genre grammatical masculin (et de lui seul) à dénommer indifféremment au sexe des référents concernés¹. Ainsi, comme le rappelle l'Académie française dans son billet sur la question :

1. Notons, pour rappel, que ce qui est traditionnellement nommé « sexe » du référent (et que nous ne questionnerons pas plus avant dans cet article) est le résultat de la bipartition entre référents /mâles/ et /femelles/, et correspond à l'appartenance à l'une ou l'autre de ces deux catégories référentielles ; cette bipartition, bien que s'appuyant sur des données biologiques, doit sa saillance et surtout sa signification à des facteurs socio-culturels (Thomas LAQUEUR, 1990 ; Anne FAUSTO-STERLING, 2012).

L'une des contraintes propres à la langue française est qu'elle n'a que deux genres : pour désigner les qualités communes aux deux sexes, il a donc fallu qu'à l'un des deux genres soit conférée une valeur générique afin qu'il puisse neutraliser la différence entre les sexes. L'héritage latin a opté pour le masculin. (2014, consulté le 12/09/14)

La « valeur générique », en attribuant au masculin cette potentialité universalisante, instaure donc d'emblée une hiérarchie entre les deux membres de l'opposition en genre, et impose une dissymétrie au sein de la catégorie grammaticale.

La confusion terminologique entre valeur et emploi générique tend alors à dissimuler le caractère très incertain de cette capacité du genre grammatical masculin. Ladite capacité, dont l'existence et la nécessité sont présentées comme des vérités indiscutables par l'Académie française, a pourtant souvent été questionnée, et confrontée à juste titre à la problématique de la féminisation (Claudie Baudino 2001 ; Anne-Marie Houdebine 1998). La perspective de la féminisation étant celle d'un rééquilibrage de la langue, celle-ci ne peut se dispenser d'un questionnement sur la masculinisation, et sur les dénominations dont la masculinisation est ou a été difficile. C'est le cas d'un nom comme *sage-femme* (sur lequel nous reviendrons), qui, tout comme les noms peinant à se féminiser, renforce des stéréotypes liés à l'adéquation ou non entre profession et sexe mâle ou femelle.

1.2 Du masculin partout, tout le temps... ou presque

L'idée d'une capacité inclusive du masculin, par opposition au féminin, se développe essentiellement à partir du xvii^e siècle. Elle est posée comme norme d'abord par Vaugelas qui affirme en 1647 que « le genre masculin étant le plus noble, doit prédominer toutes les fois que le masculin & le féminin se trouvent ensemble » (p. 263), puis un siècle plus tard par Beauzée (1767) qui confirme que « le genre masculin est réputé plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle » (p. 627). Ces faits sont connus et souvent répétés, mais ce qu'on néglige parfois de préciser, c'est que ces discours de grammairiens, qui font un peu sourire, sont largement entérinés par les traditions lexicographiques. Et en effet, celles-ci tendent (et c'est encore vrai aujourd'hui) à faire de la forme masculine du mot le lemme, la forme pure.

Dans les recherches dont nous présentons ici une partie, nous nous référons principalement à cinq dictionnaires de langue française (choisis pour leur forte fréquentation) : deux éditions du *Petit Robert* (1985, 2015 : PR85,

Tableau 1 – Le masculin forme première : pratiques des dictionnaires¹.

	N.m. seul	N.f. seul	N.m. + N.f.	N.m. + morphèmes f.	N.f. dans l'article
Couturier, couturière	AF; PR85; PR15	AF; PR85; PR15	Larousse	Tlfi	Ø
Cuisinier, cuisinière	Ø	Ø	Larousse	AF; PR85; PR15; Tlfi	Ø
Facteur, factrice	AF; PR85; Tlfi	Ø	Larousse	PR85	Tlfi; AF
Maïeuticien	PR15	Ø	Ø	Ø	Ø
Professionnel, professionnelle	Ø	Ø	Larousse	AF; PR85; PR15; Tlfi	Ø
Puériculteur, puéricultrice	Ø	Tlfi; PR85	Larousse	PR15	Ø
Sage-femme	Ø	AF; PR85; PR15; Tlfi; Larousse	Ø	Ø	Ø

PR15), le *Larousse* en ligne (Larousse), la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (AF9), le *Trésor de la langue française informatisé* (Tlfi).

L'analyse, dans ces dictionnaires, de la structure de sept entrées relevant de la dénomination de la personne, donne les résultats suivants (voir le tableau 1).

Et l'on peut comprendre ces résultats comme suit :

- à chaque fois qu'une entrée marque l'alternance en genre (c'est le cas dans au moins un des dictionnaires pour toutes les entrées sauf *sage-femme* et *maïeuticien*), le genre masculin apparaît en premier;
- l'alternance en question n'est complète que pour 1 des 5 dictionnaires, le *Larousse* en ligne;
- les autres dictionnaires font apparaître la forme masculine complète, puis les morphèmes du féminin (*-ière*; *-trice*; *-(l)e**).

Ces pratiques lexicographiques, qui relèvent de la tradition et n'ont pas de véritable justification scientifique, posent d'emblée la forme féminine comme ajoutée, affixale, secondaire et ne font que confirmer ce que Marguerite Durand écrivait en 1936 :

1. N.m. seul : l'entrée ne présente que la forme masculine; N.f. seul : l'entrée ne présente que la forme féminine; N.m. + n.f. : l'entrée présente les deux formes, dans cet ordre; N.m. + morphèmes f. : l'entrée présente la forme masculine entière, et les morphèmes de genre grammatical féminin; N.f. dans l'article : la forme féminine apparaît dans le corps de l'article.

Nous nous rappelons, nous pensons le mot sous sa forme masculine ; celle-ci ne se présente pas à notre esprit comme un mot pourvu d'un genre ou d'une forme quelconque, c'est le mot lui-même ; le féminin n'en est que la forme dérivée, de même que, dans le français écrit, il est aussi dans la langue parlée une forme plus compliquée et secondaire. (p. 27)

On constate cependant que, dans le relevé proposé, cinq des sept entrées apparaissent au moins dans un des dictionnaires soit uniquement au féminin (*sage-femme*, *puéricultrice*), soit uniquement au masculin (*facteur*, *maïeuticien*), soit avec une entrée distincte pour chacun des deux genres grammaticaux (*couturier*, *couturière*). Notons qu'à part peut-être pour *sage-femme* et *maïeuticien*, qui présentent une complexité supplémentaire, il s'agit de substantifs pour lesquels les deux formes (masculine et féminine) sont attestées. Pourtant le dictionnaire est le lieu privilégié de l'emploi non-spécifique : que faire alors de la présence de ces féminins isolés ? Ne remettent-ils pas en question, par leur simple existence, le fait que la « valeur générique » soit propre au masculin ?

1.3 Analyses d'occurrences : l'exemple de *sage-femme*

Ce phénomène peut assez aisément être illustré par une analyse d'occurrences : nous nous concentrons ici sur le mot *sage-femme*, en présentant des résultats tirés de deux textes officiels, l'un court (le *Rapport d'étude de l'Ordre des sages-femmes* (2014)) et l'autre long (le *Code de déontologie des sages-femmes* (2012)). Les relevés effectués apparaissent dans le tableau 2 page suivante.

De cela, on peut retenir plusieurs choses :

- dans ces deux textes, la dénomination *sage-femme* au féminin (explicite) est prédominante, alors même que les emplois sont non-spécifiques (respectivement 53 % et 85 % des occurrences) ;
- le deuxième type d'emploi le plus fréquent est un emploi ne faisant pas explicitement apparaître le genre grammatical, et qu'on pourrait qualifier de « neutralisant » (respectivement 47 % et 13 % des occurrences) ;
- le masculin n'est employé que dans l'expression « étudiant *sage-femme* » (où *étudiant* est le noyau du groupe nominal, et *sage-femme* en emploi quasi-adjectival) et dans l'expression « *sage-femme expert* » (*expert*, ici en emploi substantival, étant une des dénominations de la personne peinant le plus à se féminiser : même le *Petit Robert* 2015 n'en propose pas de version féminisée, alors que la forme *experte* est attestée en discours).

Tableau 2 – Étude de cas : le mot *sage-femme*

	Rapport d'étude 2014	Code de déontologie 2012
Apposition	« métier de sage-femme » (l.11, l.61x2); « emploi stable de sage-femme » (l.16); « CDD de sage-femme » (l.22); « école de sage-femme » (l.64)	« sage-femme ou médecin » (p. 2); « la profession de sage-femme » (p. 3; p. 6; p. 8; p. 11; p. 12; p. 13; p. 14)
CDN	« effectifs de sage-femme » (l.13)	« des activités de sage-femme » (p. 16)
Attribut	« devenir sage-femme » (l.64)	∅
Pluriel	∅	« aux/les/des sages-femmes » (p. 1x4; p. 3; p. 6; p. 10x2; p. 11; p. 12; p. 15; p. 16)
Pluriel + adj. féminin	∅	« sages-femmes inscrites » (p. 1); « sages-femmes associées » (p. 9); « les sages-femmes sont interrogées » (p. 16)
Pluriel + reprise pronominale « elles »	∅	(p. 10; p. 11; p. 14; p. 15)
Article féminin	« la/une sage-femme » (l.7; 26; 27x2; 28; 30; 32; 75)	« la/une/toute sage-femme » (p. 1x6; p. 2x10; p. 3x4; p. 4x7; p. 5x7; p. 6x9; p. 7x9; p. 8x6; p. 9x5; p. 10x12; p. 11x8; p. 12x6; p. 13x7; p. 14x16; p. 15x7; p. 16x5)
∅ <i>sage-femme</i> + adjectif féminin	∅	« sage-femme traitante » (p. 13)
∅ <i>sage-femme</i> + adjectif masculin	∅	« sage-femme expert » (p. 13)
Masculin + <i>sage-femme</i> apposé	∅	« étudiants sages-femmes » (p. 1; p. 2); « étudiant sage-femme » (p. 15)

Au vu de ces résultats, impliquer que seul le masculin a une valeur générique reviendrait à dire que seuls les groupes « étudiant sage-femme » et « sage-femme expert » auraient dans ces textes la possibilité de désigner des référents des deux catégories /mâle/ et /femelle/. Ce qui serait extrêmement douteux.

Pour vérifier ces résultats, les recherches ont été élargies à ce qui se rapproche le plus, à l'écrit, de la communication spontanée : les forums de discussions. Plus précisément, trois forums francophones classés parmi les plus actifs¹ ont été retenus : celui de doctissimo.fr, de aufeminin.com et de jeuxvideo.com (consultés entre octobre 2013 et octobre 2014). Sur les trente-deux occurrences du mot *sage-femme* étudiées sur ces forums², on en trouve :

- dix-neuf qui font apparaître le genre grammatical féminin (59 % des occurrences) ;
- six qui constituent des emplois neutralisants (19 % des occurrences) ;
- sept qui font apparaître le genre grammatical masculin (22 %), toujours pour une désignation spécifique ;
- une seule, parmi ces sept occurrences masculines, qui ne fait pas apparaître de marques de doute ou de questionnement linguistique (3 %).

Ainsi, quel que soit le support, il semble que le constat soit sans appel : le féminin du mot *sage-femme* est omniprésent en contexte non-spécifique, et le masculin, sauf dans les cas exceptionnels d'« étudiant sage-femme » et de « sage-femme expert » déjà évoqués, n'apparaît qu'en contexte spécifique. Alors même que le masculin existe et est employé, c'est bien la forme féminine du mot qui joue le rôle traditionnellement attribué au masculin et qui semble porter la « valeur générique ».

De tout cela, on pourrait conclure que les deux membres de l'opposition en genre peuvent en fait présenter une « valeur générique » et dénommer indifféremment à la répartition entre référents /mâles/ et /femelles/. Mais dans ce cas, il devient très difficile d'expliquer pourquoi le masculin revêt effectivement plus souvent cette valeur (alors que le féminin du mot est attesté) : serait-il un meilleur générique que le féminin ? On aurait donc un générique plus générique qu'un autre ? Cette voie mène assez rapidement à une impasse, et il paraît alors plus judicieux de questionner l'existence même de cette valeur.

1. La cartographie des forums francophones de 2008 a été réalisée par Christophe Druaux, et est disponible sur son site www.ouinon.net, consulté le 15/09/13.

2. Nous ne présenterons pas ces résultats de façon extensive dans cet article, mais nous tenons simplement à préciser que les relevés sont obtenus par des recherches ciblées (« x », « mot x », « terme x ») sur le moteur non-biaisé *duckduckgo* ; nous retenons à chaque fois les dix premiers résultats.

2 Dire adieu à la « valeur générique »

2.1 Genre grammatical et référent prototypique : l'hypothèse du « masculin culturel »

Les analyses et relevés effectués ci-dessus limitent le crédit donné à la définition traditionnelle de la « valeur générique ». Ces résultats permettent même de cheminer vers l'idée selon laquelle, en contexte non-spécifique, l'apparition de l'un ou l'autre des deux membres de l'opposition en genre ne se fait pas en fonction d'une quelconque capacité du genre grammatical. L'idée que nous développerons ici est que celle-ci dépendrait plutôt du sexe jugé représentatif de la catégorie référentielle visée.

Mais partons du commencement. On peut comprendre comme suit le fonctionnement des substantifs relevant de la dénomination de la personne :

- chacun est doté d'un radical substantival qui permet de viser une catégorie référentielle (le même pour *facteur* et *factrice*);
- pour cette catégorie, il existe (généralement) un type de référent privilégié, /mâle/ ou /femelle/ : celui-ci étant évidemment socialement, culturellement et historiquement déterminé (il n'est pas le même pour /instituteur, institutrice/ aujourd'hui et il y a cinquante ans);
- cette association d'un type de référent prototypique à la catégorie référentielle visée par le radical substantival se traduit en langue par la réalisation de morphèmes de genre masculins ou féminins.

Bref, l'opposition en genre constituerait une représentation en langue de l'opposition extralinguistique entre catégories référentielles /mâle/ et /femelle/. Ainsi, ce qu'on croit être un dépassement de la répartition en masculin/ féminin dans les emplois non-spécifiques des noms de métiers, n'est en fait qu'une actualisation des traits prototypiques de la catégorie visée : le médecin prototypique appartient à la sous-catégorie /mâle/ ; la sage-femme prototypique appartient à la sous-catégorie /femelle/.

De là, on ne peut que difficilement soutenir l'existence d'une « valeur générique » du masculin, qui s'apparente plutôt à un effacement représentationnel d'un type de référent au profit d'un autre. Cette conception devient dès lors une incohérence logique, tout comme le deviendrait un « féminin à valeur générique ». De là aussi l'idée que le masculin qui apparaît lorsque le mot est en emploi non-spécifique est un masculin qu'on pourrait nommer « culturel ». De fait, le langage fonctionne par simplifications : si le membre prototypique d'une catégorie est un référent /mâle/ (ce qui est encore souvent le cas pour de nombreuses catégories de métiers), et que la traduction

de cette typicité se fait par le genre grammatical, alors le mot en emploi non-spécifique sera masculin.

2.2 Le genre comme indicateur référentiel : une hypothèse insuffisante

Cependant, en rester à ce simple constat d'un univers masculin qui produit une langue masculine serait extrêmement réducteur. Il faut évidemment interroger les implications linguistiques de ce constat : l'aspect qui n'est que très rarement questionné, et qui nous intéresse plus principalement, concerne ce qui est porté par les morphèmes qui actualisent les deux membres de l'opposition en genre.

La tradition grammaticale associe la variation en genre, dans le cadre de la dénomination de la personne, à une simple bascule référentielle de /femelle/ à /mâle/ (ou inversement). C'est ainsi que l'on distinguerait entre *professionnel* et *professionnelle*, ou entre *cuisinier* et *cuisinière* : un référent /mâle/ appellerait le genre grammatical masculin, et un référent /femelle/ le genre grammatical féminin. Le genre grammatical permettrait donc de sélectionner une sous-catégorie référentielle au sein de la catégorie référentielle super-ordonnée visée par le radical substantival. En permettant cette opération de restriction extensionnelle, le genre grammatical participe de l'identification du référent. Alors, si l'on voulait supposer l'existence d'un sens propre aux deux membres de l'opposition en genre (ce que cette hypothèse de la restriction extensionnelle permet bien de faire), celui-ci consisterait en un trait sémantique unique. Le genre grammatical, dans le cadre de la dénomination de la personne, serait en fait une catégorie grammaticale lisible et transparente, *a priori* entièrement motivée : à une même forme, un même sens ; aux morphèmes grammaticaux de genre féminin, le trait [+ femelle], et aux morphèmes grammaticaux de genre masculin, le trait [+ mâle].

En s'en tenant à cette hypothèse d'un sens prédictible propre à chacun des deux membres de l'opposition en genre, on devrait pouvoir affirmer les faits suivants :

- si tel est le fonctionnement sémantique du genre grammatical, les opérations de féminisation et de masculinisation ne devrait présenter aucune difficulté : quand il y a bascule du référent, il y a bascule du mot, que l'occurrence soit spécifique ou non ;
- plus encore, dans le cadre de la dénomination de la personne, nommer des référents /femelles/ par des substantifs masculins deviendrait une aberration logique, puisque ces substantifs sont censés porter le trait

[+ mâle] : l'aberration est d'autant plus évidente en emploi spécifique (ce qui se fait toujours, comme le montre la récente affaire qui s'est tenue à l'Assemblée Nationale¹);

- enfin, l'existence d'un surplus, d'une valeur sémantique ajoutée dans le passage d'un genre à l'autre deviendrait parfaitement inexplicable. Et pourtant, la forme masculine de *sage-femme* semble bien n'être pas parfaitement équivalente au mot *sage-femme* + le trait [+ mâle], de la même façon que le mot *cuisinière* n'est pas simplement le mot *cuisinier* + le trait [+ femelle].

Ainsi, en s'en tenant à l'hypothèse du sens transparent et référentiel du genre grammatical, la seule explication à ces surcharges sémantiques serait celle de l'« effet de sens », qui rendrait impensable toute analyse sémantique élargie et inclusive de la dénomination de la personne, et rejetterait comme débordements langagiers ce qu'on ne comprend pas encore parfaitement.

2.3 Hypothèse centrale : vers une compréhension unifiée du genre grammatical

Ce sont ces conséquences problématiques de l'hypothèse posée ci-dessus qui mènent à interroger plus précisément le sens porté par les morphèmes grammaticaux de genre eux-mêmes. Et de fait, c'est de cette interrogation que découle l'hypothèse principale de nos recherches, qui permet de repenser plus finement la proposition d'un « masculin culturel » : au genre grammatical masculin correspondrait une représentation sociale du masculin, et un ensemble de référents dits « masculins » ; au genre grammatical féminin correspondrait une représentation sociale du féminin, et un ensemble de référents dits « féminins ».

L'hypothèse que nous posons ici permet de penser un sens attaché aux deux manifestations du genre grammatical qui soit plus complexe et plus intégrant que les seuls traits [+ mâle] et [+ femelle]. Ainsi, l'idée que nous avançons repose sur l'inclusion de représentations socio-culturelles à la description sémantique du genre grammatical : ce serait donc la rencontre entre ces représentations et celles associées à la catégorie référentielle visée par le radical substantival qui produirait ce que nous appelons usuellement des « effets de sens ». Et c'est à la lumière de cette idée que nous pouvons analyser certaines modifications sémantiques apparaissant dans le passage d'un genre grammatical à un autre.

1. Julien Aubert, député UMP du Vaucluse, s'est entêté, le 7 octobre 2014, à appeler la présidente de séance Sandrine Mazetier « Madame le président », malgré le souhait explicite de celle-ci d'être nommée « Madame la présidente ».

Tableau 3 – Relevés lexicographiques

	<i>Cuisinier, cuisinière</i>	<i>Professionnel, professionnelle</i>
PR85	« Personne qui a pour fonction de faire la cuisine. <i>Bonnet de cuisinier. Tablier de cuisinière. Les comptes de la cuisinière. Habile cuisinier</i> 2. Personne qui sait faire la cuisine. <i>Elle est très bonne cuisinière</i> »	« Personne de métier. N.f. <i>Fam. Prostituée</i> »
PR14	« — »	« 1. Personne de métier, spécialiste 2. N.f. <i>Prostituée</i> »
Larousse	« 1. Personne dont le métier est de faire la cuisine. 2. Personne qui sait faire la cuisine. »	« 1. Qui exerce régulièrement une profession, un métier, par opposition à amateur : Un musicien professionnel. 2. Qui exerce une activité de manière très compétente. 3. Se dit d'un sportif rétribué pour la pratique d'un sport ou parfois pour enseigner »
AF9	« 1. Personne qui fait la cuisine, qui prépare les repas. <i>Une habile cuisinière</i> . 2. Personne dont le métier est de faire la cuisine. <i>Il doit beaucoup de sa réputation à son cuisinier. Le cuisinier, le chef cuisinier d'un hôtel, d'un restaurant.</i> »	« Dérivé de profession. Relatif à une profession ou à son exercice [...]. Subst. <i>Il a fait appel à des professionnels pour la rénovation de sa maison. Les professionnels de la santé, du livre, de l'automobile. Le patinage artistique compte de plus en plus de professionnels. Un travail de professionnel, bien fait, rigoureux. Spécialt. Un meurtre sur contrat exécuté par un professionnel. Une professionnelle, une prostituée</i> »
Tlfi	« Personne chargée de faire la cuisine. Chef-cuisinier (synon. Chef); <i>cuisinier en chef, en second; cuisinière sachant accommoder le lapin.</i> ; "Henriette était obligée de faire la cuisine dans la chambre, sur un réchaud à alcool, et si elle arrivait à faire de bons petits plats c'était qu'elle était une cuisinière remarquable" »	« Personne qui exerce, qui connaît parfaitement un métier donné; <i>Subst. fém., fam. Prostituée, fille publique</i> »

Pour illustrer ce propos, nous nous attarderons sur deux des binômes proposés dans le relevé lexicographique initial (cf. 1.2, p. 62).

Les définitions proposées par les cinq dictionnaires retenus présentent, à l'exception de celles du *Larousse*, un traitement sémantique différencié de ces mots en fonction de leur genre grammatical :

- pour *Professionnel, professionnelle*, le fait est explicite : tous les dictionnaires (sauf le *Larousse*) notent un sens « Prostituée » propre à la forme féminine du mot ;

- pour *Cuisinier, cuisinière*, c'est un peu plus subtil : la nuance de sens n'est pas indiquée dans les définitions, mais dans le choix des exemples (le *Larousse* n'en présentant pas, il est encore une fois exclu) ; en effet, les exemples illustrant la définition du *métier de cuisinier* sont majoritairement au masculin (7/11), et ceux qui apparaissent au féminin désignent des professionnelles de statuts sociaux inférieurs (le « bonnet de cuisinier » est plus prestigieux que le « tablier de cuisinière » ; le « cuisinier en chef, en second » est plus haut placé que la simple « cuisinière ») ; en outre, l'intégralité des exemples illustrant la définition *non-professionnelle* du mot renvoient à des référents /femelles/ (« Elle est très bonne cuisinière » ; « Une habile cuisinière »).

Face à ces constats, une analyse sémantique fondée sur un sens du genre grammatical limité aux traits [+ mâle] et [+ femelle] ressemblerait à cela :

- de *cuisinier* à *cuisinière*, on passe des traits [+ RS]¹
- + mâle aux traits [+ RS] + [+ femelle] + [+ infériorité sociale, domesticité] ;
- de *professionnel* à *professionnelle*, on passe des traits [+ RS] + [+ mâle] aux traits [+ RS] + [+ femelle] + [+ pratique sexuelle stéréotypiquement féminine].

Selon l'hypothèse que nous proposons, on peut en fait comprendre ce phénomène sémantique comme suit : de *cuisinier* à *cuisinière*, et de *professionnel* à *professionnelle*, on passe des traits [+ RS] + [+ stéréotypes associés à la classe sociale *homme*] aux traits [+ RS] + [+ stéréotypes associés à la classe sociale *femme*].

Ainsi, le premier effet de l'idée d'une « valeur culturelle » et non plus « générique » du genre grammatical, appuyée par l'hypothèse d'un sens propre à celui-ci, est de rééquilibrer la relation entre les deux membres de l'opposition en genre : leur fonctionnement, de hiérarchique qu'il était, devient symétrique. Le second effet non-négligeable de cette hypothèse est qu'elle permet une lecture plus englobante du genre grammatical dans le cadre de la dénomination de la personne.

3 Définir le sens du genre grammatical

3.1 Un sens ouvert et toujours virtuellement présent

Ainsi compris, le sens porté par le genre grammatical, ou plutôt par chacun des deux membres de l'opposition en genre, ne constitue plus un simple indicateur de bascule référentielle de /mâle/ à /femelle/, qui s'actualiserait à chaque variation en genre. Il semble en effet important d'insister sur l'idée

1. [+ RS] : traits sémantiques portés par le radical substantival du mot.

que ce sens du genre grammatical constitue selon nous non pas un trait prédéterminé, mais un ensemble de possibilités sémantiques, dont différents aspects peuvent être réalisés ou non selon le contexte et selon le mot étudié. Cette hypothèse permet de repenser le sens du genre grammatical comme un sens ouvert, en synchronie comme en diachronie.

3.1.1 *En synchronie*

Selon le mot et selon son environnement, différents aspects de ce sens du genre grammatical peuvent donc être actualisés. Cette lecture sémantique permet d'intégrer presque tous les cas de figure :

- que ce soient les mots pour lesquels la variation en genre s'accompagne explicitement d'une variation sémantique (comme c'est le cas avec *professionnel*, *professionnelle* et *cuisinier*, *cuisinière*);
- ou que ce soient les mots qui ne semblent d'abord présenter qu'une simple bascule de /mâle/ à /femelle/ (ou inversement) : c'est le cas, par exemple, de *facteur*, *factrice*, où il ne se passe apparemment rien d'autre que l'actualisation des traits [+ mâle] ou [+ femelle]. En effet, selon l'idée que nous proposons, il y aurait bien, quoi qu'il en soit, passage du trait [+ stéréotypes associés à la classe sociale *homme*] au trait [+ stéréotypes associés à la classe sociale *femme*], seulement, les stéréotypes en question ne sont pas activés par la rencontre avec les traits sémantiques portés par le radical substantival.

Cette hypothèse permet donc de comprendre le fonctionnement sémantique des substantifs de dénomination de la personne de manière plus systémique.

3.1.2 *En diachronie*

Lorsque les représentations socio-culturelles des classes *femme* et *homme* évoluent, le sens rattaché au genre grammatical peut évoluer avec elles.

- C'est le cas de *gars*, *garce*, qui est d'abord un terme non axiologique (il s'agit du cas sujet de *garçon*), mais dont le sens s'est transformé en fonction du genre grammatical du mot, donnant d'un côté « le bon gars » qui « inspire la sympathie ¹ » et de l'autre la « femme méchante » ou « de mauvaise vie ² »;
- c'est aussi le cas de certains noms de métiers (notamment de l'armée et de la haute fonction publique) qui conservent au féminin, et ce jusqu'à récemment, le sens « femme de » (*générale*, *maréchale*, *sous-préfète*, etc.) :

1. Tlfi : www.cnrtl.fr/definition/gars, consulté le 20/11/13.

2. Tlfi : www.cnrtl.fr/definition/garce, consulté le 20/11/13.

le trait [+ stéréotypes associés à la classe sociale *femme*] rattaché au genre grammatical féminin comprenait donc les stéréotypes « ne travaille pas » et/ ou « l'homme pourvoit à ses besoins », plus particulièrement lorsqu'il s'agissait des classes sociales supérieures (ces stéréotypes, sans avoir pour autant disparu, sont aujourd'hui largement atténués).

Le sens porté par le genre grammatical connaît donc différentes actualisations possibles en fonction du radical substantival auquel il est rattaché, ainsi que de l'évolution des représentations associées à l'un ou l'autre groupe social. Le sens du genre grammatical ne peut, dès lors, se limiter à la seule référence.

3.2 Motivation et figement : caractéristiques sémantiques

L'hypothèse que nous proposons ne contredit pas pour autant l'idée, évoquée plus haut, d'une motivation du sens du genre grammatical. Seulement, cette motivation, lorsqu'on dépasse l'hypothèse de la bascule référentielle de /mâle/ à /femelle/, ne peut plus être absolue : le sens obtenu par l'association du radical substantival et des morphèmes grammaticaux de genre (même lorsqu'il s'agit du morphème \emptyset du masculin) n'est pas linéaire. Et en effet, comme nous l'avons entrevu plus haut, le sens du mot *professionnelle* n'est pas réductible aux sens du radical substantival de *professionnel* et du morphème — *e* considérés séparément.

Il semble qu'à ce stade, deux lectures différentes puissent être dégagées :

- la première est la lecture polysémique, qui n'est envisageable que si l'on considère que la forme masculine et la forme féminine sont les deux actualisations possibles d'un même mot (c'est ce qui fonde la notion de « variation en genre ») : et en effet, il y a bien, dans le passage d'un genre à l'autre, conservation de certains traits communs (ceux du radical substantival) et apparition de traits spécifiques (portés par les morphèmes grammaticaux de genre) ;
- la seconde est la lecture lexicale : il s'agirait de questionner la notion de « variation » au profit de la notion d'« alternance » : les formes *professionnel* et *professionnelle* seraient les résultats de deux dérivations endocentriques distinctes à partir d'un même radical substantival.

Nous retiendrons la seconde lecture, qui présente une richesse supplémentaire en ce qu'elle permet de rejeter intégralement l'idée d'une dérivation de la forme féminine à partir de la forme masculine d'un mot. La forme obtenue au terme de l'association du radical et des morphèmes de genre

relèverait donc, malgré l'absence de polylexicalité, du figement. Et cela, les traits [+ mâle] et [+ femelle], qui se contentent de délimiter la catégorie référentielle visée, ne suffisent pas à l'expliquer : or, comme indiqué plus haut, la tradition du « masculin à valeur générique » ne s'appuie que sur le sens référentiel, qu'il serait capable de dépasser, sans égard pour toutes les autres possibilités sémantiques du genre grammatical.

Notons cependant que notre hypothèse n'implique en rien d'oublier la question référentielle, puisque, encore aujourd'hui, le stéréotype central des classes *femme* et *homme* est respectivement l'appartenance à la catégorie référentielle /femelle/ et à la catégorie référentielle /mâle/. Ces deux aspects du sens ne sont en rien contradictoires, mais bien au contraire inévitablement mêlés, puisqu'aux catégories référentielles sont attachées des représentations qui influencent le sens des mots employés pour désigner ces catégories.

Une fois que l'on a posé cela, que faire de notre « masculin culturel » ? Et de fait, d'un potentiel « féminin culturel », puisqu'un des intérêts de l'hypothèse avancée est de rééquilibrer la relation entre les deux actualisations du genre grammatical ?

3.3 Genre masculin, genre humain : ce que le « masculin culturel » déconstruit

Tout ce que nous venons d'évoquer permet de supposer que la non-linéarité, la non-compositionnalité des classes de mots étudiées est liée aux représentations sociales et culturelles qui sont activées dans la rencontre entre le radical substantival et le genre grammatical masculin ou féminin. Cette conclusion, tirée de l'hypothèse principale que nous tentons de développer, rend l'existence d'une « valeur générique » du masculin tout à fait impensable. Et en effet, comme les différentes analyses proposées plus haut permettent de le constater, dans le cadre de la dénomination de la personne, même si l'on se sert d'un mot masculin (dont il existe un équivalent féminin) pour désigner entre autres des référents /femelles/, cette inclusion est toute théorique.

La persistance de la croyance en un « masculin générique » (chez les linguistes et non-linguistes) peut selon nous être liée à deux phénomènes :

- le premier repose sur l'idée, déjà évoquée, d'un référent prototypique (/mâle/ ou /femelle/) de la catégorie référentielle visée par le radical substantival : au radical substantival serait donc associé un stéréotype de genre entériné (ou contredit, comme on l'a vu avec *sage-femme*

employé au masculin) par le genre grammatical effectivement actualisé en discours ; c'est cette idée qui explique la possibilité, en contexte non-spécifique, d'un énoncé comme le suivant : « Suite à ces séances, la sage-femme procédera à un retour d'informations vers le médecin traitant » (Jean-Marc Ayrault et Marisol Touraine, 2007) ;

- le second phénomène est lié à l'idée d'un stéréotype singulier attaché à la classe sociale *homme* et porté, dans le cadre de la dénomination de la personne, par le genre grammatical masculin : celui selon lequel cette classe serait celle de l'humain, par opposition à la classe *femme*, qui ne pourrait que porter la marque d'une appartenance à la catégorie /femelle / ; cette idée, extrêmement riche, est proposée et développée par Claire Michard, dans nombre de ses travaux, et notamment dans son article sur « La notion de sexe en français » (2003).

Il est difficile, considérant tout ce que nous venons de poser, de ne pas percevoir le lien entre les deux phénomènes exposés ci-dessus. Ce lien mérite néanmoins d'être explicité. L'illusion d'une possibilité neutralisante du masculin serait d'abord liée au stéréotype « mâle représentatif de l'humain ». Mais à cela, il faut ajouter que cette représentativité se traduit en langue par la plus forte présence du genre grammatical masculin, qui, comme l'a récemment rappelé Éliane Viennot dans son ouvrage *Non ! Le masculin ne l'emporte pas sur le féminin* (2014), est historiquement reconstructible. Ainsi le phénomène linguistique et le phénomène socio-culturel se rencontrent et se renforcent dans la règle (car c'est bien de cela qu'il s'agit) de la « valeur générique ». Or le simple fait de comprendre les mécanismes de cette valeur semble suffire, comme nous avons tenté de le montrer, à la déconstruire : elle est attaquée de toutes parts par les multiples actualisations langagières proposées (même au sein d'ouvrages lexicographiques), et une étude sémantique de ces actualisations permet à terme de ne pas céder à l'habitude de la description par « le générique », et de lui préférer une interprétation plus explicitement « culturelle ».

Conclusion

D'entrée de jeu, le simple constat de l'existence de noms de métiers féminins peinant à se masculiniser permet de connecter des problématiques lexicales, référentielles, sémantiques et représentationnelles. Celles-ci semblent toutes mener à questionner la croyance en une « valeur générique » du masculin, en s'appuyant sur l'hypothèse d'un sens propre aux morphèmes grammaticaux des deux membres de l'opposition en genre. Ainsi, la réponse

usuellement donnée à l'essentialisme des entreprises de féminisation et de masculinisation apparaît elle aussi comme éminemment problématique : la sur-représentation du genre grammatical masculin ne s'expliquerait donc pas par une capacité de celui-ci à s'abstraire de la répartition entre référents / mâles/ et / femelles/, mais par une possibilité de désigner le non-spécifique par le genre grammatical rattaché au type de référent représentatif d'une catégorie. En vue de compléter et d'enrichir cette étude, il faudrait évidemment expliciter la notion de *rupture* dans le genre et développer une terminologie efficace pour nommer et décrire le sens complexe que nous avons évoqué, en s'attachant à comprendre toujours plus précisément le fonctionnement sémantique et linguistique du genre grammatical, et à mettre au jour ses biais et ses pièges, tant structurels qu'historiques.

Références bibliographiques

Usuels, dictionnaires et textes officiels

- ATILF, *Trésor de la langue française informatisé*. En ligne : www.cnrtl.fr/lexicographie/, consulté le 20/11/13.
- ALLIOT Françoise et MICHEAU Julie, « Le marché du travail des sages-femmes : transition ou déséquilibre ? », dans *Rapport d'étude du Conseil national de l'Ordre des sages-femmes*, Paris, Lazertyuiop, 2014.
- AYRAULT Jean-Marc et TOURAINE Marisol, *Code de déontologie des sages-femmes*, 2012. En ligne : www.ordre-sagesfemmes.fr/NET/img/upload/2/1431/_Codeded\C3\%83\C2\%A9ontologiedessages-femmes-versionau19juillet2012.pdf, consulté le 15/09/14.
- BEAUZÉE Nicolas, *Grammaire générale, ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*, Paris, Auguste Delalain, chap. 7, « De la concordance », 1819-1767.
- BESCHERELLE, *L'orthographe pour tous*, Paris, Hatier, Bescherelle, 1997.
- DENIS Delphine et SANCIER-CHATEAU Anne, *Grammaire du français*, Paris, Le Livre de Poche, 1994.
- Dictionnaire de l'Académie française*, 9^e édition, version informatisée. En ligne : <http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>, consulté le 20/11/13.
- Dictionnaire Français en ligne*, Larousse, lien : www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue, consulté le 20/11/13.
- FAVRE DE VAUGELAS Claude, *Remarques sur la langue française*, Paris, Didot, 1738-1647.

- GUILLON Jean, *La grammaire pour tous*, Paris, Hatier Bescherelle, 1990.
- REY Alain et REY-DEBOVE Josette (dir.), *Le petit Robert 1, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1985.
- REY Alain et REY-DEBOVE Josette (dir.), *Le petit Robert 1, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2015.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean Christophe et RIOUL René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses universitaires de France, Quadrige, 2011.

Ouvrages et articles critiques

- ACADÉMIE FRANÇAISE, « La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres », 2014. En ligne : www.academie-francaise.fr/actualites, consulté le 12/09/14.
- BAUDINO Claudine, *Politique de la langue et différence sexuelle (la politisation du genre des noms de métiers)*, Le Mesnil sur l'Estrée, L'Harmattan, Logiques Politiques, 2001.
- DURAND Marguerite, *Le Genre grammatical en français parlé, à Paris et dans la région parisienne*, Paris, Bibliothèque de français moderne, 1936.
- FAUSTO-STERLING Anne, *Corps en tous genres : la dualité des sexes à l'épreuve de la science*, Paris, La Découverte, 2012.
- HOUDEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, *La féminisation des noms de métiers (en français et dans d'autres langues)*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- LAQUEUR Thomas, *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1990-1992.
- MICHARD Claire, « La notion de sexe en français : attribut naturel ou marque de la classe de sexe appropriée ? », dans *Langage et société* n° 106, 2003, p. 63-80
- VIENNOT Éliane, *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française*, Donnemarie- Dontilly, iXe (xx-y-z), 2014.

Qu'est-ce que le « genre » apporte aux études sur la perception de la parole ?

Maria CANDEA

*Maîtresse de conférences en sciences du langage, EA7345 CLESTHIA,
Université Sorbonne nouvelle*

Introduction

Pour commencer, je rappellerai brièvement les principales questions auxquelles peuvent tenter de répondre les études sur la perception de la parole qui sont régulièrement pratiquées en phonétique, en psycholinguistique et en sociolinguistique.

Je montrerai ensuite, à l'aide de quelques exemples, en quoi la prise en compte du genre pour catégoriser les auditeurs et auditrices sollicité.e.s ou bien pour catégoriser les voix utilisées comme stimuli dans les tests perceptifs peut enrichir les analyses et nuancer nos connaissances du fait langagier. Pour conclure, j'avancerai quelques hypothèses sur les causes de résistances aux études de genre dans le domaine de la perception de la parole ainsi que quelques écueils à éviter lorsque le genre est conçu comme une catégorisation binaire simple et innée.

L'essor des études systématiques de la perception de la parole se situe à la fin des années cinquante, notamment après les travaux en psychologie sociale de Lambert *et al.* (1960), à Montréal, qui ont fait date et qui ont consacré le protocole du *locuteur masqué* (« *matched guise* »). Il va de soi que l'écart qui peut exister entre la production de la parole et sa perception par l'oreille humaine existait déjà avant cette date, ne serait-ce qu'à travers les études sur « le crible phonologique » des apprenants d'une langue étrangère dont parlait Troubetzkoy dans les années trente. Mais les études qui ont pris comme objet précisément la variation de la perception humaine selon le profil social, les préjugés culturels, le contexte expérimental, etc. ont véritablement pris leur essor dans les années soixante, finalement en

parallèle avec le développement de la sociolinguistique comme discipline scientifique et donc en parallèle avec les études systématiques sur la variation de la production de la parole et avec la généralisation progressive des enregistrements audio sur bandes magnétiques. Avant, les chercheur.e.s se fiaient surtout à leur propre perception et n'envisageaient pas de construire une démarche expérimentale pour vérifier si d'autres personnes avaient la même écoute. Il faut reconnaître que cette attitude n'était pas seulement liée à des postulats scientifiques mais également à des contraintes techniques : les phonéticiens ont très longtemps travaillé un crayon à la main, en notant en API les prononciations entendues soit de manière fortuite soit à la suite de sollicitations ciblées.

Ainsi, lorsque l'étude de Lambert *et al.* (1960) a fait le tour du monde scientifique occidental et a montré que les mêmes personnes pouvaient produire des évaluations très différentes lorsqu'elles s'exprimaient en français ou en anglais, et que les évaluations variaient également en fonction du profil des personnes sollicitées pour donner leur avis, cela a favorisé une explosion des études expérimentales. Même de nos jours, lorsqu'on parle de « perception de la parole », ce domaine est surtout associé aux démarches expérimentales. Il est en effet assez difficile d'étudier la perception en situation, de manière fortuite, au gré des échanges non sollicités et au gré des réactions explicites des gens.

Le champ d'étude expérimental de la perception de la parole s'est ainsi enrichi progressivement grâce aux apports de la sociologie, de la psychologie sociale et des sciences cognitives. Les études ont ciblé : la perception globale de la parole (l'évaluation sociale d'une personne à partir d'un échantillon généralement de 10 à 30 secondes d'enregistrement), la perception de la voix (avec des protocoles qui neutralisent le contenu d'une manière ou d'une autre) ou la perception de la prononciation. Le dernier cas de figure peut reposer sur des échantillons de parole très courts, parfois composés seulement de paires minimales, mais également sur des extraits de quelques secondes, lorsqu'il s'agit par exemple de détecter ou de catégoriser des accents régionaux.

Ce qui est commun aux études perceptives c'est le fait qu'il s'agit toujours de solliciter un certain nombre de « juges » qui doivent écouter des extraits audio et répondre à des questions, bien souvent des questions fermées et plus rarement des questions ouvertes. Parfois le choix du profil des juges qui doivent être sollicités fait partie du protocole, mais très souvent le groupe des juges est composé de manière aléatoire par sollicitation directe des personnes qui gravitent autour des chercheur.e.s : collègues de travail, entourage, voisinage, étudiant.e.s...

Les questions posées par les tests perceptifs visent à vérifier différentes hypothèses ou à améliorer les connaissances en cognition sociale. Certains vont tester la capacité des juges à catégoriser les locuteurs à partir d'un bref extrait écouté (capacité à deviner l'origine régionale, le profil social, le niveau d'éducation, le sexe, la race¹, etc.) ou tout simplement la capacité des juges à discriminer ou identifier des variantes très proches dans la prononciation; d'autres protocoles vont vérifier des hypothèses sur les variables qui indexent les identités perçues (les extraits seront différenciés par la présence ou l'absence de la variable ciblée); d'autres enfin vont tenter de mesurer l'influence des stéréotypes sur la perception de la parole à travers des pré-catégorisations manipulées, et parfois même des informations subliminales affichées à l'écran trop brièvement pour que les juges puissent les percevoir de manière consciente (voir Candea et Trimaille, 2015 pour une revue des études sur la perception du français).

C'est précisément la dernière catégorie de tests qui est la plus intéressante du point de vue de la prise en compte de la variable « genre » dans la perception, à savoir les études focalisées sur l'influence des stéréotypes.

1 Stéréotypes et perception

La littérature déjà disponible sur les interférences entre normes de genre et perception, ou entre normes de genre et pratiques langagières, incite à penser que ces questions sont pertinentes.

Par exemple, un article déjà ancien mais toujours souvent cité (Condry et Condry, 1976) montrait par un dispositif expérimental très simple que les différences de comportement entre bébés filles et garçons se trouvent en partie dans « l'œil de l'observateur ». Les auteurs ont utilisé des extraits vidéos avec un bébé filmé dans différentes situations, et les ont montrées à deux groupes de personnes en disant aux uns qu'il s'agissait d'une petite fille et aux autres qu'il s'agissait d'un petit garçon. Lorsque les situations dans la vidéo étaient non ambiguës, il n'y a eu aucune différence d'interprétation entre les deux groupes de juges. En revanche lorsque le bébé pleurait sans que l'on puisse savoir exactement pourquoi, il a été perçu plutôt comme un nourrisson en colère lorsque les gens pensaient qu'il s'agissait d'un garçon, ou plutôt comme une petite fille anxieuse lorsque les juges pensaient regarder une fille. L'expérience montre donc que si deux groupes voient

1. Les concepts de sexe et de race sont utilisés au sens de constructions sociales mobilisant la fiction du fondement biologique; p. ex. Butler, 1993; Dorlin, 2006. Pour désigner le sexe social, je préfère utiliser le mot « genre »; mais parfois les études que je cite confondent « sexe biologique » et « sexe social », ce qui pose un problème d'ambiguïté en discours rapporté.

exactement la même vidéo, cette vidéo sera interprétée différemment selon le sexe supposé du bébé, ce qui jette un doute persistant sur toute observation sur les comportements des enfants du moment qu'elle est faite par des adultes ayant connaissance du sexe de l'enfant observé!

Le même type d'effet a été mesuré pour la connaissance de la race (phénotype asiatique /vs/ caucasien, dans l'expérience de Rubin, 1992) et de la classe sociale (*working class* /vs/ *middle class* dans l'expérience de Hay, Warren et Drager, 2006). Dans le premier cas, Rubin a montré comment la perception de l'accent en anglais et l'évaluation de l'intelligibilité d'un même extrait audio varie selon l'information qu'on donne aux juges sur l'apparence racisée de la personne qui parle, tout simplement en montrant une photo différente à deux groupes de juges qui écoutaient le même enregistrement. Dans le deuxième cas, un dispositif similaire associait le même extrait audio à deux photos différentes de la même personne, mélangées parmi des photos distracteurs. Les mêmes personnes étaient donc habillées et placées dans deux décors qui laissaient supposer l'appartenance à la classe populaire (tenue sportive devant un magasin pas cher) ou moyenne (tenue de bureau, lunettes...). Le changement de photo suffisait pour que leurs prononciations d'une diphtongue socialement connotée en anglais soient perçues de manière significativement différente.

Les trois études mentionnées ci-dessus montrent la même chose, à savoir le cercle vicieux inextricable des stéréotypes sociaux. Le fait de donner accès aux juges à une pré-catégorisation sexuelle, raciale ou sociale des gens à écouter (ce qu'on appelle l'*amorçage*, ou le *priming* en psychologie sociale expérimentale) active les stéréotypes des juges et cela suffit pour rendre certains aspects saillants et pour en masquer d'autres. La perception s'en trouve donc modifiée par les attentes activées; les aspects rendus saillants justement par ces attentes seront mieux perçus, ce qui va en retour renforcer les stéréotypes et alimenter ainsi le cercle vicieux...

Le comportement sexiste qui consiste à imposer des discriminations arbitraires aux êtres humains en raison de leur sexe assigné à la naissance, généralement pour consolider la supériorité, socialement construite, des mâles sur les femelles, est un comportement amplement documenté dans de très nombreuses cultures. Selon Héritier (1996), la « valence différentielle des sexes » fait même partie des piliers de l'organisation sociale de toutes les sociétés humaines connues. Le sexisme à l'œuvre dans les interactions humaines a été largement documenté durant les dernières décennies; les études d'inspiration féministe ont largement contribué à rendre le sexisme plus visible et à faire connaître ses mécanismes. Des observations ethnogra-

phiques menées en France ont par exemple montré, dans le domaine des sciences de l'éducation, comment les enseignant.e.s s'adressent de manière différente aux filles et aux garçons, comment la parole circule en classe et comment les filles et les garçons sont incité.e.s à construire des rapports différents à la prise de parole en public, au savoir technique ou scientifique, etc. (voir par exemple Zaidman, 1996 ; Mosconi, 2001 ; Chevet, 2006). Plus subtil encore, une étude sur l'anglais portant sur des dizaines de familles a pu montrer comment les mères adoptent des pratiques de prononciation différentes lorsqu'elles s'adressent à leurs enfants selon qu'il s'agit d'une fille ou d'un garçon (Foulkes, Docherty et Watt, 2005) : elles utilisent davantage de variantes standard lorsqu'elles parlent aux filles et davantage de variantes vernaculaires lorsqu'elles parlent aux garçons, surtout à des âges très jeunes, contribuant ainsi à transmettre des techniques de différenciation genrée.

La liste des études sur les pratiques langagières des femmes et des hommes, des filles et des garçons est bien trop longue pour qu'elle puisse figurer dans cet article : Houdebine-Gravaud (2003) en propose une synthèse. Retenons ici l'idée que les chercheur.e.s, notamment les sociolinguistes, se sont beaucoup intéressé.e.s aux différences entre femmes et hommes dans le domaine de la production du langage et des interactions verbales, parfois pour déconstruire l'impression de « naturalité » des différences, parfois pour montrer les enjeux liés à l'accès (contesté, négocié, interdit...) au pouvoir, à la légitimité ou à l'autorité dans des interactions entre femmes et hommes, et parfois, aussi, pour renforcer le postulat différentialiste selon lequel les hommes et les femmes sont différents en toutes occasions, sans questionner les biais d'observation ni les causes. Pour un aperçu de la diversité des approches, on peut également se rapporter à des ouvrages collectifs comme Holmes et Meyerhoff (2008), ou Duchêne et Moïse (2011).

2 Stéréotypes de genre et perception du langage

Que se passe-t-il lorsqu'on entend une voix de femme ou une voix d'homme ? Un exercice facile à mettre en place : faire écouter la même dépêche radiophonique lue par une voix féminine et une voix masculine. Comment jouent nos attentes lorsqu'on sait à l'avance qu'on va percevoir une voix de femme ou une voix d'homme ? Un exercice moins facile à faire, car il faut pouvoir faire écouter une voix androgyne, consisterait à annoncer à l'avance s'il s'agit d'une femme ou s'il s'agit d'un homme, et faire écouter en réalité la même voix.

Les études sur la perception de la parole au prisme du genre sont nettement moins nombreuses que les études sur la production de la parole, et pourtant tout porte à faire l'hypothèse que le domaine serait vaste et riche d'enseignements.

Je citerai ici deux exemples allant dans ce sens, dont un portant sur l'anglais (en 1990) et l'autre, très récent, portant sur le français.

Le premier concerne l'expérimentation de Cutler et Scott (1990), chercheuses néerlandaises, sur l'importance de la catégorisation genrée des individus dans la perception de leur parole. Le point de départ était le constat, alimenté par des études sur les interactions verbales (conversations en groupe, réunions de travail ou réunions politiques), du fait que les hommes parlent plus souvent et plus longtemps que les femmes et le décalage relevé entre ce constat et le stéréotype courant selon lequel les femmes seraient plus bavardes que les hommes. Les auteures ont imaginé un dispositif qui puisse justement rendre visible le rôle de ce stéréotype connu et largement partagé. Plus précisément, Cutler et Scott ont présenté à leurs sujets quatre dialogues joués par des binômes d'acteurs selon des combinaisons différentes : 1) deux femmes, 2) deux hommes, 3) un homme et une femme, 4) une femme et un homme. La durée de parole de chaque locuteur était rigoureusement identique. Dans les deux dernières combinaisons mixtes les rôles étaient échangés, pour annuler tout biais en rapport avec le contenu linguistique. Les juges, hommes et femmes, devaient écouter ces dialogues et estimer à chaque fois quel locuteur avait parlé le plus longtemps. Les résultats ont été significatifs :

- lorsque les dialogues étaient non mixtes (H-H et F-F), les juges ont estimé que les locuteurs avaient parlé aussi longtemps
- lorsque les dialogues étaient mixtes, les juges, hommes et femmes, ont estimé que la locutrice F avait parlé le plus longtemps, même si le temps de parole de A et B était strictement identique.

Les auteurs ont également décelé un effet significatif du genre de la personne qui menait l'enquête et qui incarnait donc « la recherche ».

Deux hypothèses explicatives sont proposées par Cutler et Scott. La première tente de raisonner à partir des tendances différentes des tessitures des voix : lorsqu'une personne, homme ou femme, est sujette à une émotion, la voix s'élève et le débit augmente, ce qui pourrait favoriser une association automatique entre hauteur de la voix et débit rapide ; comme les femmes ont une voix en moyenne plus haute, on aurait donc l'impression qu'elles parlent davantage et plus vite. La deuxième est plus générale : le stéréotype est partagé par la majorité des juges et il s'alimente tout seul. Cette deuxième

hypothèse de la prophétie auto-réalisatrice en matière de comportements genrés, et sur le fait que l'observation se focalisera systématiquement sur ce qui conforte un stéréotype pré-existant et aura tendance à ignorer tout ce qui va à son encontre est formulée de manière plus approfondie par Geis (1993).

Il n'y a pas, à ma connaissance, d'étude expérimentale sur la perception stéréotypée de la parole féminine ou masculine portant sur le français, à part celle que j'ai menée récemment avec Aron Arnold (Arnold et Candea, 2015) focalisée sur l'influence des stéréotypes de genre et de race sur la perception de la parole. C'est le deuxième exemple que je souhaite résumer ici.

Par cette enquête récente, nous avons souhaité non seulement obtenir des résultats éventuels sur le poids des stéréotypes mais également mettre à l'épreuve des méthodes expérimentales déjà utilisées en phonétique pour étudier la perception des attitudes et émotions par la voix (en matière de stéréotypes, l'étude de Rubin (1992) sur l'accent de faciès est sans doute la plus citée). Ainsi, nous avons testé l'approbation, par deux groupes indépendants, d'une série de phrases affirmatives (de type « X est sûre d'elle ») appariées à de courts extraits sonores d'une dizaine de secondes ; le choix des adjectifs s'est fait à partir d'autres protocoles déjà éprouvés, comme par exemple Williams et Bennett (1975). Utilisant la technique du *locuteur masqué*, notre protocole expérimental jouait sur la manipulation de deux étiquettes différentes associées au même extrait sonore. D'un groupe à l'autre, des voix androgynes créées par resynthèse ont été présentées tantôt avec des prénoms féminins, tantôt avec des prénoms masculins ; des voix féminines ou masculines naturelles plus ou moins prototypiques ont été présentées tantôt avec des prénoms à sonorité française, tantôt avec des prénoms à sonorité maghrébine.

Une partie des résultats n'était pas conforme aux attentes, si on construit nos attentes par rapport aux protocoles comparables utilisant l'amorçage (« *priming* ») de stéréotypes. Plus exactement, les réactions des juges sollicités face aux stéréotypes de genre ont notamment semblé globalement moins contrôlées ou réfléchies que celles face aux stéréotypes raciaux. Nos juges semblaient vouloir éviter à tout prix d'émettre des jugements négatifs à l'égard de voix produites par des locuteurs qu'ils percevaient comme racialisés (à cause des prénoms affichés¹). Il est possible qu'elles-ils aient un

1. L'extrait suivant d'un compte-rendu d'une étudiante en master ayant fait passer un test de perception sur différents accents en français et ayant noté la remarque explicite d'un « juge » va tout à fait dans le sens de nos hypothèses : « À l'écoute de l'extrait 8, il dit en riant "En fait depuis le début elle veut m'avoir, c'est que des tourangeaux, et celui qui parle bien,

niveau de conscience de l'utilisation qui peut être faite de leurs réponses en matière d'analyse des discriminations raciales supérieur à celui qui concerne les discriminations de genre. Et si tel est le cas, une approche expérimentale simplement quantitative ne pourra pas donner d'indications sur la perception de la parole, mais uniquement sur le niveau de vigilance des auditrices-teurs aux affirmations stéréotypées que les chercheur.e.s leur ont soumises et, éventuellement, sur leurs envies de se positionner par rapport à ces affirmations pour conforter ou non les hypothèses qu'ils prêtent aux chercheur.e.s. Les conclusions permettent de questionner les méthodes d'investigation expérimentale et d'exposer les limites de l'interprétation des résultats ainsi obtenus.

Mais force est de constater que, contrairement aux stéréotypes raciaux, les stéréotypes de genre ont rencontré peu de méfiance chez nos « juges » qui ne semblent pas avoir censuré leurs réponses. Il en ressort, par exemple, qu'une personne avec une voix androgyne est perçue comme plus « agressive » simplement parce que l'enregistrement est associé à un prénom féminin et pas du tout agressive si les gens pensent, grâce au prénom masculin, qu'il s'agit d'un homme ; ou encore, une personne identifiée par le même prénom masculin est perçue comme moins hésitante simplement lorsque la voix (manipulée d'un groupe à l'autre grâce à un filtre) est plus grave. Nous avons donc retrouvé, par ce protocole assez simple, les stéréotypes déjà documentés qui font que les voix aiguës et claires (fréquences élevées par rapport aux prototypes féminins ou masculins) sont associées à la soumission, à la déférence et au manque de confiance en soi (Apple *et al.*, 1979 ; Bolinger, 1964) et en plus, pour les voix masculines, à l'homosexualité (Gaudio, 1994).

L'importance de la voix dans la perception de la féminité et de la masculinité a été mise en évidence dans une autre étude récente (Arnold, 2015) qui avait pour objectif de montrer comment des locuteurs transidentitaires utilisent la fréquence fondamentale et les fréquences de résonance pour rendre intelligibles leurs identités de genre. Des analyses acoustiques quantitatives y sont mises en relation avec des expériences perceptives et les résultats sont ensuite éclairés, dans une démarche qualitative, par des entretiens ethnographiques avec les personnes trans au sujet de leur identité sociale, notamment dans les cas d'absence de *passing* (notamment lorsque la voix de certaines femmes trans est perçue comme une voix d'homme).

Ces sujets restent néanmoins très marginaux dans la production scientifique d'expression française, pour des raisons que je vais essayer d'aborder dans la dernière partie.

il est algérien" [...] Toutes ses réponses passeront par ce filtre d'appréhension du piège de l'exercice. »

3 Marginalité des études sur le genre

La première raison que je vais évoquer est d'ordre idéologique : elle a à voir avec les postulats de recherche et les traditions disciplinaires qui opposent une forte résistance aux études de genre (mais également aux études sur la race et les processus de racisation). La seconde est d'ordre scientifique : prendre en compte le genre requiert beaucoup de précautions et reste bien souvent un défi à relever.

3.1 Résistances idéologiques à vaincre

Le courant positiviste, dominant en phonétique et en sciences cognitives, pourrait expliquer en partie pourquoi l'importance de la race et du genre sont si peu étudiés dans ces disciplines. La persistance du mythe d'une expérimentation objective, sans biais, axiologiquement neutre en phonétique va de pair avec la négation ou l'ignorance de l'influence des catégories de genre ou de race projetées par exemple sur des voix données à écouter lors d'expériences perceptives. Surtout lorsque les voix écoutées sont des voix produites par des locuteurs mâles, blancs, avec un accent considéré comme « standard » et ayant un niveau d'éducation élevé, faisceau de paramètres susceptibles de rendre les chercheur.e.s aveugles à la spécificité de ce sous-groupe symboliquement dominant ! Cela rejoint un autre ressort de résistance, plus spécifique à la France et à la tradition de recherche d'expression française, à savoir le postulat universaliste : à partir du moment où les races n'existent pas¹ et où les êtres humains naissent égaux en droits, on peut postuler la notion abstraite d'« être humain » qui peut, du coup, s'incarner indifféremment dans n'importe quel individu. Prendre en compte le sexe ou la race d'un individu serait ségrégationniste et nierait le postulat républicain universaliste. Cette conception est à la base de l'idéologie du masculin générique ou non marqué en linguistique, ou de la prohibition de statistiques raciales ou ethniques en sociologie (par exemple interdiction de telles statistiques dans l'administration française) ; idéologies déconstruites et battues en brèche par les recherches féministes², postcoloniales ou intersectionnelles.

En l'occurrence, les études disponibles sur la parole incitent à formuler comme hypothèse que la non-prise en compte du rapport impensé ou délibérément ignoré que les auditeurs-trices ou les locuteurs-trices entretiennent

1. Le numéro 33 de la revue *Mots* « Sans distinction de... race », porte, en intégralité, sur la controverse au sujet de la suppression (souhaitable ou non) du mot race de l'article 2 de la Constitution française (introduction de Israel *et al.*, 1992).

2. En linguistique, voir par exemple les recherches de Khaznadar (2002) ou Viennot (2014).

avec les normes de genre contribue à construire des protocoles biaisés qui produisent un savoir lacunaire, fondé sur des postulats implicitement universalistes (qui masquent les discriminations, les hiérarchies et les rapports de force) ou différentialistes (qui partent du principe que les hommes et les femmes sont incommensurablement différents).

Pour faire progresser le savoir et briser le cercle vicieux des prophéties auto-réalisatrices, nous avons tout intérêt à introduire la notion de genre (et de race) dans les domaines expérimentaux où la pertinence de ces catégorisations est volontairement ignorée ou contestée au nom d'une scientificité conventionnelle. Il est rarement pertinent de ne tenir compte d'aucune manière de la catégorisation femmes/hommes des personnes dont les voix sont utilisées pour une expérience perceptive, ou bien des personnes qui donnent les instructions et qui mènent l'enquête, ou encore des personnes qui répondent à une enquête. Il est toujours utile de se poser la question et d'argumenter, le cas échéant, sur les raisons qui incitent à penser que malgré la socialisation assez profondément différente des filles/garçons et femmes/hommes dans une société, les normes de genre n'auront aucune incidence sur les résultats. Cela aurait par exemple été utile pour une expérience perceptive comme celle de Rubin (1992) menée uniquement sur deux photos d'enseignantes féminines (une « asiatique », une « caucasienne ») ou celle de Niedzielski (1999) qui a fait écouter uniquement des voix de femmes sans que le genre soit questionné, par exemple au sujet de l'écart avec les prototypes de féminité. Il en serait de même pour l'étude de Boula de Mareuil et Lehka-Lemarchand (2011) sur l'accent dit « de banlieue » menée uniquement à partir d'extraits produits par de jeunes garçons, sans justification de ce choix et sans réflexion sur les éventuelles implications liées à l'image stéréotypée des jeunes garçons des cités. De tels exemples pourraient être multipliés indéfiniment.

Il faut néanmoins reconnaître que, grâce à la multiplication des études sur le genre et sur les femmes notamment en histoire, en sociologie et en anthropologie, les sociolinguistes (et même les linguistes) ont pris l'habitude, les dernières décades, de prendre en compte la distribution par sexe des locutrices et locuteurs en interaction, que ce soit en tant que sujets d'étude ou en tant que personnes sollicitées pour répondre à un test. Mais cela ne suffit absolument pas pour mener une analyse éclairée par la prise en compte de la variable *genre*.

3.2 Écueils à éviter

Deux écueils importants sont à éviter lorsqu'on tente de mettre en place une étude sur la perception de la parole intégrant la dimension du genre.

Le premier écueil est assez basique et relève de la confusion, fréquente, entre *sexe* (biologique), postulé comme binaire même si cela exclut les personnes intersexes et autres profils minoritaires (cf. Fausto-Sterling, 1993), et *genre* (obligatoirement social). Or, le simple fait de rendre compte de l'appartenance sexuelle des gens induit une catégorisation binaire, figée, qui ne permet pas d'expliquer les dynamiques sociales, les évolutions en cours, ou la contestation des normes de genre. Au mieux, les explications seront tautologiques ou relèveront de la prophétie auto-réalisatrice : puisque nous observons des femmes, nous allons observer des comportements féminins, et puisque nous observons des hommes, nous allons observer des comportements masculins... Cette conception peut avoir une certaine efficacité pour des phénomènes statiques et fossilisés, mais pas pour des phénomènes émergents ou en pleine évolution ! Comment rendre compte des renégociations de frontières entre ce qui est féminin et ce qui est masculin, si on se contente de deux catégories figées femmes/hommes censées épuiser les possibilités pour tous les êtres humains ?

Pour éviter cet écueil basique mais néanmoins encore courant, il faut donc aller plus loin, et envisager le genre d'abord comme une échelle, continue, organisée par une double polarité (masculin-féminin), dotée d'une position médiane (« entre-deux ») et ensuite comme un dispositif doté d'une dimension performative, capable d'expliquer les cas de non-congruence genre-sexe. Le fait d'envisager une échelle plutôt qu'une catégorisation binaire permet de rendre compte des femmes perçues comme plus ou moins féminines ou comme plus ou moins masculines et des hommes perçus comme plus ou moins masculins ou plus ou moins féminins. La performativité permet de faire une place à l'*agentivité* (Butler 2004) des gens plutôt que de les enfermer dans des cases qui n'épuisent ni la diversité des performances individuelles, ni même les possibilités d'évolution des tendances majoritaires.

Concrètement, en sociolinguistique, plutôt que de se contenter (typiquement) de compter le nombre d'hommes et de femmes qui produisent un marqueur et de tirer comme conclusion qu'il est féminin parce qu'il est produit à 65 % par les femmes (ou vice versa s'il concerne davantage les hommes), on peut imaginer d'approfondir le questionnement. On peut par exemple s'intéresser aux hommes qui produisent des marqueurs considérés comme typiquement féminins, ou aux femmes qui produisent des tournures

réputées masculines, bref aux locuteurs minoritaires mais néanmoins fort nombreux qui ont des comportements atypiques, et tenter de déterminer les tendances, la direction des changements, etc. On peut également s'intéresser aux positionnements des juges sollicités, à leur degré de tolérance ou de sympathie pour les personnes atypiques en termes de normes de genre ; on peut utiliser la technique ¹ pour inverser le genre perçu d'une voix enregistrée et mesurer les effets, ou encore pour masquer toute marque de genre par des voix rendues artificiellement robotiques ou androgynes, manipuler les courbes intonatives et le débit, etc. En règle générale, il est préférable de chercher à complexifier les catégories et à analyser finement les enjeux, plutôt que de se contenter d'une description rachitique des personnes à l'aide des paramètres *sexe / âge / niveau d'études / catégorie socio-professionnelle des parents* qui ont été importés de la sociologie et qui sont bien souvent utilisés en linguistique sur des échantillons totalement non représentatifs...

Le second écueil à éviter est plus subtil, et plus difficile, car il concerne les interprétations proposées à partir des expérimentations mises en place ou à partir d'observations de productions recueillies en situation auprès d'un échantillon de personnes. En effet, il s'avère bien souvent vain de vouloir prendre en compte les représentations liées au genre mais également aux classes sociales et à la « race ». Nous avons vu comment, dans notre expérimentation décrite plus haut (Arnold et Candea, 2015), les personnes interrogées disposent d'une certaine culture sur les sujets abordés par les études à visée sociologique et développent une méfiance structurée à leur égard. Or, la cognition sociale participe à l'organisation de notre société et il est impossible d'en évacuer les enjeux dès qu'on met des humains en interaction, fût-elle expérimentale. Il est probablement utopique de penser qu'un protocole expérimental permettrait de neutraliser des réactions autres que celles contrôlées et mesurées, comme par exemple celles induites par des stéréotypes. L'écueil de l'interprétation abusive ou circulaire des données recueillies est en partie incontournable, mais le poser explicitement comme écueil permet d'ouvrir de vastes perspectives de recherche. Mes conclusions vont dans le sens de Campbell-Kibler (2009) pour qui le champ d'étude de la perception en sociolinguistique est à peine ouvert sur les questions de l'agentivité, de l'intention, des croyances et de la frontière entre réactions automatiques et réactions contrôlées. Ces questions méritent d'être prises en compte dans les futures études linguistiques sur le genre, la race et les classes sociales et leurs interférences. Les recherches en sociolinguistique

1. Le logiciel Praat est gratuit, multi-plateforme, disponible sur <http://praat.org>.

ont tout intérêt à entrer en dialogue avec les études actuelles en sociologie intersectionnelle (Rollock, 2014) trop peu développées dans la recherche d'expression française.

Références bibliographiques

- APPLE William, STREETER Lynn A. et KRAUSS Robert M., « Effects of pitch and speech rate on personal attributions », *Journal of Personality and Social Psychology*, volume 37, n° 5, 1979, p. 715-727.
- ARNOLD Aron, « Le rôle de la fréquence fondamentale et des fréquences de résonance dans la perception du genre », *TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage*, n° 28, 2012, en ligne : <http://tipa.revues.org/207>, consulté le 25 avril 2015.
- ARNOLD Aron, « Voix et transidentité. Changer de voix pour changer de genre? », *Langage et société*, n° 151, 2015, p. 87-105.
- ARNOLD Aron et CANDEA Maria, « Comment étudier l'influence des stéréotypes de genre et de race sur la perception de la parole? », *Langage et société*, n° 152, 2015, p. 75-96.
- BOLINGER Dwight, « Intonation as a Universal », dans LUNT H. G. (ed.), *Proceedings of the Ninth International Congress of Linguists*, The Hague, Mouton, 1964, p. 833-848.
- BOULA DE MAREÛIL Philippe et LEHKA-LEMARCHAND Iryna (2011), « Can a prosodic pattern induce/reduce the perception of a lower-class suburban accent in French? », dans LEE W.-S. et ZEE E., *Proceedings of the XVIIth International Congress of Phonetic Sciences (ICPhS)*, Hong Kong, 2011, p. 348-351.
- BUTLER Judith, *Gender trouble : feminism and the subversion of identity*, New York, Routledge, 1990.
- BUTLER Judith, *Bodies that matter : on the discursive limits of "sex"*, New York, Routledge, 1993.
- BUTLER Judith, *Undoing Gender*, New York, Routledge, 2004.
- CAMPBELL-KIBLER Kathryn, « The nature of sociolinguistic perception », *Language Variation and Change*, volume 21, n° 01, 2009, p. 135-156.
- CANDEA Maria et TRIMAILLE Cyril, « Introduction. Phonétique, sociolinguistique, sociophonétique : histoires parallèles et croisements », *Langage et société*, volume 151, n° 1, 2015, p. 7-25.

- CHEVET Marlène, « L'impact du genre dans la relation entre enseignant(e)s et apprenant(e)s », *Éla. Études de linguistique appliquée*, n° 142, 2006, p. 163-174.
- CONDY John et CONDRY Sandra, « Sex Differences : A Study of the Eye of the Beholder », *Child Development*, volume 47, n° 3, 1976, p. 812-819.
- CUTLER Anne et SCOTT Donia R., 1990. « Speaker sex and perceived appropriation of talk », *Applied Psycholinguistics*, n° 11, 1990, p. 253-272.
- DORLIN Elsa, *La matrice de la race : généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Paris, La Découverte, 2006.
- DORLIN Elsa, *Sexe, genre et sexualités*, Paris, PUF, 2008.
- DUCHENE Alexandre et MOÏSE Claudine (éd.), *Langage, genre et sexualité*, Québec, Nota Bene, 2011.
- FAUSTO-STERLING Anne, « The Five Sexes — Why Male and Female are not Enough », *The Sciences*, volume 33, n° 2, 1993, p. 19-25.
- FOULKES Paul, DOCHERTY Gerard et WATT Dominic, « Phonological variation in child-directed speech », *Language*, volume 81, n° 1, 2005, p. 177-206.
- GAUDIO Rudolf P., « Sounding Gay : Pitch Properties in the Speech of Gay and Straight Men », *American Speech*, volume 69, n° 1, 1994, p. 30-57.
- GEIS Florence L., « Self-fulfilling prophecies : A social psychological view of gender », dans BEALL A. E. et STERNBERG R. J. (ed.), *The psychology of gender*, New York, Guilford Press, 1993, p. 9-54.
- HAY Jennifer, WARREN Paul et DRAGER Katie, « Factors influencing speech perception in the context of a merger-in-progress », *Journal of Phonetics*, volume 34, n° 4, 2006, p. 458-484.
- HÉRITIER Françoise, *Masculin, Féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996.
- HOLMES Janet et MEYERHOFF Miriam, *The Handbook of Language and Gender*, Maiden USA, Oxford UK and Melbourne Australia, Blackwell Publishing Ltd, 2008.
- HOUEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, « Trente ans de recherche sur la différence sexuelle, ou Le langage des femmes et la sexuation dans la langue, les discours, les images », *Langage et société*, n° 106, 2003, p. 33-61.
- ISRAEL Jean-Jacques, HERSZBERG Bernard et BONNAFOUS Simone, « Le mot "race" est-il de trop dans la Constitution française ? Une controverse [Présentation] », *Mots*, volume 33, n° 1, 1992, p. 5-8.

- JOHNSON Keith, STRAND Elizabeth A. et D'IMPERIO Mariapaola, « Auditory-visual integration of talker gender in vowel perception », *Journal of Phonetics*, volume 27, n° 4, 1999, p. 359-384.
- KHAZNADAR Edwige, *Le féminin à la française. Académisme et langue française*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- LAMBERT Wallace E., HODGSON Richard C., GARDNER Robert C. et FILLENBAUM Samuel, « Evaluational reactions to spoken languages », *The Journal of Abnormal and Social Psychology*, volume 60, n° 1, 1960, p. 44-51.
- MOSCONI Nicole, 2001, « Comment les pratiques enseignantes fabriquent de l'inégalité entre les sexes », *Les Dossiers des sciences de l'éducation*, n° 5, 2001, p. 97-109.
- NIEDZIELSKI Nancy, « The Effect of Social Information on the Perception of Sociolinguistic Variables », *Journal of Language and Social Psychology*, volume 18, n° 1, 1999, p. 62-85.
- PLANT E. Ashby, KLING Kristen C. et SMITH Ginny L., « The Influence of Gender and Social Role on the Interpretation of Facial Expressions », *Sex Roles*, volume 51, n° 3/4, 2004, P. 187-196.
- ROLLOCK Nicola, « Race, Class and "The Harmony of Dispositions" », *Sociology*, volume 48, n° 3, 2014, p. 445-451.
- RUBIN Donald L., « Nonlanguage factors affecting undergraduates' judgments of nonnative English-speaking teaching assistants », *Research in Higher Education*, volume 33, n° 4, 1992, p. 511-531.
- STRAND Elizabeth A., *Gender Stereotype Effects in Speech Processing [Dissertation]*, The Ohio State University, 2000.
- VIENNOT Éliane, *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin !*, Paris, Éditions iXe, 2014.
- WILLIAMS John E. et BENNETT Susan M., « The definition of sex stereotypes via the adjective check list », *Sex Roles*, volume 1, n° 4, 1975, p. 327-337.
- ZAIMAN Claude, *La mixité à l'école primaire*, Paris, L'Harmattan, 1996.

Genre et étude des pratiques langagières

Les éloges funèbres monastiques des Ursulines de France et de Nouvelle France

Sylvie DUBOIS et Natacha JEUDY

Louisiana State University

Introduction

L'accès des femmes à l'instruction durant l'Ancien Régime en France constitue un immense terrain d'investigation. Ce champ d'étude traite principalement de l'accès des femmes à la culture profane. L'originalité de notre recherche est de porter sur les écrits des religieuses. Une « certaine instruction allait de soi » (Timmermans, 2005, p. 19) chez les religieuses de l'Ancien Régime, mais elle était limitée aux supérieures, prieures et abbesses d'origine noble. Les mouvements religieux du xvi^e siècle vont accélérer l'accès des religieuses à l'instruction, qui était, à cette époque, essentiellement d'ordre catéchumène. Nous nous intéressons à deux aspects pédagogiques de l'instruction chrétienne féminine : 1- le savoir orthographique dans la culture religieuse (puisqu'on distinguait clairement la technique d'écriture des normes orthographiques) ; 2- le savoir formaliste (la formulation d'actes-type) de la tradition monastique qui présuppose un solide acquis de connaissances. Notre recherche se concentre sur les écrits des Ursulines de la Louisiane, du Québec et de France, tout particulièrement sur les éloges funèbres qu'elles écrivent entre le xvii^e et le xix^e siècles¹.

La présente recherche s'inscrit dans un projet global : examiner l'évolution spatiale et temporelle des conventions orthographiques et discursives dans les éloges funèbres, c'est-à-dire non seulement les changements observés en France, mais aussi ceux observés en Nouvelle France. Dans cette perspective,

1. Cette recherche a été rendue possible grâce au projet « Le français à la mesure d'un continent : un patrimoine en partage » (dir. France Martineau), subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada dans le cadre du programme des Grands Travaux de recherche concertée.

le but de cet article est de définir les représentations idéologiques et les dimensions pragmatiques de l'éloge funèbre monastique. Ensuite, nous nous pencherons sur les thèmes récurrents de sa structure.

1 Le genre rhétorique de l'éloge : source et contextualisation de son usage

Les éloges funèbres des congrégations religieuses ont reçu de nombreuses appellations : billets mortuaires, littérature nécrologique, lettres de décès ou lettres circulaires. Nous avons préféré utiliser le terme éloge funèbre, non pas pour singulariser notre recherche, mais pour souligner ses dimensions complexes. L'éloge funèbre est peut-être encore un genre rhétorique assez vague et jugé mineur comparé à d'autres genres littéraires ou oraux plus connus, mais il n'est pas un simple billet mortuaire dans un registre, un acte religieux de sépulture et encore moins une courte notice nécrologique. Toutefois, quelque soit sa forme, cet acte d'écriture conserve une cohérence structurelle et fonctionnelle dès qu'on l'inscrit dans sa perspective sociale et culturelle : la tradition monastique de l'Église primitive.

Quelle est la définition d'un éloge funèbre monastique écrit par une Ursuline? C'est un récit apologétique inscrit dans un contexte religieux (et donc « approuvé par Dieu ») et écrit à la suite du décès d'une religieuse, la mort permettant la libération de la parole élogieuse, considérée comme un péché d'orgueil dans la vie quotidienne. De par sa nature édifiante, l'éloge funèbre exerce une influence morale et vertueuse bienfaisante et suscite l'admiration. Ainsi, l'éloge funèbre agit comme un exemple, véritable et vérifiable, de l'existence de Dieu ; il révèle l'acte de foi. Dans bien des cas, la nature édifiante de l'éloge est si puissante qu'elle devient extatique, prenant ainsi une dimension mystique.

On peut définir l'éloge funèbre des Ursulines comme étant un document de nature publique mais personnalisé, écrit généralement par des mères supérieures ou leurs conseillères. Il a un caractère public en ce sens qu'il est motivé par un fait administrativement défini (le décès) et qu'il répond à une procédure préétablie (l'enregistrement du décès). Il s'inscrit dans un cadre juridique de nature religieuse (le droit canonique), qui a reçu l'influence de la tradition juridique romaine aux ^x^e et ^{xii}^e siècles, le droit romain étant à cette époque « le droit séculier de l'Église¹ » (Cortese, 2002, p. 58).

1. Voir aussi l'article de Paul Fournier de 1917 intitulé « Un tournant de l'histoire du droit 1060-1140 ».

Cependant, l'éloge est personnalisé en ce qu'il laisse une liberté réelle à la narration, à l'appréciation, aux jugements de celle qui le rédige. Bien que tous construits sur le même modèle général, aucun de ces éloges ne ressemble à un autre.

Pour mieux saisir à la fois l'origine et la nature de ce genre rhétorique, nous allons le replacer dans un contexte social et culturel précis : celui d'une congrégation religieuse féminine entre le xvii^e et le xix^e siècles en France.

1.1 L'éloge funèbre dans son contexte social

L'effervescence des idées humanistes de la Renaissance n'altère en rien la permanence d'une morbidité du catholicisme issu du Moyen Âge dont la principale préoccupation est la mort. Les ravages des épidémies et des guerres vont exacerber la peur de la mort et le pressentiment de la fin du monde. L'essor de la prédication, du théâtre religieux et surtout de l'imprimerie vont amplifier la représentation tourmentée de la mort. Aux xvi^e et xvii^e siècles encore, les ordres monastiques sont considérés comme un idéal religieux, malgré les différentes réformes catholiques. Ces réformes vont s'attarder plutôt sur les manières de vivre des séculiers que sur les manières de croire des religieux (Brian et LeGall, 1999, p. 32). Certes, le mouvement humaniste va proposer une pensée alternative qui incorpore l'idée de progrès. Cette vision dynamique de la société ira pendant longtemps à l'encontre de celle de la permanence, ancrée dans les ordres monastiques, c'est-à-dire d'une société créée par Dieu pour l'éternité. Ces deux visions persisteront même à l'intérieur du catholicisme, ne serait-ce que dans la division entre clergé séculier (dans le siècle) et les ordres religieux obéissant à une règle.

Ainsi, les ordres monastiques vont assurer la continuité d'un christianisme culpabilisant mais rédempteur. La prédication terrorisante du clergé religieux poursuit deux objectifs. Tout d'abord, elle incite les fidèles à préparer leur mort à l'aide de *artes moriendi*. Ces « arts de mourir » circulent sous forme manuscrite en latin et en français. Par la suite, ces textes seront imprimés massivement¹. Cette prédication encourage aussi les dévotions et les pénitences sur les souffrances du Christ pour gagner le salut. La représentation symbolique de la mort est centrée sur l'enfer, lieu de damnation éternelle où les défunts expient les péchés mortels, et le purgatoire où ils doivent racheter leurs péchés véniels selon le jugement dernier. Pour diminuer la

1. Entre 1600 et 1789, on recense 236 préparations à mourir en France (Isabelle BRIAN et Jean-Marie LEGALL, 1999, p. 9-12).

durée de leur séjour et leurs épreuves, les fidèles peuvent invoquer l'aide de protecteurs dont le rôle consiste à intercéder en leur faveur auprès de Dieu. L'un des plus importants médiateurs est la Vierge Marie, une figure à la fois puissante, compatissante et protectrice.

Avec la réforme pastorale (1480-1540), la vie monastique devient l'anti-chambre du paradis et le lieu idéal pour acquérir le salut. Les membres des ordres religieux se veulent les plus fidèles imitateurs du Christ et leurs vœux leur assurent la récompense céleste. Très rapidement, les fidèles vont les considérer comme de puissants médiateurs terrestres. La Ligue Catholique et les associations de dévots vont encourager et promouvoir cet idéal monastique. Le mouvement de réforme pastorale va atteindre son apogée avec le Concile de Trente (1545-1563). Il propose de nombreuses innovations mais il se préoccupe peu des ordres religieux, sauf pour « rappeler l'obligation d'observer fidèlement leur règle » (Brian et LeGall, *idem*, p. 75) et soumettre les religieuses à la clôture (*idem*, p. 84). Les ordres plus anciens vont aspirer à la réforme et les nouvelles congrégations vont l'adopter dès leur création. Toute l'énergie spirituelle qui se dégage de ce grand mouvement de réforme catholique va inspirer de nouvelles formes d'apostolat, notamment l'enseignement et l'assistance spirituelle, et cet engagement actif va l'emporter sur la vie contemplative. Entre 1450 et 1520, on voit apparaître un nombre imposant de nouvelles fondations qui, à leur tour, susciteront de nombreuses vocations. Cet essor va se poursuivre jusqu'en 1675. On estime que seulement à Paris, « cinquante-cinq maisons ou communautés religieuses sont fondées entre 1600 et 1639 » (Brian et LeGall, *idem*, p. 80). L'essor des congrégations féminines en France est particulièrement spectaculaire¹. Plus leurs membres sont recrutés dans les rangs de l'élite sociale, plus la congrégation montre une tendance monastique. À l'inverse, les congrégations composées en majorité de membres issus des rangs moins élevés préférèrent la vocation d'hospitalière et d'assistance aux pauvres.

Fondée en Italie en 1501 par Angela Merici, la communauté des Ursulines est l'une de ces congrégations féminines réformées². Les premières sœurs de Sainte Ursule étaient regroupées en compagnies de jeunes femmes,

1. Soixante-deux carmels et trois cents communautés Ursulines sont établis en France au XVII^e siècle. Joseph Bergin (2009, p. 137) donne une liste des plus importantes congrégations féminines et la date de leur fondation : Ursulines (1592); Chanoinesses de Saint Augustin de la congrégation de Notre Dame (1597); Carmélites (1604); Capucines (1606); Compagnie des Sœurs de la Vierge Marie (1606); les Visitandines (1610); les Annonciades (1612); les Sœurs de Notre Dame du Refuge (1624).

2. Le livre de Mère Marie de Chantal Gueudré, o.s.u., publié en 1960 donne une vision panoramique de l'histoire des Ursulines en France. La plupart des livres et articles portant sur ce sujet se basent sur lui. Le tome II correspond à l'époque qui nous intéresse.

sans obligation de vœux perpétuels, qui se dévouaient à un apostolat actif auprès des pauvres et des malades. Inspirées par les pratiques communautaires des Franciscains, soutenues par les Doctrinaires et l'autorité épiscopale, un groupe d'Ursulines adopte la vie commune en 1570. Grâce au soutien de nombreux évêques et du pape Clément VIII, une première compagnie s'établit en France à Avignon en 1594. Par la suite, plusieurs compagnies d'Ursulines apparaissent spontanément dans le sud de la France : Aix-en-Provence (1600), Arles (1602), Marseille (1602), Toulouse (1604), Dijon (1605), Bordeaux (1608), Valence (1608), Lyon (1610). Ces maisons adoptent des vœux simples et l'enseignement de la doctrine chrétienne. Le premier monastère des Ursulines de Paris, établi en 1612 puis consacré en 1634, entraîne un changement spirituel important puisque les Ursulines parisiennes acceptent dorénavant la vie monastique avec clôture papale et prononcent les traditionnels vœux perpétuels des ordres religieux. À partir de 1650, plusieurs compagnies d'Ursulines suivent l'exemple de Paris et le monastère parisien acquiert le statut de maison-mère. L'établissement des autres monastères se réalisera plus ou moins rapidement selon les régions.

1.2 L'éloge funèbre dans son contexte culturel

L'éloge funèbre monastique repose essentiellement sur deux genres littéraires développés au début du Moyen Âge : la littérature « patristique » et la *Gesta*. Rédigée par des auteurs considérés par l'Église moderne comme les saints Pères de l'Église, la littérature dite « patristique » regroupe deux grands ensembles de textes littéraires à caractère apologétique écrits à différentes époques par des chrétiens d'origine diverse¹. Le premier ensemble inclut des textes hagiographiques relatant la vie des apôtres et des premiers martyrs chrétiens, écrits entre le I^{er} et le III^e siècles. Le deuxième ensemble de textes apparaît après l'officialisation du christianisme (IV^e et V^e siècles). Il comprend les témoignages du christianisme primitif et les écrits servant à illustrer et défendre la doctrine (œuvres théologiques, traités ecclésiastiques et compositions liturgiques²).

1. Plusieurs évêques se sont vus octroyer le statut de martyr au IX^e siècle alors qu'ils finirent paisiblement leurs jours dans leur diocèse, comme l'indique Véronique Dupont (2007). Un très grand nombre ne reçut le titre de Saint Père de l'Église qu'après la réforme grégorienne au XII^e siècle.

2. D'autres Pères de l'Église ont adapté le discours de circonstance païen (les homélies de Jean Chrysostome et de Eusèbe de Césarée) mais l'œuvre épидictique de Grégoire de Nazianze, tout particulièrement, et celle de Grégoire de Nysse sont particulièrement prolifiques et variées (Raphaëlle ZIADÉ, 2007). Deux études récentes de Jean Bernardi traitent de la production christianisée de Grégoire de Nazianze (Jean BERNARDI, 1995, p. 330-390; Jean BERNARDI 2004).

Dans l'Antiquité grecque, un éloge (en latin *elogium*) désigne un discours public et solennel ou un texte à caractère littéraire (à l'origine une inscription au bas des statues ou des tombeaux). Au même titre que le récit et le blâme, l'éloge était un genre discursif enseigné par les rhéteurs. Dès son avènement, la République de Rome reprend cette tradition orale et littéraire. L'éloge célèbre les actions et les vertus de plusieurs types de citoyens : soit d'un empereur vivant, soit d'un athlète s'étant illustré dans le stade, soit d'un guerrier ayant rendu à la République un service patriotique d'exception¹. Lorsque l'éloge survient à la suite du décès d'un de ces personnages, il devient par là même un éloge funèbre.

Grégoire de Nazianze et Grégoire de Nysse — deux Pères de l'Église — adaptèrent notamment les règles de composition de la déclamation, traditionnel exercice d'éloquence, à la prédication chrétienne (l'homélie) et la commémoration des morts (l'éloge funèbre). Ainsi, l'éloge funèbre chrétien devient-il un ensemble de louanges portant sur la sainteté de la vie et l'exemplarité d'un membre de l'Église ou d'un fidèle de haut rang (monarques et fondateurs).

La *Gesta* est une tradition historiographique et non liturgique s'inspirant de la nomenclature romaine (liste de magistrats et sénateurs). Elle se compose généralement de catalogues chronologiques relatant les faits et gestes des papes (*gesta pontificum*) ou des évêques (*gesta episcoporum*) de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge, composés à l'époque carolingienne en Europe entre le VIII^e et le X^e siècle. Ces catalogues sont de longueur variable (de la fresque à épisodes à une liste de notices) ; ils associent le miraculeux aux informations historiques.

La tradition des *Gesta* émerge dans le vie monastique (*gesta abbatum*) entre le VIII^e et le IX^e siècles. Aussi appelées chroniques ou annales, elles décrivent la fondation du monastère ou de l'abbaye, la vie de ses plus illustres membres et bienfaiteurs ; ces catalogues contiennent également des renseignements concernant les bâtiments, les donations et les biens. Cette description chronologique atteste de la vitalité et des bienfaits de la maison religieuse. Son intention spirituelle est de démontrer la « sainteté et la continuité de la lignée abbatiale² » (Pradié, 2004, p. 128).

1. Dans l'Antiquité, le leadership et le patriotisme sont les deux buts politiques de l'éloge païen. Dans les temps modernes, l'éloge funèbre se transforme en oraison funèbre (Bossuet ; Voltaire) et en discours académique (Fontenelle).

2. Pour Pascal Pradié, la *gesta abbatum* correspond à une histoire de la sainteté monastique incluant ses membres et son patrimoine. Toujours selon lui, ce genre tire aussi sa source du livre biblique des Chroniques. Selon Patrick Geary (1996), elle est l'ancêtre direct des cartulaires médiévaux.

Plusieurs récits de vie et des vertus de plusieurs fondatrices ou dames patronnesses ont été publiés à Paris dès le début du xvii^e siècle¹. Toutefois, les auteurs de ces récits étaient généralement des hommes. Ceci dit, quelques mères supérieures des congrégations féminines ou abbesses d'ordres moniaux ont contribué à l'expansion de ce genre littéraire en France. La plus productive est certainement la bénédictine Marie-Jacqueline Bouette de Blémur, dite en religion Saint-Benoît, qui écrit de nombreux recueils au cours de sa longue vie (1618-1689). Le premier est un ouvrage en sept volumes publié à Paris en 1667 : *L'Année Bénédictine ou les Vies des Saints de l'Ordre de St. Benoit pour tous les jours de l'année*. Un des plus anciens récits publiés et dont l'auteur est une religieuse concerne l'Ordre de la Visitation : *Vies de huit venerables Meres Religieuses de l'Ordre de la Visitation de Sainte Marie*, écrit par Françoise Madeleine de Chaugy en 1659.

À l'instar d'autres congrégations féminines, les premiers récits édifiants portant sur les Ursulines en France sont écrits par des prêtres ou des abbés². Il faut attendre plusieurs décennies avant la parution d'un nouveau récit *Les Chroniques de l'Ordre des Ursulines recueillies pour l'usage des religieuses du mesme Ordre*, publié à Paris en 1673³. Cet ouvrage, divisé en trois parties, est le plus important pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il est l'œuvre d'une religieuse ursuline, Marie de Pommereu, du monastère de Paris, situé dans le faubourg St. Jacques. Comme les religieuses ne pouvaient s'immiscer dans le domaine public de l'écrit, un tel récit, comme son titre l'indique, était réservé aux membres de l'ordre. Néanmoins, l'exercice de recensement des communautés qu'il contenait lui assurait une plus large diffusion.

1. Ces biographies d'abbesses ou de supérieures parues au début du xvii^e siècle s'inscrivent dans un courant littéraire spécifique (Jacques LEBRUN 1983). Contrairement aux autres récits plus anciens, elles n'étaient pas insérées dans une œuvre imprimée portant sur un sujet plus large. Leur impression a fait l'objet d'un volume unique.

2. Il convient de citer celui de Pierre Villebois publié en 1622 : *Abbrége de la Vie et des rares vertus de Sœur Anne de Beauvais religieuse de Sainte Ursule, decedée l'an 1620*; le récit de Jean-François Senault datant de 1653, intitulé *La Vie de M^{me} Catherine de Montholon, veuve de M. de Sanzelles, fondatrice des Ursulines de Dijon*; un autre, inscrit dans une biographie portant sur la vie des saints de Bretagne (Guy-Alexis LOBINEAU 1725), décrit la vie d'Amaurie Trocher, en religion Marie de l'Incarnation, première Mère Supérieure de la congrégation de Ploërmel en Bretagne. En 1649, est publié à Lyon chez Pierre Muguet le précis d'instruction religieuse de Pierre Guérin, *Éloge des Religieuses de Sainte Ursule, appellées communement Ursulines, tiré de la prophétie d'Essaïe en son chapitre onzième*. Finalement, l'ouvrage de Jean-Marie de Vernon publié en 1665 à Paris chez G. Josse : *La Vie de la vénérable Mère Marguerite de St. Xavier, Religieuse Ursuline du monastère de Dijon*.

3. Un passage révélateur concerne le choix du terme chronique par Marie de Pommereu : « [l]e mot de Chroniques, qui est le titre de ce livre, & qui paroist dès sa premiere page, passe aujourd'huy pour un vieux mot : Mais il y est employé plutôt que celui d'HISTOIRE, par imitation de la pluspart des Ordres Religieux : Et il nous a semblé que dans les Monasteres comme dans l'Eglise, l'antiquité est toujours venerable. » (Marie de POMMEREU, 1673, Première partie, IV).

En ce qui concerne notre recherche, son intérêt tient au choix des thèmes et de la manière dont ils sont présentés. Cette œuvre est, en quelque sorte, la synthèse de tous les genres décrits auparavant. La première partie comprend un précis d'histoire (l'origine de l'ordre des Ursulines en 20 pages) et un récit des vies exemplaires, « dans le martyre », des premières fondatrices¹ (68 pages). La deuxième est une chronologie de 352 pages des monastères d'Ursulines de France et ceux qui en sont dérivés. Cette partie a une visée édifiante comme son titre en témoigne : *Le progrès & la perfection du mesme Ordre en l'établissement des Monasteres des Religieuses. Et les choses plus remarquables qui y sont arrivées*². Les communautés d'Ursulines sont présentées comme des ruches mystiques de religieuses se multipliant dans la pureté. La troisième et dernière partie des Chroniques réunit les récits élogieux de trente-quatre religieuses, « qui ont vécu, & sont mortes dans l'ordre, après y avoir rendu des services signalés, ou donné des exemples extraordinaires de vertu, & reçu des faveurs celestes³ » (Pommereu 1673, Première partie, III). Comme cette religieuse le fait remarquer dans la préface, sa rédaction de ces récits de nature apologétique s'appuie sur les nombreux mémoires et annales de plusieurs congrégations d'Ursulines. Selon elle, ces récits permettent de « faire revivre [leurs] Patronnes en [elles]-mesmes » ; ils témoignent « des conduites aussi rares qu'il s'en remarque dans les Saintes que Notre-Seigneur a bien voulu honorer de ses visites ». À un tel point que l'on ne peut parler de ces religieuses « qu'avec admiration et extase » (*idem*, p. 3-4).

2 La collection d'éloges funèbres des Ursulines

Cette collection d'éloges est unique pour plusieurs raisons. En premier lieu, cet acte d'écriture est posé par des femmes. Nous savons qu'à cette époque, les femmes n'investissent que le lieu privé, le lieu de l'intime. En effet, les documents publics à cette époque sont essentiellement une œuvre masculine. Contrairement à ceux écrits par des religieux, les éloges funèbres des religieuses montrent une grande sensibilité envers l'étape ultime qu'est la mort. Selon Dominique Dinet (2011, p. 30-45), leurs éloges ont une visée pédagogique ; ils fournissent des modèles de conduite pour se présenter

1. Il comprend aussi le récit de la vie exemplaire de Madame de Sainte Beuve, fondatrice du couvent de Paris Saint-Jacques (25 pages).

2. La seconde partie contient un supplément qui résume l'histoire dite exemplaire de plusieurs couvents moins connus (pages 463 à 479).

3. Le titre de cette partie est le suivant : *Les Vies des plus considérables religieuses, qui y ont fleuri depuis son Institution*. L'orthographe a été légèrement modifiée.

devant Dieu. Ainsi, la fonction d'édification est au cœur de l'écriture des religieuses. Les Ursulines (tout comme les Visitandines d'ailleurs ¹) décrivent le trépas avec minutie, qu'il soit vécu dans la félicité ou la frayeur. Elles n'hésitent pas à donner des indications sur les symptômes de la maladie et les causes du décès. Elles exposent la préparation mentale de la mourante face à la mort et dissertent sur sa foi inébranlable en Dieu malgré les souffrances physiques. Elles soulignent l'émotion que suscite sa disparition au sein du couvent.

Ensuite, l'originalité de la collection tient au statut de ces femmes à travers leurs institutions. L'espace social au xviii^e siècle est monopolisé par les hommes. Ils occuperont l'espace religieux plus longtemps encore. Les mères supérieures occupent un lieu public, comme administratrices et représentantes de leur congrégation. Leur statut leur permet ainsi de produire une littérature originale : non seulement des documents publics écrits par des femmes mais des documents publics portant sur des personnes inconnues de l'ensemble de la société.

Nous préférons qualifier les auteures des éloges de personnes « éduquées » plutôt que de les ranger sous le terme global d'élite. Le terme élite fait référence à des solidarités de classes qui existent, certes, mais dont rien ne prouve à ce stade de notre réflexion qu'elles sont pertinentes sur le plan sociolinguistique. La plupart des mères supérieures sont d'origine française. On ne verra surgir qu'à partir du début du dix-huitième siècle de véritables auteures québécoises et on devra attendre le dix-neuvième siècle pour voir apparaître la production de véritables auteures louisianaises. Néanmoins, l'origine variable des éloges, à la fois géographique et temporelle, permettra d'obtenir une vision d'ensemble de leur évolution et de mettre en lumière plus d'un siècle et demi de conventions orthographiques et discursives, de 1670 à 1835.

Trois corpus d'éloges funèbres ont été rassemblés. Le corpus des éloges funéraires de la Nouvelle Orléans et du Québec nous permettra d'analyser l'évolution de l'éloge comme genre discursif et l'adoption des conventions orthographiques en Nouvelle France. Le corpus d'éloges de couvents français (140 monastères 1670-1690) nous fournira un point d'ancrage concernant leur origine et leur fonction. Il servira aussi à contextualiser d'un point de vue social et culturel les multiples dimensions de l'éloge et les règles orthographiques qui régissent leur écriture.

1. Philippe Bonnet (1989, p. 433-5) décrit les billets mortuaires des Visitandines. Selon lui, ils permettent d'éclairer la place des religieuses dans la société.

Les éloges de ces trois collections se distinguent par leur forme. Ils sont extraits de plusieurs types de registres servant à préserver ce que Jean-Claude Schmitt appelle « l'encyclopédisme » de la communauté locale (Schmitt, 2005, p. 15). Trois formats d'éloges ont été répertoriés : les annales, les mortuaires, et les lettres circulaires. Le nombre de pages de chaque éloge varie. En général, les plus anciens éloges sont plus longs que les plus récents ; les lettres circulaires ont un plus important nombre de pages, allant quelquefois jusqu'à sept pages, et s'apparentent plutôt à une biographie spirituelle ; les éloges réservés aux sœurs converses sont plus succincts que ceux des professes et mériteraient le nom de billet mortuaire¹ (Dinet, 1999). La calligraphie aussi est variable. Certaines mères supérieures ont une qualité calligraphique qui fait honneur à leur vocation, d'autres ont une écriture qui demande une attention soutenue. Chose certaine, la rédaction des registres, selon la Constitution du monastère de Paris, devait être confiée à une sœur sachant bien écrire, ce qui limitait le nombre de candidates, surtout au début, au xvii^e siècle.

Nos éloges funèbres, pour un quart d'entre eux environ, sont des lettres envoyées aux différents monastères en France. Nous avons ici distingué deux catégories de lettres. La première catégorie est celle de l'éloge manuscrit envoyé à la maison-mère des Ursulines de Paris. Notre collection compte 50 éloges manuscrits, la plupart provenant de couvents situés dans le centre-sud de la France. Les 110 éloges imprimés en feuillet volant représentent la deuxième catégorie de format. Celle-ci est plus complexe à définir. Ce type d'éloges, provenant de plus d'une centaine de couvents, varie selon plusieurs aspects typographiques : 1- le format des feuilles de tirage (in-8, in-12, in-16) ; 2- l'emploi et le type d'estampe et de bandeau ornemental s'étalant sur toute la largeur de la feuille au dessus du texte ; 3- la présence de la signature chiffrée de l'imprimeur (Ai, Aii, etc) ; 4- le modèle de caractères ; 5- la forme des salutations initiales et finales. La variété typographique est d'une telle ampleur que toutes nos tentatives visant à catégoriser ces éloges se sont avérées vaines. Sauf quelques rares exceptions, chaque éloge imprimé revêt un aspect typographique spécifique, ce qui donne l'impression, probablement erronée, que chaque éloge a été imprimé par une officine

1. Selon Dominique Dinet (2011), seules les biographies spirituelles font l'objet d'études, la plupart sont écrites par des hommes. Jacques LeBrun (1983) révèle la parenté du genre avec les oraisons funèbres dans *La conversion au xvii^e siècle*. Bernard Vogler (1981) apparente ces biographies aux sermons funèbres du monde luthérien germanique. Les éloges funèbres des Carmélites ont été signalés par Bernard Hours (2001). Ceux des Visitandines sont mentionnés par Bernard Dompnier (2001). Agnès Cousson (2012) signale celles de l'abbaye de Port-Royal-des-Champs dans son étude sur les récits de la captivité des religieuses.

différente. Nous pouvons toutefois affirmer que la plupart de ces éloges étaient des « feuillets volants ». Ils ont conservé le pli témoignant du fait qu'ils étaient à l'origine des lettres. Ils portent le cachet du destinataire et la marque d'un sceau de cire. Nombre d'entre eux sont numérotés (rarement plus de 3 pages) et incluent une note manuscrite de la mère supérieure située sous son texte de salutations à l'endroit du destinataire¹.

3 Les dimensions pragmatiques de l'éloge

Avant de décrire les deux dimensions de l'éloge funèbre chez les Ursulines, il nous faut souligner que l'éloge ne met pas l'accent sur un nombre fixe de prescriptions. Autrement dit, il ne sert pas à véhiculer une série de normes et d'engagements distincts, comme les trois vœux monastiques (pauvreté, chasteté, obéissance), issus de la tradition médiévale et partagés par les différentes formes de consécration religieuse, ou le quatrième vœu des Ursulines, celui de l'éducation des petites filles, quoiqu'on y rappelle souvent la profondeur de cet engagement apostolique chez la défunte. En effet, l'éloge funèbre reconstitue un parcours de foi singulier qui s'inscrit dans une idéologie spirituelle complexe.

3.1 Dimension idéologique de l'éloge

L'éloge met en valeur deux représentations idéologiques chez les Ursulines. La première valorise un code spirituel basé sur la charité et l'amour dans la vie commune, qui s'oppose à la vie solitaire et contemplative. Ce code prend la forme d'une Règle (et des avis d'Angela Merici²) ; il comprend

1. Il faut ajouter que certains éloges ne portent aucune de ces traces spécifiques. Il est possible que ceux-ci aient été regroupés sous forme livresque d'Abrégé ou de petits cahiers, imprimés hors-commerce et « distribués aux parents des religieuses, aux amis de la maison, aux dévots de l'endroit ou même vendus par des libraires » (Dominique DINET, 1999, p. 605). Ces éloges ayant été extraits ou détachés de leur différente reliure, il est impossible de déterminer l'imprimeur et le lieu de leur impression (depuis Paris ou en région comme Rouen, Lyon, Lille, Troyes, Orléans). Une chose est néanmoins certaine, aucun de ces abrégés ou cahiers n'a été retrouvé dans son format original. De plus, aucune référence ne mentionne l'existence d'un livre imprimé regroupant l'ensemble de ces éloges.

2. Datant de 1535, la Règle d'Angela Merici sera approuvée par le Pape en 1544 (Bernard O'REILLY, 1880). L'autorité cléricale va la transformer pour ensuite la remettre à la Compagnie des Vierges de Sainte Ursule en 1587. Rebaptisée « Règle de Ferrare » pour symboliser le lieu de sa passation, la Règle est désormais une doctrine chrétienne liée à un apostolat actif pour lequel on prononce des vœux simples. Cette Règle sera adoptée par la Française Françoise de Bermond (et trois autres sœurs). Traduite à Tournon, elle devient la « Règle de Tournon » et la norme de vie des Compagnies des Vierges de Sainte Ursule. L'établissement du monastère à Paris marque une autre césure. Les Ursulines adoptent la Règle de Saint Augustin tout en conservant les « Avis d'Angela Merici » ; elles acceptent une clôture monastique, prononcent

l'ensemble des pratiques collectives visant à renoncer à l'individualisme et à combattre l'égoïsme ainsi que les pratiques d'instruction religieuse préparant à la vie chrétienne et au sacrement de l'Eucharistie. On trouve parfois dans l'éloge funèbre un rappel explicite de ces valeurs.

La deuxième représentation idéologique est le combat spirituel pour atteindre un état de perfection, de communication et d'union avec Dieu. Ce combat est constant puisque les religieuses s'efforcent d'atteindre un état de perfection personnelle et ascétique dans toutes leurs pratiques quotidiennes. Mais ce combat spirituel prend une dimension épique à l'approche de la mort, compte tenu des épreuves qui lui sont associées et de l'état de faiblesse dans lequel se trouve la mourante ou la malade. La mort offre ainsi l'ultime rencontre avec Dieu et la maladie est le chemin qui mène à cette rencontre. L'éloge devient, en quelque sorte, le récit de l'ultime parcours de la défunte pour devenir enfin « la chaste épouse de Jésus ». Et le lecteur peut mesurer ainsi le haut niveau d'abnégation et de renoncement atteint par la religieuse dans son combat spirituel.

Le combat spirituel se prépare par la pratique de quatre valeurs ou « vertus » ascétiques chez les Ursulines. Elles sont existentielles et, donc, à la base de l'identité religieuse et elles sont collectives puisque toutes les religieuses les pratiquent et tous les éloges les mettent en valeur : 1- le renoncement aux biens qui amène la religieuse à se déposséder de tous ses biens et à ne recevoir aucune forme de gratification ; 2- le renoncement à soi s'exprimant dans l'attitude, le comportement, la parole et tous les gestes au quotidien, et qui permet d'atteindre un état de sainteté ; 3- la prière et la méditation (oraison silencieuse) comme sources de vérité et voies qui mènent à la Parole de Dieu ; 4- la pénitence qui consiste à dompter la chair par le jeûne et l'abstinence dans la nourriture et les breuvages, autant que la santé le permet. La description de ce modèle ascétique varie selon plusieurs facteurs. En général, plus l'éloge est ancien, plus les pratiques ascétiques sont rigoureuses. Plus le degré de performance créative de la mère supérieure est élevé, plus l'expression de ces pratiques acquiert un haut degré de mysticisme¹. Le renoncement à soi et aux biens fait place à un esprit d'anéantissement et de dénuement, la prière mène à un isolement sublimé, et la pénitence se transforme en actes de mortification².

les trois vœux perpétuels des ordres monastiques, sans l'Ordre canonial, et choisissent un quatrième vœu : « vaquer à l'éducation des petites filles ». Toutes les congrégations dont les constitutions seront modelées sur celle de Paris vont suivre la même Règle.

1. On verra ainsi apparaître le silence et la solitude (fuir et mépriser le monde, source du mal et d'exaltation de soi) comme modèles de pénitence, la mortification et les plaies corporelles et le refus des commodités essentielles menant à l'indigence.

2. Les actes de mortification comme le port du cilice ou la flagellation, bien que formellement interdits chez les Ursulines, étaient néanmoins tolérés, comme le suggèrent les éloges.

3.2 Dimension collective de l'éloge

La fonction collective de l'éloge poursuit une double finalité. Tout d'abord il permet l'édification de la communauté locale. Selon la constitution parisienne, les annales de chaque maison devaient inclure le décès « des religieuses [...] qui auroient excellé en vertu, & en sainteté de vie [...] et autres choses dignes d'être laissées à la postérité » (Anonyme, 1705, p. 137¹). Dans les éloges, on mentionne régulièrement la lecture des annales et des différents registres (mortuaires, etc.) par les religieuses pendant leur temps libre ou quand elles sont malades. Ensuite, l'éloge peut prendre un aspect épistolaire et, par conséquent, il établit un lien d'échange entre tous les monastères, qui, aux dires des mères supérieures, ignorent leur existence mutuelle et les bienfaits qui y sont prodigués. En effet, la coutume monastique, adoptée par les congrégations, était d'envoyer les unes aux autres une copie manuscrite des éloges. Il nous est impossible pour l'instant de déterminer à quelle période cette coutume médiévale s'est imposée chez les Ursulines². Nous savons, toutefois, que cette pratique s'explique par la nature autonome de chaque établissement et la distance entre toutes les maisons d'un même ordre religieux. Cette correspondance au dix-septième siècle s'établissait, sans aucun lien hiérarchique, de mère supérieure à mère supérieure, c'est-à-dire entre personnes de rang égal. L'éloge n'appelant pas de réponse de la part du destinataire, il ne s'agissait pas d'une correspondance au sens étymologique du terme, ni de l'élément d'un dialogue individuel (comme l'oraison silencieuse), mais d'une mutualisation de l'information dans un but communautaire.

Dans son avis d'approbation, inclus dans *les Chroniques*, Mère Marie de Saint Jean Chrysostome, Supérieure des Ursulines du faubourg Saint-Jacques à Paris, mentionne que, depuis plusieurs années, les monastères ont pressé la maison-mère de faire une compilation des Mémoires qu'ils lui ont envoyés « pour dresser une Chronologie tant des Établissements des mesmes monasteres, que des Vies des plus remarquables Religieuses qui y sont decedés » (Pommereu, 1673, p. XXVI). Cette mention nous indique que les monastères, du moins ceux qui avaient adopté les constitutions de Paris, envoyaient aussi une copie manuscrite de leur abrégé sous la forme d'un mémoire, le décès

1. Voir le chapitre XII portant sur les règlements de la Secrétaire du chapitre et du Conseil des Discrètes.

2. L'origine de cette coutume remonte au semblant d'organisation postale, surnommée la poste des moines, établi au Moyen Âge. Les messagers (frères laïcs non destinés aux ordres sacrés) acheminaient la correspondance spirituelle d'un monastère à l'autre, notamment la transmission d'un faire part de décès (rouleau des morts) d'un abbé ou d'une abbesse (Thibaud COLIN, 2013, p. 25)

de religieuses y étant inclus¹. Elle indique également que la création des Chroniques de Marie Pommereu n'était pas une idée parisienne.

L'envoi des éloges funèbres, quelle que soit leur forme, servait donc plusieurs objectifs. Pour les communautés éloignées, il établissait un mode de transmission écrit entre les mères supérieures et, par conséquent, entre les différentes congrégations qui, rappelons-le, étaient totalement autonomes. Il permettait de communiquer ce qui se passait dans les diverses maisons de l'ordre, d'où le terme « Lettres Circulaires » pour nommer cette pratique épistolaire. Le respect que la mère supérieure portait à cette coutume semblait une raison suffisante pour justifier l'envoi de ces éloges. Quelques-unes évoquent aussi comme motif la piété envers les défuntées.

Une fois l'éloge reçu, quel usage en faisaient les Ursulines ? Bien qu'adressés aux mères supérieures, les éloges étaient destinés à toute la communauté puisqu'ils étaient lus au réfectoire. Ils étaient ainsi un lieu de circulation de parole entre les religieuses. L'influence spirituelle de ces éloges semble donc avoir été réelle. À travers ceux-ci, se diffusaient non seulement la parole spirituelle mais aussi les représentations idéologiques et les valeurs ascétiques de la congrégation, notamment le modèle « de conduite pour leur propre agonie » (Dinet, 2011, p. 45).

La création d'un ménologe par le monastère parisien vers la fin du xvii^e va augmenter la diffusion des éloges. Ce type de document correspond à un calendrier divisé par chaque mois de l'année, listant le nombre et la localisation des communautés établies ainsi que la date de décès de religieuses, suivi d'un court résumé de leur vie. On recommande alors aux mères supérieures d'envoyer une copie de leur mémoire (incluant les éloges) à la maison-mère du faubourg Saint-Jacques. Une fois le ménologe achevé, une copie a probablement été envoyée aux communautés mais cela reste une supposition, car aucune copie ne semble avoir subsisté.

Par contre, nous savons que le chapitre parisien a partagé les mémoires, si ce n'est une copie du ménologe, avec certains monastères. En 1684, une religieuse du monastère de Bourg-en-Bresse dans le diocèse de Lyon publie dans l'anonymat un abrégé des vertus des Ursulines intitulé *Journal des Illustres Religieuses de l'ordre de Sainte Ursule avec leurs maximes et pratiques spirituelles*. Tiré des chroniques de l'ordre et d'autres mémoires de leurs vies, ce journal est composé sous la forme d'un ménologe. En 1689, M. Hamel, curé de Moüy, publie *L'Année spirituelle historique et chronologique des religieuses Ursulines, qui contient autant de billets, qu'il y a de jours en l'An, pour estre*

1. Un exemple est le manuscrit anonyme *L'Extrait Abrégé des choses plus remarquables arrivées dans notre Monastere des Ursulines de Chinon Etabli en Avril 1632. Ad majorem Gloriam Dei*.

distribuez chaque mois dans les maisons de leur ordre. Par ailleurs, la Mère Supérieure d'un couvent, possiblement celui de Losne, mentionne dans une lettre écrite vers 1690 avoir recueilli et remis plusieurs mémoires et quinze volumes d'éloges funèbres provenant de communautés ursulines au curé Hamel, officiant dans l'Oise en Picardie. Il est fort probable que la publication du *Journal* et de *L'Année Spirituelle* ait influencé l'usage plus fréquent de l'éloge sous une forme imprimée. L'éloge imprimé était moins contraignant pour une mère supérieure ou une secrétaire de chapitre qui devait produire plusieurs copies manuscrites. Par contre, il coûtait plus cher et seules les communautés qui pouvaient se le permettre financièrement l'employaient.

4 Structure discursive de l'éloge à titre argumentaire

L'éloge funèbre d'une Ursuline est rempli de détails pittoresques, comme le souligne Dominique Dinét. Sa structure s'apparente à un itinéraire de la religieuse décédée, « depuis [son] entrée au noviciat jusqu'à [son] trépas, sans oublier ni [sa vie] dans le monde au préalable, ni les épreuves morales à l'abri de la clôture » (Dinét, 1999, p. 604). Il inclut plusieurs images et mises en scène frappantes que l'on pourrait qualifier d'édifiantes¹.

D'un point de vue formaliste, l'éloge funèbre des Ursulines peut comprendre plusieurs parties. Réduit à sa plus simple expression, le noyau discursif essentiel de l'éloge comprend deux parties : un long segment ou une courte phrase annonçant le décès d'une religieuse et un récit apologétique du trépas. Assez fréquemment, les auteurs intercalent deux composantes facultatives — un rappel biographique et l'appel à la vocation — entre l'annonce et le trépas. Celles-ci entraînent une complexification de la structure rédactionnelle de cet acte-type. En outre, l'éloge peut aussi contenir des conventions communicatives précédant ou suivant le récit apologétique (salutations, commentaires) et des composantes typographiques (épitaphe, estampe). Reste encore à déterminer les facteurs qui influencent cette variabilité structurelle. Nous pouvons toutefois observer que les éloges ayant une structure réduite à l'essentiel se trouvent habituellement dans les annales et concernent les novices et les sœurs converses alors que ceux possédant une structure à quatre composantes (l'annonce, le rappel biographique, l'appel à la vocation et le trépas) sont rédigés en l'honneur des mères supérieures

1. Jean-Claude Schmitt (2005) fait remarquer l'usage de ces mises en scène dans l'exemplum. Mais dans ce cas-ci, elles ont une valeur prédicatrice.

et des professes dans les recueils spécialisés et privés (mortuaire, livre des décédées, actes de sépulture).

L'éloge envoyé sous la forme d'une lettre autographe ou d'un feuillet imprimé présente une composante spécifique : la demande de suffrages située à son début ou à sa fin. Cet éloge a donc une finalité distincte ou, du moins, additionnelle. Ce n'est plus l'annonce du décès qui prime mais plutôt la prière d'intercession qu'il exprime. Autrement dit, le salut de la défunte prend le pas sur l'avis de décès. Et ce salut entraîne un plus long plaidoyer. De même, sachant qu'une version abrégée ou complète des recueils privés pouvait aussi être expédiée à Paris, on peut dès lors émettre l'hypothèse que la fonction collective favorise l'apparition de composantes à la structure initiale de l'éloge.

Ceci dit, le niveau formaliste de l'éloge ne peut à lui seul rendre compte de toute sa complexité. L'approche thématique s'avère un précieux complément d'analyse. Nous avons identifié quatre thèmes récurrents qui agissent comme des symboles puissants. Ces thèmes représentent ces « choses dignes d'être laissées à la postérité » selon les Constitutions des Ursulines de Paris de 1705¹. Le premier thème traite de l'enfance et de l'origine sociale de la défunte. En apparence anodine, cette introduction attire l'attention des lecteurs sur les nobles origines de la plupart des parents des religieuses décédées.

Le thème suivant concerne le comportement moral de la jeune fille dans le monde. Ici est résumée la façon dont Dieu a attiré son âme et soutenu ses efforts pour entrer en religion, un désir allant souvent à l'encontre de celui de ses parents.

Le troisième thème est sa conduite en religion. Ce récit dont la longueur varie se lit comme un précis des vertus exemplaires de la défunte. On y énumère ses qualités, son zèle dans les exercices, ses grandes croix, sa ferveur dans l'oraison, ses visions et ses grâces. Ce thème permet d'illustrer ses bons mots : « quand on s'oublie un peu soy-mesme, on trouve le Paradis sur terre » ; « ce qui est contraire à la santé est ordinairement propre à la sainteté. »

Le quatrième et dernier thème de l'éloge est le récit de la mort. Outre la référence au décès (en termes de temps, d'heure et de manière), il comprend deux séquences : la dernière maladie et le trépas. Si les derniers mois ou années de vie de la religieuse ont été marqués par la maladie, on en décrit la nature (hydropisie, cancer, pleurésie, fluxion de poitrine, etc.) et les

1. Ces thèmes ressemblent aux séquences du récit légendaire décrites par Philippe Sellier (1982, p. 51-68).

souffrances corporelles qui ont mis à l'épreuve la malade avant de décrire le trépas.

Ce dernier thème de l'éloge représente à un niveau symbolique un jugement porté par la mère supérieure sur la conduite de la religieuse devant l'épreuve de la mort. A-t-elle porté dignement et avec courage la maladie choisie par Dieu ? A-t-elle souffert avec patience, gardé la foi en la puissance de Dieu et accueilli la mort avec joie ? En d'autres mots, la défunte a-t-elle transformé cette épreuve personnelle en un combat remarquable et glorieux qui lui vaudra le salut ?

Conclusion

Les éloges funèbres que nous avons étudiés, dans cette analyse liminaire, sont beaucoup plus riches qu'il n'y paraissait de prime abord. Ils transcendent les seules fonctions informatives et édificatrices qu'on leur attribue traditionnellement.

Sur le plan institutionnel, notre étude montre que les éloges des Ursulines, lorsqu'on les examine attentivement, sont un témoignage précieux de la forme de gouvernance de cette communauté religieuse. L'éloge funèbre vise non seulement « l'unité morale et spirituelle des monastères » (Dinet, 1999, p. 604), il est un mode d'expression de leur pensée. En effet, la rédaction des éloges implique un savoir institutionnel précis : des formats distincts, une variété de structures rédactionnelles et des thèmes récurrents. Encore plus important, leur agencement (quelle structure et combien de thèmes pour quel type de format ?) implique une connaissance des pratiques associées au discours apologétique.

Sur le plan symbolique, notre analyse est également riche d'enseignements. En effet, la répétition des thèmes n'est pas le fruit du hasard. La sélection d'une structure particulière pour un format précis n'est pas une simple coïncidence. Pas plus que ne le sont le choix et l'agencement des thèmes selon la catégorie de religieuses. Selon nous, l'interdépendance entre représentations idéologiques et thèmes (naissance et origine ; conduite exemplaire dans le monde et en religion ; la maladie et le trépas) est révélatrice d'une norme tacite. Ils se juxtaposent pour esquisser le modèle idéal de l'Ursuline. Malgré les parcours personnels, ce modèle définit clairement et précisément un ensemble d'attitudes intérieures et de réflexions sur la signification profonde de leur engagement religieux. L'éloge funèbre chez la religieuse Ursuline symbolise son effort spirituel qui, dans l'attente d'une fin terrestre, lui permettra de s'unir avec Dieu. En d'autres mots, l'éloge

funèbre est l'image de la perfection religieuse. Mais cette représentation est d'autant plus originelle qu'elle s'exprime au travers d'une sensibilité toute féminine — parfois proche de l'intime — qui est, elle aussi, une source passionnante de réflexions pour la suite de nos travaux.

Références bibliographiques

- ANONYME, *L'Extrait Abrégé des choses plus remarquables arrivees dans notre Monastere des Ursulines de Chinon Etabli en Avril 1632. Ad majorem Gloriam Dei*, Manuscrit : fo. 769, Bibliothèque de l'Université de la Sorbonne, sans date, 30 p.
- ANONYME, *Journal des Illustres Religieuses de l'ordre de Sainte Ursule avec leurs maximes et pratiques spirituelles*, Bourg-en-Bresse : Joseph Ravoux, 1684, 408 p.
- ANONYME, *Constitutions des Religieuses Ursulines de la Congrégation de Paris*, Paris, Louis Josse, 1705, 308 p.
- BERGIN Joseph, *Church, Society, and Religious Change in France, 1580-1730*, Yale, Yale University Press, 2009, 524 p.
- BERNARDI Jean, *Saint Grégoire de Nazianze : le théologien de son temps*, Paris, Éditions du Cerf, 1995, p. 330-390.
- BERNARDI Jean, « Grégoire de Nazianze dans la tourmente théologique dans les premiers temps de l'Église », dans BASLEZ M.-F., *Les premiers temps de l'Église*, Paris, Gallimard, 2004, p. 759-764.
- BLÉMUR Marie-Jacqueline Bouette de, *L'année bénédictine ou les vies des saints de l'Ordre de St. Benoit pour tous les jours de l'année*, Paris, Lovys Billaine, 1667, Tomes I à VII.
- BONNET Philippe, « La pratique des arts dans les couvents de femmes au xvii^e siècle », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1989, p. 433-472.
- BOSSUET Jacques Bénigne, *Oraisons funèbres de Bossuet*, Paris, Librairie de Firmin Didot Frères, 1847, 525 p.
- BRIAN Isabelle et LEGALL Jean-Marie, *La vie religieuse en France, xvi^e-xviii^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1999, 192 p.
- CHAUGY François Madeleine de, *Vies de huit venerables Meres Religieuses de l'Ordre de la Visitation de Sainte Marie*, Paris, Victor Palmé, 1659, 436 p.
- COLIN Thibaud, *Portrait d'un messager en France au xiii^e siècle : normes et pratiques*, Thèse de doctorat, université Paris I-Panthéon-Sorbonne, 2013, 358 p.

- CORTESE Ennio, « Théologie, droit canonique et droit romain. Aux origines du droit savant (XI^e-XII^e s.) », *Comptes-rendus des séances de l'année... — Académie des inscriptions et belles-lettres*, n° 1, 2002, p. 57-74.
- COUSSON Agnès, *L'écriture de soi : lettres et récits autobiographiques des religieuses de Port-Royal*, Paris, Honoré Champion, 2012, 640 p.
- DINET Dominique, *Religion et société : les réguliers et la vie régionale dans les diocèses d'Auxerre, Langres et Dijon (fin XVI^e-fin XVIII^e siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, 950 p.
- DINET Dominique, *Au cœur religieux de l'époque moderne*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2011, 670 p.
- DOMPNIER Bernard, « La cordiale communication de nos petites nouvelles : Les lettres circulaires, pratique d'union des monastères », *Visitation et visitandines aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Saint-Étienne, Publication de Saint-Étienne, 2001, 603 p.
- DUPONT Véronique, *Les pères de l'Église, témoins du Christ*, Paris, Édition du Cerf, 2007, 352 p.
- FONTENELLE Bernard de, *Éloges de Fontenelle*, Paris, Garnier Frères, 1883, 358 p.
- FOURNIER Paul, *Un tournant de l'histoire du droit 1060-1140*, Paris, Librairie de la société du Recueil Sirey, 1917, 56 p.
- GEARY Patrick, *La mémoire et l'oubli à la fin du premier millénaire*, Paris, Aubier, 1996, 338 p.
- GUEUDRÉ Marie de Chantal, *Histoire de l'Ordre des Ursulines en France, Les monastères d'Ursulines sous l'Ancien Régime*, Paris, Éditions Saint-Paul, 1960, tome 2, 275 p.
- GUÉRIN Pierre, *Éloges des religieuses de Sainte Ursule, appelées communément Ursulines, tiré de la prophétie d'Essaïe en son chapitre onzième*, Lyon, Veuve Louys Muguet, 1649, 136 p.
- HAMEL M, *L'année spirituelle historique et chronologique des religieuses Ursulines, qui contient autant de billets, qu'il y a de jours en l'An, pour estre distribués chaque mois dans les maisons de leur ordre*, Paris, Louis Josse, 1689, 366 p.
- HOURS Bernard (éd.), « Carmes et carmélites en France du XVI^e siècle à nos jours » dans *The Journal of Ecclesiastical History*, Actes du colloque de Lyon (25-26 septembre 1997), Paris, Les Éditions du Cerf, 2001, p. 297-300.
- LEBRUN Jacques, « Conversion et continuité intérieures dans les biographies spirituelles françaises du XVII^e siècle », dans *La Conversion au XVII^e siècle*,

- Actes du XI^e colloque du Centre méridional de rencontres sur le XVII^e siècle Marseille, 1983, p. 317-335.
- LOBINEAU Guy-Alexis, *Les vies des saints de Bretagne et des personnes d'une éminente piété qui ont vécu dans la même province, avec un addition à l'Histoire de Bretagne*, Rennes, La Compagnie des imprimeurs-libraires, 1725, 638 p.
- O'REILLY Bernard, *St. Angela Merici and the Ursulines*, New York, Pollard & Moss, 1880, 404 p.
- POMMEREU Marie de, *Les Chroniques de l'ordre des Ursulines, recueillies pour l'usage des religieuses du mesme ordre*, Paris, Jean Henault, 1673, 768 p.
- PRADIÉ Pascal, « L'histoire sainte de Fontenelle. Une lecture des *Gesta abbatum* », *Tabularia « Études »*, n° 4, 2004, p. 121-129.
- SCHMITT Jean-Claude, « Trente ans de recherche sur les exempla », *Les Cahiers du centre de recherches historiques*, 35, 2005, mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 8 mai 2014.) <http://ccrh.revues.org/3010>;DOI: 10.4000/ccrh.3010.
- SELLIER Philippe, « Pour une poétique de la légende : la vie de Monsieur Pascal », *Chronique de Port-Royal*, n° 31, 1982, p. 51-68.
- SENAULT Jean-François, *La Vie de M^{me} Catherine de Montholon, veuve de M. de Sanzelles, fondatrice des Ursulines de Dijon*, Paris, Pierre Le Petit, 1653, 311 p.
- TIMMERMANS Linda, *L'accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime*, Paris, Honoré Champion, 2005, 967 p.
- VERNON Jean-Marie de, *La vie de la vénérable Mère Marguerite de St. Xavier, religieuse Ursuline du monastère de Dijon*, Paris, G. Josse, 1665, 638 p.
- VILLEBOIS Pierre, *Abbrege de la vie et des rares vertus de Sœur Anne de Beauvais religieuse de Sainte Ursule, decedée l'an 1620*, Paris, Jean Libert, 1622, 440 p.
- VOGLER Bernard, *Le Monde germanique et helvétique à l'époque des Réformes*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1981, 625 p.
- VOLTAIRE, *Œuvres complètes de Voltaire avec des remarques et des notes historiques, scientifiques et littéraires : siècle de Louis XV*, n° 29, Paris, Delangle Frères, 1826, p. 345-370
- ZIADÉ Raphaëlle, *Les martyrs maccabées : de l'histoire juive au culte chrétien : les homélies de Grégoire de Nazianze et de Jean Chrysostome*, Leyde, Brill, 2007, 408 p.

Genre, discours politique et logométrie. Les stratégies d'énonciation sexuées dans les professions de foi des élu.e.s de 1997

Magali GUARESÌ

BCL (UMR7320), CMMC (EA1193), Université Nice Sophia Antipolis

Introduction

Dans une Cinquième République longtemps masculine (Sineau, 2011), l'un des enjeux de l'accès des femmes aux affaires de la cité réside dans la construction d'une identité politique légitimée et avalisée par l'onction du suffrage universel (Coulomb-Gully, 2012).

Dans cette contribution, nous postulons que le discours (électoral) est l'un des médiums privilégiés du processus d'invention des élues contemporaines¹. Se disant candidates, les femmes accèdent à une prise de parole inédite dans la sphère politique, rompant ainsi le silence qui a longtemps caractérisé leur vie publique. Surtout sous la Cinquième République, avec la mise en place du scrutin uninominal majoritaire à deux tours pour les élections législatives, elles s'affirment et mènent campagne en leur nom propre². De meeting en réunions politiques, les prétendantes à la députation se font connaître, justifient leur candidature, expliquent les motifs de leur engagement, explicitent les valeurs qui les animent et exposent un programme susceptible de rallier l'adhésion majoritaire. C'est par le truchement des mots que les candidates s'approprient les rôles parlementaires et produisent

1. Le second xx^e siècle voit l'émergence d'une figure inédite en politique : l'élue. Si des travaux en sociologie, science politique et histoire ont cherché à en saisir les caractéristiques individuelles et collectives, déterminées par les trajectoires, les logiques du recrutement partisan ou encore les pratiques des actrices politiques, nous postulons ici qu'une part des propriétés et des identités qui définissent les élues sont le résultat de processus discursifs.

2. Sous la Cinquième République, seule l'élection législative de 1986 se déroule au scrutin de liste.

une identité politique admise dans une République façonnée par les *habitus* et les pratiques viriles (Fraisse, 1995; Riot-Sarcey, 1995; Viennot, 1996).

Au croisement de l'histoire politique, des études de genre et de l'analyse du discours, cette étude de cas cherchera, après avoir posé le cadre théorique et méthodologique adopté, à observer le discours électoral des députées élues en 1997 — année qui voit la part des femmes siégeant dans l'Hémicycle dépasser le seuil symbolique des 10 % en même temps que la remobilisation des mouvements féministes en faveur de la parité (Bereni, 2015) — pour en souligner l'une des spécificités discursives majeures : la sur-utilisation du pronom « je ».

1 Genre, discours et politique

1.1 Enjeux épistémologiques

Si l'observation des comportements, du vote ou des politiques publiques mises en œuvre par les élu.e.s permet de cerner les modalités d'exercice des charges politiques par les femmes (Achin, 2005; Navarre, 2015), leur discours semble être le lieu privilégié de leur individuation politique¹. D'abord, parce que plus qu'ailleurs, le discours est central dans l'activité politique contemporaine. L'essentiel des engagements, des luttes pour la conquête du pouvoir, de l'exercice du mandat ou encore des activités de représentation est médié par la parole publique. C'est par les productions discursives des acteurs.trices politiques que l'institution qu'ils.elles incarnent devient sensible aux citoyen.ne.s (Lagroye 1997). Ensuite, parce qu'en politique, le discours ne saurait être relégué au simple rang de véhicule d'information. Il est au contraire ce qui institue, ce qui identifie, ce qui construit la réalité politique (Austin, 1970; Searle, 1998). De la même manière que les mots, les slogans, les discours contribuent à l'identification et à la caractérisation de forces politiques (Gerslité, 1979; Labbé, 1977; Mayaffre, 2000; Peschanski, 1989), nous postulons que le discours politique des femmes participe à l'élaboration des figures d'élues de la République et rend compte des contraintes spécifiques qui s'exercent sur elles.

On sait, fort.e.s de quarante années de travaux sur le genre (Bereni *et alii*, 2012), que la différence des sexes ne saurait être ramenée à un simple état de nature, immuable et a-historique. Les travaux en sciences humaines et sociales ont montré le caractère politico-culturel de la différence des sexes et,

1. C'est par la parole que les femmes et les hommes politiques construisent une identité lisible sur la scène publique (tout comme les forces politiques s'individualisent, *i.e.* se distinguent pour se légitimer et rassembler, par et dans leur discours).

sans toujours les questionner, ont révélé la prégnance des représentations de genre dans la mise en place d'identités et de catégories sexuées inégalitaires.

La définition du genre, comme « un système de bi-catégorisation hiérarchisé entre les sexes et les valeurs et les représentations qui leur sont associées (féminin/masculin) » (Achin et Bereni, 2013, p. 10), que nous adoptons ici, suppose deux implications épistémologiques majeures qui lient étroitement le genre et le langage. D'une part, le genre comme construit social et idéologique trouve dans le langage un support de choix pour se fixer et se diffuser (Duchêne et Moïse, 2011 ; Chetcuti et Greco, 2012). D'autre part, le discours (électoral) trouve dans le genre, principe d'ordre et de hiérarchie, une grammaire pour se légitimer et s'imposer au cours des luttes discursives que sont les débats politiques. Dans un mouvement de circularité, les pratiques langagières sont informées par les symboles, les normes et représentations genrés en même temps qu'ils participent à la (re-)construction des groupes, des inégalités et des différences. Produits sociaux informant une réalité, les discours procèdent des hiérarchies de genre en même temps qu'ils modèlent les identités féminines et masculines. C'est dans le langage que s'inscrivent les rapports sociaux de sexes, que sont réifiées les catégories, que se perpétuent ou se subvertissent les antagonismes. Sans nier la réalité sociale des inégalités, il faut reconnaître au discours le statut de traces des hiérarchies de sexes et un rôle essentiel dans l'accomplissement du genre. En somme, pour le dire avec Claire Michard (2012, p. 24), le langage est « à la fois le symptôme du rapport de pouvoir et l'un des moyens de sa mise en œuvre ».

Si les discours et leur analyse critique ont été très tôt au cœur des études sur les femmes et le genre (Riot-Sarcey, 2000 ; Thébaud, 2007) et leur centralité réaffirmée avec une force inédite par les travaux de l'historienne Joan W. Scott (1986), puis de la philosophe Judith Butler (2006), les analystes du politique ont durablement délaissé l'étude des productions discursives des actrices politiques¹ (Coulomb-Gully et Rennes, 2010).

Pourtant, l'analyse du discours apparaît comme une voie favorable d'appréhension des processus de différenciation et de hiérarchisation des sexes dans les discours produits au sein d'espaces politiques divers. En permettant la prise en compte de la matérialité discursive du genre et des identités qu'il génère, l'analyse du discours permet la réaffirmation des axiomes fondateurs du genre et ouvre la voie à un dialogue interdisciplinaire fructueux avec l'étude du champ politique. Loin de se fixer comme

1. Le discours médiatique sur les femmes politiques a en revanche été davantage étudié. Cf. par exemple Marlène Coulomb-Gully, 2012 ; Virginie Julliard, 2012 ; Aurélie Olivési, 2012.

objectif illusoire de définir les traits linguistiques qui définiraient des styles féminins et masculins en langue, invariants à la situation de production ou de communication, l'analyse du discours cherche au contraire à repérer les processus discursifs qui façonnent les catégories et les idéologies en contexte¹.

Aussi, l'une des voies d'approche du personnel politique féminin sous la Cinquième République réside-t-elle dans la critique historicisée de leurs discours.

1.2 Corpus et Méthode

Cette contribution en propose un exemple, à partir de l'étude logométrique d'un corpus de professions de foi électorales de femmes et d'hommes élu.e.s député.e.s lors des élections législatives françaises de 1997. Date importante dans l'histoire de la féminisation du Parlement, le scrutin de 1997 retient également l'attention pour s'être tenu dans le contexte de développement de revendications paritaires (Gaspard *et al.*, 1997) qui aboutissent en 2000 à une réforme constitutionnelle.

Pour tenter de cerner les spécificités² de l'engagement des candidates de 1997, dans une perspective comparative à la fois chronologique et genrée, nous replacerons le discours électoral de ces dernières dans un plus vaste corpus textuel rassemblant les proclamations électorales de toutes les élues députées depuis 1958 et un échantillon raisonné de tracts électoraux d'hommes rédigés dans des conditions de production comparables³.

Incarnant un observatoire de la parole électoral sur cinquante ans, le corpus de professions de foi s'avère particulièrement pertinent pour rendre compte des promesses de représentation des locuteurs.trices candidat.e.s. Plus qu'un catalogue de propositions, la proclamation électoral présente

1. Matériellement et linguistiquement, celui-ci trouverait son unité maximale formalisable dans le corpus (Sylvie MELLET, 2002).

2. Ici, les « spécificités » politiques de la promesse de représentation des femmes seront établies à partir des « spécificités » textuelles, *i.e.* des saillances lexicales, repérées par la statistique appliquée au corpus.

3. Précisément, le corpus rassemble la quasi-exhaustivité des professions de foi de premier tour — conservées aux Archives de l'Assemblée nationale dans le Barodet depuis 1881 — des candidates élues aux élections législatives tenues au scrutin uninominal majoritaire (l'élection de 1986 au scrutin de liste est écartée ne permettant pas l'analyse de la variable « sexe » de chaque candidature). L'échantillon de textes d'hommes a été sélectionné selon une logique chronologique, politique et géographique : pour un texte de femme élue a été retenu un texte d'homme élu à la même date, dans la même zone géographique et appartenant au même bord politique. L'objectif étant de limiter le poids d'autres variables que celle du sexe des locuteurs.trices, dont on entend questionner la pertinence dans l'observation contrastive des candidatures des député.e.s. L'ensemble compte 719 textes pour 463 236 occurrences.

les impétrant.e.s, leurs engagements, les ressources, les valeurs et les justifications qui les sous-tendent. Elle est le lieu de l'invention de l'élue et de l'institution de modèles de représentation.

Corpus important par la taille et par son statut historico-politique, son étude réclame une méthodologie susceptible de guider l'interprétation des textes en son sein. La logométrie, éprouvée depuis longtemps pour l'analyse des discours politiques, apparaît particulièrement adaptée pour plusieurs raisons. « Traitement (semi-)global automatique du texte dans toutes ses dimensions : graphiques, lemmatisées, grammaticalisées » (Mayaffre, 2010), la logométrie permet une herméneutique contrôlée. Ici, l'étude des candidatures des futures élues de la onzième législature passe par sa mise en contraste avec un corpus de textes d'hommes relevant du même horizon historico-discursif (Guilhaumou, 2006). Concrètement, il s'agit pour l'ordinateur de considérer, compter et indexer la totalité des unités textuelles de chaque sous-ensemble (chronologique et/ou sexué) du corpus pour en faire émerger de manière heuristique les saillances linguistiques caractéristiques. Par là, c'est la complexité de l'élaboration du sens politique qui est affirmée (chaque mot — surtout lorsqu'il répond à une distribution fréquentielle remarquable — contribue à l'identification politique), la représentativité des résultats qui est assurée (seuls les usages statistiquement significatifs sont interprétables), et les *a-priori* de l'analyste qui sont, un temps, contenus et soumis à l'objectivation du traitement à l'aveugle du corpus.

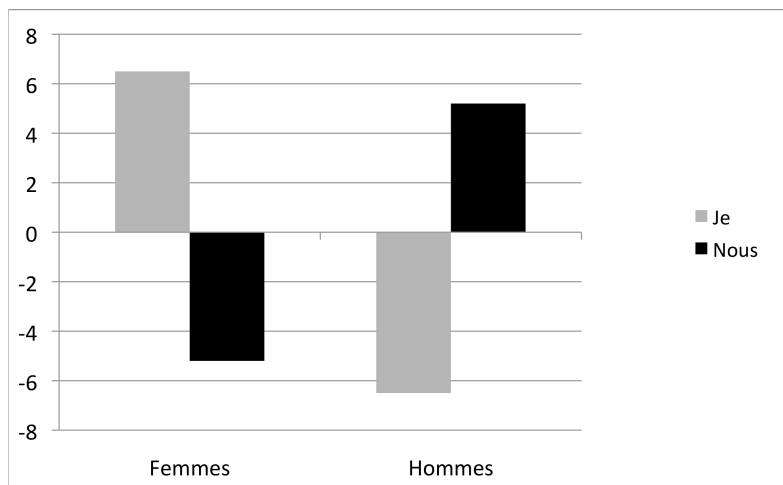
À partir du constat quantitatif et heuristique d'une distribution « anormale » au regard de la statistique des pronoms personnels dans les deux corpus sexués, nous tenterons de décrire les spécificités du discours produit par chacun des deux groupes de futur.e.s député.e.s autour de leur choix énonciatif et d'en saisir les impacts sur la construction de leur identité politico-discursive.

2 Un pronominalisation différenciée : un constat quantitatif

Outre un certain nombre de traits lexicaux distinguant les textes des futures législatrices de ceux de leurs homologues élus en 1997, la statistique révèle que c'est au niveau de l'économie essentielle des discours que se distinguent premièrement les candidatures des femmes et des hommes : celle de la pronominalisation.

Comme l'indique le graphique ci-dessus, les candidatures des candidat.e.s procèdent de stratégies pronominales inverses qui leur confèrent une personnalité très différente. Et pour cause, si l'on considère avec Émile Benveniste

FIGURE 1 – Distribution des lemmes « je » et « nous » dans les corpus Femmes et Hommes en 1997.



(1966) qu'un discours politique est un « langage émis par une personne en direction d'une autre en vue de la convaincre », on admet le rôle central des marques linguistiques du locuteur ou de la locutrice dans son texte. La *deixis* personnelle informe mieux que tout autre indice textuel du rapport entre les énonciateurs.trices et leurs interlocuteurs.trices (Kerbrat-Orecchioni, 1980). En politique, elle contribue à fixer les rôles des élu.e.s et des représenté.e.s.

De ce constat chiffré émerge pour l'analyste du discours des interrogations heuristiques : pourquoi les candidates, victorieuses (essentiellement socialistes¹), ont-elles davantage rechigné que leurs camarades à utiliser la rhétorique sur le mode du « nous » pourtant suggérée par le slogan du parti socialiste : « Changeons d'avenir, nos engagements pour la France » ? Quel discours produisent-elles autour du « je » ? Que nous indique-t-il des modalités de l'accès des femmes au Palais-Bourbon et de la construction de leur légitimité ?

3 Deux stratégies énonciatives, deux stratégies discursives ?

Face aux milliers d'occurrences des pronoms « je » et « nous » dans le corpus en notre possession, l'exigence sémantique de re-contextualisation (Rastier, 2001) trouve un soutien précieux dans la statistique co-occurentielle

1. Quarante-trois des femmes élues en 1997 sont socialistes ou apparentées. Au total, elles sont 51 élues de gauche pour 12 élues de droite. La répartition des pronoms dans les textes des élu.e.s de droite exclusivement confirme néanmoins la pronominalisation sexuée repérée dans l'ensemble du corpus de 1997.

(Mayaffre, 2008, 2014¹). En considérant les unités textuelles deux à deux, en fonction de la régularité et de la significativité de leur association au sein d'une fenêtre textuelle prédéfinie (ici, le paragraphe), le traitement des co-occurrences² rend compte du discours produit autour des pronoms personnels de première personne dont on a constaté l'inégale distribution selon le sexe des candidat.e.s.

À quelques exceptions près, le tableau 4 page suivante indique que la pronominalisation différenciée des candidatures des hommes et des femmes implique la production de deux types de discours nettement distincts. Comme nous l'expliciterons par le menu, ci-dessous, le discours électoral articulé au pronom « nous » prend une dimension résolument politique et collective visant à créer une adhésion majoritaire autour d'un projet ou d'une vision. *A contrario*, le « je », statistiquement préféré dans le discours des candidates de 1997, apparaît davantage comme un mot a-politique axant l'essentiel de la légitimation discursive autour de la mise en scène d'une identité personnelle.

3.1 Le « nous » masculin : affirmation identitaire, discours programmatique et affrontement politique

En sur-utilisant le « nous », les candidats inscrivent leur candidature dans les enjeux de la brève campagne de 1997 (Perrineau et Ysmal, 1998) : la politique économique et sociale (« ultra-libéral », « société »), la « démocratie » ou encore l'« Europe ». Sur chaque thème, les candidats énumèrent des propositions de « réforme[r] ». C'est ce que tend à montrer la forte association entre le pronom « nous » et des verbes exprimant le volontarisme (« vouloir »), la nécessité (« devoir ») ou encore l'action (« construire », « relever », « priver », « abaisser », « réduire », « défaire »...) politiques. L'une des phrases caractéristiques des discours électoraux des hommes (par rapport à ceux des femmes) de la période, que l'on doit à Raymond Barre, témoigne de cette rhétorique programmatique :

1. Sans pouvoir développer ici les tenants et les aboutissants de la posture contextualiste qui encadre la logométrie, indiquons simplement que la statistique co-occurrence repose sur l'idée que le mot seul reste toujours sujet à ambiguïté, et que seul son contexte d'utilisation est éclairant. Ce contexte peut être ramené de manière minimale mais chiffrée aux co-occurrences, c'est-à-dire aux mots qui de façon statistiquement significative sont associés au mot-pôle dans le cadre du paragraphe. Par exemple, le mot « classe » seul ne signifie rien. En revanche, la paire co-occurrence « classe » et « élève » oriente déjà l'interprétation. En cela, la co-occurrence peut-être considérée comme un noyau sémantique minimal.

2. Le mode de calcul hypergéométrique implémenté dans HYPERBASE sera utilisé ici (Étienne BRUNET, 2007). Soit s = nombre de paragraphes, f = fréquence du mot-pôle dans le texte, g = fréquence du mot co-occurent dans le texte et k = co-occurrence observée. Alors : $\text{Prob}(x=k) = (f! (s+g)! g! (f+s)! / (k! (f-k)! (g-k)! (s+k)! (f+g+s)!)$

Tableau 4 – Co-corrépondants de « je » dans le corpus Femmes 1997 et de « nous » dans le corpus Hommes 1997.

Co-corrépondants de « je » Corpus Femmes 1997	Indice de spécificité	Co-corrépondants de « nous » Corpus Hommes 1997	Indice de spécificité
votre	10,16	vouloir	5,89
engager	6,85	construire	4,42
vous	6,46	proposer	3,57
mère	6,01	relever	3,36
battre	5,29	Europe	3,35
avoir	5,15	devoir (verbe)	3,34
conseiller	5,03	gouvernemental	3,21
suffrage	4,73	soutien	3,02
savoir	4,61	chacun	2,99
femme	4,11	société	2,94
élu	3,93	réduire	2,9
faire	3,72	demain	2,88
toujours	3,69	défaire	2,81
député	3,69	démocratie	2,75
demande	3,42	ultra-libéral	2,72
rencontrer	3,35	défi	2,72
compter	3,31	sort	2,57
croire	3,24	priver	2,57
écoute	3,21	contraire	2,57
connaître	3,2	abaisser	2,55
préoccupation	3,17	quotidien	2,48
attentif	3,05	ensemble	2,4
enfant	2,99	ambition	2,4
consacrer	2,94	durée	2,38
travailler	2,93	réformer	2,38
tenir	2,88	mondial	2,35
énergie	2,83	faire	2,3
être	2,78	refuser	2,3
prêt	2,73	mobiliser	2,28
inquiétude	2,73	prendre	2,25
socialiste	2,63	progrès	2,19
onction	2,59	français	2,18
convaincre	2,57	priorité	2,17
confiance	2,42	effort	2,15
proche	2,32	besoin	2,14
défendre	2,3	confiance	2,11
attente	2,28	tout	2,08
terrain	2,23	enfant	2,05
concret	2,18	constitution	2,02
agir	2,13	redonner	2
actif	2,01	fracture	2

Nous devons choisir la voie du courage et de la raison, continuer de rénover l'État, d'assainir les finances publiques et la sécurité sociale, stimuler la création d'emplois, accroître la compétitivité de nos entreprises, concilier l'efficacité de l'économie de marché avec la nécessaire lutte contre les inégalités, donner plus de liberté à chaque Français, renforcer la sécurité, mener une politique volontariste d'intégration sans complaisance vis-à-vis de l'immigration clandestine. (Barre, 1997, Centre Droit, Rhône)

Ce à quoi les candidats de gauche répondent, sur le même mode d'énonciation :

Nous proposons de replacer l'Homme au cœur de l'économie pour bâtir une société plus juste, plus solidaire et plus généreuse. (Carcenac, 1997, Gauche socialiste, Tarn)

Ou encore à propos de l'un des enjeux forts de la campagne, l'« Europe » :

Nous changerons d'Europe. (Borel, 1997, Gauche socialiste, Vaucluse)

Nous construirons l'Europe sociale, sans défaire la France. (Duron, 1997, Gauche socialiste, Calvados)

Ainsi, la candidature des hommes élus lors du onzième scrutin législatif de la Cinquième République s'organise — en proportion significative par rapport à celle des femmes — autour de programmes et de visions concurrentes de la réalité ; chacun essayant d'asseoir sa position en ralliant l'adhésion des électeurs.trices (« ensemble ») autour des actions à mener pour l'avenir (« demain »).

Dans le discours produit autour du mot-pivot « nous », l'identification se construit également par opposition à un autre groupe ou à un autre positionnement. L'unité du « nous » se forme à partir du rejet d'un tiers. Certains candidats parlent explicitement d'affrontements de camps :

Nous avons la conviction que le camp du progrès et de la démocratie peut l'emporter, l'emporter sur celui des sacrifices, des injustices et des inégalités, de l'Europe de l'argent-roi, de la soumission aux marchés financiers et de la marche forcée vers la monnaie unique. (Gayssot, 1997, Gauche communiste, Seine-Saint-Denis)

Dans le contexte d'opposition entre la majorité sortante et les partis de gauche, le « nous » se combine à l'énonciation d'une alternative politique (« avec nous », contre le gouvernement) soumise au choix (« ou bien ») des électeurs.trices :

Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin prochains vont décider de l'avenir de notre pays jusqu'au début du prochain siècle. Vous aurez à effectuer un choix essentiel [...]. Ou bien laisser se développer la politique du gouvernement Juppé avec ses conséquences [...]. Ou bien construire avec nous une société de progrès et de solidarité avec plus de justice et de liberté, plus de croissance et d'emplois [...]

(Delebarre, 1997, Gauche socialiste, Nord)

Sans que le référent en soit toujours explicité (je + tu, je + tu + il(s), je +il(s)...), l'usage dominant du « nous » dans le discours électoral des hommes tend à l'effacement du locuteur réel (et symétriquement de l'auditoire « vous ») au profit d'une énonciation englobant un groupe, multiple mais unique. Les électeurs et les électrices sont enjoint.e.s à adhérer à un programme et à une vision collective. L'affirmation identitaire des locuteurs — *a fortiori* de ceux de gauche — est forte : par la stratégie pronominale du « nous », ils constituent un groupe capable d'exister face à un autre. Comparativement aux candidates-locutrices, les hommes s'autorisent le statut de locuteur collectif et inscrivent leur candidature dans le jeu de l'affrontement partisan. Stratégie rhétorico-politique bien ancrée dans les mœurs discursives contemporaines (Collectif 1985), elle est manifestement affiliée aux masculinités politiques. Les hommes de 1997, bénéficiant du capital corporel, historique et politique de leur appartenance au sexe masculin, limitent la mise en scène de leur individualité pour construire un territoire d'identification plus large. Le calcul des spécificités lexicales appliqué au corpus décèle que les femmes, s'exprimant dans des conditions comparables aux candidats, font *a contrario* le choix plus ou moins contraint d'une énonciation repliée sur elles-mêmes.

3.2 Le « je » dans le discours des candidates : jeu sur l'*ethos* féminin en contexte paritaire

Si les candidates des dernières élections législatives du 20^e siècle ne se privent pas de l'usage du pronom « nous », elles investissent de manière statistiquement remarquable une énonciation sur le mode du « je ». Loin d'être une variation insignifiante de la situation d'énonciation, l'étude de l'environnement co-occurentiel du pronom révèle la production d'un discours sensiblement distinct de celui développé par les hommes, candidats à la même période.

Là où l'usage du « nous » procède d'une identification collective, le discours induit par l'emploi de la première personne du singulier met en relation la locutrice, dans son individualité, et l'auditoire. Comptés parmi

les co-occurents privilégiés du lemme « je » dans le corpus féminin, les mots « votre » ou « vous » informent l'une des vocations du mode énonciatif sur-utilisé par les femmes : expliciter le lien de représentation entre elles et leurs mandataires. Par cette tension entre le « je » et le « vous », les candidates définissent des places et des rôles, et en demandent la reconnaissance au corps électoral. Basiquement, le recours au « je » permet d'instituer de façon performative les locutrices en candidates officielles face à un corps électoral qu'elles convoquent :

Pour la première fois, je sollicite vos suffrages.

(Reynaud, 1997, Gauche socialiste, Charente)

Surtout, la mise en relation entre le « je » et le « vous » se combine dans les textes électoraux à de nombreux verbes qui décrivent la promesse de représentation en train de se dire. Plus qu'un programme, c'est l'engagement personnel de la locutrice qui est souligné et défini. En témoigne le fort indice d'association entre le pronom et le verbe « engager » (+6,81).

Je m'engage à être votre porte-parole et à vous rendre compte régulièrement de mes actions.

(Reynaud, 1997, Gauche socialiste, Charente)

Femme de parole et femme d'action, je m'engage, élue députée, à relayer avec force et conviction au Parlement vos demandes, vos projets, à faire entendre votre voix pour améliorer votre vie quotidienne, à porter haut les couleurs du Bessin et de la Côte de Nacre, à les faire connaître et reconnaître nationalement.

(Dumont, 1997, Gauche socialiste, Calvados)

Oui, je m'engage une fois élue à rester à l'écoute de vos idées et de vos difficultés, car c'est de votre message que les lois votées à l'Assemblée nationale doivent être nourries.

(Lazerges, 1997, Gauche socialiste, Hérault)

Les citoyen.ne.s sont ainsi appelé.e.s à adhérer à une manière d'exercer la représentation nationale qui, médiée par des verbes d'action, insiste sur l'implication active des candidates (« battre », « faire », « rencontrer ») auprès des électeurs.trices :

[...] j'ai la volonté de me battre avec vous dans notre circonscription [...].

(Marre, 1997, Gauche socialiste, Oise)

Si je me présente aujourd'hui pour être votre députée, c'est pour la mise en œuvre d'une autre politique, mais c'est aussi pour vous aider, comme je l'ai déjà fait et prouvé dans le passé.

(Rivasi, 1997, Gauche socialiste, Drôme)

Même dans les développements idéologiques, le choix énonciatif dominant dans les professions de foi souligne la présence impliquée des locutrices ; la crédibilité des énoncés étant ramenée à la justification individuelle d'une croyance ou d'un savoir. Des verbes d'énonciation, tels « croire » ou « savoir » (souvent associés à un modalisateur) embrayent une argumentation ou une opinion soutenue par le regard réflexif du sujet sur son énonciation :

Je sais que le libéralisme économique et que la politique de l'actuel gouvernement ne peuvent conduire qu'à creuser les inégalités et à remettre en cause les valeurs de la République.

(Carrion-Bastok, 1997, Gauche socialiste, Paris)

Chacun s'interroge : à quoi sert ce vote, peut-il changer notre quotidien ? Y a-t-il vraiment un choix ? Personnellement, je le crois et je le veux.

(Lignières, 1997, Gauche socialiste, Pyrénées-Atlantique)

Passionnément attachée à mon pays, je ne crois pas que le visage de la France puisse s'identifier au visage des extrémismes.

(Catala, 1997, Gaullisme, Paris)

La tension discursive entre le « je » et le « vous » qui émerge dans les candidatures des futures représentantes — associée à des verbes énonciatifs et performatifs construisant les modalités de l'engagement énoncé — ne vise évidemment pas la mise en place d'un affrontement ou d'une distance entre les locutrices et les électeurs. trices mais tend au contraire à gagner leur conviction et leur vote :

Je vous demande donc de vous mobiliser le 25 mai et de m'apporter votre concours personnel.

(Bassot, 1997, Centre Droit, Orne)

Si vous me renouvez votre confiance, je continuerai d'être à vos côtés pour vous défendre au quotidien.

(Bachelot, 1997, Gaullisme, Maine-et-Loire)

Par ce discours polémique (Dubois, 1969), en tension entre l'affirmation individuelle des locutrices et la désignation de l'auditoire, les candidates tentent d'asseoir leur candidature sur la force de leur implication individuelle dans la promesse de représentation qu'elles constituent en l'énonçant. L'adhésion des citoyen.ne.s est moins attendue sur une identification collective autour d'un projet ou contre un camp que sur un lien de représentation qui est actualisé, exhibé, défini dans l'énonciation.

Si les femmes refusent davantage l'identification collective et partisane, majoritairement adoptée par les hommes, c'est qu'elles semblent trouver dans un discours replié sur le « je » un registre de légitimation efficace dans le contexte électoral de 1997. En effet, la parole de campagne est sous-tendue par la demande de confiance exigée par la fonction brigüée. De ce fait, elle vise à la construction et à la projection d'un *ethos* de locuteur.trice (Amossy, 1999, 2010) qui le.la recommande à son auditoire. L'efficacité d'un discours tient alors à la crédibilité qu'il produit. Celle-ci naît d'une (re)négociation de données factuelles comme le statut institutionnel, les capitaux politiques et militants, mais aussi le sexe et ses représentations. Autant d'éléments qui façonnent l'*ethos* préalable des candidat.e.s (Maingueneau, 1999; Jaubert et Mayaffre, 2013).

La lecture du profil co-occurentiel du pronom « je » dans le corpus des femmes parlementaires semble indiquer que cette stratégie énonciative permet aux candidates de composer avec l'*ethos* préalable de femme — on pourrait également dire avec des représentations traditionnelles de la féminité — pour le rendre compatible, voire le valoriser dans la conquête du mandat brigüé.

Au quatrième rang des co-occurents du pronom de la première personne du singulier est ainsi attesté le mot « mère », plus loin sont comptés le lemme « femme » ou encore le mot « enfant ». Centré sur la personnalité des candidates, le discours produit autour du « je » procède des représentations de genre. En témoigne cette promesse de Sylvie Andrieux :

Je m'engage à me battre, comme une femme sait le faire, pour que la rénovation du logement devienne une priorité nationale.

(Andrieux, 1997, Gauche socialiste, Bouches-du-Rhône)

Par la mise en avant de son engagement individuel sur le mode du « je », cette candidate s'autorise à recourir à l'argumentation par le genre (Bonnafous, 2003). La félicité de son acte de parole est d'autant plus grande que la locutrice convoque en appui les représentations traditionnelles de son sexe, ici la prétendue ténacité des femmes pour des causes justes.

L'énonciation à la première personne du singulier permet ainsi aux locutrices de faire valoir leur statut de femme et de mère pour justifier de leur connaissance et de leur proximité avec les situations de leurs administré.e.s :

Femme, je vis aussi les difficultés des mères qui doivent concilier vie familiale et vie professionnelle et je sais que c'est encore plus dur pour ceux et celles qui cherchent du travail.

(Lignières, 1997, Gauche socialiste, Pyrénées-Atlantiques)

Longtemps des stigmates excluant de la vie politique, la féminité et la maternité — ramenée à des qualités et des expériences personnelles des candidates — deviennent des registres de légitimation des candidatures :

Femme, mère de famille, j'ai la préoccupation de faciliter la vie quotidienne, par une attention plus grande aux réalités concrètes.

(Touraine, 1997, Gauche socialiste, Indre-et-Loire)

Mieux qu'un autre, je serai à l'écoute des jeunes, des familles, attentive à vos préoccupations, déterminée à bâtir un monde plus juste et plus solidaire, à construire un autre avenir pour nos enfants.

(Dumont, 1997, Gauche socialiste, Calvados)

Ces deux extraits projettent une image crédible des candidates-locutrices appuyées sur les représentations traditionnelles de la féminité, tournée vers le « concret », « attentive », à l' « écoute », autant de mots fréquemment associé au « je ». De façon suggestive, ils soulignent également les qualités (féminines) des candidates dans des comparaisons dont le comparé n'est pas explicité (« Mieux qu'un autre » ou « une attention plus grande ») mais renvoie sans doute aux représentations traditionnelles de l'homme politique, ainsi critiqué en creux.

Quoi qu'il en soit, en sur-utilisant la première personne du singulier, les femmes enracinent leur argumentation dans une individualité genrée valorisée et contribuent à faire des représentations des qualités dites féminines une ressource politique (Guionnet, 2002 ; Levêque et Dulong, 2002). Le profil co-occurentiel du pronom en témoigne : en 1997, les candidates espèrent remporter des suffrages en insistant sur leurs compétences individuelles et genrées. En plus de leur statut de femmes et de mères, elles développent un discours sur leur « préoccupation », leur « travail[ler] », leur « énergie », leur « conviction », leur proximité (« proche »), leur capacité d'action sur le « terrain »... Autant de qualités qui semblent valorisées dans la compétition électorale de 1997, surtout lorsqu'elles sont portées par des femmes.

Députée, je serai proche de vous, attentive à vos problèmes et j'aurai la même énergie pour me battre pour vous [...].

(Gillot, 1997, Gauche socialiste, Val-d'Oise)

En m'apportant votre soutien, vous ferez le choix d'un vrai député, d'une femme attentive à vos préoccupations quotidiennes, soucieuse de défendre tous les secteurs de cette circonscription.

(Perol-Dumont, 1997, Gauche socialiste, Haute-Vienne)

En sur-investissant une énonciation sur le mode du « je », les candidates produisent non seulement une identité politique repliée sur leur individualité et réaffirmation, de manière paradoxale sur la sphère parlementaire, des représentations traditionnelles de la féminité.

Sans doute, le choix rhétorique des prétendantes à la députation est-il à mettre en relation avec leur profil de néophytes : si elles ont souvent été engagées dans la vie locale ou associative et sont adhérentes d'un parti, les candidates de 1997 sont pour les 2/3 d'entre-elles élues pour la première fois au Palais-Bourbon. *Outsider* et moins dotées en ressources politiques et partisans, les femmes se replieraient sur une candidature moins politisée mais davantage personnalisée. La piste des facteurs politico-biographiques est évidemment informative et nécessaire pour interpréter la parole électorale des candidates mais elle s'avère incomplète.

En effet, le renouvellement des candidatures en 1997 dépasse le seul groupe des femmes. Après la débâcle de la gauche en 1993, nombreux sont les primo-élus socialistes en 1997. Par ailleurs, Mariette Sineau (2011) a montré que les femmes de la 11^e législature étaient moins souvent mariées que les hommes (56 % des femmes contre 84 % des hommes) et étaient plus nombreuses à n'avoir pas d'enfants (19 % contre 10 %). Pourtant, la statistique lexicale l'indique : elles sont plus nombreuses à mentionner leur statut d'épouse et de mère¹. Ainsi les stratégies discursives mises en place par les femmes politiques répondent évidemment à leur place dans l'arène électorale mais également aux contraintes et aux attentes qu'elles perçoivent de leur parti ou encore de l'opinion publique. L'énonciation sur le mode du « je » qui caractérise significativement le groupe des locutrices ne saurait s'expliquer par le seul profil des femmes en politique mais semble répondre aux modalités de légitimation genrées des groupes à un moment donné.

En effet, la stratégie rhétorique adoptée par les candidates de 1997 semble d'autant plus autorisée et efficace qu'elle répète les modalités de légitimation des revendications paritaires importées sur la scène parlementaire. Proposition issue des milieux féministes militants et promesse de réforme formulée par Lionel Jospin, la parité est, à l'occasion du scrutin, défendue par les candidates dans leur profession de foi. Loin de faire référence à la nécessaire égalité entre les sexes en politique — au cœur des luttes féministes —, les candidates adoptent plutôt une posture différentialiste et visent à légitimer la mesure en faisant valoir la plus-value que constituerait la présence des femmes, et par là la leur, au sein des instances électives de la République :

1. Les termes « mariée » (+2,2) et « mère » (+3,5) sont des spécificités féminines en 1997, contrairement à leurs équivalents masculins dans le corpus des hommes.

Le parti socialiste s'est engagé dans la voie de la parité afin de permettre aux femmes d'entrer dans la vie publique où elles apportent plus d'humanité, des solutions concrètes, un sang neuf loin des querelles politiciennes.

(Roudy, 1997, Gauche socialiste, Calvados)

Osez enfin la parité, parce que les femmes amènent un ton nouveau dans une vie politique sclérosée.

(Aubert, 1997, Gauche socialiste, Eure-et-Loire)

L'entrée des femmes à l'assemblée nationale, voulue par le parti socialiste, permettra de gouverner autrement et de mettre la politique à l'écoute de notre société.

(Touraine, 1997, Gauche socialiste, Indre-et-Loire)

Plus à l'écoute, plus près des préoccupations quotidiennes, les femmes peuvent renouveler l'approche des problèmes.

(Guinchart-Kunstler, 1997, Gauche socialiste, Doubs)

Éloquents par leurs similitudes avec le discours articulé autour des présentations de soi des candidates sur le mode du « je », ces extraits construisent les rôles politiques au féminin. Dans le contexte paritaire, largement axé dans le débat politique sur la mise en avant des spécificités et des différences dont seraient porteuses les femmes, la production d'un *ethos* efficace auprès des électeurs et des électrices est contrainte par la nécessité de faire valoir sa « bonne » féminité. L'un des moyens mis en œuvre par les locutrices est ainsi d'exhiber une identité personnelle et individuelle s'ancrant dans les modèles admis des qualités et compétences féminines en politique.

Conclusion

Stratégie efficace en 1997 puisqu'elle mène à l'élection de 10 % de femmes à l'Assemblée nationale et qu'elle participe à une période de retournement du stigmatisme féminin en politique (Achin *et alii*, 2007), la pronominalisation repliée sur le « je » des candidates — *a fortiori* de gauche, camp plutôt marqué par une énonciation collective — témoigne également du poids des normes de genre dans l'élaboration des *ethos* et des engagements.

À quelques années du vote des lois dites sur la parité, les femmes peinent encore à incarner un groupe, à accéder à l'universel et se replient sur une identité personnelle et étroite. Certes très affirmée et présente dans les énoncés, l'identité des candidates de 1997 s'inscrit dans l'infra ou l'a-politique. Peu englobante, l'énonciation sur le mode du « je » individualise et distingue les locutrices là où le but premier du discours politique en démocratie est de construire une identité commune et collective. Pourtant les candidates y trouvent un moyen de légitimation efficace leur permettant de jouer des

représentations traditionnelles de leur sexe pour prétendre répondre aux « attente[s] » des citoyen.ne.s dans un contexte politique touché par une crise de la représentation.

La profession de foi, au même titre que le discours (auto-)biographique par exemple, construit et accompagne le processus de privatisation et d'informalisation du champ politique contemporain¹. L'étude des stratégies énonciatives des locutrices révèle l'acuité du phénomène chez les femmes politiques, toujours davantage sommées que les hommes d'inscrire leur identité dans le privé ou autour de leur féminité et des qualités qui lui sont conjoncturellement associées.

Références bibliographiques

- ACHIN Catherine, *Le mystère de la Chambre Basse. Comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement (France-Allemagne 1945-2000)*, Paris, Dalloz, 2005, 697 p.
- ACHIN Catherine et alii, *Sexe, genre et politique*, Paris, Economica, 2007, 187 p.
- ACHIN Catherine et BERENI Laure, *Dictionnaire Genre et Science politique*, Paris, Presses de Science po, 2013, 399 p.
- ACHIN Catherine et Lévêque Sandrine, « Femmes, énarques et professionnelles de la politique. Des carrières exceptionnelles sous contraintes », *Genèses*, n° 67, 2007, p. 24-44
- AMOSSY Ruth, *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Lausanne-Paris, Delachaux Niestlé, 1999, 215 p.
- AMOSSY Ruth, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, Armand Colin, 2010, 235 p.
- AUSTIN John, *Quand dire c'est faire*, Paris, Le Seuil, 1970, 183 p.
- BENVENISTE Émile, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966, 357 p.
- BERENI Laure et alii, *Introduction aux études sur le genre*. Bruxelles, De Boeck, 2012, 256 p.
- BERENI Laure, *La bataille de la parité. Mobilisations pour la féminisation du pouvoir*, Paris, Economica, 2015, 304 p.
- BONNAFOUS Simone, « "Femme politique" : une question de genre ? », *Réseaux*, n° 120/4, 2003, p. 119-145.

1. Voir, par exemple, l'analyse des biographies d'énarques (Catherine ACHIN et Sandrine LÉVÊQUE, 2007 ; Éric NEVEU, 2003).

- BRUNET Étienne, « Fréquences et séquences. Mise en œuvre dans Hyperbase », *Lexicometrica : Topographie et topologie textuelles*, 2007, p. 1-20.
- BUTLER Judith, *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, Paris, La Découverte, 2006, 284 p.
- CHETCUTI Natacha et GRECO Luca, *La face cachée du genre*. Paris : Presses de la Sorbonne nouvelle, 2012, 158 p.
- COLLECTIF, « Le nous politique », *Mots. Les langages du politique*, n° 10, 1985.
- COULOMB-GULLY Marlène et RENNES Juliette, « Genre, politique et analyse du discours. Une tradition épistémologique française *gender blind* », *Mots. Les Langages du politique*, n° 94, 2010, p. 175-182.
- COULOMB-GULLY Marlène, *Présidente : le grand défi. Femmes, politique et médias*, Paris, Payot, 2012, 394 p.
- DUBOIS Jean, « Énoncé et énonciation », *Langages*, n° 13, 1969, p. 100-110.
- DUCHÊNE Alexandre et MOÏSE Claudine (dir.), *Langage, Genre et Sexualité*, Montréal, Éditions Nota Bene, 2011, 296 p.
- FRAISSE Geneviève, *Muse de la Raison. Démocratie et exclusion des femmes en France*, Paris, Gallimard, 1995, 384 p.
- GASPARD Françoise, SERVAN-SCHREIBER Claude et LE GALL Anne, *Au pouvoir citoyennes ! : Liberté, égalité, parité*, Paris, Le Seuil, 1992, 184 p.
- GERSTLÉ Jacques, *Le langage socialiste*, Paris, L'Harmattan, 1979, 179 p.
- GUILHAUMOU Jacques, *Discours et événement. L'histoire langagière des concepts*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2006, 241 p.
- GUIONNET Christine, « Entrées de femmes en politique. L'irréductibilité du genre à l'heure de la parité », *Politix*, n° 60/15, 2002, p. 113-146.
- JAUBERT Anna et MAYAFFRE Damon, « *Ethos* préalable et *ethos* (re)construit. La transformation de l'humour légendaire de François Hollande », *Langage et société*, n° 146/4, 2013, p. 71-88.
- JUILLIARD Virginie, *De la presse à Internet. La parité en question*, Paris, Lavoisier, 2012, 286 p.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *L'énonciation de la subjectivité dans le discours*, Paris, Armand Colin, 1980, 290 p.
- LABBÉ Dominique, *Le discours communiste*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, 204 p.
- LAGROYE Jacques, « On ne subit pas son rôle. Entretien avec J. Lagroye », *Politix*, n° 38/10, 1997, p. 7-17.

- LEVÊQUE Sandrine et DULONG Delphine, « Une ressource contingente. Les conditions de reconversion du genre en ressource politique », *Politix*, n° 60/15, 2002, p. 81-111.
- MAINGUENAU Dominique, « *Ethos*, scénographie et incorporation », dans AMOSSY Ruth (dir.), *Images de soi dans le discours*, Paris-Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1999, p. 75-100.
- MAYAFFRE Damon, *Le poids des mots. Le discours de gauche et de droite dans l'entre-deux-guerres. Thorez, Blum, Flandin et Tardieu (1928-1939)*, Paris, Honoré Champion, 2000, 800 p.
- MAYAFFRE DAMON, « De l'occurrence à l'isotopie. Les cooccurrences en lexicométrie », *Sémantique et Syntaxe*, n° 9, 2008, p. 53-72.
- MAYAFFRE DAMON, *Vers une herméneutique matérielle numérique. Corpus textuels, logométrie et langage politique*, Thèse d'Habilitation à diriger des recherches soutenue en 2010, en ligne : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00655380/>.
- MAYAFFRE DAMON, « Plaidoyer en faveur de l'Analyse de données co(n)Textuelles. Parcours co-occurentiels dans le discours présidentiel français (1958-2014) », dans NÉE Émilie et alii (éd.), *JADT : 12^e journée internationales d'analyse statistique de données textuelles*, Paris, 2014.
- MELLET Sylvie, « Corpus et recherches en linguistique », *Corpus*, n° 1, <http://corpus.revues.org/7>.
- MICHARD Claire, « Rapport de sexage, effet idéologique et notion de sexe en français », dans CHETCUTI Natacha et GRECO Luca (dir.), *La face cachée du genre*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, p. 23-38, 2012, 158 p.
- NAVARRE Maud, *Devenir élue. Genre et carrière politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 262 p.
- NEVEU Éric, « Privatisation et informalisation de la vie politique », dans BONNY Y. (dir.), *Norbert Elias et la théorie de la civilisation. Lectures et critiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 185-207.
- OLIVÉSI Aurélie, *Implicitement sexiste ? Genre, politique et discours journalistique*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2012, 313 p.
- PERRINEAU Pascal et YSMAL Colette, *Le vote surprise. Les élections législatives du 25 mai et 1^{er} juin 1997*, Paris, Presses de Sciences po, 1998, 349 p.
- PESCHANSKI Denis, *Et pourtant ils tournent. Vocabulaire et stratégie du P.C.F. (1934-1936)*, Paris, Klincksieck, 1989, 252 p.
- RASTIER François, *Arts et Sciences du texte*, Paris, PUF, 2001, 303 p.

- RIOT SARCEY Michèle, *Démocratie et représentation*, Albi, Éditions Kimé, 1995, 294 p.
- RIOT SARCEY Michèle, « L'historiographie française et le concept de genre », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 47/4, 2000, p. 805-814.
- SCOTT Joan W., « Le Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du Grif*, n° 37-38, 1988, p. 125-153.
- SEARLE John, *La construction de la réalité sociale*, Paris, Gallimard, 1998, 320 p.
- SINEAU Mariette, *Femmes et pouvoir sous la 5^e République. De l'exclusion à l'entrée dans la course présidentielle*, Paris, Presses de Science po, 2011, 324 p.
- THÉBAUD Françoise, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Éditions, 2007, 312 p.
- VIENNOT Éliane, *Démocratie à la « française » ou les femmes indésirables*, Paris, Publications de l'université Paris 7-Denis Diderot, 1996, 288 p.

Transitions FtM : féminin *to* masculin ?

Langue, genre et (re)présentation de soi

Alice COUTANT

PHILÉPOL EA 4569, Université Paris Descartes

Introduction

Il n'est pas anodin que Roland Barthes, en 1977, pour signifier le fascisme de la langue, choisisse de parler de la dichotomie de genre en français :

Nous oublions que toute langue est un classement, et que tout classement est oppressif [...]. Je suis obligé de toujours choisir entre le masculin et le féminin, le neutre ou le complexe me sont interdits. (Barthes, 1978, p. 13)

L'impératif de la bicatégorisation nominale et pronominale, qui contraint chacun.e à *parler* de soi et des autres au masculin ou au féminin exclusivement, contraint chacun.e dans le même temps à *s'identifier* et à identifier autrui à l'aune de ces catégories. Le genre, compris comme système, constitue de cette manière un

instrument de catégorisation de l'univers référentiel [qui] dépasse le formalisme de son ancrage morphosyntaxique et touche au cœur de l'identité personnelle, de la représentation de soi et, par là même, conditionne l'inscription de l'individu dans la société. (Perry, 2011, p. 19)

Cet impératif de bicatégorisation s'inscrit en effet dans un système socio-symbolique où les catégories du genre dit « grammatical » (masculin ou féminin exclusivement) sont tributaires du genre de l'individu (homme ou femme exclusivement), qui est lui-même tributaire de son sexe (mâle ou femelle exclusivement). Cette équation est qui plus est étayée par des amalgames naturalisants inscrits au sein même des définitions de « masculin » et « féminin », qui renvoient indifféremment à ces trois niveaux de catégorisation. Or, ne permettant pas de dissocier le masculin linguistique

des hommes-mâles et le féminin des femmes-femelles, cette bicatégorisation rend indicible la non-coïncidence du sexe et du genre, et donc la transidentité. Elle participe en cela du genre, entendu comme système idéologique et normatif prescrivant l'adéquation des identités de sexe (mâle ou femelle) et de genre (homme ou femme).

C'est sur ce postulat que repose un précédent article sur les discours et les hétérodésignations transphobes, qui a permis de montrer comment des locuteurs et locutrices du français mobilisaient le cadre formel (linguistique) du genre pour stigmatiser la dérogação à cette équation, et plus directement les personnes trans, en employant à leur égard le genre présumé conforme à leur sexe de naissance à une fin de sanction de ce qu'ils perçoivent comme une « usurpation d'identité de genre » (Coutant 2016, p. 141).

Le présent article constitue le second volet de la même recherche¹ et porte quant à lui sur les autodésignations des personnes trans. Il interroge les stratégies de négociation, de contournement ou de détournement du cadre formel de la bicatégorisation telles qu'elles sont mises en œuvres et explicitées dans les discours de locuteurs en transition.

1 Cadre d'analyse

Ce travail, comme mes recherches de doctorat, s'inscrit dans le cadre constructiviste posé par le linguiste Edward Sapir (1921 et 1929²), selon lequel les oppositions formellement marquées dans les structures de la langue affectent notre catégorisation du réel (Violi, 1987, p. 17). Dans ce cadre, Véronique Perry interprète la dichotomie de genre en français comme la marque linguistique de « l'idéologie du dualisme sexué » et, plus largement, comme le versant linguistique du système de catégorisation/exclusion et de différenciation hiérarchisation que constitue le genre (Perry, 2011, p. 68). L'inscription de cette dichotomie dans la langue est ainsi comprise comme *symptôme* de rapports sociaux fondés sur la différenciation des sexes et la construction linguistique, symbolique et sociale de la complémentarité homme/femme.

Il faut également l'entendre comme *moyen*³ — mais non pas des seuls rapports sociaux de *sexe* ni *du* rapport de pouvoir. Je l'appréhende comme

1. Il s'inscrit rigoureusement dans le même cadre théorique, que je ne réexpliquerai donc pas aussi longuement ici.

2. Cf. Véronique PERRY, 2003; Véronique PERRY, 2006.

3. Claire Michard interprète ainsi le sexisme dans la langue « à la fois comme le *symptôme* du rapport de pouvoir et comme l'un des *moyens* de sa mise en œuvre » (Claire MICHARD, 2003, p. 65; je souligne).

un opérateur *des* rapports de pouvoir à l'œuvre dans le double système du genre, compris dans sa dimension hétéronormative :

Ce terme [*normative heterosexuality*, traduit par *hétéronormativité*] désigne le système, asymétrique et binaire, de genre, qui tolère deux et seulement deux sexes, où le genre concorde parfaitement avec le sexe (au genre masculin le sexe mâle, au genre féminin le sexe femelle) et où l'hétérosexualité (reproductive) est obligatoire, en tout cas désirable et convenable.

(Kraus, dans Butler, 2005, p. 24)

Postulant le genre dit « grammatical » comme versant linguistique du genre, ma recherche porte donc, premièrement, sur les sanctions linguistiques (structurelles, mais aussi discursives) portées aux dérogations à l'injonction à l'hétéronormativité — que celles-ci opèrent une transgression en terme de sexualité (homosexualité) ou en terme de genre (transidentité) ; deuxièmement, sur les stratégies linguistiques (principalement discursives) mises en œuvre par les locuteurs et locutrices des groupes ainsi minorisés pour s'autodésigner en dépit de ces contraintes structurelles et des discours stigmatisants s'y articulant.

L'intervention proposée pour le colloque « Genre et sciences du langage » et ici reprise portait plus spécifiquement sur l'autodésignation de trans FtM (*female to male*), qui s'identifient comme « garçon », « gars », « jeune homme », « mec », « trans », « trans FtM », « garçon FtM », « gars FtM ». Cet article, comme mon intervention, prend la forme d'une exploration de corpus cherchant à mettre en lumière la place de la bicatégorisation formelle et les articulations entre les niveaux linguistique et social dans les processus de transition. Il souligne, consécutivement, la diversité des usages en terme de négociation de la bicatégorisation, qui va de pair avec la multiplicité des identités et des parcours trans, étant entendu que ceux-ci sont appréhendés

non plus à l'aune d'une étiologie du transsexualisme, d'un « être » transsexuel, mais d'une dynamique d'identification de genre, c'est-à-dire de « devenir » qui, selon Deleuze, soulignent qu'en changeant, en s'orientant, en choisissant, l'individu modifie inévitablement ce qu'il devient. [...] Les « devenir Trans » [...] proposent une lecture en mouvement des parcours individuels et des cadres collectifs.

(Alessandrin, 2012, p. 17-18)

Il s'agit donc d'une analyse discursive qualitative, qui sera par la suite amenée à être doublée d'analyses morphosyntaxique et quantitative, portant sur les métadiscours de l'autodésignation, où les locuteurs questionnent leurs propres pratiques linguistiques. Elle a été menée sur 265 messages,

qui constituent un corpus d'environ 45 000 mots, collectés sur un forum¹ FtM francophone comptant environ 3 000 membres. Ces messages, publiés entre 2008 et 2013 et émanant de près de 200 locuteurs différents, sont issus de quatorze fils de discussion où l'autodésignation est objet de discours principal ou secondaire et retenus selon ce critère.

Le choix d'un corpus « en ligne », dans mon travail de thèse, a plusieurs motivations ; je ne donnerai que la principale. Pour une raison évidente d'accessibilité, Internet a été mon premier champ d'investigation, et il s'est rapidement avéré être également, et pour la même raison, l'espace de recherche d'information privilégié par de nombreuses personnes, trans ou proches de trans. En témoignent l'existence et la fréquentation importante de forums dédiés où les personnes « en questionnement » et leur entourage viennent chercher et partager information, soutien, contacts, etc., souvent bien avant de se tourner vers des structures associatives ou de prise en charge :

Tout comme l'ont fait sur le terrain les associations des années quatre-vingt-dix [...], les échanges sur le Web réduisent l'isolement des personnes en les rapprochant et en leur offrant des outils pour comprendre.

(Espineira, 2008, p. 28)

Karine Espineira souligne ainsi le caractère primordial de la mutualisation et de la diffusion des informations et des savoirs que permet le Net et le rôle particulier des espaces de discussion dans ces processus :

Peut-on y voir l'embryon d'une culture communautaire ouverte dont les forums constitueraient l'un des signes les plus vivants ? Les savoirs sont partagés, discutés, analysés, synthétisés et diffusés.

(Espineira 2008, p. 32)

Les forums, plus que de simples lieux d'échange et d'information, constituent de réels espaces de contre-pouvoir où se construisent et s'expriment tant les expériences que l'expertise des personnes concernées.

1. Les extraits ici cités, bien que provenant d'un forum ouvert n'interdisant pas l'utilisation des données publiées, sont tous anonymisés, et je ne donnerai pas le nom du forum en question. En effet, si les messages sont publics, ils sont néanmoins produits dans l'entre-soi de la communauté du forum, par et pour ses membres, au sein d'un espace d'expression relativement protégé et privilégié — et qui doit le rester. Les discussions qui s'y tiennent peuvent ainsi être perçues par leurs auteur.e.s comme des conversations à caractère privé ; il ne me revient donc pas de les publiciser.

2 Transitions FtM : *female to male, feminine to masculine*

Avant d'entrer dans le vif des analyses, il me semble important de souligner une nouvelle fois que, sur les forums consultés, et particulièrement celui exploité ici, les questions dont je traite (autodésignation et hétérodésignation) sont abordées par les locuteurs eux-mêmes, tant dans des *topics*¹ qui y sont spécifiquement consacrés qu'au détour de conversations portant initialement sur d'autres objets de discours. Cela signifie deux choses. D'une part, les données collectées — ici, les métadiscours de l'autodésignation — ne sont pas sollicitées : elles préexistent à la recherche et existent en dehors d'elle. D'autre part, et consécutivement, la récurrence de ces questions sur les forums (que ce soit dans des *topics* dédiés ou non) ainsi que dans d'autres espaces de la Toile (*blogs*, sites, etc.), témoigne de l'intérêt et de l'importance qu'elles revêtent pour les locuteurs.

L'étude de l'ensemble de ces discours permet d'établir une première distinction entre les questions de la représentation de soi, d'une part, et celle de la présentation de soi à autrui, d'autre part. Le premier point abordé sera donc celui du genre du *moi* de la représentation de soi, qui questionne les manières de « se penser soi-même » au masculin ou au féminin et donne un premier aperçu du rôle de la langue, et en particulier de la bicatégorisation, dans la construction des identités de genre.

La première remarque qui s'impose, c'est que l'on trouve des discours très contrastés sur la question de l'autodésignation intime au masculin ou au féminin, que ce soit avant, pendant ou après la transition. Pour la plupart des locuteurs se disant « en transition »², l'emploi intime (pour soi) du genre grammatical — en l'occurrence, le masculin — correspondant au genre vécu — en l'occurrence, homme — relève de l'évidence et ne présente aucune difficulté, il est pour ainsi dire « naturel ». On peut cependant distinguer au moins deux types de discours, qui correspondent à deux types de parcours et d'expériences différentes sur la manière de se penser, de se concevoir.

On trouve en premier lieu des locuteurs qui se sont toujours identifiés à des garçons — ou comme garçons — et ont toujours vécu comme tels. Ceux-là ont en conséquence toujours ou « quasiment toujours » (2) employé le masculin :

(1) j'ai passé le plus clair de ma vie (avant la puberté) à parler de moi au masculin³.

1. Thème de discussion d'un forum.

2. Que celle-ci comprenne ou non un protocole médico-chirurgical.

3. Dans chaque extrait de corpus détaché du texte, les graphies des scripteurs sont respectées. Dans le corps du texte, les guillemets encadrent des expressions empruntées aux locuteurs.

(2) J'ai quasiment toujours parlé de moi au masculin, et surtout bien avant de me savoir trans et d'envisager la moindre petite seconde pouvoir être un mec.

Pour ces locuteurs, l'usage du masculin est « normal » (3), « évident » (5), « naturel » (4), et n'est de ce fait jamais questionné (3). L'explicitation et l'explication de cette évidence se manifestent de différentes manières — pas contradictoires cependant — dans les discours des locuteurs (3, 6).

(3) Masculin depuis euh... en faite je n'ai jamais cherché à savoir d'où ça venait, ça me paraît normal autant qu'un bio parlerait de lui au masculin...

(4) J'ai toujours parlé de moi au masculin, naturellement et sans aucune hésitation.

(5) Comme mon cerveau a décidé que j'étais un homme, le masculin me semble évident.

(6) Je pense que pour le coup mon langage a reflété avant moi ce que je ressentais vraiment.

Pour d'autres, au contraire, le genre de l'intime est pendant longtemps celui imposé, assigné par la société. Plusieurs locuteurs du corpus témoignent ainsi du fait que, tout en se percevant comme des garçons ou des hommes, ils continuaient ou continuent à se penser eux-mêmes ou se parler eux-mêmes au féminin ; et ce, alors même qu'ils attendent que l'on s'adresse à eux au masculin. Ainsi l'explicite un locuteur :

(7) Je n'avais jamais arrêté de parler de moi au féminin (parce que c'était tout simplement quelque chose auquel je n'avais jamais songé de moi-même, je préférais qu'on me parle de moi au masculin mais j'avais jamais pensé que moi aussi je pouvais parler de moi au masculin... bref : D)

Dans la mesure où il s'agit principalement d'emplois « en son for intérieur », ces usages du féminin échappent au regard d'autrui et, ainsi, au contrôle social. Ils ne sont de cette manière pas perçus comme problématiques par les locuteurs.

D'autres, en revanche, témoignent de difficultés à se défaire du genre assigné, prescrit, qui continue à contraindre les représentations de soi, ce qui est plus ou moins bien vécu selon les individus : certains s'inquiètent ainsi de cette difficulté et se demandent « pourquoi [leur] inconscient leur dicte ça », tandis que d'autres s'interrogent plutôt sur le caractère social de cette imposition de genre et sur l'importance de son impact sur la manière de se représenter à soi-même.

Enfin, il est intéressant de remarquer que ces questionnements sur le genre utilisé pour de se penser peuvent se faire en terme d'adoption du masculin, d'appropriation de cet autre genre, mais aussi parfois en terme d'abandon du féminin, c'est-à-dire de rejet du genre prescrit. L'explicitation de ce rejet se fait tant en termes d'intellect que d'affect, l'emploi du féminin étant qualifié d'« impensable » ou d'« insupportable », car incompatible avec la représentation de soi du locuteur. Cette représentation de soi n'étant pas figée et évoluant dans le temps, l'abandon du féminin est graduel (je souligne) :

(8) Je supporte *de moins en moins* de parler de moi au féminin.

(9) Le féminin n'est vraiment *plus possible maintenant que* je sais qui je suis, à savoir tout sauf une fille.

Si l'adoption du masculin reste pour tous une fin évidente, l'abandon du féminin se fait donc pour ces locuteurs de manière progressive, et il est le résultat d'un processus de transformation de la perception de soi. En outre, celui-ci doit la plupart du temps s'accompagner d'un processus de désapprentissage de réflexes linguistiques bien ancrés (10) ; il n'est pourtant pas aisé de se défaire de telles habitudes, comme le montrent plusieurs discours, soit appréhendant la question en termes de correction linguistique (11), soit s'inquiétant de l'incongruité que ce décalage pourrait constituer (10).

(10) Je pense que je me posais pas la question, on m'avait inculqué des règles de grammaire, je les appliquait, point barre. Maintenant je parle de moi au masculin tout le temps, mais des fois le féminin m'échappe et je me sens très con.

(11) Parce que durant 22 ans j'ai utilisé du féminin pour me parler, des fois je pêche encore un peu sur les accords de genre, mais globalement je me débrouille pas trop mal.

3 Le corps illégitime

Cette question du « décalage » n'est pas anodine. C'est même la première préoccupation qui transparaît dans les discours de jeunes FtM ou de FtM en devenir, dès lors qu'est posée la question des usages du genre dans la présentation de soi à autrui. Elle est généralement explicitée en terme de *passing*, qui désigne le « fait de "passer" ou d'être perçu(e), aux yeux des autres, en tant que membre d'un genre dans lequel on n'a pas été élevé

depuis sa naissance » (définition proposée par l'association belge Genres Pluriels).

L'association Support Transgenre Strasbourg, de son côté, estime que

l'importance du *passing* est généralement très largement surestimée, surtout par les personnes transgenre qui ne vivent pas encore leur vraie nature en public et qui craignent de se faire rabrouer ou agresser en se montrant avec un « mauvais » *passing*.

Les discours des locuteurs corroborent ce constat, se cristallisant sur le décalage qui peut exister entre leur identité de genre et leur apparence, et plus particulièrement sur l'effet que peut provoquer une nomination de soi au masculin, perçue comme indispensable dans la construction de leur identité, face à une personne qui ne les identifiera pas comme garçon ou comme (jeune) homme. Les locuteurs parlent ainsi d'un « décalage » qui les « dérange » (13), de quelque chose de « discordant » (12), ou encore « un peu bancal » ou « trop artificiel », « qui ne colle pas » entre le genre qu'ils voudraient pouvoir employer et l'image qu'ils renvoient ou pensent renvoyer à leurs interlocuteurs :

(12) J'ai beaucoup de mal à envisager de parler de moi au masculin (bien que je pense « en masculin »)...cela me semble très discordant avec l'image physique que les gens ont de moi.

(13) je ne veux pas parler au masculin tant que cette enveloppe est féminine...ce décalage me dérange énormément...

Les désignations et qualifications du corps et de l'apparence sont relativement peu nombreuses dans le corpus établi mais méritent que l'on s'y arrête quelques instants. De même que la question du changement de genre « grammatical » est appréhendée en termes d'abandon du féminin et d'adoption du masculin, les locuteurs qualifient leur genre tantôt par rapport à un état corporel dont ils ne sont pas encore entièrement défaits (14, 15, 16) ; tantôt par rapport à un état corporel pas encore atteint (17, 18) :

(14) Que ça soit au boulot, avec les inconnus ou les proches ils voient une enveloppe féminine...

(15) Quelques années avant la transition avec un physique très féminin, j'ai commencé à introduire le masculin en parlant de moi-même.

(16) Mon apparence était encore trop féminine.

(17) mon apparence n'est pas franchement masculine

(18) en étant pas des plus masculin (j'ai une voix vraiment très... Aigüe, je suis petit, j'ai un visage très féminin)

Les adjectifs « masculin » et « féminin » qualifient chez certains le corps, le « physique » (12) ou « l'enveloppe » (14), et une distanciation est parfois exprimée à travers les déterminants : « un physique » (15), « cette enveloppe » (13). Le caractère « féminin » du corps est souvent illustré par la mention de ce que la biologie sexuelle appelle les caractères sexuels secondaires : « cheveux longs », « poitrine », « petite voix », « voix vraiment très aigüe », « visage très féminin » (18).

Chez d'autres, « masculin » et « féminin » ne portent pas sur le corps en lui-même mais en tant qu'il est perçu. Les locuteurs parlent alors de leur « apparence » (16, 17), de leur corps perçu par autrui : « l'image physique que les gens ont de moi » (12), « ils voient une enveloppe féminine » (14). « Vu [leur] apparence », « avec [leur] physique », certains locuteurs ne remettent pas en question cette perception de leur corps par autrui, l'admettent comme vraie et légitime, parlant parfois de leur « image réelle ». D'autres mettent en revanche une distance entre leur point de vue et celui d'autrui, parlant plutôt de la manière dont ils *savent* que les gens les perçoivent, de l'image qu'ils *savent* qu'ils renvoient.

Ces décalages entre identité et apparence sont perçus par l'ensemble de ces locuteurs comme extrêmement handicapants, au point que certains interrogent leur légitimité à se réaliser dans un genre qui n'est pas celui de leur sexe et à user d'un genre grammatical qui ne coïncide pas avec le genre qu'ils manifestent au regard d'autrui :

(19) Au début, je me rappelle, j'avais beaucoup de mal à parler de moi au masculin, surtout à cause du fait que je me sentais « illégitime » dans mon rôle d'homme.

Or, cette question de la légitimité à changer socialement et linguistiquement de genre est au centre des discours antagoniques, transphobes, où des locuteurs dénie aux personnes trans le droit de « s'approprier » un genre qui n'est pas le leur. Appréhendant la transidentité comme relevant de l'ordre du mensonge, ils usent à leur égard du genre conforme à leur sexe présumé (et présumé naturel) à des fins de rétablissement de la « vérité ». Ils participent ainsi non seulement à la négation de l'identité des personnes qu'ils mé-genrent, mais surtout à la dénonciation d'une « usurpation d'identité de genre ».

La convocation du genre « naturel » procède alors à la fois au dévoilement de la supercherie dénoncée et à la sanction de l'usurpateur ou de l'usurpatrice par la publicisation de ce dévoilement. (Coutant, 2016, p. 141)

Pour autant, « pour certains, pour se sentir vraiment à l'aise et "légitime" socialement avec leur identité masculine, il faut que les choses soient entamées », même si cela n'empêche pas cette légitimité d'être déniée, comme le souligne d'ailleurs le Support Transgenre Strasbourg :

Sachez que non seulement vous ferez très rarement parfaitement illusion¹, mais que faire illusion est de toutes façons quelque chose de très secondaire : la plupart des gens qui vous verront se ficheront totalement de votre *passing* et vous traiteront pareil que vous fassiez illusion à leurs yeux ou non.

4 La parole contrôlée

La question ne se pose cependant pas pour tous en termes de *passing*. Pour ceux qui se sont toujours vécus comme garçons et se sont toujours pensés au masculin, la question du décalage entre genre apparent ou perçu par autrui et genre vécu semble ne pas être une préoccupation et ne pas intervenir dans le choix de la catégorie de genre utilisée pour parler de soi. La cohérence entre genre grammatical et genre est appréhendée différemment, et ce qui fait autorité n'est pas l'apparence mais le ressenti :

(20) Parler au masculin, ce n'est pas pour moi une histoire d'être en accord avec mon corps, mais avec ma tête. Et comme mon cerveau a décidé que j'étais un homme, le masculin me semble évident, même si je ne suis ni hormoné, ni opéré.

Cependant, même pour ces locuteurs qui se sont toujours « pensés au masculin », la pression sociale et le regard sur le corps jouent un rôle important (21 : « à cause des autres »). Ainsi, pendant l'adolescence, entre les transformations dues à la puberté et les injonctions sociales (via l'école notamment), plusieurs témoignent du fait qu'ils ont adopté, momentanément ou durablement, le féminin. Ils évoquent ainsi une phase d'apprentissage (22) s'apparentant à une rééducation forcée (23 : « conditionné », « surconditionné », 21 : « pas de façon naturelle ») — laquelle ne peut aller sans peine (24).

1. « Faire illusion » est l'équivalent français proposé par le STS pour désigner le *passing*, quoiqu'il déplore le caractère dépréciatif de l'expression.

(21) Pour moi c'est la même, le féminin, il est venu à cause des autres et pas de façon naturel.

(22) À l'adolescence (bon j'avais pas bcp d'amis donc je parlais pas énormément) mais j'ai du apprendre à parler de moi au féminin.

(23) Je suis conditionné (je ME suis surconditionné) à parler de moi au féminin.

(24) Et désormais, je suis habitué à parler de moi au féminin, même si je déteste ça — et que ça me fait énormément souffrir...

Plus généralement, en raison du « décalage » déjà évoqué, c'est-à-dire en fait en fonction du regard des interlocuteurs, beaucoup vont particulièrement « surveiller leur langage », voire s'autocensurer : lorsque le masculin leur « échappe », ils se « reprennent » (25).

(25) Parfois le masculin m'échappe dans des situation delicate...avec un client par exemple (je tiens un commerce)...pour moi c'est naturel mais je vois tout de suite le visage de mon interlocuteur changé...et je me reprend...

L'argument principalement avancé pour expliquer ces auto-corrections est celui de la « gêne » réciproque que pourrait causer la situation : il s'agit donc de « ne pas bousculer » les représentations de l'interlocuteur autant que de se prémunir contre des remarques gênantes.

Cependant, selon les contextes et les interlocuteurs, les appréhensions sont d'ordres différents, car les enjeux et les risques ne sont pas les mêmes, et sont sans cesse réévalués par chaque locuteur. Ainsi, le genre à employer dans les interactions avec les équipes médicales, qui devront déterminer la « dysphorie de genre », est un débat récurrent sur les forums. Les modalités de passage d'un genre à l'autre dans les interactions avec les proches sont aussi différentes que les situations et sont l'objet de constantes renégociations. Les stratégies discursives mises en place en milieu scolaire et professionnel sont également extrêmement variables, et sont évaluées à l'aune du risque que font encourir *coming out* ou *outing*. De même dans un grand nombre de situations de la vie quotidienne, potentiellement dangereuses, tant psychologiquement que physiquement.

Certains utilisent néanmoins le genre de leur choix « dans n'importe quelle situation », l'usage du féminin restant pour eux « impensable » (27), relevant d'une « trahison » (26) de ce qu'ils sont — et ce, même lorsque le masculin ne va pas de soi et que ces locuteurs sont confrontés à la question de la légitimité à en user (26). La nécessité de s'accomplir passe par l'affirmation de leur identité à travers la langue (27).

(26) À chaque fois qu'on parle de moi au féminin ça m'interpelle, quand je parle de moi au féminin j'ai l'impression de me « trahir » moi-même, et quand je parle de moi au masculin j'ai l'impression de ne pas être légitime pour l'instant.

(27) Pour moi c'est quasiment impensable de parler de moi au féminin [...], même auprès de personnes qui ignorent que je suis Trans et qui me considèrent comme une fille.

Confrontés à des résistances de la part de leurs interlocuteurs, il leur faut revendiquer leur choix de genre, tant sur le plan linguistique que sur le plan social (28); en effet, à peu près aucun locuteur — trans ou non, au demeurant — n'échappe au contrôle social de sa parole et de son discours (29) :

(28) Il a fallu que je me batte pour que mes collègues assimilent que je parle au masculin (y en a qui me corrigeaient, au début...), ou même que je leur serre la main.

(29) Je suis étonné à la lecture de ce topic de ceux qui parlaient d'eux au masculin directement sans se poser de question vu la pression sociale : « tu es une fille, donc tu dis elle, un point c'est tout. » En fait ça me paraît carrément surréaliste comparé à ma propre expérience où il faut toujours expliquer aux gens le pourquoi du ceci ou cela. Même quand les choses deviennent évidentes, dès que tu es confronté à ton identité civile il faut s'expliquer encore et encore, recadrer les gens, limite « se battre » pour pouvoir être « il », etc. c'est vraiment usant.

Cette pression sociale se traduit très concrètement par un contrôle souvent direct de la parole d'autrui, de la part d'interlocuteurs « reprenant » et « corrigeant » les locuteurs trans. Ces rappels à l'ordre surviennent dans des contextes très divers, où les interlocuteurs peuvent être tant des collègues de travail (28) que « des amis de fac », « des copines de classe » ou des membres de la famille. Si certaines situations sont parfois tournées en dérision, avec le recul, par les locuteurs (30), ce contrôle de la parole constitue le plus souvent une réelle violence et participe des difficultés de certains à se sentir légitimes dans leur identité de genre.

(30) Je n'ai jamais eu de réflexion de la part de qui que ce soit. (Sauf ma prof de français une fois quand j'avais accordé tout au masculin dans une rédaction xD).

En résumé, les locuteurs trans sont confrontés en permanence à la contrainte de la bicatégorisation masculin/féminin, où aucun des deux termes n'est complètement satisfaisant — l'un parce qu'il ne correspond

pas à ce que le locuteur est, l'autre parce qu'il ne correspond pas à ce que le locuteur paraît. Tous subissent en outre la quasi obligation d'adapter en permanence leur discours en fonction des situations et des interlocuteurs, sans échapper pour autant au risque de voir corriger par autrui leur propre manière de se dire — que ce soit par ignorance ou au mépris de leur identité, ou au prétexte de (d)énoncer une prétendue illégitimité.

5 Exercices de style

Dès lors, comment parler de soi ?

(31) J'ai pratiquement toujours parlé de moi de façon neutre, sans vraiment m'en rendre compte.

(32) Moi, perso, tant que je suis pas hormoné je parle de Moi en neutre, le plus souvent possible, de manière à ne pas intriguer les personnes qui m'entourent en parlant au masculin.

(33) Au collègue on me reprenait, quand je parlais au masculin, et je faisais des efforts pour parler au neutre.

Le besoin ou la nécessité d'« esquiver », de « contourner » la bicatégorisation mènent les locuteurs trans à mettre en œuvre un ensemble de stratégies discursives qu'ils réunissent sous l'étiquette de « neutre ». Déterminer ce que recouvre cette étiquette promet d'être un vaste travail — qui est ici à peine ébauché — tant elle semble évidente pour les locuteurs qui l'utilisent et tant ils l'explicitent peu.

Les modalités de cette parole « au neutre » qui transparissent dans les métadiscours étudiés et ci-dessus mentionnés font écho à celles d'autres stratégies linguistiques, qui proposent quant à elles de « rédiger de façon neutre ». Ce sont les recommandations des guides de rédaction non sexiste francophones qui, pour « promouvoir l'égalité sociale, économique et juridique des femmes » (*À juste titre*, 2005), offrent des outils pour l'antisexisme linguistique permettant d'éviter les raccourcis typographiques et les répétitions des formes masculines et féminines. Il apparaît néanmoins que ces recommandations, dont les objectifs sont très différents de ceux animant les locuteurs trans, coïncident bien souvent avec les stratégies qu'ils mettent en œuvre dans leurs discours.

Il existe nombre de propositions de transformation tant de la langue (en tant que structure) que des pratiques langagières et des usages, à des fins antisexistes ou anticissexistes, émanant des milieux académiques, associatifs

ou militants féministes, trans, transféministes et queer, y compris franco-phones. De toutes les réflexions sur ces questions, également développées dans des travaux théoriques — sur la démasculinisation (Viennot, 2014) ou la féminisation de la langue et le contournement du genre (Perry, 2008), l'épicénisation du discours ou double marquage de genre (Abbou, 2011), la suppression des catégories de genre (Wittig, 1985) ou leur neutralisation (Elmiger, 2015), leur démultiplication ou le brouillage de leurs frontières (Greco, 2012) — certaines sont très probablement connues de membres du forum exploité.

Pour ces locuteurs, « parler au neutre ¹ », c'est avant tout parler « différemment » (34), « autrement » (35), esquiver le genre par tous les moyens (36 : « détours », « périphrases »). En écho à ces « nouvelles formules » (34), des guides proposent de leur côté des « formulations neutres », telles que remplacer les tournures avec substantif ou adjectif épithète par les verbes correspondant (37). Et ces guides de recommander l'usage de tournures impersonnelles, que les locuteurs mettent d'ores et déjà en pratique (38).

(34) Il faut tourner ses phrases différemment, employer de nouvelles formules, etc.

(35) en certaines circonstances, j'ai toujours le réflexe de tourner mes phrases autrement pour ne pas genrer

(36) Avec la famille, je fais des détours (je fais des tas de périphrases)

(37) être sportif/sportive : faire du sport ; être un grand lecteur/une grande lectrice : lire beaucoup

(38) Je n'ai jamais été « contente », ça me « faisait plaisir »...

Alors que d'autres locuteurs parlent de « mots » et de « pronoms neutres » (39, 40), les guides recommandent d'utiliser les relatifs *qui*, *à qui*, *de qui* et *dont*, qui ne portent pas de marque de genre, des noms génériques (tels que *personne*, *gens*), des collectifs (*la communauté*, *le lectorat*...) ou des tournures collectives (*la population étudiante*). Les noms épïcènes, non marqués du point de vue du genre grammatical, sont également mis à l'honneur ; comme ceux-ci suscitent néanmoins l'accord du déterminant, de l'adjectif, etc., il est recommandé de les assortir d'adjectifs épïcènes, ce que suggèrent finalement les locuteurs eux-mêmes (41, 42).

(39) avant ma transition je n'employais que des mots et pronoms neutres...
Un vrai exercice de style, mais quand on a l'habitude ça vient tout seul...

1. Comme on parle « au masculin » ou « au féminin ».

(40) Au niveau de l'écrit pareil je me suis efforcé à employer des mots neutres

(41) Le neutre au début peut être une très bonne chose, mais ça demande un exercice de concentration pour trouver les bons adjectifs...

(42) on essaient au maximum d'utiliser des adjectifs mixés

On le voit, certains ne manquent pas de souligner les efforts (40) et la concentration (41) que requiert cet exercice. Si la pénibilité de cette « gymnastique » (43) est plus ou moins bien vécue selon les locuteurs, d'autres prennent leur parti de cette contrainte (44) appréhendée comme un « exercice de style » (39) dont ils parviennent à s'amuser (45).

(43) je parlais au neutre et c'était une vraie gymnastique et une période assez pénible je dois dire

(44) Pendant des années j'ai torturé la langue française pour ne pas avoir à utiliser les accords féminins.

(45) Parfois, mes phrases sont tellement tordues, que j'en rigole en y repensant...

Conclusion

En guise de conclusion, je soulèverai deux problèmes d'ordre méthodologique qui concernent l'observation, dans mon corpus, des pratiques discursives que recouvre l'étiquette du « neutre ». Premièrement, ces stratégies discursives sont définies par la négative : « parler au neutre » permet de « ne pas genrer », de « ne pas avoir à utiliser les accords » de genre. Il s'agit de contourner le genre. Dès lors, chercher du neutre dans mon corpus reviendra à chercher ce qui n'est marqué ni comme masculin, ni comme féminin, à chercher donc des absences dans les discours. Comment les observer ?

Deuxièmement, les discours étudiés font apparaître que le neutre est utilisé de manière privilégiée avant ou au début de la transition ou, plus tard, dans certains contextes où les locuteurs ne peuvent ou ne veulent pas se dévoiler. Or, comme je l'ai déjà mentionné, si les forums que j'étudie sont fréquentés majoritairement par des jeunes gens, ils sont aussi, précisément, l'un des premiers et des seuls espaces où ils ont la liberté de manifester, d'affirmer leur genre. En témoignent à la fois les discours, qui soulignent le statut particulier de ces espaces, et les marques de genre présentes dans ces discours, où le masculin (en l'occurrence) est visiblement prépondérant. Si

mon « terrain » est donc prolifique en métadiscours autour de cette question du neutre, il n'est pas le lieu où je pourrais l'étudier.

En conséquence, je ne me trouve pas en mesure de conclure cet article par des propositions linguistiques et rédactionnelles non discriminantes concrètes et innovantes. J'espère avoir au moins réussi à suggérer qu'il en existe déjà — que l'on trouve dans des endroits parfois inattendus — et qu'il peut s'en inventer à l'envi. Puisse cela être utile aux personnes trans, FtM ou MtF, non binaires, *genderfluid* ou *genderqueer*, à leur entourage ou à toutes cell-eux qui cherchent simplement à desserrer le carcan de la bicatégorisation.

Références bibliographiques

- ABBOU Julie, *L'Antisexisme linguistique dans les brochures libertaires : pratiques d'écriture et métadiscours*, thèse de doctorat en rhétorique, sous la direction de Françoise Douay, Aix-en-Provence, université de Provence Aix-Marseille I, 2011, 346 p. Récupéré le 30 mai 2016 sur HalSHS : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00643802/document>.
- ALESSANDRIN Arnaud, *Du « transsexualisme » aux devenirs Trans*, thèse de doctorat en sociologie, sous la direction d'Éric Macé, Bordeaux, université Bordeaux Segalen, 2012, 372 p. Récupéré le 12 mars 2015 sur www.theses.fr : www.theses.fr/2012BOR21923.
- BARTHES Roland, *Leçon. Leçon inaugurale de la chaire de sémiologie littéraire du Collège de France prononcée le 7 janvier 1977*, Paris, Seuil, 1978, 46 p.
- BUTLER Judith, *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité* (C. Kraus, trad.), Paris, La Découverte, 2005, 294 p. (Ouvrage original publié en 1990 sous le titre *Gender Trouble. Feminism and the Subversion of Identity*).
- COUTANT Alice, « Masculin, féminin : l'indicibilité de la non-coïncidence sexe genre », dans BAILLY S., RANCHON G., TOMC S. *Pratiques et langages du genre et du sexe : déconstruire l'idéologie sexiste du binarisme*, Louvain-la-Neuve, EME Éditions, coll. « Proximités Sciences du langage », 2016, p. 121-143.
- ELMIGER Daniel, « Masculin, féminin : et le neutre ? Le statut du genre neutre en français contemporain et les propositions de "neutralisation" de la langue », *Implications philosophiques*, 29 juin 2015. Récupéré le 30 mai 2016 du site de la revue : www.implications-philosophiques.org/actualite/une/masculin-feminin-et-le-neutre/.

- ESPINEIRA Karine, *La transidentité. De l'espace médiatique à l'espace public*, Paris, L'Harmattan, coll. « Champs visuels », 2008, 196 p.
- GENRES PLURIELS ASBL, *Glossaire*, n. d. Récupéré le 15 septembre 2015 du site *Genres Pluriels, visibilité des personnes aux genres fluides, trans' et intersexes* : www.genrespluriels.be/Glossaire.
- GRECO Luca, « Un soi pluriel : la présentation de soi dans les ateliers drag kings. Enjeux interactionnels, catégoriels et politiques », dans CHETCUTI N. et GRECO L. (dir.), *La face cachée du genre. Langage et pouvoir des normes*, Paris, Presses universitaires de la Sorbonne Nouvelle, 2012, p. 63-83.
- MICHARD Claire, « La notion de sexe en français : attribut naturel ou marque de la classe de sexe appropriée ? », *Langage et société*, n° 106, avril 2003, p. 63-80.
- OFFICE DES AFFAIRES FRANCOPHONES DE L'ONTARIO, *À juste titre : guide de rédaction non sexiste*, 2005. Récupéré le 16 mars 2015 du site officiel de l'OFA : www.ontla.on.ca/library/repository/mon/5000/10254718.pdf, consulté le 02/12/2016.
- PERRY Véronique, « Le relativisme culturel de genre en didactique des langues et cultures », *Pratiques Psychologiques : Féminin/Masculin, du genre et des identités... sexuées*, n° 3, novembre 2003, p. 21-27.
- PERRY Véronique, « Catégories du genre linguistique et performativité : pour une expérimentation des "identités contextuelles de genre" en classe d'anglais », *Ela. Études de linguistique appliquée*, n° 142, février 2006, p. 201-214.
- PERRY Véronique, « Féminisation et contournement du genre en français et en anglais », dans HOUDEBINE A.-M. (dir.), *Femmes et Langues, Séméion Travaux de linguistique et de sémiologie*, n° 6, 2008, p. 147-156.
- PERRY Véronique, *Aspects du genre dans la didactique de l'anglais*, thèse de doctorat en didactique des langues-cultures et genre, sous la direction de Nicole Décuré, Toulouse, Toulouse III Paul-Sabatier, 2011, 476 p. Récupéré le 18 décembre 2012 du site de l'université : <http://thesesups.ups-tlse.fr/1464/1/2011TOU30149.pdf>.
- SUPPORT TRANSGENRE STRASBOURG, *Glossaire. Parlons le même langage*, 2 décembre 2007. Récupéré le 15 septembre 2015 du site de STS : <http://sts67.org/>.
- SAPIR Edward, *Language, An Introduction to the Study of Speech*, San Diego, New York and London, Harcourt Brace & Company, 1921, 284 p.

- SAPIR Edward, *La linguistique*, Paris, Folio essais, 1929/1968, 320 p.
- VIENNOT Éliane, *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française*, Paris, Éditions iXe, 2014, 128 p.
- VIOLI Patrizia, « Les origines du genre grammatical », *Langages : le sexe linguistique*, n° 85, mars 1987, p. 15-34.
- WITTIG Monique, « La marque du genre », *La Pensée straight*, Paris, Éditions Amsterdam, 1985/2007, 119 p.

#tweetcommeunefille : **le stéréotype de genre comme outil de référencement**

Camille LAGARDE-BELLEVILLE et Michel OTELL
Praxiling UMR5267-C.N.R.S., Université Paul-Valéry Montpellier 3

Introduction

Twitter (maintenant Tw.) est un réseau social représentatif de tendances discursives émergentes. Nous avons sélectionné un corpus à l'aide d'un dispositif, le *hashtag* (maintenant *hg*), que Paveau (2013a) nomme technomorphème (*infra* 1.2, p. 157), permettant la référencement du tweet sur la toile.

L'usage graphique régulier « #TweetComme » engendre une surassertion énonciative, sur laquelle viennent se greffer des considérations de genre, de par l'émergence des formations discursives « #TweetCommeUneFille » (maintenant #TCUF) et « #TweetCommeUnMec » (maintenant #TCUM). Cet emploi de mots-clés catégorisants s'inscrit dans un mouvement binaire, se faisant tantôt auto-représentation de son genre par l'énonciateur, tantôt hétéro-représentation du genre de l'autre. Par ce processus, le locuteur élève *une* « fille » ou *un* « mec » (maintenant sans guillemets) au rang de comparant prototypique à portée généralisante ou fictive.

Nous verrons comment, par l'énonciation affichée « TweetComme », l'usager s'attache à faire émerger chez le lecteur l'image d'un énonciateur stéréotypé, *fille* ou *mec*, susceptible de produire ou ayant préalablement produit l'énoncé surasserté. Seront aussi présentées les grandes tendances de l'association entre les clichés convoqués et des paradigmes présentés comme genrés : sport, alcool, sexe, etc. Apparaît en filigrane la notion de création de communautés, le réseau social devenant le lieu de propagation d'énoncés dont la réception se voit orientée par le pointage de catégorisations matérialisées par le *hg*.

1 Quelques mots du corpus : pourquoi #*TweetCommeUnMec* et #*TweetCommeUneFille* ?

En ouverture, il faut poser les grandes lignes qui dessinent les contours de l'environnement de production du discours étudié, qui en est en quelque sorte le giron social et technologique, avec tout ce que cela suppose de contraintes et potentialités.

1.1 Twitter : plateforme de *micro-blogging* où le discours s'étend sur 140 caractères maximum

Créé en 2006, Tw. est une plate-forme en ligne destinée au *micro-blogging* où l'utilisateur crée un compte personnel en adoptant un avatar (photographique, patronymique), et destinée à la publication chronologique d'énoncés écrits (*tweets*, « gazouillis ») limités à cent quarante caractères (énoncé auquel peut s'adjoindre un document ou un lien vers un autre site). Le terme *micro-blogging* dérive de l'anglais *weblog* (formé de *web*, réseau, et *to log*, tenir un registre ou journal), raccourci par aphérèse en *blog* : plateforme en ligne destinée à la publication de billets réguliers soit à la manière d'un journal intime, soit autour d'une thématique précise par exemple. En principe, une publication sur Tw. répond au moins à la question *What are you doing?* (Qu'êtes-vous en train de faire?). C'est à cette fin qu'un maximum de signes a été instauré, d'où le terme *micro-blogging*¹. Comme dans tout énoncé, le locuteur élabore un ethos discursif, image de soi tel que l'on veut être perçu. Julien Longhi (2013) précise que cet ethos discursif peut se doubler d'un « ethos technodiscursif » mobilisé à l'aide notamment du jargon de la plateforme. Il triple ces dimensions de la construction de l'image de soi avec la notion d'« ethos prétechnodiscursif » lorsqu'il y a « insertion d'arrière-plans aux discours », « [en mobilisant] des prédiscours qui développent, pour l'identité numérique mise en scène, un certain nombre d'éléments présentés comme étant préalables à l'énonciation ». Ceci peut être réalisé à l'aide des *hgs* (*infra* 1.2, page ci-contre). Défini comme réseau social, il n'est pas rare de voir apparaître dans Twitter, des injonctions à une certaine connivence communautaire.

1. Des mots du jargon de Tw. seront régulièrement utilisés comme *tweet* (énoncé publié sur Twitter), *tweeter* (le publier), *twitto* (utilisateur) (maintenant *tto*), ou *hashtag* qui sera défini plus loin (1.2, page suivante).

1.2 *Hashtag* : outil de référencement du *tweet* (étiquetage par mot-clef)

Le terme *hashtag* (de l'anglais *hash* qui désigne le signe typographique # (dièse), et *tag*, étiquette, balise, marqueur de métadonnée) désigne ici un procédé typographique informatique qui accole le # au début d'un mot ou d'un syntagme selon le schéma #*MotOuSyntagme*, pour créer un marquage codé informatiquement et plus ou moins inséré au sein de la trame textuelle du *tweet*.

Dans un contexte d'énonciation restreint, l'utilisateur rend son *tweet* visible par l'assignation d'un *hg* venant le référencer-catégoriser sur la toile. Le principe du *hg* est décrit par Paveau comme une « forme langagière dont la fonction est essentiellement sociale, permettant l'affiliation diffuse (*ambient affiliation*) des usagers, la technoconversationnalité et l'investigabilité (*searchability*) du discours ». (Paveau, 2013a)

Outre son rôle de référenciateur, il incarne un fonctionnement cognitif qui le rapproche du dispositif de catégorisation de Harvey Sacks (1972, p. 331) : tantôt auto-représentation de son genre par l'énonciateur (« C'est sur quelle chaîne la cérémonie des Ballons d'or please? Ils sont tellement beaux les footballeurs en costards #TCUF » — Tto féminin, maintenant *t.* ♀), tantôt hétéro-représentation du genre de l'autre (« C'est trop nul, ce soir les garçons vont parler que de foot #TCUF » – Tto masculin, maintenant *t.* ♂).

1.3 #*TweetCommeUnMec*, #*TweetCommeUneFille* : couple archétypique

Notre choix s'est porté sur le couple *mec/fille*, car il apparaît comme le plus représentatif de l'activité de catégorisation différenciée sur l'axe du genre. En effet, dans l'activité de surassersion actualisée par le technomorphème #*TweetComme* + catégorisateur ♂, la catégorie *mec* est la plus souvent mobilisée, devant « garçon » ou « homme », par exemple. De même, le catégorisateur ♀ le plus rencontré dans un tel environnement était *fille*, et non « femme », « nana », ou « meuf ». Le choix préférentiel chez les utilisateurs pour l'activité de catégorisation différenciée sur l'axe du genre est donc l'opposition *mec/fille*.

1.4 *Tweet* (nom) plutôt que *Tweete* (verbe) : « Mon *tweet* est comme ce que pourrait dire une fille. »

Notons la surreprésentation de la forme « *tweet* » par rapport à la forme « *tweete* » dans les *hgs* #*TweetComme*. Il y a plusieurs pistes d'interprétation quant à ce choix morphologique et son emploi massivement répandu. *Tweet*

sert en anglais de nom commun comme de verbe. Un locuteur francophone voulant saisir le substantif devra reprendre la forme telle qu'elle (sans e, et au masculin selon l'usage observé). En revanche, à la saisie du verbe, deux choix sont possibles : soit avec transposition morphologique (le plus souvent avec la morphologie des verbes du premier groupe) : « Je *tweete* » ; soit sans transposition morphologique, en gardant la forme anglaise : « Je *tweet* ».

Il ne faut pas écarter la possibilité que la formule #TCUF/Mec puisse vouloir dire soit « Mon *tweet* est comme ce que pourrait dire une fille/un mec », soit « Je *tweete* comme une fille/un mec ». C'est notamment parce que l'interprétation oscille entre « Je *tweete* et je *tweete* que je *tweete* » et « Je *tweete* comme *tweeterait* une fille/un mec » que l'usage graphique #TweetComme représente une surassertion.

1.5 De la collecte du corpus et du manque de données ethnographiques

Ce corpus est un relevé exhaustif des *tweets* contenant soit le *hg* #TCUF, soit le *hg* #TCUM, produits entre le 19 mars 2012 (première apparition de la paire de *hgs* sur Tw. depuis sa création en 2006) jusqu'au 4 juin 2014, date de l'extraction et de l'enregistrement du corpus. La sélection et l'extraction du corpus ont été permises par la fonctionnalité dédiée de Twitter, et son dispositif de *hg* (*supra* 1.2, page précédente). Les *tweets* effacés par les utilisateurs avant le 4 juin 2014 ne font pas partie du corpus pour des raisons évidentes. En revanche, aucun *tweet* n'a été écarté. Les statistiques plus précises sur la distribution des *tweets* et des *hgs* seront développées en 3 et 4.

Tw. est une plateforme qui privilégie le discours à l'affichage du profil de l'utilisateur. Les informations sur ce dernier sont donc très brèves et, par nature, invérifiables. S'ajoute la difficulté technique de l'extraction automatique de ces données — problème récurrent chez les chercheurs étudiant Tw. —, ainsi que le grand nombre de *tweets* étudiés (1571). Étant donné ces problèmes, et pour avoir observé que la grande majorité des *ttos* fournissent une photo ainsi qu'un prénom qui permettent d'identifier de manière cohérente un genre affiché (à défaut du genre réel), nous avons été contraints de mener l'étude sur la base de ces assomptions quant au sexe des locuteurs.

Le discours tel qu'il est proféré ne permet généralement pas de reconstituer d'éventuelles activités d'adresse et de conversation parce que Tw. fonctionne en fils de discours publics liés en réseaux d'énonciateurs abonnés qui se « suivent » les uns les autres. Vus ce manque de données ethnographiques, le caractère fortement décontextualisé du discours, et malgré la masse des

tweets, nous avons décidé d'analyser et de comptabiliser manuellement chacun des *tweets* pour en offrir une lecture approfondie.

2 Positionnement théorique

Il est ici question de l'élaboration d'un point de vue sur le stéréotype qui mette en avant la stéréotypisation en tant qu'activité sociale actualisée en discours.

#TweetCommeUneFille/UnMec comme véhicule du rapport du locuteur avec le genre en tant qu'opposition binaire (question de la praxis)

Ce travail adopte un point de vue énonciatif qui emprunte des notions à l'école praxématique. Apparu en 1976 dans *Introduction à l'analyse textuelle* de Robert Lafont et Françoise Gardès-Madray, le terme praxématique désigne une branche de la linguistique discursive d'abord développée au tournant des décennies 1970-1980 par Robert Lafont, Françoise Gardès-Madray et Paul Siblot (*Le travail et la langue*, Lafont, 1978 ; *Pratiques praxématiques*, Lafont, Gardès-Madray, Siblot, 1983) et qui trouvera une continuité notamment dans la revue des *Cahiers de praxématique* et dans le travail du laboratoire Praxiling de l'Université Montpellier 3 Paul-Valéry (Détrie *et al.*, 2001, p. 261). Cet embranchement de l'analyse linguistique se centre sur la production de sens dans des corpus naturels (ici les *tweets*), et pose l'expérience et le rapport au réel du sujet parlant (ici, le *ttos*) en fondement de sa représentation linguistique du monde. Il a mis au point un outil théorique servant à rendre son idée de la production de sens : le praxème.

Nous appellerons *praxèmes* les outils de praxis linguistique qui permettent le repérage de l'analyse du réel objectif par l'homme et spécialement le repérage des autres praxis.

(Lafont, Gardès-Madray 1976/1989, p. 99, cité par Détrie *et al.* 2001, p. 263)

Cette « praxis » empruntée à la philosophie et influencée par la phénoménologie représente « les processus cognitifs nourris de l'expérience vécue, perceptive et pratique, et mus par des relations intentionnelles [qui aboutissent au sens] » (Détrie *et al.*, 2001 p. 266). En d'autres termes, le praxème est

[l']unité lexicale [prise] au moment de son actualisation discursive, mais aussi en tant qu'outil linguistique porteur de potentialités signifiantes (capitalisées

en langue) qui résultent (et reflètent) des savoirs acquis sur l'univers extralinguistique grâce aux praxis humaines. (Détrie *et al.* 2001)

C'est parce que la praxématique se veut réaliste qu'elle emprunte des concepts à plusieurs branches des sciences humaines. Elle refuse le principe d'immanence du sens en s'aidant de la praxis philosophique, théorise une linguistique anthropologique en s'appuyant sur cette dernière, et, toujours poussée par son souci de réalisme, fait appel à la psychanalyse pour joindre construction de la parole et construction de soi chez le sujet parlant.

La praxématique s'attache en outre à rendre son importance au contexte énonciatif et fait appel autant que faire se peut aux autres linguistiques de la production du sens. Dans le cas des *tweets*, la qualité des données contextuelles ne permet pas un travail ethnographique satisfaisant. Sans possibilité d'effectuer une enquête sociolinguistique auprès des utilisateurs, ni de vérifier les données enregistrées dans leur profil, l'analyste doit accepter de travailler avec prudence tout en accordant suffisamment d'importance aux marqueurs textuels et péritextuels (l'environnement numérique par exemple).

Ce travail exploitera également un autre concept que la praxématique s'est approprié : l'actualisation. Emprunté originellement à Gustave Guillaume, cet outil théorique permet d'aborder la linguistique en terme de processus de production du sens : du passage de la langue à la parole, de l'à-dire au dire puis au dit, du magma prélinguistique à l'énonciation puis à l'énoncé. Cet apport fondamental permet de se détacher du diktat de l'interprétation pour focaliser l'attention sur l'émergence du sens.

« Si je suis une fille, c'est que je ne suis pas un garçon » (dialectique du même et de l'autre).

La dialectique du Même et de l'Autre s'articule autour de deux concepts philosophiques, l'*Idem* et l'*Aliud*, nés du « tri binaire qui s'opère au niveau du découpage du réel » (Détrie, Masson, Verine, 1998, p. 44-45) ; ce processus facilite l'accès à la subjectivité de l'individu attendu que ce mouvement entre Même et Autre est symptomatique de « la construction de l'identité personnelle », le soi-même (*Ipse*) (*op. cit.*). L'articulation entre *Ipse* (soi-même), *Idem* (même) et *Aliud* (autre) « est essentielle tant sur le plan anthropologique que sur le plan des représentations systémiques » (Barbérís, 1998, p. 30). En d'autres termes, si l'analyste se place au moment de l'à dire, du choix des mots, le choix lexical de l'énonciateur se fait sur la base de l'opération

cognitive x, ce n'est pas y ; y, ce n'est pas x : inclusion du même, exclusion de l'autre.

Ainsi, des *ttos* masculins utilisent la surassertion par paire #TCUM/#TCUF pour affirmer leur identité masculine, dressant le contour de leur représentation de la figure féminine par opposition à leur représentation de la figure masculine : « si je suis un *mec*, c'est que je ne suis pas une *fille* », « si cette caractéristique fait de moi un *mec*, c'est que les filles ne l'ont pas » :

Il était doux *__ c'était parfait. #TCUF Je l'ai ken d'une force! Elle a pas assumé. Elle boîte depuis. #TCUM (t. ♂)

« Comme une fille, si tu vois ce que je veux dire... » (dialogisme de la nomination)

Les mots que nous choisissons ont déjà été employés par d'autres, qui ont effectué des réglages sémantiques, qui ont parfois eux-mêmes été entérinés par la communauté des francophones. Nous recyclons le discours d'autrui par simple nécessité de nous faire comprendre. L'usage passé des mots et expressions, chaque fois habité par une motivation du locuteur, finit par sédimenter ces programmes de sens, et ceux-ci se retrouvent capitalisés en langue : mis en disponibilité.

Pour Sophie Moirand, Tw. apparaît comme un lieu de nomination forte puisqu'il s'agit régulièrement pour l'utilisateur de se positionner en *pro* ou *anti* :

Ainsi des formes de référenciation généralisante divisent le monde en deux camps (et notamment les Français tels que les présentent souvent les médias, mais aussi tels qu'ils se présentent eux-mêmes sur certains forums, certains blogs et sur Twitter), à travers des éléments comme *pro-* ou *anti-*, des questions ou des énoncés en *pour* ou *contre* ou des dénominations [...].

(Moirand, 2014, § 23)

Twitter comme lieu de diffusion et de renforcement de stéréotypes de genre (question du préconstruit)

C'est cette image d'un mouvement général de capitalisation en langue qui est sans doute le moyen le plus parlant de se représenter le préconstruit. Il fait en effet appel à du déjà-dit, de l'interdiscours. Il fonctionne comme un volume immense composé de strates sédimentées de programmes de sens qui ont un jour habité le lexique de la langue. Bien que sédimenté, ce volume reste mouvant : des usages se perdent, d'autres apparaissent,

tous évoluent. Le préconstruit peut être représenté en point de départ et d'arrivée des processus de lexicalisation, par exemple. Les *hgs* catégorisants et stéréotypants sont intrinsèquement pris dans un tel processus.

Dans le champ des énoncés numériques, Yves Jeanneret et Emmanuel Souchier ont observé que l'énonciation des écrits d'écrans façonne autant qu'elle propage ces préconstruits :

Les logiciels de grande diffusion — outils du quotidien — entendent régir l'institution même de l'image du texte en incarnant une certaine conception du texte. C'est pourquoi, pour le scripteur d'écran, écrire, énoncer, éditer, c'est s'employer à faire émerger sa propre écriture à l'intérieur de formes écrites qui, la rendant possible, en prédéterminent la forme. [...] Ils incarnent des figures définies du texte, qui engagent, par leur existence, par leur évidence, des conceptions du texte, de l'écriture et de la communication (de ses rapports avec la pensée, la parole, la mémoire).

(Jeanneret et Souchier, 2005, p. 10-11)

#TweetCommeUneFille/UnMec : une formule que l'usage lexicalise

En employant les mots, le locuteur leur donne une patine qui, en passant à nouveau par le discours des autres, se répand potentiellement dans toute la communauté sociolinguistique. Le préconstruit pèse sur le discours, mais le discours, en se lexicalisant par formules, enrichit et oriente le préconstruit.

La « sagesse populaire »

Les programmes de sens qui sont en cours de sédimentation dans le volume stratifié du préconstruit contiennent les précurseurs de la sagesse populaire, doxa, formules, poncifs, inconscient collectif, stéréotypes. Tous restent vivants tant qu'ils sont contenus dans les strates du préconstruit.

Cela peut se produire localement, à l'échelle interactionnelle : le préconstruit mobilise alors l'histoire conversationnelle des interlocuteurs (ceci n'est pas accessible à l'analyste sur Tw. à cause de la difficulté d'établir des liens formels entre locuteur et allocutaire). Plus globalement, à l'échelle de la communauté sociolinguistique, cela se produit en mobilisant l'histoire collective.

Dans le corpus, c'est l'assignation d'un genre à un segment de texte qui à la fois érige ce segment au rang de prédiscours et, ce faisant, établit un lien entre le dit prédiscours et l'un des deux genres forcément posés comme opposés et s'auto-excluant. Ce mouvement force le lecteur à se figurer une image de la *fil*le type et une image du *mec* type. Forcé de voir émerger en lui

cette paire opposée, le lecteur exclue d'office toute nuance et mobilise une dialectique du même et de l'autre (« si je suis une fille, c'est que je ne suis pas un mec »). Par exemple : « C'est tous les mêmes » #TCUF (t. ♂)

Ici, « C'est tous les mêmes » est érigé en discours archétypique de la *fille* archétypique, et ce faisant, cette association est diffusée et renforcée. C'est en cela que l'étude de l'association de tels discours à tel ou tel genre permet de mettre au jour du préconstruit en cours de préconstruction.

Le hashtag stéréotypant : outil de repérage de l'ubiquité d'un ensemble de représentations genrées dans la communauté des *twittos* francophones (mise au jour de schémas praxiques)

Pour reprendre la terminologie praxématique, nous traitons l'accumulation des strates du préconstruit comme des schémas praxiques. C'est-à-dire une somme de schémas socio-expérientiels partagés (donc entérinés) par une communauté linguistique au sens sociolinguistique, qui sous-tend le « découpage du monde » par cette langue. Ces schémas praxiques trouvent en Tw. un terrain propice à leur sélection et à leur propagation, et ce particulièrement dans le sous-genre du *tweet* catégorisé par un *hg* surassertif de type #TweetCommeX, qui constituent en « genre endémique sur Twitter » :

[Twitter] produit un (techno)genre de discours qui est le tweet, produisant lui-même d'autres technogenres et technopratiques discursives qui sont en train de se stabiliser et de devenir reproductibles. (Paveau, 2013b)

Le *hg* genré fait du discours catégorisé un lieu de création, de sélection, de renforcement et de propagation de stéréotypes de genre qui plaquent tel sexe à tel discours. S'il est nécessaire de restreindre nos observations de schémas praxiques genrés à la seule communauté des *tto*s francophones à cause de la nature du corpus, et si le simple fait d'être un *tto* est un filtre socioculturel certain, il ne faut pas séparer trop catégoriquement les représentations partagées sur la *tweetosphère* de celle qui circulent dans le reste de la société.

L'écriture numérique native possède des traits particuliers qui lui sont donnés par le dispositif technologique. Mais ces traits ne sont pas des traits « en plus », qui laisseraient le logos et le logocentrisme intacts. Ces traits affectent la nature même du langage, qui se métisse de technologie. (*ibid.*)

Systèmes stéréotypiques fortement axiologisés

L'exposé point par point des notions mobilisées pour tracer les contours de l'activité discursive de stéréotypisation (praxis, dialectique du même et

de l'autre, dialogisme de la nomination, préconstruit, lexicalisation, sagesse populaire et schémas praxiques) permet de voir que les stéréotypes véhiculés par ce corpus fonctionnent en systèmes fortement axiologisés.

Ci-après, un schéma transposé de Jacques Bres et Catherine Détrie (1996, p. 3-5) :

Système stéréotypique fortement axiologisé

Même > *Autre*

Si $\sigma > \varphi$

Alors $\sigma \rightarrow (\sigma^+ \varphi^-) \Rightarrow \varphi \rightarrow (\varphi^+ \sigma^-)$

Or $\sigma > \varphi$ donc $(\sigma^+ \varphi^-) > (\varphi^+ \sigma^-)$

Donc

$\sigma \rightarrow (\sigma^+ \varphi^-)$

$\varphi \rightarrow (\varphi^- > \varphi^+; \sigma^+ > \sigma^-)$

On pose que l'homme domine la femme. Alors, l'homme produit des représentations positives de l'homme et négatives de la femme. En réponse, la femme produit des représentations positives de la femme et négatives de l'homme. Or, nous avons dit que l'homme dominait la femme, donc les stéréotypes produits par l'homme dominent les stéréotypes produits par la femme. L'apparente symétrie ne tient donc pas. L'homme est relativement imperméable aux stéréotypes produits par la femme alors que la femme, elle, finit par les intérioriser. L'homme produit des représentations positives de l'homme et des représentations négatives de la femme. La femme intériorise des représentations ambivalentes d'elle-même et plus positives de l'homme. (Il s'agit là d'un modèle, et comme tout modèle, son but est de généraliser et simplifier afin de servir d'outil à la compréhension. Il ne s'agit en rien d'une illustration.)

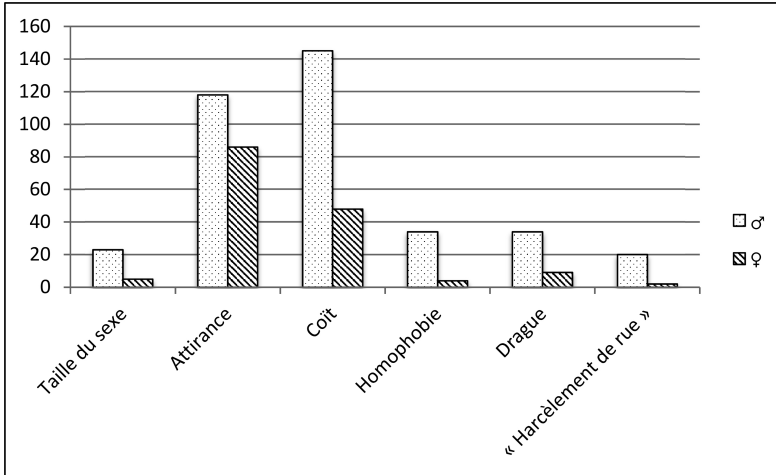
3 Quels stéréotypes pour quel genre ? : tendances statistiques et rapports entre sexes présumés, *hashtag* mobilisé, et stéréotypes catégorisés

Sont ici présentés des graphiques illustrant les tendances significatives du corpus de 1571 tweets mobilisant les *hgs* #TCUM ou #TCUF produits durant la période décrite (*supra* 1.5.). Comme dit, chaque *tweet* a été lu, comptabilisé et analysé. Pour chacun d'entre eux, le ou les thèmes associés au *hg* mobilisé ont été relevés puis regroupés en catégories : vie amoureuse, vie sexuelle, sport, jeux vidéos et culture. Chaque catégorie fait l'objet d'un graphique de répartition statistique (ci-après). Les données sur le thème abordé ont

systématiquement été croisées avec le genre présumé du *tto* et le *hg* utilisé pour chaque *tweet*.

3.1 Sexualité et situation amoureuse : le *mec* hypersexuel, la *fille* moins portée sur la sexualité

FIGURE 1 – Nombre de tweets associant genre et vie amoureuse



Il semble que les utilisateurs associent les sujets couple et romantisme plutôt aux « filles ». Il en va de même mais dans un moindre volume pour les questions liées à la maternité et au féminisme. Aux « mecs » sont associées infidélité et goujaterie, puis, dans une moindre mesure, célibat. Le stéréotype englobant le plus véhiculé semble être celui d'une femme qui s'épanouit dans le couple et son présumé corollaire : romantisme et maternité. Alors que l'homme, lui, y serait réfractaire.

Le *mec* est associé à l'acte sexuel et à l'attrance physique, puis à l'homophobie, à la drague, à l'importance accordée à la taille du sexe et au « harcèlement de rue » ; tandis que la femme est moins représentée dans ces aspects de la vie sexuelle.

Bilan : le stéréotype englobant le plus véhiculé semble être celui de l'homme hypersexuel et de la femme moins portée sur la chose.

3.2 Sport et jeux vidéos : *mec* connaisseur, intéressé ; *fille* ignorante, hostile

Massivement, le *mec* est associé à la connaissance du sport alors que la *fille* est lourdement associée à son ignorance ou à sa haine du sport. L'homme

FIGURE 2 – Nombre de tweets associant genre et vie sexuelle

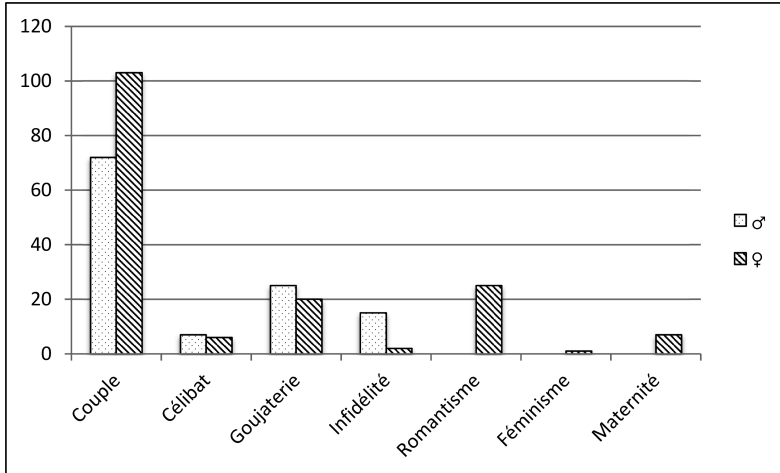
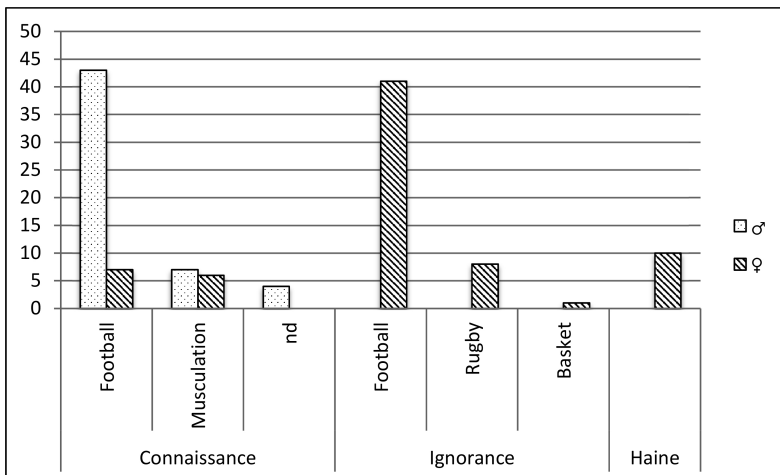


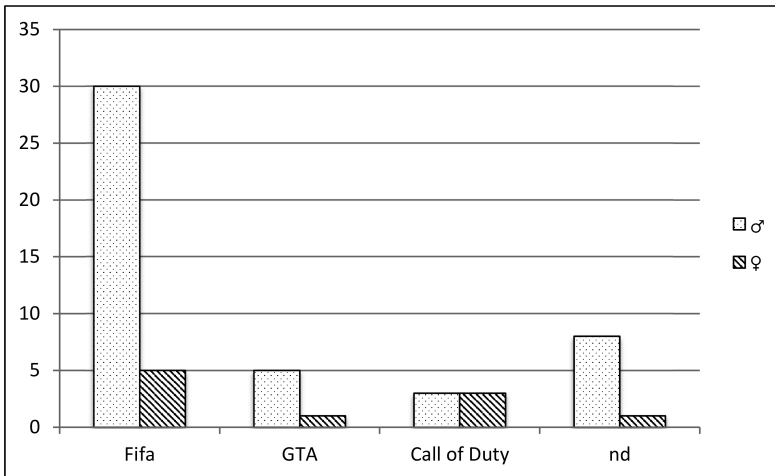
FIGURE 3 – Nombre de tweets associant genre et sport



stéréotypique est associé en priorité à son amour pour le football, puis à la musculation (« Nd » pour « non déterminé »). De même, la méconnaissance de la femme stéréotypique porte principalement sur le football, puis le rugby et enfin le basketball. Notons que les « mecs » ne sont jamais représentés comme ignorant le sport ou comme le haïssant dans le corpus.

Bilan : le stéréotype englobant le plus véhiculé est celui d'un homme connaisseur et d'une femme ignorante, voire hostile. Le sport le plus représenté tous sexes confondus est le football. Du côté des hommes, c'est la musculation qui suit, alors que chez la femme, c'est le rugby (ou l'ignorance du rugby!).

FIGURE 4 – Nombre de tweets associant genre et jeu vidéo (*Fifa* : jeu de football, Grand Theft Auto : jeu de violence urbaine, Call of Duty : jeu de guerre)

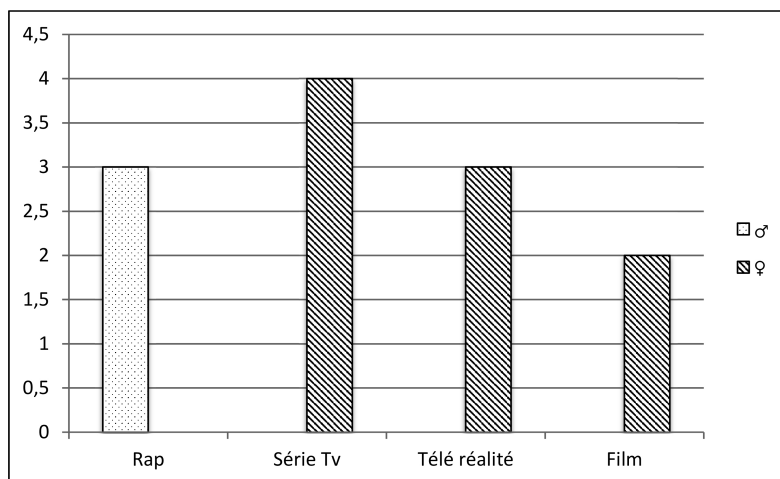


De même, ici le *mec* est associé aux jeux vidéos beaucoup plus souvent que la *fille*. C'est surtout vrai pour le jeu *Fifa*, un jeu de football, assez vrai également pour les jeux vidéos en général (nd.), et un peu moins vrai encore pour *GTA*, un jeu de violence urbaine. *Call of Duty* est autant représenté chez les « filles » que chez les « mecs ». Ces deux derniers jeux vidéos ne sont pas suffisamment représentés pour être significatifs. Globalement, l'homme joue aux jeux vidéos, la femme beaucoup moins.

3.3 Culture : aux *filles* films, séries et émissions de télé-réalité, aux *mecs* le rap

Ce dernier regroupement thématique montre une nette coupure entre les deux genres présentés comme opposés. Selon les usagers, les hommes

FIGURE 5 – Nombre de tweets associant genre et produit culturel



stéréotypiques afficheraient un penchant marqué pour le rap, tandis que les femmes seraient plus enclines à suivre séries télévisées, émissions de télé-réalités et films.

3.4 Bilan, discussion

Globalement, sur 1571 tweets, 1443 ont été produits par des t. ♀, 773 par des t. ♂, et 26 par des ttos au genre non spécifié et non identifiable (voir 1.5.). Il y a eu au total 762 #TCUM et 809 #TCUF, soit un ratio proche de l'équilibre.

Les hommes ont eu tendance à produire le hg #TCUF — hétéroreprésentation — plus souvent (706 tweets) que le hg #TCUM — autoreprésentation — (67 tweets). Alors que les femmes ont presque été homogènes avec une légère tendance à se stéréotyper elles-même (771 tweets) plutôt que les hommes (672 tweets).

Notons qu'il est très difficile de classer les stéréotypes mobilisés selon qu'ils sont axiologiquement positifs ou négatifs. S'il arrive que certains tweets soient clairement orientés péjorativement ou de manière laudative, il suffit, pour saisir la difficulté d'une telle analyse, d'évoquer l'infidélité masculine qui peut aisément être tantôt dénoncée, tantôt valorisée, ou alors l'ironie, le sarcasme ou l'antiphrase, qui sont extrêmement difficiles à interpréter dans les écrits, *a fortiori* lorsqu'ils sont aussi décontextualisés que les tweets. C'est pourquoi il n'a pas été possible d'apporter une dimension axiologique à l'étude statistique. En revanche, il est intéressant de noter que les stéréotypes

féminins sont thématiquement très variés alors que les stéréotypes masculins sont plus homogènes.

À la lecture exhaustive du corpus de *tweets*, il apparaît que les stéréotypes convoqués ont préalablement été attestés au sein de discours circulants par ailleurs. Le *tweet* suivant, produit par un *t. ♀*, illustre la banalité des associations thème-genre décrite plus haut :

ahah SEX ahah FOOT ahah TROP BONNE ahah BASKET ahah ZLAATAAAN
ahah TOUTES DES PUTES ahah BUUUUT ! #TCUM (*t. ♀*)

D'autres *tweets* produits par des *t. ♀*, exposant un discours stéréotypé en hétéroreprésentation (#TCUM), étayent cette observation :

#TCUM elle est tellement grosse que si je te la pose sur la tête sa te coupe la croissance. (*t. ♀*)

En twittant à la manière d'un *mec*, ces utilisatrices assignent le masculin aux thèmes sport, sexualité et au souci de la taille du pénis. Ceci n'empêche pas que de telles productions soient probablement publiées dans le seul espoir d'être reprises par d'autres utilisateurs. C'est le dispositif de *retweet* qui est alors encouragé par la portée généralisante du discours produit, mais surtout l'effet humoristique recherché. Dans le *retweet*, Tw. héberge l'amorce d'un genre endémique (voir 2.) qui impose des contraintes au discours pour lui insuffler une potentialité d'ordre interactionnelle et pragmatique : un utilisateur *retweeté* est un utilisateur célèbre. Ce procédé fréquent participe de la sélection et du renforcement de schémas socio-expérientiels (schémas praxiques) résultant d'une catégorisation d'ordre stéréotypique :

Ma copine rêve que je l'emmène en croisière, alors je la mène en bateau
#TCUM (*t. ♀*)

Ce phénomène n'est pas uniquement produit par des utilisatrices :

Il était doux * __ c'était parfait. #TCUF

Je l'ai ken d'une force! Elle a pas assumé. Elle boîte depuis. #TCUM (*t. ♂*)

Ce fonctionnement est symptomatique d'un usage des *hgs* #TCUF/Mec, marquant une parole autorisée, spécialiste. Si la sexualité de l'homme est dépeinte comme bestiale et dominatrice, on constate que, pour produire un effet *parler gras*, cette utilisatrice convoque explicitement des termes qu'elle présente comme ayant été ou ayant pu être employés par un homme archétypique :

Le fréro delavega avec la veste la, bah jle déboite. #TCUM #The Voice (t. ♀)

Il en va de même pour le sport, surtout le football : bien qu'une *fil*le soit connaisseuse, il semble que, sur Twitter, elle se sente contrainte de noter ce penchant qu'elle se représente comme essentiellement masculin :

Tranquil contre l'Ukraine, Rio est déjà à nous les gars #TCUM (t. ♀)

Demain qui est chaud pour un foot? #TCUM (t. ♀)

Elle se sent obligée de dire en quelque sorte : « je m'intéresse au football et connais bien ce sport, je sais que cette caractéristique est masculine, mais cela ne fait pas de moi un homme pour autant. » Nous observons des constructions identiques pour le commérage, présenté comme exclusivement féminin :

@Simonn_C jtexplique demain gros mdr ca nous occupera en maths #TCUF (t. ♂)

4 Autres pistes : auto/hétéroreprésentation, dimension interactionnelle, autres *hashtags*, métadiscours

4.1 Hétéro/auto-représentations

Ces aires thématiques présentées comme genrées, poussent à s'interroger sur la notion d'hétéro et autoreprésentation dans des figures stéréotypées comme le coureur de jupons. Dans deux publications, la représentation de ce cliché, via la convocation du même *hg* par des utilisateurs des deux genres est particulièrement représentative de ce qui se retrouve dans le corpus :

Je t'aime mon cœur :\$ Envoyer à vannessa, Mélissa, Caroline, Leila, Lisa, Lucie, Emma.. #TCUM (t. ♀)

Je t'aime doudou1 doudou2 doudou3 doudou4 #TCUM (t. ♂)

Les deux *tweets* présentent les mêmes caractéristiques, forçant l'ancrage de la figure du coureur de jupons dans le domaine de l'homme, et ce, que le pastiche soit proféré par un t. ♀ ou une t. ♀.

4.2 Retweets et échanges conflictuels

Nous avons expliqué en 2. ce que nous entendions par système stéréotypique fortement axiologisé. Nous nous sommes intéressés aux réactions

des *ttos* face à ces *tweets* produisant des discours stéréotypés à rattacher à un genre. Les réactions les plus virulentes apparaissent plus volontiers au sein de la communauté masculine, dont les usagers dénoncent l'orientation négative de l'énoncé tant sur la forme que sur le fond :

Vous êtes chaud avec #TCUM. Je vais me mettre a faire des #TweetCommeUnePute ma méchanceté atteindra son paroxysme (t. ♂)

@__ : #TweetCommeUneMec elle a un boule de ouff mec elle est bonne à niquer! Aucun mec ne parle comme sa. (t. ♂)

Les hommes pointent donc le caractère singulier (idiosyncrasique, statistiquement accidentel) du *mec* énonciateur pastiché, donnent à l'énoncé le statut de discours rapporté (D.R.), et en font donc une occurrence idiosyncrasique non représentative :

Je ne sais pas qui vous fréquentez mais je n'ai jamais dit un seul de vos #TCUM (t. ♂)

Depuis tout à l'heure je vois des #TCUM Certain serait plutôt #TweetCommeUnKsos (t. ♂)

Ces utilisateurs effectuent une recatégorisation. Le *mec* n'est pas à élever au rang de représentant archétypique de l'homme, et est requalifié en « ksos » (pour « cas social », qualificatif disqualifiant). C'est ce conflit engendré par les *tweets* catégorisés par le *hg* #TCUM qui apparaît comme l'issue la plus répandue des *retweets* de *tweets* produits par des femmes. Concernant les femmes, la dénonciation du stéréotype s'avère bien moins conflictuelle, presque passive :

Avec vos hastag « #TweetCommeUneMec » et « #TCUF » on en conclus que les gars sont vulgaires et les filles Hypocrite et Chieuse (t. ♀)

Ou faisant état d'un conflit parodié :

« @MenoJmen : Comme J'suis fat sur cette photo #TCUF pic.twitter.com/lq-vYKIT » Salaaaud ahahaa (t. ♀)

Ceci illustre l'intériorisation de stéréotypes de genre par la classe dominée (féminine), entérinant la suprématie du genre masculin. Les « filles » semblent donc valider cette dominance masculine dans leurs usages des stéréotypes discursifs. Il semble que certains *tweets* produits par des femmes sur des femmes appuient cette axiologisation négative autre > même :

Mddr la meuf elle dit « les bg venez » alors qu'elle ressemble a rien mdr si elle veut des bg faut être un minimum potable #TCUM (t. ♀)

Ici, le *tweet* ratifie l'impératif de beauté comme seul moyen d'existence de la classe féminine vis-à-vis de la classe masculine. En catégorisant cette attaque par le *hg* #TCUM, l'utilisatrice met en jeu l'avalissement par la beauté comme inhérent à l'hégémonie masculine. Nous trouvons un fonctionnement identique avec la figure de la femme servile :

C'est M D R les filles qui se plaigent h24 sur fb/twitter prsq un mec l'a paqué.. T'avais qu'a être mieux pour lui hyn #TCUM : p (t. ♀)

4.3 Les *hashtags* associés

Pouuuuuuuah [Surnom] clash trop! Vengeance #TCUM ma femme jlui dis fait moi un café elle le FAIT point #Machovaaa (t. ♀)

Il s'agit de la seule mention du machisme (ici représenté en *hg* associé au *hg* étudié) dans tout le corpus. Les autres *tweets* que l'on comprend comme dessinant en filigrane la figure de l'homme misogyne et macho tendent à rappeler l'intériorisation des attendus masculins chez les femmes, que nous évoquions précédemment. C'est le cas de la femme cordon bleu :

Ma femme doit savoir cuisiner. #TCUM La femme en question sait même pas faire des pâtes. (je fais partie de celles-là L) (t. ♀)

Dans ce cas, la jeune fille *tweetant* déplore le fait de ne pouvoir satisfaire l'exigence culinaire de son compagnon. Cette femme fée du logis, apparaît sous d'autres traits :

J'ai besoin d'une femme la sa devient chaud chez moi qui va cuisiner le menage tout sa faut jme pose la #TCUM (t. ♀)

Cette illustration d'une certaine dénonciation, même sous-entendue, du machisme reste très rare dans le corpus. Il ne faut pas exclure qu'il est possible que l'absence d'une forme textuelle actualisant le machisme ou la misogynie dans ce *tweet* produise l'effet sémantique d'un lien d'identité entre l'homme et le machisme en mobilisant le préconstruit : être homme = être machiste. Ce travers n'étant plus nommé, se retrouve potentiellement gelé dans la dénomination *mec*. En d'autres termes, la décontextualisation du discours ne prend plus corps dans la mise à distance des propos en le virtualisant (« X pourrait dire/tweeter ceci », « un mec comme X pourrait

dire/tweeter ce ceci »). Dans ce cas, *#TweetComme* ne recontextualiserait pas les propos en dénonçant un stéréotype de genre.

Ainsi, s'ils sont rares, les quelques *hgs* associés à la catégorisation *#TCUM/ #TCUF* soulignent des points polémiques. Le seul *tweet* faisant formellement mention de la cause féministe est le fait d'un *tto* qui s'affiche comme un homme, s'adressant directement à d'autres hommes, et s'inscrivant explicitement sous l'étiquette harcèlement de rue par le *hg* associé *#safedanslarue* :

Une fille en jupe n'est pas une pute messieurs mais vous des daleux *#TCUF #feministeoulaferme #safedanslarue* (*t. ♂*)

Cette intervention s'inscrit une fois de plus dans l'actualisation de la dialectique Même/ Autre, vu que l'homme, bien que sympathisant, pointe tout de même la cause féministe comme étant celle de l'Autre, en *tweetant* comme une fille.

4.4 Métadiscursif et suprématie de genre

Ainsi, la catégorisation des énoncés par cette paire de *hgs* suscite réactions et conflits. En outre, nous avons pointé la faible fréquence de mentions ouvertement polémiques sur la cause féministe. La dichotomie *mec/fille* s'organise autour de thèmes genrés : des visions jugées différentes et incompatibles des relations amoureuses par exemple, et de détournements humoristiques. Il nous apparaît utile de clore cette étude sur les manifestations d'une oppression *mec/mec*, rares, mais présentes dans une violence déconcertante :

<<*#TCUF*>> VOILA UN HASHTAG QUI PERMETTRA AUX MECS FRAGILES DE NOS *#TL* DE S'EXPRIMER A L'AISE!!!! BANDE DE BOLOSS SODOMISES (*t. ♂*)

C'est par une réflexion métadiscursive qu'est mentionnée la difficulté pour un homme d'exprimer sa sensibilité (au sens large) dans la mesure où ceci serait exclusivement réservé à la *fille*. À une échelle plus large, distanciation est rendue maximale par une violence qui montre que le système stéréotypique se fonde sur une représentation des genres selon le schéma dialectique Même/ Autre :

Pour certains garçon Le hashtag *#TCUF* leurs permet de dire vraiment ce qu'ils pensent des garçons!!

Conclusion

L'étude des tweets catégorisés par les *hgs* choisis ouvre une réflexion sur la context-/décontext-/recontextualisation du D.R. Il y a assurément dans l'emploi de l'usage graphique régulier #TweetComme une surassertion énonciative : l'utilisateur signifie qu'il *tweete* comme X ou publie un *tweet* à la manière de X. Or, il n'est pas fait mention de participant allocutif ou délocutif dans le contexte d'écriture-lecture de ces *hgs*; le participant n'étant pas identifié, c'est son représentant archétypique *mec* ou *fille*, qui se substitue à lui dans un mouvement stéréotypant. Il s'est agi d'analyser la recontextualisation des énoncés en symétrie de leur décontextualisation : les mots de l'autre recyclés dans un contexte plus ou moins convergent par rapport à l'énonciation habituelle. Nous avons constaté différents emplois de ce que Bertrand Verine (2010) nomme discours rapporté décontextualisé non avéré dont « la situation d'énonciation enchâssée est donnée pour effective et définie, mais que l'acte d'énonciation rapporté est représenté comme seulement plausible » (Verine, 2010, p. 98).

C'est en ancrant le discours dans un dialogisme interlocutif large (Authier-Revuz, 1995, p. 217-218), c'est-à-dire en spécifiant qu'il est arrivé de dire ou comme il est usuel à ce genre de dire, que les *tts* construisent, répandent et renforcent des figures stéréotypées. La stéréotypisation est rendue possible par l'emploi répété de formes non-marquées de D.R. qui

courent le « risque » perpétuel de passer inaperçues et retirent toute leur « efficacité rhétorique » de cette incertitude. Elles impliquent fortement celui auquel elles s'adressent car on compte sur lui pour reconnaître l'autre et ainsi mettre en relief le discours. (Komur-Thilloy, 2010, p. 97)

Ces procédés discursifs — discours direct libre, ironie, jeux de mots — opèrent une dissolution de l'autre dans l'un (Authier-Revuz, 1984, p. 10). La facilité pour le lecteur de ces *tweets* de faire sienne une représentation ainsi stéréotypée du *mec* et de la *fille* vient du besoin de recontextualiser le discours pastichant sur les bases de la catégorisation binaire fournie : soit [mec+ fille-], soit [mec- fille+].

Références bibliographiques

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, « Hétérogénéité(s) discursives », *Langage*, vol. 19, n° 73, 1984, p. 98-111.

- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidence du dire*, tome 1, Paris, Larousse, 1995, 869 p.
- BARBÉRIS Jeanne-Marie, « Identité, ipséité dans la deixis spatiale : ici et là, deux appréhensions concurrentes de l'espace ? », *L'information grammaticale*, n° 77, 1998, p. 28-32.
- BRÈS Jacques, DÉTRIE Catherine, « L'interpellation des stéréotypes ethniques et sociaux », *Le français dans le monde*, n° spécial : *Le discours : enjeux et perspectives*, 1996, p. 122-130.
- DÉTRIE Catherine, MASSON Michel, VÉRINE Bertrand, *Pratiques textuelles*, Montpellier, Presses de l'université Paul-Valéry, 1998, 322 p.
- DÉTRIE Catherine, SIBLOT Paul, VÉRINE Bertrand, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Honoré Champion, 2001, 413 p.
- JEANNERET Yves, SOUCHIER Emmanuel, « L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran », *Communication et langages*, n° 145, 2005, p. 3-15.
- KOMUR-TILLOY Greta, *Presse écrite et discours rapporté*, Paris, Orizons, 2010, 337 p.
- LAFONT Robert, *Le travail et la langue*, Paris, Flammarion, 1978, p. 297.
- LAFONT Robert, GARDÈS-MADRAY Françoise, *Introduction à l'analyse textuelle*, Paris, Larousse, 1976, 191 p.
- LAFONT Robert, GARDÈS-MADRAY Françoise, SIBLOT Paul, « Pratiques praxématiques : introduction à une analyse matérialiste du sens », *Cahiers de linguistique sociale*, n° 6, 1983, p. 1-155.
- LONGHI Julien, « Essai de caractérisation du tweet politique », *L'information grammaticale*, n° 136, 2013, p. 25-32.
- MOIRAND Sophie, « Trois notions à l'épreuve de la dimension morale du discours », *Pratiques*, n° 163-164, [en ligne], 2014, <http://pratiques.revues.org/2303>, consulté le 20 mai 2014.
- PAVEAU Marie-Anne, « Hashtag », *Technologies discursives*, [Carnet de recherches], [en ligne], 2013a, <http://technodiscours.hypotheses.org/488>, consulté le 20 mai 2014.
- PAVEAU Marie-Anne, « Genre de discours et technologie discursive. Tweet, twittécriture et twittérature », *Pratiques*, n° 157-158, 2013b, p. 7-30
- REY Alain, *Dictionnaire historique de la langue française*, vol. 2, Paris, Le Robert, 1998, 4304 p.

SACKS Harvey, « On the analyzability of stories by children », dans GUMPERZ J.J., HYMES D. (eds.), *Directions in Sociolinguistics : the Ethnography of Communication*, New York, Rinehart & Winston, 1972, p. 325-345.

VÉRINE Bertrand, « Construire une connivence dans la disjonction : l'emploi extensif de tu et le discours autre non avéré dans les commentaires rugbystiques d'Herrero et Cazeneuve », dans DÉTRIE C., VÉRINE B. (dir.), *L'actualisation de l'intersubjectivité de la langue en discours*, Limoges, Lambert-Lucas, 2010, p. 89-104.

Genre et didactique des langues vivantes

Appropriation linguistique et femmes migrantes : apports et enjeux du genre

Émilie LEBRETON

DySoLa EA 4701, Université de Rouen

Introduction

Dans les formations linguistiques pour adultes migrant.e.s, les femmes sont souvent plus nombreuses que les hommes¹. Si les difficultés² relatives à l'insertion économique, sociale et linguistique peuvent conduire les femmes à s'inscrire dans des dispositifs de formation linguistique, il s'avère aussi qu'elles sont désireuses d'apprendre rigoureusement la langue française. En effet, lors de mon enquête de terrain³, la majorité des femmes interrogées a exprimé une demande d'explicitation de la langue et un accès à la norme⁴ linguistique. Cette observation, où les discours et les comportements varient en fonction de l'identité sexuelle⁵ des personnes, a conduit à interroger les processus d'appropriation linguistique dans une perspective « genrée ». Il s'agit alors de questionner les imaginaires linguistiques des

1. En 2012, les signataires du Contrat d'accueil et d'intégration (C.A.I.) étaient majoritairement des femmes (Infos migrations, 2012). Le C.A.I. est obligatoire depuis 2007, il s'adresse aux nouveaux arrivants désirant s'installer sur le territoire et permet d'accéder à des formations linguistiques. Par ailleurs, la féminisation des flux migratoires participe à la forte présence des femmes dans les formations linguistiques. (Populations et société, 2013; Infos migrations, 2015).

2. Je me réfère aux difficultés fréquemment évoquées, notamment par le gouvernement. Voir plus en détail le rapport du Ministère des droits des femmes : *L'égalité pour les femmes migrantes* (Olivier NOBLECOURT, 2014).

3. Enquête réalisée dans le cadre de ma recherche doctorale sur l'appropriation linguistique des adultes migrants inscrits dans des actions de formation.

4. Par « norme », j'entends ici le fait qu'une « variété » linguistique soit légitimée par les dominants ou plutôt que les dominants érigent leurs pratiques en variété dominante (Daniel BAGGIONI, 1976).

5. Je renvoie ici à la préface de Judith Butler *Trouble dans le genre*, rédigée par Eric Fassin (2006 : 14) où l'auteur explique que : « L'identité sexuelle ne préexiste pas à nos actions : derrière l'action ou avant elle, il ne faut pas supposer quelque acteur. Car ces actions sont elles-mêmes agies : le genre est l'effet des normes de genre. »

adultes migrant.e.s (Houdebine, 1998) à travers l'expérimentation d'un outil didactique.

Si les requêtes des femmes vis-à-vis de la norme linguistique constituent le point de départ de cette réflexion sociodidactique¹, il convient de signaler que les hommes font pleinement partie de cette recherche. La mobilisation du concept « genre » fait référence aux *genders studies* qui définissent ce concept comme des rapports sociaux de sexe socialement construits déterminant les rôles des femmes et des hommes dans la société (Mosconi, 1994). Cependant, il ne s'agit pas de réduire cette recherche à une étude comparative qui risquerait d'accentuer et d'essentialiser les différences entre les femmes et les hommes (Hayes Flannery, 2000).

Dans cette optique, comment la perspective « genrée » peut-elle éclairer les processus d'appropriation linguistique ? En quoi la mobilisation du concept « genre » peut-elle mettre au jour les formations linguistiques destinées aux adultes migrant.e.s ? Pour quelles raisons le « genre » peut se révéler être un levier d'action didactique ?

Ces questions seront examinées à partir d'une recherche-action (au sens de Montagne Macaire, 2007²) menée dans deux structures associatives rouennaises proposant des activités linguistiques pour les adultes migrant.e.s.

Une fois les éléments contextuels présentés, la réflexion portera essentiellement sur l'expérimentation de l'outil didactique. À partir des entretiens³ d'explicitation et d'auto-confrontation réalisés avec les acteurs et les actrices de ces formations (migrant.e.s, formatrices et formateurs), je mettrai en regard leurs perceptions sur cet outil, ce qui permettra d'interroger la place de la langue normée dans les dispositifs de formation. Enfin, les apports et les enjeux induits par la mobilisation du « genre » seront discutés à travers l'examen des pratiques de formation et des processus d'appropriation linguistique.

1. La perspective sociodidactique permet de mettre en perspective les réflexions théoriques des chercheurs et les pratiques de terrain des praticiens (Philippe BLANCHET et Marielle RISPAIL 2011).

2. Il ne s'agit pas uniquement d'intervenir sur les pratiques de formation dans l'optique de les modifier, mais de les analyser et les comprendre (Dominique MONTAGNE MACAIRE, 2007).

3. Je compte 17 entretiens d'explicitation menés avec les stagiaires (7 hommes/10 femmes) et 3 entretiens d'auto-confrontation avec le formateur et les deux formatrices rencontrées.

1 Cadre de la recherche

1.1 Éléments contextuels

Des premiers cours d’alphabétisation aux actuelles certifications en langue, l’apprentissage du français demeure indispensable pour les personnes migrantes souhaitant entrer et/ou s’installer sur le territoire (Leclercq, 2012 ; Pulinx *et al.*, 2014). L’offre de formation linguistique pour adultes migrant.e.s s’est considérablement développée depuis les années 1970. Ces actions linguistiques ont un objectif double. D’une part, elles visent l’enseignement-apprentissage de la langue française, et d’autre part, elles favorisent l’insertion linguistique et socioprofessionnelle des personnes. La double finalité des dispositifs pour les adultes migrants résulte en grande partie des directives politiques nationales et européennes. Ces recommandations, issues des politiques de formation, d’insertion et des politiques linguistiques, ne cessent de modifier le paysage des actions linguistiques. Depuis les années 1990, le renforcement du lien entre la langue et l’insertion, notamment à travers la finalité de l’insertion économique, a engendré une importante structuration du champ de la formation pour migrants (Leclercq, 2012). L’introduction de la logique de marché a conduit les organismes de formation à mettre l’accent sur la dimension économique au détriment des dimensions linguistiques, sociales et culturelles. Dans ce contexte, la langue française apparaît essentiellement comme un instrument de communication facilitant l’insertion des migrants. Par ailleurs, cette structuration a bouleversé les collaborations et les échanges qui s’opéraient entre les différentes structures intervenant auprès de ces adultes. Dans l’agglomération rouennaise, les organismes reconnus comme prestataires de services pâtissent de la multiplication des actions financées et les structures de quartier peinent à maintenir leurs actions (Lebreton, 2014). Aussi, ce sont désormais les prescripteurs, à savoir la Région, l’OFII¹ et le Pôle emploi, qui orientent les migrants vers les actions linguistiques, co-rédigent les cahiers des charges et centralisent les besoins de formation. Aux yeux des professionnel.e.s de la formation, il devient de plus en plus contraignant d’entrer dans les dispositifs car seuls les migrant.e.s inscrit.e.s comme demandeurs/demandeuses d’emploi ont accès aux formations subventionnées par les prescripteurs. Cette directive tend à opérer une distinction entre les personnes migrantes et à complexifier leurs parcours d’insertion. En outre, la mise en place du C.A.I.

1. Office français de l’immigration et de l’intégration.

(2007), la reconnaissance du français comme compétence professionnelle¹ (2004) ou la création du Référentiel F.L.I.² (2011) sont autant d'éléments qui témoignent de l'influence des politiques tant sur l'accès aux formations que sur les contenus didactiques pris en charge par les formateurs et les formatrices. Ainsi, le contexte actuel de ces formations semble reléguer au second plan l'examen des pratiques de formation ou des processus d'appropriation de la langue. L'apprentissage du français est subordonné à l'insertion socio-professionnelle et les dispositifs mis en place sont visiblement de plus en plus exigeant envers les acteurs et les actrices des formations, qu'il s'agisse des formatrices et des formateurs ou des adultes migrant.e.s. Dès lors, comment le concept de « genre » pourrait-il être un levier didactique dans un tel contexte ? Pourquoi le « genre » peut-il être éclairant pour les actions linguistiques destinées aux migrant.e.s ?

1.2 Les femmes migrantes dans les actions linguistiques

Les adultes migrant.e.s qui s'engagent dans ces actions de formation sont en majorité des femmes primo-arrivantes dont les origines géographiques et les trajectoires migratoires sont très diverses³. Employer l'expression « femmes migrantes » vise à rendre compte du dynamisme des expériences migratoires et du parcours d'insertion dans lequel ces femmes sont inscrites (Varro, 2009). S'il est communément admis que la pluralité est inhérente à tous les individus (Lahire, 1998), il semble parfois nécessaire de rappeler que les femmes migrantes sont également différentes les unes des autres comme le souligne fort bien Edmée Ollagnier (2014, p. 138) :

Elles viennent d'horizon très différents, ont des niveaux scolaires très hétérogènes, contrairement à une vision stéréotypée trop présente qui considère que les femmes émigrées sont toutes pareilles, avec des nuances de jugement relatives à leur couleur de peau.

En effet, peu importe leurs pays d'origine, leurs répertoires linguistiques ou leurs parcours scolaires, les femmes migrantes ne font pas partie d'un groupe homogène. Elles ont chacune une identité plurielle où l'expérience

1. Loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social (Loi n° 2004-391). www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000613810&categorieLien=id, consulté le 02/12/2016.

2. Voir le référentiel F.L.I., *Français langue d'intégration*. Apparu en 2011, le F.L.I. accompagne les décrets relatifs à l'obtention de la nationalité. Il s'agit d'enseigner le français aux personnes migrantes engagées dans des dispositifs linguistiques dont une des finalités est l'intégration. www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/38544/292981/file/FLI-Referentiel.pdf, consulté le 02/12/2016.

3. À titre d'exemple, sur les 46 femmes rencontrées, on peut relever 29 nationalités.

migratoire, y compris le parcours d'insertion, occupe une place capitale. Ces personnes, âgées de 20 à 60 ans, sont porteuses d'expériences linguistiques, scolaires et culturelles variées. La majorité de ces femmes sont issues de pays plurilingues où les situations sociolinguistiques varient d'une région à l'autre. Si la plupart d'entre elles ont été au contact de multiples langues — officielles, nationales, véhiculaires, vernaculaires, d'enseignement — avant leur venue en France, il s'avère que certaines ont d'ores et déjà une compétence avérée en français. De nos jours, les femmes migrantes sont de plus en plus scolarisées, et une grande partie d'entre elles bénéficient d'une scolarisation longue, à savoir au minimum jusqu'au collège. Toutefois, au sein des formations, les niveaux de scolarisation peuvent aller de l'analphabétisme aux études supérieures.

L'évolution des migrations invite à rompre avec l'image des femmes migrantes des années 1970 (Beauchemin *et al.*, 2013 ; Wenden, 2013). À cette époque, les travaux sociologiques de Abdelmalek Sayad tendent à occulter la présence des femmes ou du moins permettent de les considérer uniquement à travers l'immigré, et plus précisément le travailleur immigré (Sayad, 2006). Dès lors, les femmes migrantes sont perçues comme étant un membre de la famille, l'épouse ou l'accompagnatrice de l'émigré-immigré. De nos jours, la sociologie des migrations conduit à « repenser les migrations » (Green, 2002) et en particulier l'image et la place des femmes migrantes : « sont-elles toutes mères de familles, inactives et analphabètes ? » (Green, 2002, p. 111). Cette question renvoie aux recherches menées en sociologie et en Sciences de l'Éducation où des chercheuses (Guillaumin, 1981 ; Ollagnier, 2010 ; Morokvasic, 2008, 2011) discutent de la minorisation et de la visibilité des femmes. Ces travaux rendent compte de la persistance de la figure de la femme « opprimée » et « isolée » que l'on retrouve dans l'imaginaire collectif entretenu par les médias¹. D'ailleurs, Mirjana Morokvasic (Morokvasic, 2011, p. 28) signale que la visibilité octroyée aux femmes migrantes tend à essentialiser et figer leur image :

Leur visibilité demeure sélective, partielle et partiale : elles sont plus visibles comme dépendantes, souffrantes et victimes, qu'en tant que protagonistes actives et indépendantes des migrations.

Dans cette étude qualitative, il s'agit également de rompre avec l'image de la femme migrante assignée à la passivité. En effet, ce sont les comportements,

1. À ce propos, voir le projet EcrIn et les publications qui en résultent dans la revue *Migrations et Société*, « Écran et migration maghrébine en France depuis les années 1960 », vol. 26, n° 151, janvier-février 2014.

les réactions et les propos des femmes engagées dans l'apprentissage du français qui sont à l'origine de la création d'un outil didactique permettant d'interroger les pratiques de formation, et plus largement les processus d'appropriation linguistique. Contrairement aux hommes, la majeure partie des femmes¹ rencontrées expriment un besoin d'explicitation et de compréhension de la langue. Elles souhaitent accéder au « bon français² », c'est-à-dire cette norme qui anime leur imaginaire linguistique. Celle-ci se traduit essentiellement par des questions sur le fonctionnement, la connaissance et l'application des règles qui régissent la langue. Le besoin de correction voire d'évaluation des activités émane le plus souvent des femmes. Sans réponse immédiate de la part de la formatrice ou du formateur, elles n'hésitent pas à recourir aux dictionnaires, aux méthodes de grammaire et aux notes qu'elles ont pu prendre dans leurs cahiers. De surcroît, elles sont à l'origine d'interactions où le sens se négocie entre les participants. Ces éléments illustrent la manière dont ces femmes migrantes sont actives et actrices dans leur apprentissage.

1.3 Deux dispositifs de formation : La Fontaine et Senghor

L'approche impliquée et participante adoptée dans cette recherche a conduit à travailler régulièrement avec les acteurs et les actrices des formations linguistiques durant trois années. En premier lieu, les observations des pratiques de classe, les entretiens semi-directifs et les biographies langagières ont permis de mettre en œuvre un protocole de recherche, présenté en annexe, axé sur la place de la norme dans ces dispositifs destinés aux migrant.e.s. L'engouement pour la norme linguistique est-il lié au « genre », au parcours scolaire ou à la pression sociale ?

Cette recherche s'est déroulée dans deux associations de loi 1901 situées dans l'agglomération rouennaise.

L'organisme de formation La Fontaine est installé dans une commune en périphérie de la ville. Homologuée centre de formation et prestataire de services, cette structure propose trois types d'actions linguistiques prescrites par les financeurs, à savoir : l'action du Conseil régional « Renforcer ses savoirs de base » ; celle de Pôle emploi « Renforcer ses savoirs de base. Alpha-Fle » ; et celle de l'OFII. Chacun de ces dispositifs vise l'insertion socio-professionnelle par l'apprentissage de la langue française et tous entendent

1. Sur les 46 femmes rencontrées, 31 d'entre elles demandent à bien parler, écrire et apprendre le français. Elles ajoutent vouloir faire de la grammaire et ne pas faire de fautes. Seuls 5 hommes sur les 21 rencontrés expriment le même souhait.

2. Expression fréquemment employée dans les entretiens.

favoriser l'entrée ou le retour à la vie active par l'acquisition et le renforcement des savoirs de base¹ en français écrit, oral, mathématiques, etc. Les critères de scolarisation et de la langue d'enseignement permettent l'identification des publics et des objectifs de formation. Dans ce cadre, seules les personnes migrantes inscrites comme demandeuses d'emploi ou les bénéficiaires du C.A.I. participent à ces actions. Selon les dispositifs, la durée de la formation peut varier entre 300 heures et 600 heures² à raison de 35 heures par semaine. En termes de didactique, les formatrices et les formateurs³ proposent des activités qui s'inscrivent dans le CECRL⁴. Globalement, il s'agit d'exercices issus de manuels de F.L.E. dont le but est de développer les compétences spécifiées dans le référentiel des langues.

Le centre Senghor est une association de quartier implantée dans un quartier de la ville classé en « zone urbaine sensible » (ZUS). À l'heure actuelle, cette structure ne collabore pas avec les prescripteurs de formation précédemment mentionnés. Dans ce contexte, les migrant.e.s sont davantage reconnu.e.s comme des apprenant.e.s, et viennent de leur plein gré participer à la formation. Parmi eux, certain.e.s envisagent d'entrer dans un centre de formation tel que La Fontaine. Selon les disponibilités des personnes migrantes, le volume horaire varie entre 2 et 5 heures de cours par semaine. Outre les ateliers linguistiques dont les contenus et les supports didactiques sont similaires à ceux du centre de La Fontaine, un atelier d'écriture hebdomadaire est animé par une des formatrices⁵ avec laquelle j'ai travaillé. L'absence de partenariat avec les prescripteurs de formation permet une plus grande marge de manœuvre, autant dans la mise en place d'actions favorisant l'appropriation du français que dans l'accueil de migrant.e.s (régularisé.e.s ou non, demandeuses et demandeurs d'emploi ou non).

Cet atelier entend compléter les cours « traditionnels de F.L.E. » par la création de textes de fiction ou d'autofiction propres aux participant.e.s. Plus précisément, il s'agit d'écrire sur des problématiques en lien avec les parcours migratoires. À titre d'exemples, les thématiques peuvent être l'exil, le voyage, la vie « ici et là-bas », les rencontres culturelles... Le plus souvent, les activités individuelles s'associent aux activités collectives. Étant donné la forte présence des femmes, les héros deviennent volontiers des héroïnes.

1. Les savoirs de base ne renvoient pas uniquement à la lecture et à l'écriture, ils incluent les savoirs logico-mathématiques, les savoirs sociaux et professionnels.

2. Dont 105 heures en entreprise dans le cadre du dispositif de la Région.

3. Deux formateurs F.L.E. de ce centre ont accepté de participer à cette étude : Blaise et Sandra.

4. CONSEIL DE L'EUROPE (2001) *Cadre européen commun de références pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Paris : Didier.

5. Il s'agit de Claudia.

Récemment, un récit collectif relatant les péripéties de la vie d'une femme venue s'installer dans le quartier s'est construit avec tous les portraits et les anecdotes de chaque participante. Il se dégage de la part de la formatrice une volonté de mettre les femmes sur le devant de la scène et de les valoriser. Pourtant, aux yeux des participantes de cet atelier, le plaisir et l'implication suscités par ces activités ne semble pas suffire, comme me l'explique Eva : « écrire, c'est bien, mais c'est pas comme ça que j'apprends à écrire bien le français¹ ». Effectivement, ces séances sont exclusivement réservées à l'acte d'écriture, c'est-à-dire que la syntaxe ou l'orthographe ne sont pas corrigées. L'essentiel est d'écrire. Or, visiblement la conception de l'apprentissage de la langue diffère entre les professionnel.e.s et les participant.e.s des actions linguistiques. Les propos de cette femme constituent un des éléments déclencheurs de l'élaboration d'un outil didactique.

2 Expérimentation d'un outil didactique

2.1 Origines et enjeux

Dans l'optique de saisir des pratiques de formation, et plus largement des processus d'appropriation linguistique, un protocole de recherche a été mis en place dans les deux dispositifs de formation qui forment le terrain de cette étude. Dans la mesure où il était possible de proposer des activités, l'idée d'élaborer un outil didactique qui regrouperait des exercices permettant d'approfondir la réflexion sur la place de la langue normée a été soumise aux formatrices et formateurs. La fonction de cet outil est double dans la mesure où il permet de construire des observables et vise à transformer, ou du moins à interroger, les pratiques de formation. Il s'agit de conserver le format des activités habituelles et d'introduire deux exercices qui offrent la possibilité de rendre compte des rapports à la norme, et plus largement des rapports à l'apprentissage de la langue dans ce contexte. Cet outil, autant destiné aux migrant.e.s qu'aux professionnel.e.s, s'appuie à la fois sur les précédents documents utilisés par les formatrices et les formateurs ainsi que sur les productions des participant.e.s. Présenté sous forme d'un livret, l'outil se compose de quatre exercices dont deux sont familiers aux stagiaires (compréhension écrite et construction de phrases). Les deux autres sont inédits.

1. Ce bref échange avec cette participante ne résulte pas d'un entretien mais d'une conversation informelle lors de l'observation de cet atelier le 19 mars 2013.

Le premier exercice « test » s'inspire de la cacographie puisqu'il consiste à retrouver des erreurs¹ (lexicales, grammaticales) dans un court texte. Ces erreurs correspondent à celles rencontrées dans les productions écrites de l'ensemble des stagiaires. Ici, l'objectif est double. Du point de vue de la personne migrante, il s'agit de lui donner la possibilité d'être dans une posture d'expert dans la mesure où il va repérer et corriger les mots incorrects. En ce qui concerne les formateurs et les formatrices, cet exercice vise à montrer la manière dont les écarts à la norme peuvent être travaillés et discutés pendant le cours. En effet, ce type d'activité invite à expliciter les règles du français, et par conséquent à se saisir du fonctionnement de la langue.

Le second exercice repose sur de l'expression écrite où il est question de faire part de son point de vue sur l'apprentissage du français ou sur la culture du pays d'accueil. L'idée est également d'observer la manière dont les formatrices et les formateurs appréhendent l'expression écrite, c'est-à-dire de voir s'il y aura des relectures, des corrections ou non. Autrement dit, si pour eux l'essentiel est la pratique — la compétence en usage — ou l'accès à une norme linguistique légitime.

En somme, cet outil permet d'observer les comportements des adultes migrant.e.s et ceux des formatrices et des formateurs face à de nouveaux exercices où la langue normée écrite est manifeste.

2.2 Un défi attendu par les adultes migrant.e.s ?

L'outil a été bien accueilli par les participant.e.s, même si pour la majorité cela a occasionné une grande appréhension. Qu'il s'agisse des femmes ou des hommes, le plus souvent, ce livret d'exercices est apparu comme un véritable défi dans la mesure où il s'agit de se confronter à ses propres connaissances. Cette activité s'est révélée indispensable et positive car elle représente la manière dont on « doit », selon les adultes migrant.e.s rencontré.e.s, apprendre le français. La perception de cet outil se retrouve dans l'ambiance studieuse de cette séance d'expérimentation qui n'est pas sans rappeler les épreuves d'examen. Il s'avère que les deux exercices inédits ont été appréciés.

D'après la majorité des participant.e.s des deux structures confondues, l'expression écrite s'est révélée être l'exercice le plus pertinent et le plus facile. Le fait d'écrire avec des idées et des mots qui leur appartiennent leur paraît moins contraignant, c'est-à-dire qu'ils osent écrire même s'ils

1. Je préfère employer le terme « erreur », présenté comme plus neutre et comme moyen de compréhension des écarts à la norme (Martine MARQUILLO-LARRUY, 2003).

savent qu'il y aura des fautes. L'entretien mené avec Elena, qui est inscrite au centre La Fontaine, est révélateur de ce que ressentent et expriment d'autres participante.s sur cet exercice :

l'expression// + j'ai eu des, des fautes// des :, mêmes si c'est des petites fautes c'est :, en tout cas ça me fait plaisir d'écrire/ parce que comme ça je peux :, voir où j'ai :, mes problèmes de// à écrire/ donc + ce que j'ai écrit sur la feuille le dialogue la +/ oui + tout ce que j'avais dans ma tête tout ce que je connais dans la langue française// français et : :, je n'ai (j'en) des fautes mais :, /ça me fait plaisir de l'écrire parce que là je connais que j'ai fait des erreurs là ce texte-là et j'écris donc + pour moi ça va mieux que :, avant/comme ça si j'écris si me demande de faire un, d'écrire tout ce que j'ai dans ma tête ou quelque chose c'est pour la langue français + ça me fait du bien parce que :, après, après je vais avoir plus des fautes.

(Elena. La Fontaine, janvier 2015)

Écrire avec ses mots revient à se rendre compte de ses progrès et à se fixer de nouveaux objectifs dans son apprentissage. Aussi, écrire au sens de rédiger et d'exposer ses idées, permet de (ré-)introduire la notion de plaisir. La valorisation ne passe plus uniquement par la prise en compte de ses connaissances, mais par l'expression de soi et de ses expériences. Il ne s'agit plus d'écrire mécaniquement dans la perspective de savoir si oui ou non il y a des erreurs, mais d'écrire pour se raconter, pour parler des cultures, des langues... Cette dimension de l'écrit a tendance à être effacée dans les organismes de formation, excepté lorsque des ateliers d'écriture se mettent en place à l'initiative des formatrices et des formateurs. Les propos de Samira, participante aux actions du centre Senghor, semble compléter ceux d'Elena :

ça m'aide d'écrire ce que je fais/ ce que j'aime/ pour apprendre/ même si y'a des fautes j'écris/ ça me réveille d'apprendre les mots/ par contre il faut quelqu'un qui me corrige/ sinon je sais pas.

(Samira. Senghor, novembre 2014)

Ici, Samira rappelle la nécessité de corriger les productions de chacun des participant.e.s afin de pouvoir progresser dans l'apprentissage de la langue et notamment de la langue normée, sans erreur.

En revanche, l'exercice inspiré de la cacographie s'est révélé être le plus déstabilisant car il semblait à la fois ludique et exigeant. Par exemple, Sonia, qui assiste aux actions du centre Senghor, souligne la dimension réflexive induite par cet exercice :

c'est un exercice très intéressant/ parce que comme ça tu peux réfléchir bien pour/ pour les erreurs/parce que des fois je connais pas encore bien les erreurs/il y a le plus et le pluriel/ j'ai encore des soucis ou des petites choses mais c'est intéressant alors je cherche. (Sonia. Senghor, novembre 2014)

Manifestement, donner le temps et l'occasion d'observer l'orthographe et la syntaxe se révèle pertinent dans l'apprentissage de la langue, y compris du point de vue du développement des compétences métalinguistiques. En outre, ces types d'exercices donnent également satisfaction aux hommes, même si ces derniers sont moins en demande d'explicitation de la langue pendant les cours. À titre d'exemple, Amir explique de manière détaillée ce qu'il a pensé de cet exercice :

c'est très bien c'est/ très bien/ j'aime cet exercice/ euh parce que + parce que/*I don't know how say in english* // (rires) *my mind is blank but c'est très bien yeah/* par exemple « les deux disparaissent » oui/ avant je lis cette phrase je n'ai pas compris pourquoi d-e-u-x mais maintenant je sais d-e-u-x est pluriel/ donc il doit met + mettre [...] il doit mettre « s » parce que pluriel *so* comme ça/ aussi par exemple « il est amoureux de + Djanan »/ « il est » je sais le verbe être c'est maintenant c'est pas *and* c'est être [...] / *yeah so I can tell the difference [...]/ I can see the difference [...]*. (Amir. La Fontaine, janvier 2015)

Les propos de ce participant se retrouvent dans de nombreux discours qui déclarent que c'est de cette manière qu'on apprend le « français bien ». D'ailleurs, il s'est avéré que lors d'une pause, avant de démarrer la séance avec les participants du centre La Fontaine, j'ai pu assister à un jeu de rôle où les stagiaires étaient en train de refaire l'exercice avec leurs propres phrases tout en affirmant que « c'est comme ça qu'on apprend le français correct ¹ ».

D'une manière générale, ces deux activités inédites permettent de :

- valoriser les savoirs des stagiaires dans le sens où il y a une conscientisation des connaissances déjà-là ;
- souligner leur progression dans l'apprentissage de la langue puisque la grande majorité parvient à relever des fautes et corriger un texte ;
- prendre le temps d'observer les fautes et de développer des compétences métalinguistiques.

Au regard des entretiens d'explicitation, la différence « genrée » sur la demande d'explicitation et l'accès à langue normée a manifestement disparu. Si la mobilisation du concept « genre » a permis la mise en place de

1. Plus précisément, ce jeu de rôle est survenu le surlendemain de l'expérimentation de l'outil (22/01/2015).

ce protocole de recherche, il s'avère que cela ne permet pas de se saisir totalement de l'engouement envers la langue normée.

2.3 Lever les appréhensions des formatrices et des formateurs

Au début de l'enquête de terrain, avant l'expérimentation didactique, les formatrices et les formateurs des deux dispositifs ont émis quelques réserves quant à la place de la langue normée dans l'apprentissage du français. D'après un premier entretien avec Blaise, il n'était pas utile d'approfondir les connaissances de la langue normée :

'y a des personnes qui vont avoir aussi/ qui ont été relativement scolarisées/scolarisées assez longtemps/ qui ont cette idée de norme//fin le français effectivement/ ils ont cette idée du bon français du beau français et ils vont demander ça// ces personnes qui demandent ça du coup bah effectivement on va travailler des notions de grammaire masculin féminin pluriel singulier/ tout ce qui est conjugaison mais jamais je leur ferai /.

(Blaise. La Fontaine, novembre 2012)

Il ajoutait alors que le volume horaire et l'hétérogénéité des participants ne permettaient pas de répondre aux attentes de chacun et c'est pourquoi il jugeait préférable de se limiter à enseigner des savoirs basiques, mais indispensables à ses yeux. Pour Claudia, formatrice à Senghor, l'objectif des actions linguistiques n'était pas celui de la norme :

[...] mais la plupart je te cache pas qu'ils cherchent cet enseignement là un peu académique quelque part que moi je// j'essaie de mettre de côté mais de toute façon nous on n'est pas dans cette démarche d'enseignement académique nous on est une association comment dire d'éducation populaire.

(Claudia. Senghor, mai 2014)

S'ils sont conscients de l'importance que revêt la norme aux yeux de certains migrant.e.s, en particulier pour les femmes, les formateurs et formatrices font souvent le choix de l'aborder avec parcimonie. La relation à la norme, largement étudiée en sociolinguistique (Gadet, 2003 ; Biichlé, 2011), tend à être écartée par les formateurs et formatrices. C'est pourquoi, une certaine appréhension est apparue lorsqu'il a fallu utiliser l'outil didactique. Chacun a redouté les réactions des participant.e.s. Par exemple, Sandra a cru que le livret induirait une impression d'épreuve, qui troublerait la concentration de certaines personnes tandis que Blaise a pensé qu'il y aurait des blocages vis-à-vis de l'expression écrite, qui seraient dus à un manque

de vocabulaire. Quant à Claudia, l'aspect scolaire de la cacographie risquait de dévaloriser et de mettre en difficulté les participant.e.s.

Face à l'implication et aux productions des stagiaires, les formatrices et les formateurs ont été agréablement surpris. Dans la mesure où les entretiens d'auto-confrontation ont eu lieu un mois après l'expérimentation, tous ont eu le temps de repenser aux exercices et il s'avère qu'ils les ont repropo-sés aux participants. À leurs yeux, l'introduction de ce type d'exercices se présente comme l'occasion de partir des productions écrites des adultes migrant.e.s, et par conséquent d'essayer d'individualiser la formation pour mieux répondre aux besoins et attentes des personnes. En effet, il ne s'agit pas uniquement de partir de leur production pour relever les erreurs mais pour prendre en compte leurs travaux, le « déjà-là », ainsi que pour mettre en évidence les progrès réalisés. L'approche choisie par les formatrices et les formateurs semble relever davantage de la valorisation, c'est-à-dire que la langue normée n'est plus une sanction ou une prescription, mais un moyen de se situer dans son apprentissage. Dès lors, tous les trois ont décidé de travailler à la création d'une grille ou d'un cadre qui permettrait à l'adulte migrant.e engagé.e en formation de constater sa progression. Manifestement, cet outil a permis d'amorcer de nouvelles réflexions sur les pratiques de formation et sur la place de la norme, laquelle illustre d'une certaine façon les attentes et les représentations des adultes migrants.

3 Interroger les pratiques de formation

3.1 Revendiquer une identité d'apprenant.e

Dès le début de cette recherche, les femmes se sont immédiatement exprimées sur leur vécu dans les formations linguistiques. À la différence des hommes, elles discutent régulièrement de ce qui semble leur manquer pour évoluer dans l'apprentissage de langue et/ou dans l'accès à des formations qualifiantes qui leur permettront d'obtenir un diplôme professionnel :

en fait euh la formation elle est bien // mais pour nous c'était mieux d'avoir un niveau plus // plus élevé/oui/[...] c'est un niveau plus élevé et il y a des conjugaisons que j'ai pas vu/ il faut maîtriser bien et on nous explique pas // on connaît pas/ (Samira. Senghor. Décembre 2012)

des fois on est traité comme des gamines/ ils nous donnent des trucs // mais ils n'expliquent pas/ (Renata. Stagiaire à Senghor. Décembre 2012)

Comme il a déjà été évoqué précédemment, ce sont ces discours sur l'absence de progression visible qui m'ont interpellée.

Dans ces courts extraits de corpus, ces femmes rappellent qu'elles ne sont pas uniquement là pour se socialiser, mais pour avancer dans leur parcours d'insertion. L'allusion à l'absence de l'enseignement de la conjugaison peut illustrer un sentiment de déclassement ou pour le moins, l'impression de ne pas être totalement considérées. Selon Edmée Ollagnier, il est fréquent que certaines femmes se retrouvent malgré elles dans des actions qui ne leur correspondent pas :

Certaines arrivent avec un capital d'éducation, y compris une formation supérieure pour certaines, et n'accèdent qu'à des formations pour immigrées qui les orientent vers des emplois non qualifiés comme la restauration ou le service aux personnes. (Ollagnier, 2014, p. 138)

Quelques soient les parcours et les projets, ces adultes migrant.e.s sont avant tout orienté.e.s dans des formations linguistiques. Si la perspective d'insertion professionnelle est commune à ces deux types de dispositifs, il convient de noter que les formations professionnelles sont des formations qualifiantes qui conduisent à des emplois où davantage de compétences sont exigées. En outre, l'accès à ces dispositifs est conditionné par des tests, notamment des tests linguistiques. Dès lors, les propos de ces deux apprenantes font référence à la difficulté d'accéder aux organismes de formation professionnelle qualifiante dont le niveau d'exigence en français serait plus élevé¹.

Toutefois, les dispositifs linguistiques auxquels les femmes migrantes participent, qu'il s'agisse de Senghor ou de La Fontaine, semblent leur donner la possibilité de prendre confiance en elles et de revendiquer une identité d'apprenante et non plus simplement de femme migrante. Pour la majorité d'entre elles, la volonté de « parler, écrire et lire bien le français » se révèle être le projet principal qui motive leur engagement dans les formations linguistiques. Finalement, leur demande d'explicitation de la langue et d'accès à la langue normée ne témoignerait peut-être pas uniquement d'un rapport étroit à la norme, mais plus largement, d'un besoin de reconnaissance d'une identité apprenante. Certes, depuis près de 30 ans, les littératures linguistique et sociologique mobilisant le genre démontrent la volonté des femmes d'accéder à la langue normée. Cet attachement à

1. Voir plus en détail l'article rédigé avec Fabienne Leconte (à paraître) : « Des formations linguistiques aux formations professionnelles : un parcours semé d'embûches? », *Études normandes*, 2015/2.

la norme s'explique en partie par la domination masculine de la société où les femmes souhaitent se conformer aux normes dominantes afin « de monter socialement » (Bourdieu et Encrevé, 1983, p. 69). La recherche du modèle standard et des normes dominantes n'est pas sans rappeler le pouvoir symbolique de la langue (Bourdieu, 1982). Ainsi, selon ces auteurs, la situation et le statut des femmes engendrent un sentiment d'insécurité linguistique qui serait à l'origine d'un rapport à la norme différent entre les hommes et les femmes. Certes, dans un premier temps, le corpus démontre que ce sont essentiellement les femmes qui expriment un intérêt pour la norme linguistique. De cette manière cette observation rejoint les propos de Claudine Moïse lorsqu'elle explique que les femmes « manifestent une plus forte conscience de la norme que les hommes et sont donc particulièrement sensibles et préoccupées par sa maîtrise » (Moïse, 2002, p. 54).

Cependant, il convient de nuancer ces propos puisque la suite de notre recherche démontre que les hommes sont intéressés par les exercices proposés dans le livret. Au regard de ces travaux, il convient de s'interroger sur le risque de réification des femmes migrantes. Ne serait-il pas plus approprié d'envisager cette demande d'accès à la langue normée comme une attente partagée par les adultes migrant.e.s rencontré.e.s ?

3.2 Des pratiques de formation aux processus d'appropriation linguistique

La question de la norme, introduite par les femmes migrantes, s'est présentée comme une occasion d'intervenir auprès et avec les formatrices et les formateurs. Les observations filmiques de l'expérimentation de l'outil didactique et les entretiens d'auto-confrontation qui s'en sont suivis ont également permis de répondre à une des attentes que chacun d'entre eux avait exprimée au début de ma recherche doctorale, à savoir analyser ses pratiques.

Ainsi, discuter de la place et des enjeux de la langue normée s'est révélé bénéfique à plusieurs titres. Dans un premier temps, la dimension linguistique de l'apprentissage s'est placée au cœur de la réflexion. Les contraintes inhérentes au contexte des formations, la précarité des situations de certaines personnes migrantes et la prégnance de l'insertion sont passées au second plan. Explorer la question de la norme linguistique permet aux formatrices et aux formateurs de prendre acte de son importance dans la progression des adultes migrants dans l'appropriation de la langue. Selon Bernard Py, la norme en tant qu'ensemble de pressions linguistiques et sociales intervient

dans la construction des connaissances linguistiques du stagiaire, c'est-à-dire dans l'interlangue (Py, 1993). Toujours selon cet auteur, l'acquisition d'une langue nécessite la mise en relation de trois pôles dont la norme. C'est pourquoi elle ne peut être niée ou réduite.

Dans un deuxième temps, les représentations concernant le public migrant se sont quelque peu transformées. Les remarques ou les réactions des participant.e.s vis-à-vis de la norme ont pris un autre sens, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de se contenter de porter un jugement sur la formation. En effet, ces comportements témoignent à la fois des expériences linguistiques, scolaires et des imaginaires linguistiques (Houdebine, 1998) des adultes migrant.e.s. Aux yeux des formatrices et des formateurs, la prise en compte des remarques formulées par les participant.e.s pourrait être pertinente pour favoriser la motivation dans l'apprentissage.

Dans un troisième temps, une réflexion sur le décloisonnement des activités a émergé. Régulièrement, une pratique spécifique est associée à un dispositif de formation. Par exemple, l'expression écrite ne doit pas être réservée à un atelier d'écriture, et la cacographie, ou tout type d'exercice se référant aux règles de la langue, ne doit pas se faire uniquement dans une structure homologuée centre de formation. Le fait de proposer de nouvelles activités invite à réfléchir sur la nécessité et les possibilités de varier et d'adapter les pratiques.

Ainsi, la norme se présente comme une entrée qui interroge le processus d'appropriation linguistique des migrants, les pratiques de formation, et plus largement le rapport à l'Autre.

Conclusion

Interroger les processus d'appropriation linguistique dans une perspective « genrée » a permis d'étudier la place et les enjeux de l'enseignement de la langue normée dans les actions linguistiques destinées aux adultes migrants. La prise en compte des discours et des comportements des femmes vis-à-vis de la norme linguistique a donné lieu à plusieurs éclairages, tant sur les profils du public accueilli dans les dispositifs que sur les pratiques de formation dispensées dans deux structures associatives. De plus en plus, les parcours des femmes migrantes sont traversés d'expériences linguistique, scolaire et migratoire qui participent à la déconstruction de l'image véhiculée dans les années 1970, à savoir celle des femmes migrantes invisibles et silencieuses (Morokvasic, 2011). Il est vrai que les femmes sont souvent plus nombreuses que les hommes dans les formations linguistiques,

mais leur présence ne peut se réduire aux obstacles rencontrés dans les parcours d'insertion dès lors qu'il s'agit de travailler ou d'accéder à des formations professionnelles qualifiantes. Ce sont les femmes qui interrogent, bousculent les pratiques de formation, et par conséquent les font avancer. En outre, prendre en compte la dimension « genrée » dans l'appropriation linguistique, c'est avoir la possibilité de donner la parole aux femmes migrantes. Cet exercice se révèle doublement fructueux puisqu'il permet de se saisir des attentes et des besoins des participant.e.s, et d'y apporter une première réponse à travers la création d'un outil didactique. Ici, le « genre » n'est pas simplement un concept, il apparaît comme un levier de réflexion et d'action. En effet, la demande d'explicitation de la langue et l'accès à la norme permettent d'examiner les pratiques de formation, et plus largement de se saisir des processus d'appropriation linguistique.

À la lumière des entretiens menés avec l'ensemble des acteurs et des actrices, il apparaît nécessaire de décloisonner les activités c'est-à-dire d'allier des exercices de type scolaire, où la norme linguistique est importante, à des activités telles que l'écriture de récits. Dans tous les cas, il semble indispensable de prendre le temps de mettre en question les pratiques de formation, ne serait-ce que pour éviter de penser les besoins de ces adultes sans les consulter, et à terme, de manière paradoxale, de définir la place, l'image et le rôle de l'Autre au risque de le réifier (Morokvasic, 2011).

Références bibliographiques

- BAGGIONI Daniel, « Pour un point de vue relativisé et historicisé sur la norme », *Cahiers de Linguistique Sociale*, n° 1, 1976, p. 32-45.
- BEACHEMIN Cris, BORREL Catherine, REGNARD Corinne, « Les immigrés en France, en majorité des femmes », *Populations & Sociétés*, juillet-août 2013, n° 502, p. 1-4.
- BIICHLÉ Luc, « Insécurité linguistique et réseaux sociaux denses ou isolants : le cas de femmes maghrébines dans la tourmente », *Lidil*, décembre 2011, n° 44, p. 13-25.
- BLANCHET Philippe, RISPAIL Marielle (2011), « Principes transversaux pour une sociodidactique dite de "terrain" », dans BLANCHET P., CHARDENET P. (dir.), *Guide pour la recherche en didactique des langues et cultures, Approches contextualisées*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2011, p. 65-70.

- BOURDIEU Pierre, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, 248 p.
- CONSEIL DE L'EUROPE, *Cadre européen commun de références pour les Langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Paris, Didier, 2001, 192 p.
- ENCREVÉ Pierre, BOURDIEU Pierre, « Le changement linguistique, entretiens avec W. Labov », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 46, 1983, p. 67-73.
- FASSIN Éric, « Trouble-genre. Préface à l'édition française », dans BUTLER J., *Trouble dans le genre*, Paris, Éditions La Découverte/Poche, 2006, p. 14.
- GADET Françoise, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys, 2003, 134 p.
- GREEN Nancy, *Repenser les migrations*, Paris, PUF, 2002, 138 p.
- GUILLAUMIN Catherine, « Femmes et théories de la société : remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimées », *Sociologies et sociétés*, n° 13, vol. 2, octobre 1981, p. 19-32.
- HAYES Elisabeth, FLANNERY Daniele D., *Women as learners. The signifiante of gender in adult learning*, San Francisco, Jossey-Bass Publishers, 2000, 304 p.
- HOUEBINE Anne-Marie, « Insécurité linguistique, imaginaire linguistique et féminisation des noms de métiers », dans SINGY P. (dir.), *Les Femmes et la langue, l'insécurité linguistique en question*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1998, p. 155-176.
- LAHIRE Bernard, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 1998, 400 p.
- LEBRETON Émilie, LECONTE Fabienne, « Des formations linguistiques pour adultes migrants aux formations professionnelles : un parcours semé d'embûches ? », *Études normandes*, n° 2, 2015, (à paraître).
- LEBRETON Émilie, « Les formations linguistiques au prisme de la logique de marché », *Savoirs et formation recherches et pratiques*, n° 4, février 2014, p. 92-103.
- LE QUENTREC-CREVEN Gérane, « L'offre de formation linguistique dans le cadre du C.A.I. », *Infos migrations*, n° 33, février 2012, p. 1-4.
- LECLERCQ Véronique, « La formation des migrants en France depuis l'alphabétisation des années 60 », dans ADAMI H., LECLERCQ V. (éd.), *Les migrants face aux langues des pays d'accueil. Acquisition en milieu naturel et formation*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2012, p. 173-196.

- Loi n° 2004-391, « Loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social ». En ligne : www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000613810&categorieLien=id, consulté le 02/12/2016.
- MARQUILLO-LARRUY Martine, *L'interprétation de l'erreur*, Paris, Clé International, 2003, 128 p.
- MOÏSE Claudine, « Pratiques langagières des banlieues : où sont les femmes ? », *VEI Enjeux*, n° 128, mars 2002, p. 46-60.
- MONTAGNE-MACAIRE Dominique, « Didactique des langues et recherche-action », *Cahiers ACEDLE*, n° 4, janvier 2007, p. 99-120.
- MOROKVASIC Mirjana, « Femmes et genre dans l'étude des migrations : un regard rétrospectif », *Les cahiers du CEDREF*, n° 16, 2008, p. 33-56.
- MOROKVASIC Mirjana, « L'(in)visibilité continue », *Cahiers du genre*, n° 51, septembre 2011, p. 25-47.
- MOSCONI Nicole, *Femmes et savoir. La société, l'école et la division sexuelle des savoirs*, Paris, L'Harmattan, 1994, 362 p.
- NOBLECOURT Olivier, *L'égalité pour les femmes migrantes*. Ministère des droits des femmes, Paris, La documentation française, 2014, 43 p.
- OLLAGNIER Edmée, « La question du genre en formation des adultes », *Savoirs*, n° 22, 2010, p. 9-52.
- OLLAGNIER Edmée, *Femmes et défis pour la formation des adultes. Un regard critique non-conformiste*, Paris, L'Harmattan, 2014, 264 p.
- PULINX Reinhilde, VAN AVERMAET Piet, EXTRAMIANA Claire, *Intégration linguistique des migrants adultes : politique et pratique : rapport final sur la troisième enquête du Conseil de l'Europe*, Unité des politiques linguistiques, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2014, 68 p. <https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=09000016802fc3b2>, consulté le 03/02/2015.
- PY Bernard, « L'apprenant et son territoire : système, norme et tâche », *Acquisition et Interaction en Langue Étrangère*, n° 2, 1993 p. 9-24.
- Référentiel F.L.I., *Français Langue d'Intégration*, Secrétariat général à l'immigration et à l'intégration, Direction de l'accueil de l'intégration et de la citoyenneté, 2011, 34 p. En ligne : www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/38544/292981/file/FLI-Referentiel.pdf, consulté le 02/12/2016.
- SAYAD Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. Les enfants illégitimes*, Paris, Raisons d'agir, 2006, 205 p.

- SEKHRI Safia, « Les femmes immigrées installées en France depuis moins de 10 ans », *Infos migrations*, n° 77, juin 2015, p. 1-4.
- VARRO Gabrielle, « Femmes immigrées et autres désignations problématiques, ou comment parler des “immigré(e)s” sans pérenniser un statut transitoire ? », *Les cahiers du CEDREF*, n° 8-9, 2000, p. 295-316.
- WITHOL DE WENDEN Catherine, *La question migratoire au XXI^e siècle. Migrants, réfugiés et relations internationales*. Paris, Les Presses de Sciences Po, 2013, 272 p.

4 Annexe : protocole de recherche mis en œuvre

Observation (2012-2014) : observation des pratiques de formations au sein de deux structures de formation.

Entretiens (2012-2013) : réalisation de 23 entretiens semi-directifs avec des apprenant·e·s et élaboration de biographies langagières.

Élaboration de l'outil (octobre-décembre 2014) : construction d'un outil didactique à l'appui des activités habituelles proposées par les formateurs et formatrices.

L'outil se compose de quatre exercices, dont deux exercices familiers aux apprenant·e·s :

- compréhension écrite à partir d'un texte basé sur les thématiques et le vocabulaire étudiés lors des séances précédentes ;
- construction de phrases sur le modèle « phrase à remettre dans l'ordre » ; et deux exercices inédits :
 - exercice inspiré de la cacographie : retrouver des erreurs (lexicales, grammaticales) dans un court texte. Erreurs qui correspondent à celles rencontrées dans les productions écrites de l'ensemble des stagiaires.
 - production écrite : thématique sur l'apprentissage du français.

Objectif : observer les comportements des adultes migrant·e·s et ceux des formatrices et des formateurs face à de nouveaux exercices où la langue normée écrite est manifeste.

Expérimentation de l'outil (janvier 2015) : expérimentation enregistrée (audio + vidéo). Il est demandé aux formatrices et formateurs d'agir librement, c'est-à-dire de mener leur séance comme ils le souhaitent. L'unique consigne donnée aux apprenant·e·s consiste en l'indication de l'ordre dans lequel les exercices doivent être effectués.

Entretiens (janvier-février 2015) : 17 entretiens d'explicitation avec les apprenant-e-s des deux dispositifs confondus et 3 entretiens d'autoconfrontation avec le formateur et les deux formatrices.

Discuter l'hétéronormativité dans les manuels d'enseignement et d'apprentissage. Réflexion à partir d'une analyse de trois manuels de français langue étrangère

Grâce RANCHON

CELEC, Université Jean-Monnet

Introduction

Le manuel reste l'outil premier de l'enseignement du Français Langue Étrangère (F.L.E.) de par le monde. En tant que référent d'une langue, il donne une transcription de la culture cible, vision qui comporte les marques à la fois de ses auteur.e.s, du milieu éditorial et de ses impératifs, mais aussi de la société. Le présent article propose de s'interroger sur le discours de trois manuels de F.L.E., du point de vue des représentations sexuées. Plus particulièrement, les modalités de régulation des relations entre les *hommes* et les *femmes* seront étudiées à travers le concept d'hétéronormativité. Ce travail s'inscrit dans une large réflexion en cours sur les modèles didactiques et le genre autour de ces questions : Comment articuler les modèles relationnels de genre en-dehors d'un cadre normatif ? Quels modèles pour quels effets ?

Une contextualisation du manuel et des recherches qui le prennent pour objet permettra de le situer dans le courant de réflexions sur les représentations sexuées (et sexistes) qu'il peut contenir. Le modèle conceptuel définira ensuite ce qu'on entend ici par hétérosexualité normative, et comment celle-ci est mobilisée pour la présente recherche. Il présentera également la méthodologie utilisée pour faire émerger le concept des trois manuels de F.L.E. sélectionnés. L'analyse montrera les différentes stratégies mobilisées selon les ouvrages pour mettre en scène les relations rentrant dans le cadre de l'hétéronormativité, faisant ainsi ressortir la pluralité des modèles possibles.

La conclusion proposera quelques remarques concernant la nécessité d'une réflexion sur les modèles et les pratiques.

1 Le manuel dans l'enseignement du français langue étrangère

Le F.L.E., c'est-à-dire ici l'enseignement de la langue (linguistique + culture/socioculture) française à des adultes allophones, est pratiqué en contexte endolingue ou exolingue, en France ou à l'international, et se caractérise par la variété de son public et de son contexte d'enseignement, qui prend place tant dans des structures privées que publiques. Cette discipline dispose des outils communs à la didactique des langues générale, parmi lesquels le manuel d'enseignement-apprentissage. Cependant, lorsqu'il s'agit d'adultes, le cadre de l'enseignement national ne s'applique pas en France, son contenu n'est donc pas soumis aux obligations liant l'édition scolaire à l'Éducation Nationale : on n'y retrouve pas les prescriptions programmatiques promulguées par l'éducation scolaire. C'est dans ce contexte de relative liberté éditoriale qu'émerge le manuel de F.L.E.

En France, des recherches sont menées sur les outils utilisés dans le domaine scolaire et leur contenu parfois considéré comme sexiste depuis la première moitié des années 1970 (Choppin, 1999, p. 184-187). Elles ont conduit à considérer que l'objet manuel est soumis, comme tout autre objet didactique, à des tensions qui modélisent son discours. Les manuels de F.L.E. ont indirectement bénéficié de ces recherches en Français Langue Maternelle.

Ainsi les travaux d'Annie Decroux-Masson (1979) dénoncent des manuels présentant des personnages sexuellement différenciés et hiérarchisés. Une vingtaine d'années plus tard, le rapport de Simone Rignault et Philippe Richert (1997) montre que si les stéréotypes sexistes les plus flagrants ont été éliminés, les représentations discriminatoires persistent. Carole Brugeilles et Sylvie Cromer (2005) quant à elles construisent un outil méthodologique *prêt à l'emploi* pour analyser les représentations du masculin et du féminin. La révision de l'outillage scolaire entamée à la fin des années 1960 montre la position subalterne des personnages féminins, comme une reproduction et une reconduction des rapports sociaux de sexe en défaveur des *femmes*¹ et du féminin. Elle trouve un écho politique dans la commande de rapports et d'actions publiques, avec la légitimité fournie par l'institution : commission de contrôle des manuels (Gauthiez-Rieucou, 2012, p. 32), contrat moral

1. L'utilisation de l'italique permet de poser ces termes comme les dénominations de catégories construites, en-dehors de tout essentialisme.

passé à l'échelle locale pour une réflexion conjointe du ministère et des acteur.trice.s de l'enseignement : enseignant.e.s, commissions, mairies, etc. (Terneu-Evrard et Evrard, 1984, p. 107). Dans l'Union Européenne, déjà en 1979 les Nations-Unies soumettent une *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* qui propose une révision des manuels, et que la France ratifie en juillet 1980 (Rignault et Richert, 1997, p. 29-37). Depuis les années 1940, l'UNESCO diffuse les exigences d'une politique dans laquelle le manuel scolaire doit répondre aux droits humains (Brugailles et Cromer, 2007). En 1983, l'UNESCO publie un rapport sur les manuels scolaires français, qui fait le constat de représentations stéréotypées à tendances sexistes. L'organisme continue à ce jour à promouvoir la réflexion sur le genre et les manuels scolaires (Blumberg, 2007). La réflexion se construit donc aussi supra-nationalement, les travaux sur le sexisme dans les manuels scolaires sont aujourd'hui internationaux (Rosemberg *et al.*, 2008).

Par ailleurs, Fulvia Rosemberg *et al.* envisagent la scission du travail sur les représentations sexistes, qui a émergé de la pensée féministe et dont le motif n'a pas été repris en-dehors de ce courant, comme un obstacle à l'avancée des actions dans le domaine :

In our opinion, this « ghettoization » has consequences, in the impact that this mobilization has had on proposals for altering the content of textbooks¹ [...].
(Rosemberg *et al.*, 2008, p. 2-3)

Les résultats se confirment à travers les décennies : le manuel scolaire contient — et véhicule — des stéréotypes fondés sur les classes de sexe. En didactique des langues, les recherches font leur apparition sur la question. Ainsi, Catherine Cros (2006) s'interroge sur les modèles mélioratifs de représentation du féminin dans les manuels de langue vivante en Finlande. Julia Temple (2005) utilise un modèle de réflexion qui croise genre et sexualité pour interroger les représentations des manuels francophones canado-québécois. Fabienne Baidier (2013) mène une recherche sur les représentations du sexe, de la race et de la classe dans des manuels de F.L.E./F.L.S. destinés à de grands adolescents. Cependant en F.L.E., les recherches restent rares.

Pourtant, le manuel est encore l'outil didactique premier pour un enseignement international qui opère dans des milieux n'ayant pas toujours accès à d'autres ressources via des compléments technologiques qui restent

1. « À notre sens, cette "ghettoisation" a des conséquences, comme l'impact sur la mobilisation et les propositions formées autour de la modification du contenu des manuels. »

le privilège du plus petit pourcentage. Dans ce contexte, enseignant.e.s et apprenant.e.s s'en remettent avant tout, et souvent exclusivement, au manuel. À ce titre, celui-ci se doit d'être irréprochable du point de vue de son contenu, pas seulement d'un point de vue didactique mais aussi du point de vue des valeurs qu'il transporte implicitement, qui participent à son « curriculum caché » :

Il s'agit alors d'analyser comment l'organisation de l'enseignement, depuis le cadre matériel (organisation des cours et des classes), la gestion pédagogique (agencement des élèves et discipline), le mode de transmission pédagogique (enseignement frontal), *jusqu'aux matériaux didactiques utilisés* (manuels scolaires) [je souligne] participe à cet apprentissage des comportements de genre attendus par la société. (Zaidman, 1996, p. 106)

Ces décennies de travaux ont démontré que l'acte d'enseignement et le manuel transmettent des valeurs liées au genre. Ils ont permis d'amener une réflexion dynamique quant aux processus par lesquels cette transmission a lieu. Que l'on se trouve ou non dans un domaine scolaire, en face d'un public enfant ou adulte, mettre au jour cet implicite revient à révéler un programme implicitement transmis. Ainsi, l'apprentissage en langue étrangère relevant à la fois de la représentation de cette langue et de l'idéologie en place (Verdelhan-Bourgade, 2007, p. 127), le genre est compris ici comme élément idéologique informel sous-tendant un « discours du manuel » (Verdelhan-Bourgade, 2002) émanant de son milieu socioculturel propre. Ce discours à portée idéologique s'exprime à travers le discours didactique qu'il reste à élucider :

Mais l'étude perdrait à s'arrêter à ces discours déclarés. Dire ce qu'on fait (ou ce qu'on prétend faire) est un type de discours, aisément repérable; mais les activités concrètes proposées aux élèves tissent aussi sûrement un discours didactique, à reconstruire. (Maurer, 2002, p. 55)

2 Aborder le manuel par l'hétéronormativité

Les recherches précédemment citées ont pour point commun de placer la manifestation du genre dans la mise en scène des personnages. L'analogie est en effet possible : le personnage est alors compris comme l'incarnation d'un individu réel, portant les mêmes caractéristiques sociales que ce dernier puisqu'il n'est pas seul et décontextualisé, il agit avec, dans, sur, à un moment et dans un lieu donnés. L'ensemble des éléments qui permettent de le situer — spatialement, temporellement, culturellement, socialement —

constitue un réseau qui construit à la fois la situation et son identité en tant que personne, offrant dans cette dernière une lecture interprétative de ces mêmes caractéristiques qui deviennent alors signifiantes. Le personnage en tant qu'acteur.trice d'un certain âge, sexe, condition sociale, etc., donne accès à une analyse sociologique de ses attributs (Brugeilles et Cromer, 2005). Les rapports, explicites ou implicites, qu'entretiennent les différents personnages deviennent les médias de leurs rôles respectifs et de leurs relations de pouvoir. Observer qui sont les personnages, ce qu'ils font, où et avec qui, revient à étudier leur jeu/performance et leur valeur sociale. C'est ici que se trouve l'origine de l'hypothèse selon laquelle analyser le genre qui s'exprime dans et à travers les personnages, c'est analyser le genre dans le manuel.

Le personnage est donc une mise en scène d'une performance sociale, et une des manifestations du genre qu'il est possible d'analyser. C'est ainsi que le concept de genre sera utilisé : comme le système opérant une division binaire et dichotomique en deux classes de sexe¹, *le féminin* et *le masculin*, soumises à une hiérarchie impliquant un rapport de pouvoir en faveur du masculin, au détriment du féminin. Je m'appuierai donc ici sur l'analyse de personnages pour approcher le genre.

Par ailleurs, je souhaite proposer une réflexion quant aux modèles qu'il est possible d'adopter pour mettre en scène les relations entre *hommes* et *femmes* et leurs effets. Le modèle des rapports sociaux de sexe se construit autour de normes de genre, mais les modèles d'interaction se déclinent en autant de pratiques discursives et d'espaces de pratiques : verbal, non-verbal, contenu ou style du discours, prises de parole, etc. ; dans des espaces privés, publics, professionnels, etc. Cette multiplicité a obligé dans le présent article à se limiter à un seul ensemble de modalités de relations, que comprend le concept d'hétéronormativité défini ci-après.

Ce concept éclaire un aspect particulier des modalités relationnelles des personnages, les relations *hommes-femmes* s'exprimant dans de multiples configurations telles que professionnelles, amicales, etc. Ces modalités sont autant de performances engageant le concept de genre, qui interrogent la composition des catégories de sexe et leurs interactions. Pourtant, le choix s'est porté sur l'aspect précis de la relation hétérosexuelle, car l'hétéronormativité est un motif plus rarement développé dans les analyses de contenus de manuel (avec des exceptions : voir Temple, 2005). Or, le concept questionne aussi bien les représentations liées au masculin et au féminin que

1. Le sexe n'étant jamais ici compris comme un élément naturel, mais naturalisé.

l'organisation de ces catégories. Il souligne en effet la dimension socialement structurante des classes de sexe et de leurs rapports construits dans la double dimension d'altérité (opposition) et de la nécessité de leur inter-relation (complémentarité), naturalisées à travers des valeurs humaines établies comme positives et conjointes : le sentiment amoureux et la génération.

L'« hétérosexualité normative » (Butler, 2006) est l'inscription du système de genre dans un système hétérosexuel. Au-delà d'une orientation sexuelle, elle est le constituant d'un cadre social ordonnant les *hommes* et les *femmes* en deux classes et deux uniquement, distinctes mais nécessairement complémentaires, complémentarité opérant dans le rapport amoureux. Ainsi pour Monique Wittig, la société repose sur les relations hétérosexuelles qu'entretiennent les *hommes* et les *femmes* comme partenaires dans un système réciproque, mais non équitable, puisque ces rapports installent une domination sociale (Wittig, 2001, p. 38-39). Le concept d'hétéronormativité place donc l'hétérosexualité comme système reconduisant une distribution des pratiques et des rôles de genre et entretenant l'inégalité sociale des *hommes* et des *femmes* (Chetcuti, 2012).

Pour traduire ce concept en variables d'observation, j'en emprunte certains traits. Ainsi, la conjugalité est envisagée comme une réalisation de l'hétérosexualité normative : dès lors, la modalité de relation *hommes-femmes* ou *femmes-hommes* dans le cadre du couple est une expression possible de ce concept autant que du système de genre, puisque « des attentes de genre découlent de l'idéologie hétéronormée » (Chetcuti, 2012, p. 107). Les relations de couple sont pensées selon un modèle initial hétérosexuel, Cynthia Kraus (dans sa traduction de Judith Butler, 2005, p. 24) rappelant que c'est un système dans lequel « l'hétérosexualité (reproductive) est obligatoire, en tout cas désirable ». Ce n'est bien sûr pas sans évoquer le « sexage » de Colette Guillaumin (1978, p. 11), qui place le mariage sous l'éclairage de l'appropriation institutionnalisée des *femmes* elles-mêmes. Les variables d'observation pour cette notion aborderont en conséquence trois axes : la représentation du couple, son institutionnalisation, et la représentation de la parentalité, en termes d'occurrences et de nature hétérosexuelle/non-hétérosexuelle. Ces trois aspects recouvrent différentes dimensions de la valeur hétéronormative considérée comme *l'aboutissement en système relationnel du genre*.

L'analyse porte ici sur trois manuels de F.L.E. (livres de l'élève) choisis pour leur appartenance respective à des maisons d'édition françaises. Le marché français se partage en quatre principales maisons d'édition : Clé International, Hachette F.L.E., Maison des Langues, PUG¹ ; l'échantillon de

1. D'après des enquêtes menées auprès de ces maisons d'édition (Grâce RANÇON à paraître), les manuels édités en dehors de ces quatre structures sont minoritaires et émanent

manuels sélectionnés ici relève de trois d'entre elles. Ils ont tous été produits après l'avènement du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (C.E.C.R.L., Conseil de l'Europe 2001), de niveau A1, de type universaliste, et édités en France. Leurs différences résident dans leurs particularités méthodologiques : *Alter Ego+1* (Hachette F.L.E., 2012) se situe dans l'approche communicative, *Nouveau Rond-Point1* (Maison des Langues, 2011) dans la perspective actionnelle, et *Ici1* (Clé International, 2008) est destiné à un enseignement prioritairement endolingue. Ces traits distinctifs permettent de mettre en valeur les apports de chacun dans leur domaine particulier. Leur choix repose également sur leur renommée dans l'édition F.L.E.¹ : *Alter Ego+1* et *Nouveau Rond-Point1* sont en effet les titres-phares de leur maison d'édition respective, et diffusés à l'international. *Ici1* s'est aujourd'hui fait détrôner chez Clé International par une autre méthode, qui relève de l'exolingue plus que de l'endolingue (*Écho*). Il a cependant été conservé pour l'analyse, d'une part car il correspond aux critères émis en amont à propos du niveau du public, de la date et du lieu de publication, d'autre part parce que la nature de l'enseignement exolingue apporte nécessairement des particularités qui peuvent être significatives pour l'analyse, tel que l'éloignement du consensus culturel indispensable pour exporter le produit.

La construction du corpus repose sur un relevé préalable des scènes, pensées comme des unités narratives sémantiquement indépendantes, dont le développement repose sur les variables d'observation de la conjugalité et la famille/la parentalité. Leur sélection s'est opérée à partir des repères suivants :

- au niveau textuel, la mention de toute unité linguistique (mot, expression) relative au noyau sémantique « couple » ou « famille », dans les exercices, activités, légendes, titres d'unités ou de leçons, trace textuelle sur un support visuel, etc.
- au niveau iconographique, toute apparition d'un couple ou d'une famille désignés comme tels : soit par un complément textuel (p. ex : légende ou consigne d'activité connexe déterminant les personnages comme étant liés par des relations familiales ou conjugales. Exemple : la « famille Dulac » dans *Nouveau Rond-Point1*, p. 44); soit par la signification de l'image déterminée par le choix des personnages et le contexte de l'interaction (par exemple : image montrant deux

principalement de projets individuels, sans que des chiffres précis sur le nombre de manuels F.L.E. en circulation puissent être affirmés.

1. D'après les propos recueillis auprès de responsables des maisons d'édition concernées lors d'entretiens de recherche (*ibid.*).

personnages autour d'une même table dans une réunion de *speed-dating*. Exemple : illustration n° 1, *Alter Ego+1*, p. 66) ; soit par l'inclusion de l'image dans une thématique familiale ou conjugale signalée comme telle par l'intitulé de l'unité, de la leçon, de la page ou de l'illustration (par exemple : deux personnages face à face autour d'une table dans une réunion de *speed-dating*, dans une leçon intitulée : « les nouveaux modes de rencontre [amoureux] »).

Ces données sont considérées comme étant les indices sémiologiques des notions du couple et de famille dans les ouvrages. Il est à noter que si aucune compétence du C.E.C.R.I. ne vient justifier la mention de la conjugalité dans un ouvrage, ce n'est pas le cas pour le thème de la famille. En effet, l'acquisition de la compétence orale de niveau A1 exige de l'apprenant-e qu'il.elle puisse « utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples [sa] famille » (C.E.C.R.I., 2001, p. 26). Dès lors, pour répondre à cet objectif, l'ensemble des manuels doit nécessairement consacrer des pages thématiques à l'environnement familial. La place de la famille dans ces ouvrages reposera en conséquence sur les occurrences de cette notion.

Ces indices convergent dans le cadre conceptuel élaboré précédemment pour construire le rapport des ouvrages à l'hétéronormativité. Le présent article ne permet pas de fournir le corpus intégral sur lequel s'appuie cette recherche. Les données ainsi relevées constituent un corpus hétéroclite (nature : image et texte, taille, authentique/fabriquée, etc.) qui se rassemble cependant autour d'un même discours sémantique et sémiologique sur l'hétéronormativité. À ce titre, les données seront analysées de manière conjointe. L'approche qualitative a été retenue en ce qu'elle possède la souplesse nécessaire pour faire apparaître les éléments pertinents dans un corpus composé d'éléments issus de pratiques discursives et sémiologiques variées. Se basant avant tout sur le sens (Bardin, 1977, p. 148), elle met en avant la notion d'« importance » de l'élément relevé, « la valeur d'un thème » (Grawitz, 2001, p. 609) qui permet une lecture du corpus guidée par la thématique de travail. Les résultats obtenus à l'issue de l'analyse n'ont pas vocation à être généralisés, ce qui ne pourrait être fait à partir de seulement trois ouvrages. L'objectif est ici de montrer les stratégies existantes dans la régulation des relations entre personnages masculins et féminins, et à partir de celles-ci de penser leurs effets et leurs enjeux.

3 L'hétéronormativité comme objet d'observation

3.1 Premiers cas : évacuer le modèle normatif

Dans le manuel *Ici1*, non seulement la catégorisation des individus en classes de sexe n'occasionne aucune activité de classe, mais la mention même du couple est exceptionnelle. On en trouve une illustration dans une image relative aux « fêtes en France », sous la forme d'un couple occidental (blanc) et hétérosexuel s'embrassant à l'occasion du Réveillon (p. 79).

Par ailleurs, en-dehors des planches incompressibles liées à l'acquisition de la compétence orale au niveau A1, la famille ne constitue pas un socle fondamental pour l'apprentissage. On la retrouve seulement à quelques occasions : par exemple, l'acte de parole « écrire une carte » (p. 85) est illustré notamment par un faire-part de naissance (famille hétérosexuelle). On en trouve une représentation plus complète dans l'unité consacrée à la description de ses activités et de son emploi du temps, qui s'ouvre sur une double-page présentant le quotidien d'une famille (p. 50-51). À priori, cette famille nucléaire accompagnée de ses deux enfants répond à des stéréotypes traditionnels : seul le mari est envisagé dans une posture professionnelle. Le repas partagé est l'occasion d'une ségrégation sexuelle : le père regarde son fils, la mère communique avec sa fille, dans une disposition croisée. L'homosexualité de la lignée est renforcée par le fait que chaque parent est montré comme accompagnant respectivement sa fille ou son fils à l'école. Cependant, on trouve ici une première entorse au modèle classique présenté par Annie Decroux-Masson quelques décennies plus tôt (1979) : en effet, le père accompagnant son fils symbolise aussi un certain partage des tâches liées au foyer. La dernière image offre résolument une échappatoire à une imagerie conservatrice, puisque la mère y déjeune/dîne avec ses amies dans un restaurant : si on retrouve des occupations partagées entre *femmes*, ce personnage féminin sort cependant du cercle du privé pour intégrer un cadre lié aux loisirs. Il n'est donc plus uniquement *mère*, mais recouvre une forme d'identité publique.

Si les couples et les familles sont blancs et hétérosexuels, les mentions qui y sont faites relèvent de l'exception. Le peu d'occurrences n'invitent donc pas ici à les penser comme une systématisation de la catégorisation *hommes* et *femmes* et de leurs relations. Celles-ci se déroulent dans d'autres types de cadres. De nombreuses scènes mettent en présence des personnages liés par un sentiment de connaissance plus ou moins approfondi, qui se traduit par le tutoiement, l'interpellation par le prénom, la proximité physique, l'évocation d'un contexte partagé. Le motif de la relation amicale

est particulièrement présent : on peut supposer que l'amitié renvoie à une disposition ou un sentiment agréable pour motiver l'apprenant.e ou relayer un contexte positif d'apprentissage. La relation professionnelle apparaît principalement dans les sections thématiques de l'ouvrage consacrées au travail ou les énoncés relayant un savoir (savoir-dire, savoir-faire) relatif à l'exercice d'une profession en France. Dans les autres cas, les énoncés parfois très brefs¹ ne permettent pas d'établir la nature de leurs relations. Ces deux possibilités (contexte de proximité, amical, professionnel/pas de contexte défini) tendent à éloigner les relations d'une modélisation hétérosexuelle normative.

De la même manière on ne trouve dans le manuel *Nouveau Rond-Point 1* que peu de références faites à des couples ou à la famille à travers les différentes unités. Il est cependant intéressant de comparer cet ouvrage à son ancienne version. En effet, dans *Rond-Point 1* (ancienne version de l'actuel *Nouveau Rond-Point 1*), il existe une unité 2 (p. 16-25) qui s'articule autour de la tâche : « Nous allons placer à table des invités à un repas de mariage », mariage par ailleurs hétérosexuel et non-racialisé. L'objectif langagier étant servi ici par un scénario de tâche directement hétéronormatif, on pouvait s'attendre à une approche très classique de cette notion. Cependant, l'unité se conclut sur une double-page culturelle (p. 24-25) présentant une typologie des différentes sortes de familles existant en France. Y sont mentionnés les unions par le mariage, le concubinage, les unions libres, le Pacs, et les familles dites « traditionnelles », recomposées, monoparentales, homoparentales, sans oublier les couples sans enfant. Cette énumération appelle un éloignement de la norme hétérosexuelle à plusieurs niveaux : d'une part le mariage n'y a pas plus d'importance que les autres types d'unions, d'autre part le fait amoureux ne coïncide pas nécessairement avec la parentalité et la famille, enfin les familles mono — et homoparentales coexistent avec une représentation *a priori* plus traditionnelle. Il est par ailleurs à noter que la mention des familles homoparentales est présente avant la légalisation de celles-ci, intervenue dans le cadre de la loi autorisant le mariage entre personnes de même sexe en France en 2013.

Par ailleurs, après enquête auprès de la maison d'édition concernée (Ranchon 2016), le remodelage total de cette unité pour la nouvelle version du manuel est le fait de la maison d'édition elle-même qui, considérant la thématique du mariage comme passée de mode, a préféré recentrer la tâche sur l'organisation de tablées dans le cadre d'une croisière de loisir.

1. Dans le texte, les personnages apparaissent souvent le temps d'une phrase.

Sa disparition laisse donc le manuel *Nouveau Rond-Point*¹ sans référence récurrente concernant les thématiques du couple ou de la famille.

Dans ces deux premiers ouvrages, les relations *hommes-femmes* ne constituent jamais un support d'activité. Elles s'actualisent dans des situations n'engageant pas la sexualité et ses normes, mais plaçant les personnages dans des situations issues du domaine professionnel, amical, ou liées aux loisirs.

Ni surinvesties ni dévaluées, les relations *hommes-femmes* dans leur rapport à l'hétérosexualité ne font pas explicitement partie du programme d'apprentissage conçu par les concepteur.trice.s. La gestion de l'hétéronormativité se fait donc par la non-représentation des faits concernés.

3.2 Deuxième cas : « Les hommes viennent de Mars, les femmes... », une catégorisation comme tremplin de l'apprentissage

L'ouvrage *Alter Ego*+1 propose une approche à l'opposé des manuels précédents. Le dossier 3 (p. 61-78) intitulé « Dis-moi qui tu es » consacre sa leçon 2 (p. 66-69) aux « nouveaux modes de rencontres » et aux « différences hommes/femmes ». Les titres ont leur importance : ici, le thème générique de l'identité personnelle est immédiatement relié à la fois à la rencontre amoureuse et à la catégorisation. Exprimer son identité revient donc à s'inscrire immédiatement dans un système hétérosexuel. De plus, le titre « Les différences hommes/femmes » pose deux catégories dans une binarité prescriptive, reliées par des rapports dichotomiques exprimés par la barre oblique : on est *soit* homme, *soit* femme, les deux étant placés en vis-à-vis dans un système de complémentarité et d'opposition à travers la distribution des statuts attenants. Les rôles sont en effet opposés : c'est ce qu'exprime un document authentique exploité dans cette leçon pour réaliser l'acte de parole « Caractériser une personne », la couverture du livre de John Gray (1992), *Les hommes viennent de Mars, les femmes viennent de Vénus*¹ (p. 68).

Ce modèle n'est pas simplement descriptif, il est aussi prescriptif. Ainsi l'activité d'expression orale et écrite faisant suite au précédent document (p. 69) :

Faites une enquête dans la classe. Formez un groupe *femmes* et un groupe *hommes*.

1. Le livre de John Gray (1992, en France) propose d'élucider les malentendus opérant entre *hommes* et *femmes* en se basant sur la dichotomie naturelle de leurs caractères, dans une vision essentialiste des catégories sexuées.

1. Chacun écrit deux caractéristiques positives (qualités) et deux caractéristiques négatives (défauts) pour qualifier les personnes du sexe opposé.
2. Dans chaque groupe, vous échangez et décidez d'une liste commune [...]. Vous classez les caractéristiques par ordre d'importance.
3. En grand groupe, comparez les deux classements et réagissez : les classements sont-ils positifs, négatifs ? Est-ce qu'il y a des caractéristiques communes ? Quelle est votre conclusion après cette enquête ? Les hommes et les femmes sont-ils très différents ?

La conclusion de cette activité enjoint une réflexion concernant l'attribution des caractéristiques masculines et féminines. Cependant, on peut douter de son effet lorsque pour y parvenir, l'apprenant.e doit avant toute chose répondre à une catégorisation prescriptive préalable. Lorsqu'il lui est demandé de rejoindre l'un ou l'autre groupe, il.elle doit répondre favorablement à ce modèle pour parvenir à la résolution de l'activité. La dichotomie introduite par le document initial se retrouve ici transposée au sein de la classe : c'est une transmission directe des rôles de genre qui opère. Or, l'actualisation de cette catégorisation au sein de la classe n'est jamais assez problématisée pour être remise en cause.

La double-page précédente s'articule quant à elle sur l'acte de parole « Parler de soi » (p. 66). Elle s'appuie là aussi sur un document authentique : un prospectus des Galeries Lafayette faisant la promotion d'une « soirée des célibataires ». On trouve en-dessous quatre annonces, documents fabriqués, dans lesquelles quatre célibataires, deux *hommes* et deux *femmes*, se décrivent pour trouver l'âme sœur (hétérosexuelle). Les apprenant.e.s sont ensuite enjoint.e.s à rédiger leur propre annonce, avant d'organiser une session de rencontre amoureuse rapide dans la classe : « Pendant la soirée organisée par rencontres.com, vous participez à un *speed-dating* : vous avez trois minutes pour faire connaissance avec chaque personne ! » (p. 67). L'objectif communicatif « parler de soi » s'appuie ici sur la relation amoureuse, déclinée à travers un ensemble de supports et d'activités dans cette double-page. Le support fictionnel de l'apprentissage actualise la présentation de soi dans une perspective avant tout amoureuse. De plus, l'activité suivante demande de marier les personnages évoqués : « Mariez les célibataires ! À partir des caractéristiques données, imaginez quels couples vont se former [...]. » (p. 66). Le couple est immédiatement identifié au mariage : sous-entendu d'autant plus fort qu'il n'est fait mention d'aucun autre type d'union dans l'ouvrage.

Faisant immédiatement suite à ces pages, l'acte de parole « Parler de sa famille » (p. 70) est d'ailleurs illustré par une photo de mariage, suivie par des faire-parts de mariages et de naissance, de familles également occidentales-blanches et hétérosexuelles.

Les rapports entre *hommes* et *femmes* se retrouvent encore à plusieurs endroits de l'ouvrage, en dehors de cette thématique spécifique. Ils sont abordés sous l'angle des tâches domestiques, par exemple sous la forme d'une bande dessinée humoristique (p. 88) ou d'une chanson (p. 92), qui sont à chaque fois l'occasion de réaliser des activités langagières. La mise en scène place des personnages masculins et féminins en opposition quant à la répartition des tâches. Ils apparaissent alors sous une optique résolument conflictuelle : *hommes* et *femmes* sont agencés dans des antagonismes incompressibles. Il n'est cependant jamais question de rivalité, car les personnages ne réclament pas les mêmes privilèges.

En conclusion, ce manuel pose une catégorisation immédiate de ses personnages. Cette division binaire, à transposer en classe, constitue un élément d'apprentissage en tant que tel. La relation entre ces catégories est bien incarnée par ce document authentique reproduisant une couverture d'ouvrage : « Cartographie d'une dispute de couple » (p. 69) : les rapports entre *hommes* et *femmes* existent uniquement à travers le couple, et, parce qu'ils ne peuvent être qu'antagoniques, sont régulés par lui. Le fait qu'ils prennent place seulement dans des domaines relatifs au privé, à travers les tâches domestiques ou l'amour conjugal, restreint considérablement le cadre général dans lequel est questionnée cette dichotomie. Parce qu'elle n'investit jamais le cadre public, à travers par exemple des problématiques rattachées au domaine sociétal (travail, etc.), sa problématisation n'est pas réalisée à un degré suffisant pour éviter d'enfermer ces thématiques et de les minorer. Par ailleurs, la multiplication des documents authentiques pour illustrer cette tendance l'ancre d'autant comme modèle réaliste des habitudes françaises et francophones, lui donnant une caution réaliste forte. En tant que reflet du réel, la véracité de ce que Robert Galisson (1980, p. 124) nomme un « matériel social » devient difficile à remettre en cause au sein de la classe.

Par ailleurs, la conception de cet ouvrage a été réalisée par une équipe entièrement féminine. Selon des enquêtes réalisées auprès des auteures et de la responsable d'édition (Ranchon, 2016), la composition de l'équipe aurait influencé le choix du contenu qui traduirait leurs préoccupations en tant qu'individues sociales. Le réseau multiple d'influences qui lie le contexte socioculturel des concepteur.trice.s et leur pratique constitue une piste complémentaire pour explorer le lien entre genre et manuel¹.

1. Cette piste n'est pas développée ici par manque de place, mais met en jeu le contexte d'écriture autant que les représentations propres des auteur.e.s à propos de la naturalité des rapports sociaux de sexe (Grâce RANCHON, 2016).

3.3 Des stratégies différentes dans la modélisation des relations hommes-femmes

Ces manuels de F.L.E. ont montré deux manières différentes de gérer le cadre hétéronormatif :

1. réduire ses phénomènes (rapport amoureux, conjugalité, parentalité), par deux opérations : limiter sa mise en scène, et/ou recourir à des contre-propositions (présentation de modèles diversifiés);
2. l'utiliser comme support d'apprentissage, dans sa valeur pleine et entière. Par un mode de transmission explicite, il devient une part de l'apprentissage.

On aurait pu s'attendre à un degré de corrélation entre le fait de *parler des* catégories et le traitement des problématiques, notamment discriminatoires, relatives au genre. Or on constate ici que ce n'est pas l'absence ou la présence de thématiques relatives aux *hommes* et aux *femmes* qui conditionne une régulation des effets du genre.

L'apprentissage dans *Alter Ego+1* s'appuie sur des catégories que le manuel échoue à remettre en cause : cet échec de la mise au jour de l'aspect performé du genre suggère fortement une naturalisation du sexe/genre. Celle-ci est renforcée par la récurrence de valeurs proprement hétéronormatives : la répartition catégorielle était une évidence naturelle, la relation amoureuse, binaire et hétérosexuelle, le devient également. *Ici1* et *Nouveau Rond-Point1*, en n'exploitant pas ces catégories, tiennent à distance le cadre hétéronormatif. La présence de thématiques spécifiques n'implique donc pas nécessairement une problématisation permettant d'exploiter en classe une perspective genrée ou une remise en cause efficiente de ses effets.

Une forte inscription des valeurs hétéronormatives sans mise en avant réelle et explicite de leur aspect performé, au sens de construction et jeu de rôle, inscrit l'ouvrage dans un cadre restrictif et prescriptif du point de vue du genre. Les apprenant.e.s sont considéré.e.s comme y appartenant *a priori*; à partir de là, toute remise en jeu devient impossible. C'est bien une forme de transmission du curriculum caché du genre à laquelle on assiste : celle-ci opère à partir de valeurs naturalisées, par le biais de personnages n'étant désignés qu'en tant qu'*hommes* ou *femmes*, conjoints et conjointes, appartenant à un groupe familial fortement déterminant.

Rappelons ici que ces manuels de F.L.E. sont destinés à être utilisés à l'étranger. Ils sont les représentants symboliques de la société française/francophone, et souvent les seuls modèles disponibles pour les apprenant.e.s. La compétence socioculturelle (Cuq (dir.), 2003, p. 48) est ici circonscrite à

une culture sociale plus ou moins fortement marquée par les valeurs hétéronormatives. On apprend ainsi non seulement la langue (la culture), mais aussi à travers le curriculum caché à être une *femme* ou un *homme*, dont le modèle peut varier selon les ouvrages.

Soutenir le système de genre, c'est confirmer une division sexuée construite aboutissant à un système de domination/soumission, dominants/dominées. Du point de vue de l'apprenant.e, c'est confirmer ou imposer son appartenance à un cadre binaire. C'est aussi, dans le sous-système hétéronormatif, conditionner l'existence d'un individu à sa complémentarité : on a vu que, dans le troisième manuel abordé, on est homme par rapport à une femme, femme par rapport à un homme. Si la régulation ne passe que par le rapport amoureux et conjugal, c'est inscrire l'apprenant.e dans un ordre social régi par l'attachement d'une classe de sexe à l'autre ; or, les réflexions féministes ont depuis longtemps pointé du doigt l'appropriation qui en résultait (p. ex. Guillaumin, 1978). D'un point de vue didactique, c'est laisser au curriculum caché une valence discriminatoire.

Parce qu'il ne s'agit pas d'apprendre à agir comme (un homme français hétérosexuel de classe sociale élevée, une femme française hétérosexuelle de classe sociale élevée), mais bien d'interroger sa propre position de sujet genré, la présence de valeurs hétéronormatives porte préjudice à la fois aux individu.e.s apprenant.e.s mais aussi à l'apprentissage lui-même.

Sortir d'un modèle de personnage exclusivement posé dans le cadre normé du système de genre, c'est aussi s'adapter à la variété des identités des apprenant.e.s. Si en F.L.E. l'appartenance muticulturelle ou ethnique est une préoccupation fondamentale, celle de genre reste en périphérie. Pourtant, le public à qui sont destinés les manuels de F.L.E. n'est pas constitué par un ensemble homogène d'hommes et de femmes, mais de sujets appartenant à un certain système culturel de genre, qu'ils.elles s'y retrouvent ou non, le contestent ou non, et qui font l'apprentissage d'un autre système décrit dans ces manuels. Sa description ne peut se limiter à un seul type de mise en scène, sous peine de rester circonscrite à un univers normatif et hétéro-centré : dans lequel on n'est que l'objet d'un.e autre, un homme contre les femmes ou une femme contre les hommes.

La régulation des rapports par l'hétérosexualité normative pose comme une prescription l'adhésion au système de genre. On a vu dans les ouvrages analysés que la transmission par les manuels ne se contente pas d'être symbolique. Lorsque l'apprentissage est abordé par l'effet de catégorisation comme dans le cas d'activités répétées où celle-ci est présentée comme évidente et naturelle, son actualisation dans la classe est bien réelle. Faire

varier les modèles, c'est ouvrir une porte en-dehors de cet environnement prescriptif et à l'origine d'un système de discriminations.

Ce travail est ainsi l'occasion de rappeler que, en tant qu'enseignant.e.s, nos outils ne sont pas neutres, et que l'enseignement linguistique et socio-culturel ne peut se contenter d'un seul modèle de référence, au risque de proposer à l'enseignement un prototype unique bien appauvri et éloigné des multiples réalités françaises, francophones et d'ailleurs.

Références bibliographiques

Manuels utilisés pour l'analyse

HUGOT Catherine *et al.*, *Alter Ego+1*, Paris, Hachette FLE, 2012.

ABRY Dominique, *Ici1. Méthode de français*, Paris, Clé International, 2008.

FLUMIAN Catherine, *Nouveau Rond-Point1*, Barcelone, Difusion Centro de Publicacion y Publicaciones de Idiomas, Maison des Langues, 2011.

Bibliographie générale

BAIDER Fabienne, « Imbrication ethnique, rapports sociaux de sexe et de classe dans des manuels de FLE : discours encore stéréotypé », dans *EDL Transversalités, études en didactique des langues*, 2, 2013, p. 11-36.

BARDIN Laurence, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, 1977.

BLUMBERG Rea Lesser, *Gender bias in textbooks : a hidden obstacle on the road to gender equality in education*, 2007. En ligne : <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001555/155509e.pdf>, consulté le 02/12/2016.

BRUGELLES Carole et CROMER Sylvie, *Analyser les représentations du masculin et du féminin dans les manuels scolaires*, Paris, Cepad, 2005.

BRUGELLES Carole et CROMER Sylvie, *Comment promouvoir l'égalité entre les sexes par les manuels scolaires?*, 2007. Disponible sur [en ligne] <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001588/158897F.pdf> (consulté le 21/08/2013).

BUTLER Judith, *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, traduit de l'anglais (U.S.A.) par Kraus C., Paris, La Découverte, 2005.

CHETCUTI Natacha, « La nomination de soi, entre catégorisation et intelligibilité : penser le genre », dans GRECO L. et CHETCUTI N., *La face cachée du genre*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2012, p. 105-122.

- CHOPPIN Alain, *Manuels scolaires : histoire et actualité*. Paris, Hachette Éducation, 1999.
- CONSEIL DE L'EUROPE, *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Strasbourg, Unité des politiques linguistiques, 2001.
- CROS Catherine, « En avant les filles ! Représentation des hommes et des femmes dans les manuels de langues vivantes en Finlande », dans *Langues-cultures et genre « c'est égal »*, *Revue Ela* n° 142, 2006, p. 142, 151-161.
- CUQ Jean-Pierre, « Compétence », dans CUQ J.-P. (dir.), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, Clé international, 2003, p. 63-64.
- DECROUX-MASSON Annie, *Papa lit maman coud. Les manuels scolaires en bleu et rose*, Paris, Denoël/Gonthier, 1979.
- GALLISSON Robert, *D'hier à aujourd'hui la didactique générale des langues étrangères. Du structuralisme au fonctionnalisme*, Paris, Clé international, 1980.
- GAUTHIEZ-RIEUCAU Dominique, « Les représentations des filles et des garçons à l'école : entre déconstructions et reconstructions », dans *Éducation et pédagogie*, 4/4, 2012, p. 32-36.
- GRAWITZ Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, 11^e édition, Paris, Dalloz, 2001.
- GRAY John, *Les hommes viennent de Mars, les femmes viennent de Vénus*, Paris, J'ai Lu, 1992.
- GUILLAUMIN Colette, « Pratique du pouvoir et idée de nature (1) L'appropriation des femmes », dans *Questions féministes, les corps appropriés*, n° 2, 1978, p. 5-30.
- MAURER Bruno, « Contribution à une histoire de l'enseignement de l'oral en primaire par une étude du discours des manuels », *Ela*, n° 125, 2002, p. 53-67.
- NATIONS-UNIES, *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*, 2007. En ligne : www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/fconvention.htm, consulté le 02/12/2016.
- PUREN Christian, *Formes pratiques de combinaison entre perspective actionnelle et approche communicative : analyse comparative de trois manuels*, 2008. Disponible [en ligne] sur www.aplv-languesmodernes.org/spip.php?article1409 (consulté le 04/12/12).

- RANCHON Grâce, *Une didactique de la langue, de la culture et du genre : le manuel FLE, discours et réalisations*, [Titre provisoire], thèse de Doctorat, sous la direction de Marie-Noëlle Rispaïl et Mireille Baurens, Université Jean-Monnet, (soutenance programmée pour 2016).
- RIGNAULT Simone et RICHERT Philippe, *La représentation des hommes et des femmes dans les livres scolaires*, Paris, La Documentation française, 1997.
- ROSEMBERG Fulvia, CARDOSO-DE-MOURA Neide, SILVA (da) Paulo Vinicius Baptista, *Fighting sexism in textbooks : agenda construction and its critics*, 2008. En ligne : www.scielo.br/pdf/cp/v39n137/en_v39n137a09.pdf, consulté le 02/12/2016.
- TEMPLE Julia, « "People Who Are Different from You : Heterosexism" in Quebec High School Textbooks », *Canadian journal of Education*, 28/3, 2005, p. 271-294.
- TERNEU-EVRARD Jeannine et EVRARD Brigitte, *L'image de la femme dans le contexte de l'enseignement. Rapport final et annexes*, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, 1984.
- UNESCO, *Étude sur l'image que donnent des femmes et des hommes les manuels scolaires et les livres pour enfant en France*, 1983. En ligne : <http://unesdoc.unesco.org/images/0005/000591/059134FB.pdf>, consulté le 02/12/2016.
- VERDELHAN-BOURGADE Michèle, « Une appropriation paradoxale. Nation, français langue étrangère, français langue seconde : quelques paradoxes dans les manuels », dans VERDELHAN-BOURGADE M., BAKHOUCHE B., BOUTAN P. et ÉTIENNE R. (dirs.), *Les manuels scolaires, miroirs de la nation*, Paris, L' Harmattan, 2007, p. 123-128.
- VERDELHAN-BOURGADE Michèle, « Le manuel comme discours de scolarisation », *Ela*, 2002, p. 125, 37-52.
- WITTIG Monique, *La pensée straight*, Paris, Éditions Amsterdam, 2001 (éd. 2007).
- ZAIDMAN Claude, *La mixité à l'école primaire*, Paris, L'Harmattan, 1996.

Le système de genre dans la formation linguistique des migrant.e.s adultes en France : documents institutionnels et matériel pédagogique

Maude VADOT

Dipralang EA739, Université Paul-Valéry Montpellier 3

Introduction

Le présent article vise à développer la problématique du genre dans les études portant sur la formation linguistique à destination des migrant.e.s adultes en France (désormais F.L.M.A.), champ qui constitue le cadre de mes travaux de thèse.

En France, les années 2000 ont vu se mettre en place des dispositifs de formation linguistique renforcés et contraignants pour les migrant.e.s extra-européen.ne.s, dans le contexte d'une harmonisation à l'échelle européenne (Extramania, 2012 ; Van Avermaet, 2012). La mesure-phare de ces évolutions est la création du Contrat d'accueil et d'intégration (C.A.I.), expérimenté à partir de 2003 puis rendu obligatoire en 2007 sous l'impulsion de Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur. Ce document¹ de deux pages contractualise la relation entre l'État français et le.la migrant.e extra-européen.ne, et instaure une obligation de formation linguistique pour les personnes dont le niveau de français oral est jugé insuffisant (inférieur à A1.1²). Ces formations, gratuites pour le.la migrant.e, sont financées par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII).

En 2011, une nouvelle étape intervient dans ce processus d'institutionnalisation de la F.L.M.A. : l'État crée par décret (n° 2011-1266) le label français langue d'intégration (F.L.I.), adossé au référentiel du même nom (Vicher

1. Une version archivée peut être consultée sur le site du Ministère du Travail : <http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/cai.pdf> (consulté le 16 juillet 2015).

2. Tout premier niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues, le niveau A1.1 constitue une étape accessible aux publics peu ou non scolarisés, avant le niveau A1.

et al., 2011) et fixe à B1 le niveau de français oral exigé pour la naturalisation (décret n° 2011-1265). D'autre part, le champ des missions des formatrices et formateurs intervenant dans ce cadre est élargi : ils.elles doivent désormais introduire dans les formations qu'ils.elles dispensent les « valeurs de la France », au nombre de 25, listées dans un recueil de fiches distribué en formation (DAIC, 2012). Au sein de ces 25 items¹ figure en bonne place l'« égalité des hommes et des femmes ».

Si l'inscription légale de l'égalité des hommes et des femmes au sein des valeurs françaises peut être considérée comme une bonne nouvelle, il est intéressant de s'interroger sur la façon dont les acteurs et actrices du champ de la formation linguistique obligatoire mettent en scène le genre dans les discours (textes et représentations iconiques). Je prends ici le système de genre, à la suite de Christine Delphy (citée par Bereni *et alii.*, 2012, p. 30), comme l'ensemble des processus qui organisent la partition bicatégorielle et hiérarchisée des êtres humains : je me donne donc pour objectif de voir si, et éventuellement comment, les discours que j'étudie contribuent, si ce n'est à le construire, du moins à l'entretenir.

L'étude porte sur deux types principaux de documents en vue d'en confronter les discours. Dans un premier temps, je proposerai une analyse du discours de deux documents institutionnels : le premier conçu pour orienter les formateurs et formatrices dans leur travail, le second à destination des personnes naturalisées, dans l'objectif de problématiser le contenu de la valeur « égalité des hommes et des femmes ». Dans un second temps, j'examinerai des manuels de français spécifiques au public migrant², afin de voir si le matériel d'enseignement du français destiné spécifiquement aux migrant.e.s construit des catégories de genre différenciées voire hiérarchisées et, si oui, quels sont les principaux lieux de cette différenciation/hiérarchisation.

La synthèse des éléments émergeant de l'analyse de ces deux corpus permettra d'évaluer la pertinence du matériel pédagogique proposé vis-à-vis de l'objectif consistant à promouvoir l'« égalité des hommes et des femmes » comme valeur fondamentale en formation.

1. Listés en annexe.

2. Ces manuels se distinguent des manuels d'alphabétisation, produits plus anciens sur le marché, en ce qu'ils n'ont pas pour objectif principal l'enseignement de la lecture et de l'écriture.

1 L'instauration de l'enseignement de la valeur « égalité des hommes et des femmes » en formation linguistique : analyse de discours

1.1 Une place particulière dans le livret des valeurs et la Charte des droits et devoirs

La sortie du référentiel F.L.I. (Vicher *et al.*, 2011) en octobre 2011 a été accompagnée de documents à destination des professionnel.le.s, distribués en formation de formateur.trice.s. C'est dans le cahier *Enseigner les valeurs de la France dans le cadre du français langue d'intégration* (DAIC 2012) qu'on trouve, sous forme de fiches synthétiques, un inventaire des vingt-cinq valeurs à enseigner aux migrant.e.s.

Un certain nombre d'éléments de ce cahier ont retenu mon attention, à commencer par son titre. Pour commencer, le terme « valeur » en lui-même demanderait à être défini : au-delà du traditionnel triptyque républicain, sont regroupés sous cet intitulé des éléments aussi divers que le respect de la loi, l'attachement à la République, l'obligation de payer ses impôts ou le respect des règles de politesse. Par ailleurs, l'utilisation de l'article défini pluriel devant le terme « valeurs » donne à penser que leur inventaire peut avoir été établi de manière exhaustive et objective : il serait possible de dresser, sans controverse ni oubli, la liste des valeurs de la France. Enfin, le groupe prépositionnel « de la France » laisse entendre que l'ensemble de ces « valeurs » sont unanimement partagées par les Français.es, entité alors posée comme culturellement et idéologiquement homogène.

Par ailleurs, la quatrième de couverture du livret annonce que cet inventaire a été réalisé par « un groupe de travail interministériel en 2010 et 2011 », « validé par les ministères contributeurs [...] et les organismes associés » (d'après l'information qui suit entre parenthèses, il s'agit en réalité d'un seul organisme), et enfin « amendé et complété par des professionnels de la formation ». On peut remarquer ici à quel point ce paragraphe, tout en venant légitimer le document, dilue la responsabilité énonciative de ses auteur.e.s. À travers ce procédé discursif qui masque l'identité des sujets auteur.e.s du cahier, l'institution (ici, l'ancienne Direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté) efface également toute référence à un positionnement politique quel qu'il soit, ce qui contribue également à l'objectivation de l'inventaire de valeurs dont il est question.

L'examen du sommaire du livret révèle que parmi les vingt-cinq intitulés de valeurs figure, en onzième position et indépendamment de la valeur

« égalité », l’item « égalité des hommes et des femmes ». Cette thématique occupe une place particulière : alors que toutes les autres sont présentées sur une page maximum, c’est la seule qui occupe une page et demie. De plus, le commentaire qui suit sa présentation formelle en quelques lignes est composé de plusieurs assertions visant à asseoir le caractère crucial du travail explicite de cette valeur avec un public migrant. Il est ainsi affirmé que « c’est sur le terrain de l’égalité des hommes et des femmes que les difficultés de compréhension sont les plus grandes » (Direction de l’accueil, de l’intégration et de la citoyenneté, 2012, p. 14) ; on souligne ensuite que cette question est « cardinale » et qu’« elle est, en général, la première valeur enseignée » (*ibid.*). Cependant, dans la mesure où la méthodologie qui a permis l’établissement de cette liste de valeurs n’est pas exposée, le. la lecteur. trice ne peut savoir sur quoi reposent ces affirmations à prétention généralisante : l’absence de modalisation dans la première assertion, ainsi que la locution adverbiale « en général » employée dans la seconde, traduisent-elles les résultats d’une enquête par entretiens auprès de primo-arrivant.e.s ou par observation de pratiques de classe circonstanciées, ou simplement l’intuition des auteur.e.s ?

Pour finir, l’examen de la « *Charte des droits et devoirs du citoyen français* », créée par le décret (n° 2012-127) du 30 janvier 2012 et signée par les candidat.e.s à la naturalisation, révèle que la déclinaison des droits et devoirs en lien avec la thématique « égalité » est quasiment exclusivement centrée sur l’égalité entre les sexes. Ce constat vient confirmer la volonté de présenter l’« égalité des hommes et des femmes » comme une exigence prioritaire à poser au public migrant.

1.2 Un contexte politique et idéologique à interroger

Lorsque l’on examine le contenu de la « valeur » à enseigner, et sa déclinaison à travers des exemples de points à aborder, on constate une focalisation sur l’espace de la famille : autorité parentale conjointe, partage des responsabilités concernant la gestion du budget et la déclaration des impôts, prise de décision commune concernant les vacances et partage des tâches ménagères. L’ensemble des exemples est d’ailleurs encadré d’assertions mentionnant le mariage : il est introduit par l’affirmation selon laquelle « concernant les femmes mariées, plusieurs notions doivent être mises en valeur » (*ibid.*) et se conclut par le fait que « les formateurs doivent insister sur la notion de “respect mutuel dans le couple” » (p. 15). À la lecture de ces paragraphes, tout se passe comme si l’espace de la famille était le seul vecteur potentiel

du sexisme : mari, père et frère(s) sont présentés comme les seuls dangers potentiels, et rendus seuls responsables de l'oppression de leurs épouse, fille(s) ou sœur(s). Or, si l'enquête ENVEFF (Jaspard *et al.*, 2001) a effectivement montré que le cadre conjugal était le lieu privilégié des violences de type harcèlement, pressions et violences sexuelles, le très récent rapport de l'Observatoire des inégalités (2015, p. 137-153) montre que la domination masculine est encore bien présente dans la sphère professionnelle, mais également dans l'accès à la représentation en politique. Le texte laisse donc de côté non seulement la question de l'égalité au travail (ségrégation genrée, discrimination à l'embauche, inégalités salariales, temps partiel subi, harcèlement sexuel, etc.) mais aussi, plus largement, l'ensemble des discriminations genrées à l'œuvre dans l'éducation, la socialisation au sport et à la culture, l'accès à l'espace public ou à la vie politique ; inégalités qui se maintiennent et sont loin d'être le fait des seuls membres de la famille (Bereni *et alii*, 2012, Bihl & Pfefferkorn, 2002).

Christelle Hamel soulignait en 2006 la profusion de discours médiatiques évoquant les violences sexistes au sein des familles de migrant.e.s ; discours reposant souvent sur des surestimations et contribuant à présenter les hommes « arabes » ou « musulmans » comme fondamentalement violents. Cette violence sexiste et son corollaire, la soumission féminine, sont devenus deux des principaux traits de représentation des migrant.e.s (Guenif Souilamas et Macé, 2004). Christelle Hamel fait également remarquer que la mise en exergue de violences sexistes considérées comme spécifiques à une catégorie de la population (port contraint du voile, injonction à la virginité, mariage forcé, viol en réunion, excision) permet de laisser entendre que les Françaises sans ascendance migrante ne subissent pas le sexisme. Nacira Guenif Souilamas (2005) va dans le même sens ; selon elle, l'analyse des représentations courantes des descendant.e.s de migrant.e.s modélise une société dans laquelle

la vraie partition sexuée séparerait deux cultures, deux civilisations, l'une étant presque parvenue à s'affranchir du patriarcat et de ses survivances inégalitaires et sexistes et l'autre dépositaire constant de l'ultime forme archétypale du genre, celle qui asservit les femmes aux hommes. (*ibid.*, §16)

En réalité, la mise en avant des différences entre deux patriarcats, aux dépens de leurs ressemblances et dans le but de présenter la société française comme préférable à la société exotique n'est pas un processus rhétorique nouveau : il était déjà utilisé pendant la période d'occupation française de l'Algérie (Delphy, 2008).

Le texte étudié ici participe dans une certaine mesure à la modélisation sociétale décrite par Nacira Souilamas. Présenter l'égalité des hommes et des femmes comme une « valeur de la France », annoncer que cette valeur est celle qui pose le plus de difficultés de « compréhension¹ », se focaliser sur l'espace privé et familial et accumuler les énoncés formulés au présent de vérité générale sans préciser nulle part que, dans les faits, de très nombreuses inégalités demeurent, contribuent à laisser penser que l'égalité des sexes est une question réglée parmi les Français.es né.e.s Français.es et dans l'ensemble des institutions républicaines.

On peut donc faire l'hypothèse que les auteur.e.s du livret « Enseigner les valeurs de la France » et de la Charte, en faisant montre d'une telle insistance vis-à-vis de l'inculcation de l'égalité des hommes et des femmes aux migrant.e.s, visent en fait une population spécifique considérée comme à risque : les migrant.e.s d'origine arabo-musulmane, et tout particulièrement les hommes, fantasmés comme violemment sexistes, dans un contexte marqué par une xénophobie et une islamophobie plus ou moins assumées, construites par une partie des élites françaises — dont des expert.e.s ayant dernièrement travaillé pour le Haut Conseil à l'Intégration (Hajiat et Mohammed, 2013).

Au-delà d'une intention louable cherchant à promouvoir l'égalité des hommes et des femmes au sein des formations linguistiques obligatoires, les discours institutionnels régissant la F.L.M.A. participent donc, avec les discours médiatiques, à la construction discursive d'un système de genre du type « homme violent, femme soumise » présenté comme spécifique aux migrant.e.s et à leurs descendant.e.s, incompatible avec celui des Français.es « de souche », et donc à combattre. Ce constat inquiétant amène légitimement à s'interroger sur les implications possibles de la construction du système de genre sur le matériel d'enseignement utilisé en formation. Dans la mesure où il n'existe pas de matériel publié dédié spécifiquement à l'enseignement des vingt-cinq valeurs retenues, c'est une sélection de manuels spécifiquement destinés aux adultes migrant.e.s qui a été retenue pour cette confrontation. De fait, plusieurs études ont montré, depuis les années soixante-dix, l'existence d'un sexisme plus ou moins marqué dans le matériel d'enseignement destiné aux enfants : il est donc légitime de prendre les manuels pour objet dans ce contexte.

1. Cf. l'extrait cité plus haut (1.1 p. 221). La structure syntaxique employée ne permet pas de savoir s'il s'agit de difficultés à comprendre la valeur en elle-même, ou de se comprendre entre immigré.e.s et Français.es né.e.s Français.es.

2 Les représentations du féminin et du masculin dans les manuels de français pour migrant.e.s

Si l'égalité des hommes et des femmes est désormais inscrite légalement comme une valeur à travailler avec les migrants dans le cadre de leur formation linguistique obligatoire, il est intéressant de chercher à mesurer la pertinence du matériel au regard de cette exigence. Le discours contenu dans les manuels représente-t-il les hommes et les femmes d'une façon égalitaire ? Le matériel d'enseignement du français destiné spécifiquement aux migrant.e.s construit-il des catégories de genre différenciées voire hiérarchisées ? Si oui, quels sont les principaux lieux de cette différenciation/hierarchisation ?

2.1 Étudier des manuels de langue au prisme du genre

2.1.1 *Quels manuels étudier ? Présentation du corpus*

Tandis que le marché éditorial du F.L.E. généraliste voit fleurir plusieurs nouveaux titres chaque année, les manuels de français destinés au public migrant ne sont pas très nombreux, et les plus anciens sont souvent centrés sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture (alphabétisation et lutte contre l'illettrisme). En cela, ils ne correspondent donc pas aux exigences développées dans le référentiel F.L.I.

Afin de prendre en compte les dernières évolutions intervenues dans le champ de la F.L.M.A., j'ai choisi pour cette étude deux ouvrages généralistes¹ récents, destinés à un public migrant débutant, visant le niveau A1.1². Il s'agit de deux titres dont un en deux volumes, ce qui fait donc trois manuels :

- *Rendez-vous en France 1 et 2*, publiés chez Maison des langues, respectivement en 2011 et 2012 (désormais *RDV1* et *RDV2*). Les ouvrages comptent respectivement 95 et 111 pages.
- *Ensemble*, publié chez Clé International en 2013 (désormais *Ens*), qui compte 128 pages.

Les deux volumes de *Rendez-vous en France* se complètent pour couvrir à peu près le même programme que le volume unique du manuel *Ensemble*.

1. Les Presses universitaires de Grenoble ont sorti, au mois de juin 2014, deux livrets spécialisés sur l'univers de l'école, destinés aux parents migrants désireux de mieux accompagner la scolarité de leurs enfants. Dans la mesure où ces manuels ne concernent qu'un domaine très spécifique, ils n'ont pas été retenus pour l'étude.

2. Le niveau A1.1 constitue le niveau le plus bas du Cadre européen commun de référence pour les langues (CONSEIL DE L'EUROPE, Division des politiques linguistiques, 2005). Le sous-titre du référentiel qui détaille les savoirs et compétences qui correspondent à ce niveau (CONSEIL DE L'EUROPE, Division des politiques linguistiques, Jean-Claude BEACCO, Mariela DE FERRARI, Gilbert LHOÏE et Christine TAGLIANTE, 2005) précise qu'il s'adresse aux « adultes peu francophones, scolarisés, peu ou non scolarisés ».

Pour cette raison, on les considérera donc isolément mais également comme un ensemble éditorial cohérent dont il est possible d'additionner les résultats. Alors que les auteurs de *Ens* sont deux hommes, *RDV1* et *RDV2* ont été écrits par deux femmes et un homme.

J'ai écarté le manuel *Trait d'Union*, dont la 2^e édition se réclame du F.L.I., mais n'est parue que quelques mois après le référentiel, ce qui, compte tenu des contraintes éditoriales, n'a laissé que très peu de temps aux auteurs pour s'y adapter. Le corpus est ainsi constitué d'un manuel paru plus d'un an après la publication du référentiel et y faisant explicitement référence — *Ensemble* — et, a contrario, d'un ensemble de deux manuels parus en même temps ou juste après le référentiel, donc ne le mentionnant pas. Ceci permet de mesurer une éventuelle évolution influencée par l'application des préceptes contenus dans le référentiel.

On peut faire l'hypothèse que la publication de ces manuels n'est pas sans lien avec l'institutionnalisation du champ de la formation linguistique des migrant.e.s ; pour autant, aucun de ces manuels n'est présenté comme « officiel » ou estampillé par l'OFIL.

2.1.2 *Comment étudier ces manuels ? Une proposition méthodologique centrée sur l'analyse des personnages*

Depuis les années soixante-dix, plusieurs recherches ont montré la persistance, dans les manuels scolaires, des discriminations fondées sur le système de genre¹. Parmi ces recherches, la proposition publiée par Carole Brugeilles et Sylvie Cromer (2005) fournit un cadre théorique et méthodologique initialement conçu pour des manuels de mathématiques, mais que les auteures proposent de reprendre en l'aménageant pour d'autres disciplines (*ibid.*, p. 93).

La méthode de Carole Brugeilles et Sylvie Cromer met la focale sur les personnages mis en scène dans les textes et les images des manuels. Il s'agit de prêter attention au nombre d'hommes et de femmes figurant dans les manuels, mais également aux sphères d'activité dans lesquelles ils.elles apparaissent, à leur statut l'un.e par rapport à l'autre, à leur représentation en tant qu'individu ou en tant que collectif, aux qualificatifs et aux attitudes qui leur sont associés, ainsi qu'aux relations qu'ils entretiennent. Les auteures considèrent ainsi le personnage comme un « élément-clé » (*ibid.*, p. 18) dans lequel les représentations s'incarnent, et qui « favorise l'investissement idéologique et psychologique des auteurs et des lecteurs » (*ibid.*).

1. Pour plus de détails, voir l'article de Grâce Ranchon dans le présent ouvrage.

Interroger les personnages de manière exhaustive [...] c'est mettre au jour la construction sociale de la différence des sexes, du masculin et du féminin, en recensant les indices pertinents qui fabriquent le sexe social et fondent le système de genre. (ibid.)

La collecte des données s'appuie sur une grille proposée par les auteures, et consiste en un relevé exhaustif des personnages humains représentés sur les images, ou mentionnés dans les textes. Pour chaque personnage, un certain nombre de caractéristiques sont relevées : sexe, âge, mais également manière dont est définie son identité (prénom, nom, relation familiale, statut), actions réalisées, attributs possédés, relations entretenues avec d'autres personnages, coefficient positif ou négatif en cas de comparaison avec un autre personnage et enfin, pour les illustrations, posture du personnage et lieu dans lequel il est représenté. Il s'agit ensuite de traiter statistiquement les données recueillies, pour mettre en évidence d'éventuelles corrélations entre les variables.

2.1.3 *Des adaptations nécessaires*

Certaines spécificités de mon corpus m'ont conduite à adapter les grilles de relevé proposées par les auteures, élaborées pour étudier des manuels de mathématiques, et ce pour deux raisons principales¹. En effet, depuis l'avènement des méthodes communicatives à partir des années quatre-vingts, les manuels de français langue étrangère sont généralement construits autour de l'enseignement de situations de communication : l'activité principale des personnages est de communiquer, tant à l'écrit qu'à l'oral. Par conséquent, il a été nécessaire de donner une place plus importante, dans la grille de relevé, aux caractéristiques de l'interaction à laquelle participait éventuellement le personnage, en la différenciant des actions qu'il réalisait par ailleurs.

D'autre part, les manuels étudiés ici contiennent un grand nombre de mots isolés désignant des animé.e.s humain.e.s, intervenant dans des exercices de phonétique, mais également de production ou de réception, comme dans les exemples suivants :

« p » ou « b ». Écoutez et cochez la bonne réponse. Bastien — bureau — porte —
bain — patron — place (Ens, n° 11, p. 84)
Comme dans l'exemple, épelez votre prénom. Exemple : Karim, k... a... r...
i... m (RDV1, p. 14)

1. Le détail des difficultés rencontrées ainsi que des solutions finalement adoptées fera l'objet d'une publication ultérieure, en collaboration avec Grâce Ranchon. Je ne reprends ici que les points principaux.

Dans le premier exemple, l'analyste retiendra « Bastien » et « patron » ; dans le second, « Karim ». Bien que ces mentions d'êtres humains soient définies d'une façon minimale, et ne soient ni en interaction, ni en action, leur prise en compte est susceptible de révéler la préférence donnée à un genre grammatical plutôt qu'à un autre dans la présentation des matériaux linguistiques, mais également une différenciation genrée de la définition de l'identité. Dans un manuel de langue vivante, la notion de personnage recouvre donc une réalité très large : il s'agit donc de se doter d'une grille susceptible de permettre le relevé de tous ces personnages, dans leur diversité.

Au final et pour la présenter de manière synthétique, la grille élaborée permet de relever, pour chaque personnage quel que soit le support, les informations suivantes :

- identité : sexe, âge, prénom, nom, lien familial, lien amical, métier, statut (client.e ou usager.e, patient.e, élève) — pour les personnages figurant dans les textes, on différencie également représentation en tant qu'individu ou en tant qu'entité collective,
- engagement dans une interaction¹ ; le cas échéant, rôle interactionnel (émetteur, récepteur, les deux si dialogue) et type de l'interaction (familiale ou amicale, commerciale, professionnelle, en rapport avec la santé, administrative, scolaire, en rapport avec la scolarisation d'un enfant²),
- engagement dans une activité ; le cas échéant, type de l'activité (même typologie que pour les interactions),
- attributs possédés.

Contrainte par mon corpus, j'ai pris pour acquise la partition bicatégorielle des êtres humains et je me suis basée, pour déterminer le sexe d'un personnage, sur :

- dans une image, ses caractéristiques physiques (vêtements et accessoires, coiffure, forme de la silhouette),
- dans un texte, son prénom ainsi que les marques de genre contenues dans l'énoncé.

En cas de doute, le personnage a été enregistré comme de genre indéterminé ; cela concerne assez peu de personnages dans les images (2 à 6 % selon le manuel), mais une proportion plus grande dans les textes (12 à 17 %) du fait de l'usage du masculin dit générique (par exemple, « le Docteur Boulet », *Ens* n° 4 p. 39) et du masculin pluriel dit grammatical (par exemple, « tous

1. Sur une illustration, l'interaction est repérée par l'échange de regards, l'ouverture des lèvres, et éventuellement l'ajout de phylactères.

2. La même interaction peut être codée différemment selon le point de vue du personnage qui y est impliqué : lorsqu'une cliente s'adresse à un épicier, la première est en interaction commerciale tandis que le second est en interaction professionnelle.

les enfants », *Ens* n° 7 p. 76). Ces personnages ne font pas l'objet d'analyses détaillées, mais ont été conservés dans les totaux.

Par ailleurs, lorsqu'un doute subsistait sur l'âge du personnage en l'absence de contexte, j'ai choisi de l'enregistrer comme adulte, en faisant l'hypothèse que les adultes utilisateur.trice.s du manuel, en s'identifiant au personnage en question, faisaient de même. Ceci explique la prédominance des personnages adultes dans les données relevées dans les textes.

Le relevé a été effectué sur les trois manuels, ce qui donne donc six ensembles de données, informatisés sous forme de questionnaire rempli pour chaque personnage grâce au logiciel libre LimeSurvey (LimeSurvey Project Team / Carsten Schmitz, 2012). Le traitement statistique a été effectué en partie sous LimeSurvey, puis complété par des calculs plus précis à l'aide d'un tableur.

2.2 Résultats

Au final, 1 830 personnages ont été relevés, selon la répartition décrite dans le tableau suivant.

Tableau 1 — Nombre de personnages relevés par manuel et par type de support

	Textes	Illustrations	TOTAL	% manuel/total
RDV1	478	162	640	35 %
RDV2	246	92	338	18,5 %
Ensemble	635	217	852	46,6 %
Total	1 359 74,3%	471 25,7%	1 830	

RDV1 et *RDV2* regroupent à eux deux 53,5 % des personnages, soit environ la moitié du total ; ceci confirme la possibilité de les considérer comme un tout cohérent comparable à *Ens*.

Par ailleurs, les personnages figurant dans les illustrations sont beaucoup moins nombreux que ceux des textes : 2,7 à 3 fois moins selon les manuels.

2.2.1 Une domination numérique des personnages masculins

On s'intéresse ici à la part numérique occupée par chaque sexe dans chacun des trois manuels. Les résultats diffèrent selon qu'on envisage les textes ou les images, mais montrent qu'on voit globalement plus d'hommes et de garçons tous supports confondus.

Dans les textes, les personnages masculins tous âges confondus sont clairement plus nombreux : de 11 à 22 points de plus que les personnages féminins

selon le manuel envisagé. *Ens* présente l'écart le plus faible (11 points), suivi de près par *RDV2*, tandis que *RDV1* présente un écart plus élevé (21,7 points).

Tableau 2 — Répartition des personnages figurant dans les textes selon l'âge et le sexe

TEXTES	RDV1		RDV2		Ensemble	
		% par âge		% par âge		% par âge
garçons	21	38,2 %	7	38,9 %	30	41,1 %
filles	21	38,2 %	6	33,3 %	19	26 %
enfants indét.	13	23,6 %	5	27,8 %	24	32,9 %
hommes	242	57,2 %	111	48,7 %	271	48,2 %
femmes	138	32,6 %	80	35,1 %	212	37,7 %
adultes indét.	43	10,2 %	37	16,2 %	79	14,1 %
TOTAL masculin	263	55 %	118	48 %	301	47,4 %
TOTAL féminin	159	33,3 %	86	35 %	231	36,4 %
TOTAL indét.	56	11,7 %	42	17,1 %	103	16,2 %

C'est chez les adultes que l'écart est le plus grand : les hommes sont plus nombreux que les femmes dans les trois manuels. De leur côté, parmi les quelques dizaines d'enfants répertoriés, les garçons sont plus nombreux que les filles dans deux manuels sur trois, *Ens* présentant l'écart le plus élevé (15,1 points); seul *RDV1* fait figurer filles et garçons en proportions égales.

Il est également intéressant de différencier représentation en tant que personnage individuel (ex : « l'épicier ») et en tant qu'entité collective (ex : « les clients »). Dans *RDV1* et *RDV2*, on relève un léger écart en faveur des personnages masculins du point de vue de la représentation sur un mode individuel. Les personnages féminins apparaissent donc, dans ces manuels, un peu plus fréquemment en tant qu'entité collective que les personnages masculins, qui eux sont plus individualisés.

Tableau 3 — Représentation en tant qu'individu ou entité collective en fonction du sexe

TEXTES	RDV1		RDV2		Ensemble	
		%		%		%
individus masculins	254	96,6 %	117	99,2 %	299	99,3 %
collectifs masculins	9	3,4 %	1	0,8 %	2	0,7 %
individus féminins	147	92,5 %	80	93 %	229	99,1 %
collectifs féminins	12	7,5 %	6	7 %	2	0,9 %
individus indéterminés	25	44,6 %	24	57,1 %	36	35 %
collectifs indéterminés	13	23,2 %	8	19 %	42	40,8 %
masc. pluriel grammatical	18	32,1 %	10	23,8 %	25	24,3 %

Les données collectées dans les illustrations contrastent avec ceux des textes en termes de genre, définissant un profil différent pour chaque manuel.

Tableau 4 — Répartition des personnages figurant dans les illustrations selon l'âge et le sexe

IMAGES	RDV ₁		RDV ₂		Ensemble	
		% par âge		% par âge		% par âge
garçons	8	23,5 %	14	70 %	28	75,7 %
filles	23	67,6 %	5	25 %	8	21,6 %
enfants indét.	3	8,8 %	1	5 %	1	2,7 %
hommes	61	47,7 %	30	41,7 %	90	50 %
femmes	60	46,9 %	37	51,4 %	86	47,8 %
adultes indét.	7	5,5 %	5	6,9 %	4	2,2 %
TOTAL masculin	69	42,6 %	44	47,8 %	118	54,4 %
TOTAL féminin	83	51,2 %	42	45,7 %	94	43,3 %
TOTAL indét.	10	6,2 %	6	6,5 %	5	2,3 %

Ainsi, parmi les adultes, on a quasiment autant de femmes que d'hommes dans *Ens* et *RDV₁*; mais on note un écart de 10 points en faveur des femmes dans *RDV₂*.

Par contre, parmi les enfants, les garçons sont largement majoritaires dans *Ens* et *RDV₂*, mais largement minoritaires dans *RDV₁* (68 % vs 23 %).

Si on neutralise maintenant la variable âge, on constate que :

- dans *RDV₁*, les personnages féminins sont plus nombreux (51,2 % vs 42,6 %),
- dans *RDV₂*, personnages féminins et personnages masculins sont en proportions quasi-égales,
- dans *Ens*, les personnages masculins sont plus nombreux (54,4 % vs 43,3 %)

En considérant *RDV₁* et *RDV₂* comme un tout cohérent et en additionnant les résultats des deux relevés, les personnages féminins y totalisent 49 % des apparitions dans les images, tandis que les personnages masculins y comptent pour 44,5 %, soit 4,5 points de moins.

Les personnages féminins sont donc légèrement mieux représentés dans les images que dans les textes; ils sont même légèrement majoritaires dans l'ensemble éditorial *Rendez-vous en France*. Cependant, on doit garder en tête que les illustrations ne représentent que 25,7 % du corpus total de personnages : les personnages féminins restent donc sous-représentés dans l'ensemble des données, présentant un écart avec les personnages masculins de 10 à 14 points selon les manuels.

Tableau 5 — Personnages tous supports en fonction du sexe et de l'âge

TOUS SUPPORTS	RDV ₁		RDV ₂		Ensemble	
	% par âge		% par âge		% par âge	
garçons	29	32,6 %	21	55,3 %	58	52,7 %
filles	44	49,4 %	11	28,9 %	27	24,5 %
enfants indét.	16	18 %	6	15,8 %	25	22,7 %
hommes	303	55 %	141	47 %	361	48,7 %
femmes	198	35,9 %	117	39 %	298	40,2 %
adultes indét.	50	9,1 %	42	14 %	83	11,2 %
TOTAL masculin	332	51,9 %	162	47,9 %	419	49,2 %
TOTAL féminin	242	37,8 %	128	37,9 %	325	38,1 %
TOTAL indét.	66	10,3 %	48	14,2 %	108	12,7 %

Pour finir, bien que cela représente peu d'occurrences, il est intéressant de mettre la focale sur les personnages célèbres, choisis pour illustrer l'actualité ou la culture française (principalement littérature, cinéma et politique.) Le relevé de ces personnages montre qu'on ne trouve aucune femme célèbre dans *RDV₂*, et quatre fois plus d'hommes que de femmes célèbres dans les autres manuels. Les manuels de français pour les migrant.e.s contribuent donc à l'occultation des figures de femmes célèbres tous domaines confondus, ce qui participe à l'invisibilisation de la participation des femmes à la création culturelle ou à la politique et à leur cantonnement aux espaces privés.

Tableau 6 — Personnages célèbres en fonction du sexe

Personnages célèbres	RDV ₁	RDV ₂	Ensemble
Hommes	8	10	9
Femmes	2	0	2

2.2.2 *Les femmes parlent, les hommes agissent ? Une présence différenciée dans les interactions, mais des résultats proches dans les activités*

Tous supports confondus, on trouve selon les manuels entre 31,6 et 42,6 % de personnages en interaction, c'est-à-dire s'adressant à un autre personnage, individuel ou collectif — que ce personnage soit physiquement présent dans l'interaction ou non (par exemple : conversation entre voisin.e.s, annonce aux voyageurs dans une gare, message sur un répondeur pour prévenir d'un retard). Ces interactions sont plus fréquemment mises en scène dans les textes que dans les illustrations.

Tableau 7 — Personnages en interaction en fonction du sexe et du support

INTERACTIONS	RDV1		RDV2		Ensemble	
		% sur sexe		% sur sexe		% sur sexe
perso masc. textes	92	35 %	53	44,9 %	143	47,5 %
perso fem. textes	68	42,8 %	48	55,8 %	126	54,5 %
tous perso textes	171	35,8 %	114	46,3 %	286	45 %
perso masc. images	11	15,9 %	16	36,4 %	38	32,2 %
perso fem. images	20	24,1 %	11	26,2 %	39	41,5 %
tous perso images	31	19,1 %	28	30,4 %	77	35,5 %
perso masc. total	103	31 %	69	42,6 %	181	43,2 %
perso fem. total	88	36,4 %	59	46,1 %	165	50,8 %
tous perso total	202	31,6 %	142	42 %	363	42,6 %

Textes et illustrations ne distribuent pas les hommes et les femmes de la même manière du point de vue des interactions. Tandis que les résultats concernant les textes convergent dans les trois manuels — les interactions y montrant plus de personnages masculins que de personnages féminins —, des profils différenciés émergent des illustrations. En effet, les interactions mises en scène dans les illustrations de *RDV1* montrent plus de personnages féminins que de personnages masculins, alors que celles de *Ens* tendent à l'équilibre et que celles de *RDV2* montrent plus de personnages masculins. Cependant, là également, les personnages apparaissant dans les illustrations sont beaucoup moins nombreux que ceux apparaissant dans les textes : dans les interactions, tous supports confondus, on voit donc globalement plus de personnages masculins que de personnages féminins, quel que soit le manuel étudié.

Néanmoins, la comparaison des taux de représentation en interaction par sexe nuance ce résultat. On obtient le taux de représentation par sexe en rapportant le nombre de personnages d'un sexe en interaction au nombre total de personnages de ce sexe. Dans les textes de tous les manuels, ce taux est en faveur des personnages féminins, qui affichent un écart de 7 à 11 points avec les personnages masculins. Proportionnellement, une femme ou une fille a donc plus de chances d'être représentée en interaction qu'un homme ou un garçon ; inversement, les garçons et les hommes sont donc plus fréquemment en mention, c'est-à-dire hors interaction. Ce résultat reflète la tendance à mettre au masculin les énoncés ou mots décontextualisés, traduisant l'idée selon laquelle le masculin est la forme neutre, non marquée et non fléchié (Khaznadar, 2000). Dit autrement, les femmes sont globalement moins nombreuses, mais plus enclines à être montrées en interaction.

Dans les images, *RDV1* et *Ens* présentent des résultats similaires. *RDV2* se distingue en affichant un taux de représentation largement en faveur des personnages masculins (+10 points).

Tous supports confondus, l'écart en faveur des femmes est conservé bien que réduit (de 5,5 à 9 points) dans *Ens* et *RDV1*. Néanmoins, dans *RDV2*, les taux de représentation en interaction des personnages masculins et féminins sont quasiment identiques.

Enfin, en considérant *RDV1* et *RDV2* comme un tout, le profil des résultats se rapproche d'*Ens* — à l'exception des taux de représentation en interaction dans les illustrations, qui sont similaires pour les personnages féminins et masculins dans *RDV1+RDV2*. Tous supports et tous manuels confondus, on voit donc plus de personnages masculins en interaction, mais les femmes et les filles sont plus fréquemment représentées en interaction que les hommes et les garçons.

Tableau 8 — Personnages en interaction en fonction du sexe et du support — comparaison *Ens* vs *RDV1+RDV2*

INTERACTIONS	RDV1 + RDV2		Ensemble	
		% sur sexe		% sur sexe
perso masc. textes	145	38,1 %	143	47,5 %
perso fem. textes	116	47,3 %	126	54,5 %
tous perso textes	261	36 %	286	45 %
perso masc. images	27	23,9 %	38	32,2 %
perso fem. images	31	24,8 %	39	41,5 %
tous perso images	58	22,8 %	77	35,5 %
perso masc. total	172	34,8 %	181	43,2 %
perso fem. total	147	39,7 %	165	50,8 %
tous perso total	319	32,6 %	363	42,6 %

Les résultats de l'analyse des situations d'interaction qui vient d'être menée gagnent à être confrontés à l'observation des personnages vignettes en usage dans l'ensemble éditorial *RDV1-RDV2* — le manuel *Ens* n'ayant pas recours à ce type d'illustration. On nomme personnages vignettes les personnages, toujours identiques, qui illustrent les types de consigne ou de page thématique, et qui reviennent donc à de très nombreuses reprises dans le manuel. Dans *RDV1-RDV2*, ils sont au nombre de six, et chaque double page en comporte au moins quatre. Il est intéressant de noter que tandis que les compétences de réception sont illustrées par un homme (écoutant ou lisant un journal), celle de production orale est représentée par une femme. L'idée d'interaction orale est illustrée par un homme et une femme qui dialoguent.

On peut effectuer le même type de calculs concernant les personnages en activité¹.

Tableau 9 — Personnages en activité en fonction du sexe et du support

ACTIVITÉS	RDV1		RDV2		Ensemble	
		% sur sexe		% sur sexe		% sur sexe
perso masc. textes	33	7,2 %	33	28 %	130	43,2 %
perso fem. textes	15	11,9 %	24	27,9 %	97	42 %
tous perso textes	56	8,8 %	74	30,1 %	285	44,9 %
perso masc. images	19	27,5 %	23	52,3 %	70	59,3 %
perso fem. images	19	22,9 %	20	47,6 %	47	50 %
tous perso images	42	25,9 %	49	53,3 %	121	55,8 %
perso masc. total	52	15,7 %	56	34,6 %	200	47,7 %
perso fem. total	34	14 %	44	34,4 %	144	44,3 %
tous perso total	98	15,3 %	123	36,4 %	406	47,7 %

Tous supports confondus, le taux de représentation en activité est très variable selon les manuels. Alors que seuls 15,3 % des personnages sont en activité dans *RDV1*, on en trouve 47,7 % dans *Ens*; *RDV2* occupe une place intermédiaire avec 36,4 % des personnages représentés en activité. On peut faire le même constat dans les textes, avec des taux légèrement moindres. Dit autrement, les personnages des textes d'*Ens* ont plus de chances d'être mis en scène en activité que ceux de *RDV2* et de *RDV1*. En revanche, les résultats concernant les illustrations rapprochent *RDV2* et *Ens*, dans lesquels 53,3 à 55,8 % des personnages sont en activité; les illustrations de *RDV1* affichent un taux bien moindre.

Dans les textes de tous les manuels, on trouve plus de personnages masculins que de personnages féminins en activité. Ce n'est pas le cas dans les illustrations de *RDV1* et *RDV2*, qui montrent autant de personnages des deux sexes en activité. Cependant, tous supports confondus, on retrouve un plus grand nombre de personnages masculins en activité dans tous les manuels.

Enfin, la comparaison des taux de représentation en activité selon le sexe dresse un tableau moins contrasté que pour les interactions. En effet, tous supports confondus, les taux de représentation en activité des personnages masculins et féminins sont comparables : hommes et femmes ont la même

1. On le rappelle, la notion d'activité est utilisée ici pour distinguer action (non verbale) et interaction verbale. Ainsi, « prendre une photo » est considéré comme une activité, tandis que « discuter avec un.e voisin.e » est considéré comme une interaction. Lorsqu'un support met en scène un achat qui implique un échange de paroles, on code à la fois une action et une interaction.

probabilité d'être représentés en activité. Un léger écart (de 4,6 à 9,3 points) en faveur des personnages masculins existe malgré tout dans les illustrations.

Pour conclure sur ces points, les manuels étudiés ici construisent donc une différenciation genrée du point de vue de la mise en scène en interaction. Ces interactions montrent plus de personnages masculins que de personnages féminins tous supports confondus ; néanmoins les femmes et les filles ont une probabilité plus grande d'être représentées en interaction.

Le profil est différent pour les activités : tous supports confondus, on y retrouve également plus de personnages masculins que de personnages féminins, mais tou.te.s ont la même probabilité d'y être mis en scène.

2.2.3 Agir ou interagir, oui mais pour quoi faire ?

On s'intéresse ici à la sphère sociale dans laquelle se situe l'interaction ou l'activité relevée (cf supra 2.1.3) : sphère familiale ou amicale, commerciale, administrative, médicale, scolaire (élève) ou en lien avec la scolarisation d'un enfant. On laissera de côté la sphère professionnelle, sur laquelle la focale sera mise dans la partie suivante (cf infra 2.2.4). *RDV1* et *RDV2* sont ici considérés comme un tout dans la mesure où ils couvrent, à eux deux, un programme thématique équivalent à celui de *Ens*.

Bien que *Ens* se distingue par une plus grande diversité des interactions et activités représentées, les trois manuels étudiés font la part belle à la sphère familiale et amicale, qui concentre entre 48 et 72,1 % des interactions et activités relevées (hors sphère professionnelle).

Tableau 10 — Part de chaque sphère dans l'ensemble des interactions et activités représentées

	RDV ₁ + RDV ₂		Ensemble	
	textes	images	textes	images
sphère familiale et amicale	162	62	178	60
<i>% total sphères</i>	70,1 %	72,1 %	61,8 %	48 %
sphère commerciale	17	10	21	27
<i>% total sphères</i>	7,4 %	11,6 %	7,3 %	21,6 %
sphère administrative	5	5	19	6
<i>% total sphères</i>	2,2 %	5,8 %	6,6 %	4,8 %
sphère médicale	18	7	32	20
<i>% total sphères</i>	7,8 %	8,1 %	11,1 %	16 %
sphère scolaire (élève)	25	2	27	9
<i>% total sphères</i>	10,8 %	2,3 %	9,4 %	7,2 %
sphère scolaire (parent)	4	0	11	3
<i>% total sphères</i>	1,7 %	0 %	3,8 %	2,4 %
TOTAL (hors sphère pro)	231	86	288	125

L'ensemble des autres sphères est assez peu présent, bien que les sphères commerciale, médicale et scolaire soient représentées plus fréquemment que les sphères administrative et en lien avec la scolarisation d'un enfant. Les effectifs concernés sont assez faibles : les observations qui vont suivre relèvent davantage d'une étude qualitative que quantitative, et sont à interpréter comme des tendances indicatives.

Chez les enfants, les types d'interactions et d'activités sont très réduits. On peut remarquer que dans *Ens*, les garçons dominent dans toutes les sphères sociales : tout en étant bien représentés en situation familiale ou amicale, ils sont seuls à avoir besoin de soins médicaux, et sont également les principaux acteurs à l'école. Dans RDV_1+RDV_2 , garçons et filles sont à égalité dans la sphère familiale et amicale, mais les garçons sont deux fois plus nombreux dans la sphère scolaire.

Tableau 11 — Enfants figurant dans une sphère sociale tous supports confondus

SPHÈRES SOCIALES (tous supports confondus)	RDV ₁ + RDV ₂		Ensemble	
	garçons	filles	garçons	filles
sphère familiale et amicale	10	9	16	6
% <i>sphère fam. p/t sexe</i>	19,6 %	16,4 %	27,6 %	22,2 %
sphère scolaire	10	5	17	6
% <i>sphère scol. p/t sexe</i>	19,6 %	9,1 %	29,3 %	22,2 %
sphère médicale	1	3	13	1
% <i>sphère méd. p/t sexe</i>	2 %	5,5 %	22,4 %	3,7 %

Parmi les adultes, tous manuels confondus, on observe une tendance à mettre en scène des femmes dans la sphère médicale et lorsqu'il s'agit de s'occuper de la scolarisation des enfants, et à représenter à contrario des hommes dans la sphère administrative. Quant à la sphère commerciale, elle est préférentiellement féminine dans RDV_1+RDV_2 , mais plutôt masculine dans *Ens*.

Tableau 12 — Adultes figurant dans une sphère sociale (hors sphère familiale/amicale et sphère professionnelle) tous supports confondus

SPHÈRES SOCIALES (tous supports confondus)	RDV ₁ + RDV ₂		Ensemble	
	hommes	femmes	hommes	femmes
sphère commerciale	8	16	22	14
% <i>sphère comm. p/t sexe</i>	1,8 %	5,1 %	6,1 %	4,7 %
sphère médicale	7	10	8	19
% <i>sphère méd. p/t sexe</i>	1,6 %	3,2 %	2,2 %	6,4 %
sphère administrative	7	2	15	8
% <i>sphère adm. p/t sexe</i>	1,6 %	0,6 %	4,2 %	2,7 %
sphère scolarisation	0	2	2	8
% <i>sphère scol. p/t sexe*</i>	0 %	0,6 %	0,6 %	2,7 %

2.2.4 Focus sur la sphère professionnelle. Plus d'hommes, et des métiers bien différenciés

Si les effectifs figurant dans les sphères commerciale, administrative, scolaire, médicale et en lien avec la scolarisation d'un enfant sont trop faibles pour permettre un traitement statistique, le nombre de personnages mis en scène en situation professionnelle autorise des analyses quantitatives, à l'image de ce qui a été fait au sujet des interactions et des activités.

On peut ainsi calculer le taux de professionnalisation d'un sexe, qui équivaut au pourcentage de personnages de ce sexe qui sont en lien avec la sphère professionnelle — c'est-à-dire qui répondent à au moins un des trois critères suivants : mention d'une profession comme trait de définition de l'identité, engagement dans une activité professionnelle, engagement dans une interaction professionnelle. Les calculs sont effectués à partir des effectifs adultes uniquement.

Tableau 13 — Personnages ayant un métier ou intervenant dans une action/interaction professionnelle en fonction du sexe et du support

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES	RDV ₁		RDV ₂		Ensemble	
		% adultes même sexe		% adultes même sexe		% adultes même sexe
hom. textes	59	24,8 %	34	30,6 %	118	44,5 %
fem. textes	21	15,6 %	24	30 %	80	37,9 %
hom. + fem. textes	97	23,5 %	76	33,3 %	230	41,8 %
hom. images	13	21,3 %	3	10 %	23	25,6 %
fem. images	8	13,8 %	3	8,1 %	7	8,1 %
hom. + fem. images	24	19 %	6	8,3 %	31	17,2 %
hom. total	72	24,1 %	37	26,2 %	141	39,7 %
fem. total	29	15 %	27	23,1 %	87	29,3 %
hom. + fem. total	121	22,5 %	82	25,8 %	261	35,8 %

Dans tous les manuels, le taux de professionnalisation des personnages, quel que soit leur sexe, est plus élevé dans les textes que dans les illustrations. L'écart entre les deux types de support est cependant beaucoup plus faible dans *RDV₁*, alors qu'il dépasse 20 points dans *Ens* et *RDV₂*.

Dans *RDV₁* comme dans *Ens*, les hommes sont nettement plus nombreux que les femmes dans la sphère professionnelle. À cela s'ajoute le fait que les taux de professionnalisation masculins dépassent de 6,5 à 17,5 points ceux des femmes, quel que soit le support. Le taux de professionnalisation des hommes est ainsi trois fois supérieur à celui des femmes dans les images du manuel *Ens*, et deux fois supérieur dans les textes de *RDV₂*.

Les résultats sont un peu plus nuancés dans *RDV₂*, où les hommes sont plus nombreux dans la sphère professionnelle, mais où les taux de profes-

sionnalisation masculin et féminin sont quasiment identiques. Dit autrement, dans *RDV2*, on voit plus d'hommes en situation professionnelle, mais une femme a autant de chance qu'un homme d'être montrée en situation professionnelle. En revanche, si l'on réunit les résultats de *RDV1* et *RDV2* pour les comparer à ceux d'*Ens*, la nuance s'estompe au profit d'une domination masculine plus marquée : les hommes sont plus nombreux quels que soient le support et le manuel, tout comme les taux de professionnalisation masculins.

Tableau 14 — Personnages de la sphère professionnelle en fonction du sexe et du support — comparaison Ens vs RDV1+RDV2

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES	RDV1 + RDV2		Ensemble	
	% adultes même sexe		% adultes même sexe	
hom. textes	93	26,6 %	118	44,5 %
fem. textes	45	20,9 %	80	37,9 %
hom. + fem. textes	173	27 %	230	41,8 %
hom. images	16	17,6 %	23	25,6 %
femmes images	11	11,6 %	7	8,1 %
hom. + fem. images	30	15,2 %	31	17,2 %
hom. total	109	24,8 %	141	39,7 %
fem. total	56	18,1 %	87	29,3 %
hom. + fem. total	203	23,7 %	261	35,8 %

Quels que soient le manuel ou le support, le résultat est qu'on voit beaucoup plus d'hommes en situation professionnelle ou avec mention d'un métier : quand les hommes représentent 44,7 à 74,2 % de l'ensemble des professionnel.le.s, les femmes en représentent 21,6 à 34,8 %¹.

Tableau 15 — Part de chaque sexe dans la sphère professionnelle en fonction du support

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES	RDV1		RDV2		Ensemble	
	% adultes pro		% adultes pro		% adultes pro	
hom. textes	59	60,8 %	34	44,7 %	118	51,3 %
fem. textes	21	21,6 %	24	31,6 %	80	34,8 %
hom. images	13	54,2 %	3	(n.s.)	23	74,2 %
fem. images	8	33,3 %	3	(n.s.)	7	22,6 %
hom. tous supports	72	59,5 %	37	45,1 %	141	54 %
fem. tous supports	29	24 %	27	32,9 %	87	33,3 %

1. Les illustrations de *RDV2* ne sont pas traitées isolément au vu du faible effectif qu'elles représentent. Les taux de professionnalisation qu'elles pourraient faire apparaître sont donc considérés comme non significatif (n.s.)

Il est intéressant de se pencher plus précisément sur les métiers exercés dans les manuels. En effet, dans les textes des trois manuels, une moitié seulement des professions représentées sont incarnées par des hommes comme par des femmes. Les illustrations accentuent cette différenciation : seul un à deux métiers y sont communs aux hommes et aux femmes. Pour moitié dans les textes et dans sa quasi-totalité pour les images, la répartition des métiers est donc genrée.

Les deux tableaux ci-dessous dressent la liste des métiers spécifiques à un sexe, dans les textes puis dans les images.

Tableau 16 — Répartition des adultes par métier en fonction du sexe dans les textes des manuels

TEXTES			
	Métiers occupés spécifiquement par des femmes	Métiers occupés spécifiquement par des hommes	
<i>Ensemble</i>	épicière femme de ménage assistante sociale maîtresse ATSEM ¹ technicienne gardienne	boucher pâtissier caissier garagiste conducteur de bus ouvrier du bâtiment	policier / contrôleur directeur artistique médecin fonctions étatiques animateur
<i>RDV₁</i>	coiffeuse assistante sociale caissière infirmière	cuisinier facteur mannequin ouvrier du bâtiment journaliste informaticien technicien	directeur entreprise directeur éta scolaire professeur dentiste pharmacien opticien
<i>RDV₂</i>	employée accueil assistante sociale secrétaire médecin	boucher épicier cuisinier serveur chef de bord train conducteur de bus ouvrier du bâtiment	policier directeur entreprise directeur éta scolaire examinateur conseiller d'orientation fonctions étatiques / roi

1. Agent.e territorial.e spécialisé.e des écoles maternelles — fonctionnaire territorial.e chargé.e d'assister l'enseignant.e principal.e d'une classe maternelle.

Tableau 17 — Répartition des adultes par métier en fonction du sexe dans les images des manuels

	IMAGES		
	Métiers occupés spécifiquement par des femmes	Métiers occupés spécifiquement par des hommes	
<i>Ensemble</i>	boulangère vendeuse coiffeuse serveuse femme de ménage employée d'accueil secrétaire avocate présentatrice TV	poissonnier cuisinier ouvrier du bâtiment informaticien photographe musicien	policier professeur directeur étés scolaire médecin dentiste
<i>RDV1</i>	coiffeuse mannequin professeur secrétaire infirmière	boulangier cuisinier vigneron ouvrier du bâtiment	médecin photographe
<i>RDV2</i>	secrétaire pharmacienne	épicier	employé d'accueil

Comme on peut le constater, on retrouve dans cette liste un certain nombre de métiers stéréotypés du point de vue du genre. Sur l'ensemble des métiers représentés, un grand nombre de métiers spécifiquement occupés par des femmes correspondent à des positions subalternes, à l'instar des métiers du service ou de l'assistance. À l'inverse, les positions d'autorité ou de technicité sont majoritairement détenues par des hommes.

Conclusion

La création du référentiel F.L.I. en octobre 2011 a instauré la promotion de l'« égalité des hommes et des femmes » au titre d'une des 25 « valeurs de la France » à enseigner dans le cadre de la formation linguistique obligatoire des migrant.e.s adultes. L'étude qui vient d'être exposée visait à examiner une partie du matériel d'enseignement utilisé dans ces formations au prisme de cette nouvelle exigence.

Si la mise en avant de l'égalité hommes-femmes peut être considérée comme une avancée dans une société où les inégalités persistent, j'ai mis en évidence dans la première partie de l'article les biais d'un livret des valeurs

qui tend à nier l'existence de tout sexisme en France ailleurs que dans les familles de migrant.e.s, en focalisant les assertions sur l'espace de la famille et en les formulant au présent de vérité générale.

Dans un second temps, l'observation des manuels destinés spécifiquement au public migrant a révélé que malgré une parution postérieure à celle du référentiel F.L.I., même les auteur.e.s du manuel le plus récent n'ont pas fait le choix d'un travail explicite de la question. La question du genre semble donc être un point aveugle de ce matériel d'enseignement. En adaptant aux spécificités de mon objet la méthodologie de Carole Brugeilles et Sylvie Cromer, je me suis alors penchée sur le système de genre perceptible à travers l'analyse des personnages des manuels. Les résultats révèlent des représentations du féminin et du masculin qui, bien que n'étant pas catastrophiques, tendent malgré tout à invisibiliser les femmes et les filles, ou à les représenter dans des positions subalternes.

Ainsi, dans les trois manuels, les textes font largement plus référence à des personnages masculins qu'à des personnages féminins. Les représentations imagées ne creusent pas l'écart, mais ne le rattrapent pas, et les personnages féminins accusent donc un retard de 10 à 14 points selon les manuels (cf *supra* p. 229).

Parmi les différents domaines explorés, on observe que c'est dans la sphère professionnelle que le genre opère avec le plus de force. La répartition des métiers est particulièrement stéréotypée, mettant en scène des rapports hiérarchiques fréquemment en faveur des hommes, et reproduisant une répartition traditionnelle des fonctions supposées masculines ou féminines.

Dans les autres domaines, on peut relever une tendance à représenter surtout voire uniquement des femmes dans le domaine de la scolarisation des enfants et de la santé, et inversement, surtout des hommes dans le domaine administratif. Quant aux enfants, ce sont surtout des garçons que l'on trouve à l'école.

La parution du référentiel F.L.I. et des nouvelles exigences en matière de promotion de l'égalité hommes-femmes ne semble pas avoir exercé d'influence positive quant à l'égalisation des représentations : le manuel *Ens*, le plus tardivement paru, fait, selon les aspects étudiés, pareil voire légèrement moins bien que ses concurrents dans ce domaine. Les manuels actuels contribuent donc pour l'instant à renforcer les discriminations de genre, à travers la mise en scène d'une différenciation genrée qui participe à la hiérarchisation.

Références bibliographiques

Bibliographie générale

- BERENI Laure, CHAUVIN Sébastien, JAUNAIT Alexandre et REVILLARD Anne, *Introduction aux études sur le genre*, 2^e édition, Bruxelles, Belgique, De Boeck, 2012, 357 p.
- BIHR Alain et PFEFFERKORN Roland, *Hommes, femmes, quelle égalité? École, travail, couple, espace public*, Paris, Éd. de l'Atelier/Éd. ouvrières, 2002, 351 p.
- BRUGELLES Carole et CROMER Sylvie, *Analyser les représentations du masculin et du féminin dans les manuels scolaires*, Paris, CEPED, coll. « Les Clefs pour », 2005.
- CONSEIL DE L'EUROPE, DIVISION DES POLITIQUES LINGUISTIQUES, *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Paris, Didier, 2005.
- CONSEIL DE L'EUROPE, DIVISION DES POLITIQUES LINGUISTIQUES, BEACCO Jean-Claude, FERRARI (de) Mariela, LHOÏTE Gilbert et TAGLIANTE Christine, *Niveau A1.1 pour le français*, Paris, Didier, 2005.
- DELPHY Christine, *Classer, dominer. Qui sont les « autres » ?*, Paris, La fabrique Éditions, 2008.
- Décret n° 2011-1265 du 11 octobre 2011 relatif au niveau de connaissance de la langue française requis des postulants à la nationalité française au titre des articles 21-2 et 21-24 du code civil et à ses modalités d'évaluation, 2011-1265 (2011), en ligne : www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024659084&categorieLien=id, consulté le 23 juillet 2015.
- Décret n° 2011-1266 du 11 octobre 2011 relatif à la création d'un label qualité intitulé « Français langue d'intégration », 2011-1266 (2011), en ligne : www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024659119&categorieLien=id, consulté le 02/12/2016.
- Décret n° 2012-127 du 30 janvier 2012 approuvant la charte des droits et devoirs du citoyen français prévue à l'article 21-24 du code civil, 2012-127 (2012), en ligne : www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025241393&categorieLien=id, consulté le 02/12/2016.
- EXTRAMIANA Claire, « Les politiques linguistiques concernant les adultes migrants : une perspective européenne », dans ADAMI H. et LECLERCQ V.

- (éd.), *Les migrants face aux langues des pays d'accueil*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2012, p. 135-152.
- GUENIF SOUILAMAS Nacira et MACÉ Éric, *Les féministes et le garçon arabe*, La Tour-d'Aigues, Éd. de l'Aube, 2004, 106 p.
- HAJJAT Abdellali et MOHAMMED Marwan, *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, La Découverte, 2013, 302 p.
- JASPARD Maryse, BROWN Elizabeth, CONDON Stéphanie et al., « Nommer et compter les violences envers les femmes : une première enquête nationale en France », *Population et sociétés*, vol. 364, janvier 2001, p. 1-4.
- KHAZNADAR Edwige, « Sexisme et grammaires scolaires », *L'Enseignant*, vol. 23, 2000, en ligne : www.langue-fr.net/IMG/pdf/khaznadar2-2013-rev2014-0802.pdf, consulté le 23 juillet 2015.
- LIMESURVEY PROJECT TEAM/CARSTEN SCHMITZ, *LimeSurvey : An Open Source survey tool*, Hambourg, Allemagne, 2012, en ligne : www.limesurvey.org, consulté le 23 juillet 2015.
- OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS, *Rapport sur les inégalités en France*, Tours, Observatoire des inégalités, 2015.
- VAN AVERMAET Piet, « L'intégration linguistique en Europe : analyse critique », dans ADAMI H. et LECLERCQ V. (éd.), *Les migrants face aux langues des pays d'accueil*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2012, p. 153-171.
- VICHER Anne, ADAMI Hervé, BERGÈRE Amandine et al., *Référentiel français langue d'intégration*, Direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté, 2011, en ligne : www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/38544/292981/file/FLI-Referentiel.pdf, consulté le 02/12/2016.

Corpus de manuels étudiés

- BARTHÉLÉMY Fabrice et BEAUVAIS Yannick, *Rendez-vous en France 1. Cahier de français pour migrants*, Paris, France, Éditions Maison des langues, 2011, 95 p.
- BARTHÉLÉMY Fabrice et BEAUVAIS Yannick, *Rendez-vous en France 2. Cahier de français pour migrants*, Paris, France, Éditions Maison des langues, 2012, 111 p.
- ESCOUFIER Dorothee, MARHIC Philippe et TALBOT Élodie, *Ensemble. Cours de français pour migrants*, Paris, France, Clé international, 2013, 128 p.

Corpus de textes institutionnels étudiés

DIRECTION DE L'ACCUEIL, DE L'INTÉGRATION ET DE LA CITOYENNETÉ, *Enseigner les valeurs de la France dans le cadre du français langue d'intégration*, Ministère de l'Intérieur, des collectivités territoriales et de l'immigration, 2012, en ligne : http://craip-carrli.gip-fcip-alsace.fr/images/fli/fli/_2014/enseigner/_les/_valeurs.pdf, consulté le 23 juillet 2015.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, *Charte des droits et devoirs du citoyen*, 2012, en ligne : www.vienne.gouv.fr/content/download/6013/39836/file/La%20charte%20des%20droits%20et%20devoirs%20du%20citoyen%20fran%3C~%A7ais.pdf, consulté le 23 juillet 2015.

Annexe : liste des 25 fiches du recueil *Enseigner les valeurs de la France dans le cadre du F.L.I.* (DAIC, 2012)

1. La démocratie
2. La loi, traduction de la volonté générale
3. La séparation et l'équilibre des pouvoirs
4. Le droit de voter et d'être élu
5. Le respect des opinions
6. La France est une République
7. La liberté
8. L'égalité
9. La fraternité
10. La laïcité
11. L'égalité des hommes et des femmes
12. Le droit à l'instruction
13. Le devoir de défendre la Nation
14. Le droit à une justice équitable
15. La protection de la propriété
16. Le devoir de contribuer aux dépenses collectives
17. La libre-entreprise
18. Le respect du corps humain
19. Le respect de la vie privée
20. La liberté individuelle
21. La protection des salariés
22. La liberté de conscience et d'expression
23. Les règles de politesse
24. Le respect de l'espace public et des institutions
25. La tolérance

Le genre et la didactique des langues-cultures : quel renouveau, pour quels défis ? Entre dépendance opératoire, autonomie éclectique, co-constructions institutionnalisées et sérendipités

mireille baurens

*Maîtresse de conférences en anglais, chargée de mission égalité femmes/hommes,
laboratoire LIDILEM, Université Stendhal Grenoble 3 (Université Grenoble Alpes)*

Un voyage de plusieurs milliers de miles commence par un
simple et unique pas¹

Lao-tzu, *The Way / The Tao Te Ching*, philosophe chinois
(604 BC-531 BC)

Un préambule en quatre mots pourrait ouvrir notre réflexion : invitation,
sillage, affranchissement, sillon.

Invitation réciproquée : raison première de cet écrit

L'invitation à un colloque organisé par de jeunes doctorant.e.s est en soi
une source de réjouissance : je les en remercie, profondément, sincèrement.
Depuis dix ans, en tant qu'enseignante chercheuse, je tente d'articuler didac-
tique des langues-cultures et genre, à partir d'un travail de thèse originel
intitulé : *D'une mixité unisexe, vers une mixité équitable, regards didactiques sur
l'orchestration de la différence filles/garçons dans les classes de langue-culture.*

Je pose comme socle initial de cet écrit, un questionnement, un com-
mencement. Une trajectoire individuelle peut-elle en inspirer d'autres ?
Dans quelles conditions peut-elle engendrer un cheminement collectif ?
Beau défi offert par les organisatrices de cette édition, suite à leur colloque !

1. Les propos cités en anglais dans cet article sont traduits par moi-même. La phrase en
anglais correspondant à la citation figurera en note de bas de page. Ici : « *A journey of a thousand
miles begins with a single step* ».

Serons-nous, par cette rencontre de jeunes et de plus anciennes, en position de co-cr  er ensemble une suite,    la mienne,    la v  tre,    ces moments d'  changes? Mon objectif serait de montrer l'  cart entre des r  alit  s de pratiques d'enseignement-apprentissage et un id  al utopique d'  galit   en   ducation, par les langues-cultures, entre les filles, les gar  ons, les femmes, les hommes.

Cet   cart abrite tous les possibles imaginables. J'ai d'abord oscill  , aveugl  ment, puis avec confiance, sous la guidance de mes pr  d  cesseur.e.s et enfin avec rigueur, entre trois p  les : observation, proposition et intervention.

J'ai d  fini des jalons, des   tapes-cl  s, dont la premi  re est la notion de contexte, de contextualisation, d'exploration et d'exp  rimentation contextualis  e.

J'ai pos   comme horizon d'attente : des pratiques d'enseignement-apprentissage des langues-cultures plus   galitaires.

   mon tour, je vous propose une invitation au voyage... Voici donc une cartographie de la didactique des langues-cultures et du genre,   clectique,    emprunter,    continuer...

Sillage, seconde raison de cet   crit

Le socle de cette   dition,    la suite du colloque, tel que je l'ai compris, est de mettre en regard le pass   et le pr  sent, de rassembler la nouvelle vague et la plus install  e, d'engendrer un renouveau par les   chos, les dissonances entre les doctorant.e.s, les institutionnalisables, les institutionnalis  e.s, les r  siliantes, p  riph  riques, garde-fous, garantes contre l'immobilisme. Les dix ann  es constituant l'apr  s d'une th  se posent une notion de temps, d'interg  n  rations, de transmission. Au d  but, lors des t  tonnements in  luctables en tant que doctorante, je me d  battais contre « la partie th  orique », la redevance. Maintenant, je connais le soulagement, la solidarit  , l'appui, face    quelques grandes figures muses, tremplins, ponts, absolument, intrins  quement salutaires. Deux figures tut  laires constituent mes balises personnelles et sont adoptables    souhait, adaptables    l'envie : Robert Galisson et bell hooks. Un homme, une femme, qui s'expriment respectivement ainsi :

Mon propos n'aspire ni    l'universalit   ni    la v  rit  . Chacun pourra donc juger librement si cette r  flexion op  ratoire est susceptible ou non de servir ses propres recherches dans un contexte n  cessairement autre.

(Galisson, 2006, p. 46)

L'école n'est pas un paradis. Mais l'apprentissage peut se faire en un endroit qui peut être paradisiaque. La classe, avec ses contraintes propres, demeure l'espace des possibles. Dans ce champ de possibles, s'offre à nous l'opportunité de travailler pour la liberté, d'exiger de nous-même et de nos pairs, une ouverture d'esprit et de cœur qui nous permet de faire face à la réalité, au moment même où nous imaginons, collectivement, des façons de dépasser les frontières, de les transgresser. C'est cela, l'éducation comme pratique de la liberté¹.
(hooks, 1994, p. 207)

« *To the lighthouse* », nous invitait Virginia Woolf. La destination est définie, la direction aussi... Mais d'abord, il convient de chercher les ancrages, par ceux et celles qui ont pensé, agi, avant. De lire, tous azimuts, avec méthode, et fortuitement. Les liaisons buissonnières ; c'est ainsi que j'ai découvert l'impressionnant ouvrage de Shulamit Reinharz (1992) : itinéraire sérendipitaire, rencontre fictive par écrits interposés, par une mise en perspective, une coïncidence heureuse, fondatrice. Je ne saurais encourager assez à la diversité imprévue, propice, des lectures inattendues.

Affranchissement, responsabilisation individuelle et collective

J'ai donc réfléchi à la raison pour laquelle j'ai accueilli votre invitation avec bonheur et avec... inquiétude. À quoi puis-je donc servir mes invitantes doctorantes et leurs invité.e.s ? En quoi puis-je aider à continuer, quel autrement puis-je peut-être esquisser et vous inviter à viser, aujourd'hui, par hier, pour demain ?

Aucun prérequis ne s'impose *a priori*. *Dire non !* Edwy Plenel (2014) nous y enjoint, dans son dernier ouvrage. Non, on ne sait pas, alors, comment continuer ? Je me suis posé la question de l'attente, de l'audience, du lectorat, des besoins. Je propose un objectif, simple, ici et maintenant : présenter l'autrement auquel je crois, et donc le refus qui le sous-tend, que je m'efforce d'expérimenter ; faire que vous repartiez avec un « autre », à explorer, autrement. À la fin, j'aimerais questionner la réaction : quoi de neuf ? Quel viatique peut-on glaner, après avoir accompli ce temps d'attention à ma proposition ?

1. « *The academy is not paradise. But learning is a place where paradise can be created. The classroom with all its limitations remains a location of possibility. In that field of possibility we have the opportunity to labor for freedom, to demand of ourselves and our comrades, an openness of mind and heart that allows us to face reality, even as we collectively imagine ways to move beyond boundaries, to transgress. This is education as the practice of freedom.* »

Sillon, le mien, le vôtre, le nôtre : cultiver le questionnement

Je vais aussi vous faire part d'un désir qui m'habite et me meut! Souvenons-nous, Voltaire : « Il faut cultiver votre jardin ». Le désir de déconstruire les stéréotypes de genre m'a dotée d'une énergie à bousculer le cadre, souvent, partout, à « troubler », de façon pragmatique, systématique, les catégories, à questionner, douter, incessamment, méthodiquement. Ce mot fécond, de Judith Butler, je me le suis appropriée, comme beaucoup d'entre nous/vous. La prudence s'impose car ce mot, par son succès, risque d'être galvaudé. D'autres émergent, interconnectés : décentrage, empuissancement, agentivité. Élire ceux qui nous/vous inspirent ?

Pour ma part : je doute, donc je suis ¹. Ainsi parle Christine Delphy :

J'argumente que pour connaître la réalité et donc pouvoir éventuellement la changer, il faut abandonner ses certitudes et accepter l'angoisse, temporaire, d'une incertitude accrue sur le monde ; que le courage d'affronter l'inconnu est la condition de l'imagination et que la capacité à imaginer un monde autre est un élément essentiel de la démarche scientifique ; qu'elle est indispensable à l'analyse du présent. (Delphy, 2001, p. 241-242)

Je propose souvent la projection d'un spot publicitaire ² en ouverture de mon propos, pour illustrer notre aveuglement culturel aux enjeux de genre, et questionne alors l'audience : vous, que percevez-vous du « genre », dans vos cours, dans vos travaux, vos discussions professionnelles, amicales, familiales ?

Jane Sunderland illustre cet angle mort : « Le genre n'est pas toujours visible mais il est toujours présent ³ » (Sunderland, 2000, p. 203). Plus encore, elle souligne l'insuffisance de notre attention scientifique :

1. Il me semble important d'intégrer quelques bousculades, quelques entorses aux normes, dans nos écrits, nos interventions, dans cette invitation à laquelle je convie par mon écrit. Par exemple, nous pouvons être vigilant.e.s quant au nombre d'auteurs citées, dans des écrits, lors de colloques, etc. Autre exemple, nous pouvons opter pour une posture de questionnement mutuel et non uni-directionnel. Ainsi, vous m'avez sollicitée, je souhaite faire de même à votre égard.

2. Ce spot s'intitule : « *The awareness test* » : il est produit par le métro londonien (https://youtu.be/KB_lTKZm1Ts). Deux équipes de basket jouent et l'audience est invitée à compter le nombre de passes que se font les joueurs/joueuses blanches. Généralement, on fait cela et à peu de chose près, on trouve juste. « The answer is 13 ». Cependant, après l'affichage de la réponse exacte, on entend une question : « *But did you see the moon-walking bear?* ». Le film fait marche arrière : la plupart d'entre nous revoit le même spot une seconde fois et distingue alors une personne déguisée en ours se déplaçant en gesticulant parmi les deux équipes. Ce personnage incongru est le plus souvent passé à notre insu devant nos yeux lors du premier visionnement.

3. « *Gender is not always apparent but is always present.* »

Les effets des rôles, des relations, des identités de genre sont partout. De façon ironique, à cause même de cela, dans la plupart des écrits et des travaux au sujet de l'enseignement de la langue anglaise, le genre n'apparaît nulle part¹.
(Sunderland, 1994, p. 211)

La réponse plurielle du colloque inscrit, *a contrario*, un engagement collectif, possible et salutaire. À la suite de ce préambule, il est temps d'en définir les contours.

1 Balises : ancrages, articulations, vers une herméneutique du genre

Il sera question de définitions plurielles et de quatre étapes articulant genre et didactique des langues-cultures, à partir du dépassement initial de l'impensé du genre.

On ne peut penser les rapports humains sans inscrire sa composante genrée dans l'analyse même de ces rapports, même si l'impensé dilue son omniprésence, son ubiquité. La didactique des langues-cultures, dans sa prise en compte intrinsèque du contexte interactionnel, culturel, institutionnel, nous conduit, sûrement, vers l'émergence du genre.

Les étapes articulatoires sont franchies par quelques grandes chercheuses que je vous invite à fréquenter, encore et toujours. Je ne peux qu'en sélectionner quelques unes, dans l'effervescence des recherches sur le genre, pour leur inclusion tranchée du genre au sein des rapports sociaux.

Ainsi, Joan Scott clarifie le focus.

Le noyau central de la définition repose sur la relation fondamentale entre deux propositions : le genre est un élément constitutif de rapports sociaux fondés sur des différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier les rapports de pouvoir. (Scott, 1988, p. 141)

Le genre est donc un moyen de décoder le sens et de comprendre les rapports complexes entre diverses formes d'interaction humaine.
(Scott, 2000, p. 59)

Le genre doit être redéfini et restructuré en conjonction avec une vision d'égalité politique et sociale qui inclut non seulement le sexe mais aussi la classe et la race.
(Scott, *ibid.*, p. 63)

1. « The effects of gender roles, relations and identities are everywhere. Ironically, because of this, in much writing and thinking on English language teaching, gender appears nowhere. »

Nicole Mosconi guide assurément :

Le genre est le système culturel de la différence des sexes (distinction féminité-masculinité) construite socialement et culturellement par chaque société et chaque époque historique ¹.

Cendrine Marro résume : le genre,

système de normes de sexe, est un puissant outil de naturalisation de la différence des sexes qui hiérarchise le masculin et le féminin et légitime dans notre univers symbolique la domination masculine. (Marro, p. 68)

Les doctorant.e.s sont aguerris.e.s à l'incontournable cadre théorique et à son insoutenable injonction à l'exhaustivité. Au commencement, étaient aussi, bien sûr, Simone de Beauvoir, Judith Butler, et celle qui a inlassablement rassemblé, Anne-Marie Houdebine, pour combiner militantisme et institutionnalisation, posant dans ce recueil les incontournables.

Je propose et oppose à l'érudition impossible, la sérendipité, comme mode d'entrée en genre, en prolongement des découvertes buissonnières, terreau de la réflexion de Robert Galisson, seuil de possibles, de changements.

1.1 Le ou les genres ?

Notons que la présentation du colloque a opté pour l'utilisation d'un pluriel, que je peux comprendre ainsi : pour éviter l'écueil de l'acquis versus l'inné, le genre s'oppose au sexe, se situe du côté de la construction sociale, culturelle des identités sexuées et propose une diversité et/ou un continuum. Le « queering » fait ainsi vaciller la bicatégorisation des sexes, les places pré-ajustées, exhorte à refuser l'évidence du clivage masculin/féminin et ouvre les alternatives, les performances du genre, le questionnement des identités genrées, l'irruption d'un numéro 3 (face au 1 du sexe masculin ou au 2 du sexe féminin) ou d'un refus de toute classification. Peut-être serait-il plus clarifiant d'opter pour une référence aux identités de genre, signifiant, permettant ainsi un pluriel ?

Soyons prudentes sur l'oscillation entre le singulier et ce pluriel : cela renvoie à des concepts différents. Christine Delphy le précise efficacement :

son singulier, le genre, par opposition aux deux genres, permet de déplacer l'accent des parties divisées vers le principe de partition lui même.

(Delphy, 2009, p. 245)

1. Citation extraite d'une conférence non publiée, que Nicole Mosconi a généreusement mise à ma disposition.

Le kaleidoscope culturel contre tout immobilisme. Nous pouvons faire l'exercice du genre : et vous? Quelle est votre définition? Celle qui fait avancer votre questionnement?

1.2 Pour conclure sur le « genre », trois remarques

Ce concept nous affranchit définitivement du biologique et surligne la part du construit social et culturel dans les rapports entre les sexe,

l'ensemble de ce qui est, des différences entre les sexes, apparaît comme social et arbitraire : soit effectivement variable de société à société, soit susceptible de changement. (Delphy, 2009, p. 245)

Il souligne aussi l'autonomie et les contraintes, les violences sociales et portant atteinte à l'individu.e, dans sa performativité du genre, comme le pose Judith Butler.

Ce concept rend visible la part des uns, des unes et des autres et met en relief la hiérarchisation, le pouvoir, le privilège lié au masculin, à travers nombre cultures. La classification dichotomique, l'asymétrie, « cette notion de hiérarchie (... /permet/ de) considérer sous un autre angle les rapports entre les parties divisées » (Delphy, p. 245). Il signe aussi la fin d'une oblitération, celle des femmes.

Enfin ce concept permet de viser un horizon d'attente, un avenir utopique égalitaire, par la déconstruction, la dissolution de la hiérarchie (Héritier, 1996 et 2002), la fin programmée d'une obstruction à l'avènement de l'égalité : c'est là le ressort durable de notre action, politique, sociale, intellectuelle, enseignante, éducative. L'empuancement pourrait s'illustrer par le dicton anglais : là où il y a la volonté, il y a aussi le chemin¹.

On est bien situé du côté des valeurs, de l'éthique, de l'humain. On retrouve bien ce qui constitue le cœur de la didactique des langues-cultures. Il convient à ce point d'interroger l'articulation genre/didactique des langues-cultures, justement.

2 Du côté de la didactique des langues et des cultures : quel rapport avec le genre peut-elle entretenir ?

Au lieu de jongler avec des définitions de l'amplitude de cette discipline, je choisis de lister quelques unes des qualités intrinsèques de la chercheuse —

1. Notre expression « quand on veut, on peut », correspond au propos imagé en anglais : « *where there is a will, there is a way* ».

et du chercheur — en didactique des langues-cultures, en lien avec les visées politiques et sociales mobilisées, convoquées par le concept de genre.

Que suis-je censée faire? Comment est-ce que je puis m’y prendre, autrement?

Robert Galisson nous a laissé un viatique riche, exigeant, où résilience, sagacité et impulsion créative se combinent allègrement, sans relâche. Il module une didactologie des langues-cultures, dont je présente aujourd’hui trois focales fondamentales.

La didactique des langues-cultures n’est pas un corps de réponses constituées à des questions pré-définies, mais un art du questionnement permanent à la fois personnel et collectif. (Galisson et Puren, 1999, p. 7)

Il importe d’être vigilant.e par rapport à notre propre tendance à normaliser la nouveauté : hiérarchiser les objets de recherche, déclarer telle présentation, tel travail universitaire, impropre. Comment allons-nous combiner rigueur/questionnement scientifique et décentrage, éclatement, débordements, multiplicité sans la tentation de l’ordre normatif et éviter la rigidité que l’on dénonce, la suprématie que l’on hypothèque, du puissant positionnement (universitaire) par rapport aux tâtonnements, au zig-zag, au devenir, au questionnement?

Une piste est surlignable en didactique des langues : la rigueur est de vigueur.

Le mouvement même de la réflexion didactique [...] c’est le passage du compliqué au complexe. Le problème n’a pas une solution simple, unique, universelle et définitive qu’il suffirait de découvrir, et d’appliquer, parce qu’il relève en fait de paramètres multiples, divers, hétérogènes, inter-reliés, parfois instables et contradictoires, toujours inséparables de la subjectivité des sujets en cause (apprenant.e.s et enseignant.e.s). (Galisson, *ibid.*, p. 22)

On est dans la recherche des points aveugles, on se situe du côté du processus (et non du produit).

Robert Galisson définit la didactique des langues comme une discipline d’intervention, une orientation épistémologique — le domaine de la philosophie des sciences qui étudie les sciences particulières, soit la théorie de la connaissance en général (Galisson, *ibid.*, p. 35¹). À la théorie, il préfère « l’idée d’une explication maximale efficace d’un ensemble d’informations élargi au maximum ». Le vrai serait « non pas la correspondance avec

1. Ces extraits sont basés sur un auteur que Robert Galisson cite dans son texte, Richard Rorty. Pour simplifier la présentation, je le précise ici.

la réalité mais plus modestement, la pertinence et l'efficacité pour la réalisation des projets humains dans l'environnement où ils se situent ». À la connaissance comme représentation de la réalité, il opte pour « une conception pragmatiste de la connaissance comme confrontation avec la réalité, le fait d'avoir affaire à elle ». Et toujours, sans relâche, ce chercheur privilégie une perspective anti-applicationniste, fondatrice, essentielle, précieuse.

Focale 1 : l'utopie éducative en ligne d'horizon et les utopistes : encombrés et accueillant, salutairement. Il s'agit bien de « mobiliser l'éthique : par la recherche de traces d'échec (ou de transgression) alternant avec les traces de réussite (ou d'approbation), accéder à la conscience puis à la compétence éthique » (Galissou, 1988, p. 83).

Focale 2 : Le sujet chercheur œuvrant à la déconstruction de la hiérarchie, artisan inféodé, identité plurielle, diverse, à recomposer.

La Didactique des langues-cultures (DLC) revendique pour les enseignants qui le souhaitent, l'accès aux responsabilités de chercheurs (et ce afin de préserver, d'activer leur créativité [...]). Elle est d'abord un acte démocratique au profit des plus démunis (qui sont les plus concernés par les problèmes dont elle traite), une sorte de session de rattrapage, pour leur donner une chance d'accéder à la parole et à se faire entendre à leur tour.

(Galissou, 1998, p. 91)

La DLC cherche à mobiliser tous les acteurs du domaine (de terrain et hors terrain confondus) mais fait porter l'essentiel de ses efforts sur les acteurs de terrain. Elle est seule à exiger de l'institution qu'ils aient enfin droit à la parole et possibilité de la prendre, sans restriction aucune, qu'ils soient reconnus comme chercheurs à part entière s'ils en manifestent l'intention et témoignent de leur détermination en participant à la formation de leurs pairs, à la rédaction d'ouvrages, à l'élaboration d'outils pour la profession.

(Galissou, 2009, p. 276)

Focale 3 : une seule balise importe, sans cesse renouvelée, le terrain, le contexte, ce que Robert Galissou nomme aussi la « dimension ». Tout objet est légitime et doit être analysé avec minutie, les langues-cultures sont le terrain de toutes les multiplicités et son lien constitutif avec le propositif : rien sans la « recension » (Galissou, 2009, p. 280), celle « des dimensions et des directions » (Galissou, *ibid.*, p. 279), sans ambition, sans transformation visée.

La didactologie est la seule à faire de l'intervention (l'action novatrice ou remédiate) un aboutissement nécessaire, une did-action obligée. [...] Ses procédures d'intervention ne transitent pas par des savoirs érudits ou

encyclopédiques mais fondent leur crédibilité sur une praxis et une expérience professionnelle de la complexité, vécues et construites en contexte spécifique. (Galisson, 2009, p. 275)

Sept qualités sont donc, à mon sens, à cultiver pour articuler genre et langues-culture et je vais céder ici à la tentation terminologique actuelle et les décliner en compétences. Encore inspirée par les travaux de Robert Galisson (qui sera ainsi abondamment cité, désormais R.G.), je vous propose de lister quelques (-uns de ses) mots en souhaitant qu'ils vous portent et fassent sens pour vous.

2.1 La compétence exploratoire

Liée à la curiosité, l'audace, le goût des terres inconnues, elle signale la transdisciplinarité, nous guidant.

Il me semble que la transdisciplinarité (au sens où je l'entends) est préférable dans la mesure où elle abolit les frontières entre disciplines, autorise les transversalités buissonnières, sans contrainte et sans contrat, sans souci de spécialisation, sans peur de ne pas comprendre l'autre, avec le seul désir de glaner ce que l'on peut et ce que l'on trouve pour ce que l'on cherche.

(Galisson et Puren, 1999, p. 91)

J'invite mes étudiants à pratiquer l'école buissonnière, à sortir des lectures convergentes (qui tournent autour de leur sujet d'étude et constituent leur sacro-sainte bibliographie) pour s'adonner avec ardeur à des lectures divergentes (qui n'ont rien à voir avec leur intérêt du moment mais peuvent y ramener incidemment et constituent un apport à la culture générale, cette ouverture au monde, si souvent négligée par les chercheurs qui se dessèchent l'âme sur des lectures et des sujets trop pointus). Bref, je les invite à la curiosité gratuite.

(Galisson, 1994, p. 148)

2.2 La compétence sociale

De la confrontation, au constat, à la co-création. Les mots-clés sont toujours « articuler », « relier » (et non juxtaposer), remettre en question son propre cheminement, se mouvoir dans le triangle dessiné par Shulamit Reinharz entre interviewer, interviewé et sujet d'étude. « Ainsi, l'interviewer, l'interviewé, l'étude composent ensemble l'objet même de l'interview ¹ » (Reinharz, 1992, p. 21).

1. « Thus the interviewer, the interviewee, the study become interviewee oriented. »

Communiquer, c'est mettre en commun [...] ce que l'on est et ce que l'on sait, ses ressemblances, ses différences et ses antagonismes, pour briser les barrières de l'étrange, se reconnaître et mieux se connaître dans et à travers l'Autre, s'enrichir, s'apprécier mutuellement, ouvrir ensemble les portes de la fraternité. (Galisson, 1997, p. 149)

2.3 La compétence du doute

Les méthodes de recherche en DCL se définissent « contre la routine qui dis-qualifie... pour la remise en cause, le dépassement, exhortant à l'inquiétude chronique, à l'effort et à l'écart novateur » (Galisson, 2009, p. 273). Le parallèle est clair avec les propos de Shulamit Reinharz :

Je considère l'approche critique (de mes statistiques) avec une attention nécessaire au procédé de recherche qui les a produites. Un cadre féministe considère la personne qui conduit la recherche comme essentielle dans le procédé de recherche¹. (Reinharz, *ibid.*, p. 92)

La méthode analytique déconstructionniste est posée :

Je déconstruis et reconstruis l'histoire d'un point de vue féministe, examinant précisément ce qu'elle dit, ce qu'elle ne dit et ce qu'elle aurait pu dire². (Reinharz, *ibid.*, p. 149)

Robert Galisson insiste :

Je ne suis pas un « travailleur de la preuve », ma discipline ne le permet pas. Je me verrais plutôt comme un artisan de l'essai et de l'erreur, un abonné de la controverse qui, dans l'obstination et l'humilité, par le truchement des langues-cultures, avec le concours et sous le contrôle des acteurs de terrain, s'efforce d'agir sur le vécu quotidien de l'école, de rendre le monde moins inacceptable, moins opaque, de faire reculer la formidable capacité d'aveuglement et d'inertie des hommes, en rallumant, chez les plus jeunes, l'envie de prendre en main leur destin, de retrouver une dignité perdue. (Galisson, 2002, p. 510)

Au bout du compte, la didactologie doute en permanence, elle n'est pas sûre d'avoir raison dans tous ses choix, elle est seulement sûre de ne pas avoir tort d'entretenir le feu du débat dans l'univers des idées, de produire des

1. « I approach my critique (of my statistics) with due attention to the research process of producing them. A feminist framework considers the researcher as central in the research process. »

2. « I deconstruct and reconstruct the story from a feminist point of view, examining what it says, what it does not say, and what it might have said. »

effets de « dérangement » qui obligent la réflexion à dépasser ses postulats implicites, à sortir de ses zones d'ombre (Galisson, 1998, p. 94).

On choisit le faisceau et on se situe au sein de l'incomplétude.

2.4 La compétence pragmatique, expérientielle

La démarche didactologique = la conceptualisation part du terrain pour y revenir. Observation du terrain → problématisation → conceptualisation (... théorisation=moyen) → action (... intervention = fin).

(Galisson, 1997, p. 83)

La didactologie

se réclame du conceptualisme. Lequel part de l'observation et de l'interrogation, du terrain (analyse du contexte), s'en éloigne pour problématiser, conceptualiser l'objet d'étude choisi et construire le modèle d'intervention (la théorie), qui permet de revenir au terrain, pour suggérer des modes d'action susceptibles de répondre aux besoins et attentes des acteurs intéressés. La validation de ces actes passe par leur expérimentation ou leur expérientiation en contexte.

(Galisson, 1999, p. 480)

2.5 La compétence écologique

Comment concilier le « je » orchestrant sa propre mise en scène et le « nous » universitaire, validant et communautaire ? Comment se désengluer de la notion de « sérail », sélectionnant et excluant...

Le didactologue [...] est une femme ou un homme de bonne volonté, à l'écoute des autres, qui a le sens du pari et pense avoir trouvé une discipline à la mesure (ou à la démesure ?) de ses besoins d'action, de réflexion et aussi d'émotion. Une discipline capable de satisfaire son besoin d'idéalité, de faire tourner le moulin de son imaginaire et de ses rêves, d'entretenir l'espoir que l'utopie présente est grosse de réalisations à venir.

(Galisson, 2002, p. 269)

En résumé, l'objectif de la didactologie est de faire passer l'intervention (qui est un engagement pour l'action en vue d'un résultat, donc la marque imprescriptible des disciplines praxéologiques) du prescriptif au prospectif et au propositif contextualisé.

(Galisson, 1997, p. 90)

Il s'agit d'opter pour une attitude actante : il est bien question d'une « pratique sociale partagée par tous, tout au long de la vie » et de

l'ambitieuse finalité de la didactologie : faire de l'éducation aux et par les langues-cultures (de leur approche, de leur accès, de leur dépassement) un

tremplin pour une éducation et une formation élargies du citoyen multipolaire en émergence. (Galisson, 2009, p. 307)

L'écologie du genre par, dans les langues-culture est ainsi définie : c'est une friche, le ralliement pour « une citoyenneté multiple », le « tracer d'un horizon social commun » (Galisson, 2002, p. 268), dont l'une des étapes fondatrices est l'égalité femmes/hommes, dans et par les langues-cultures. L'école et la formation des enseignant.e.s doivent la construire.

2.6 La compétence éthique

La didactologie

c'est la discipline dans laquelle s'inscrit mon action depuis le début des années quatre-vingt. Discipline que je me suis efforcé de construire et de développer au plus près : 1. des attentes et des besoins des sujets particuliers qu'elle a vocation de servir (les apprenants et leurs enseignants), ainsi que la société où ils évoluent; 2. de l'objet d'étude qu'elle s'est donné : ouvrir l'accès aux langues-cultures pour en faire un lieu d'émancipation du natif et de connaissance-reconnaissance de l'étranger.

(Galisson, 2002, p. 497-498)

La direction est claire : la didactologie des langues-cultures guide vers un « rôle de guetteur » (pour) « rappeler qu'il existe des zones d'ombre » ; vers « une esquisse des itinéraires d'accès à la conscience » ; vers des « cas de conscience permanents, face-à-face douloureux avec l'incertitude et la responsabilité » ; vers un « face-à-face éthique » où « l'expert en éthique n'est rien d'autre que celui qui participe pleinement à la vie sociale » (Galisson, 1998, p. 125, 124, 107, 118-119).

Ce sont bien les « dimensions éthique, civique et axiologique, (qui sont) principalement constitutives de l'éducation » [...]. Ce qui importe, c'est « la mise en œuvre d'un modèle de description/intervention construit autour du mot valeur, érigé en concept-pivot. » (Galisson, 2002, p. 504-505).

2.7 La compétence de résilience, face aux vicissitudes

Pour former l'homme libre et le citoyen responsable de demain, l'éducateur ne saurait être lui-même soumis à une obéissance passive. Son statut de fonctionnaire, établi sur les bases de l'esprit de discipline et d'obéissance, n'abolit pas le principe essentiel de liberté de conscience, qui fonde sa profession. Si les structures politiques et idéologiques de la société le constituaient

prisonnier d'une tâche strictement et formellement prescrite, que resterait-il de cette liberté fondatrice ? (Galison, 1998, p. 106)

Les fondements sont posés, clairement, pour faire face aux injonctions paradoxales, ambivalents, parfois intenables, liées à l'appartenance à une institution garante de liberté (pédagogique), soucieuse d'égalité (sociale, culturelle, genrée) et tout à la fois lieu d'atteinte à ces mêmes principes. Collectivement, individuellement, professionnellement, notre rôle de transmission et de création, en tant que personnel de l'acte éducatif, de l'acte de formation, se définit dans cette tension sans cesse renouvelée.

3 De la pensée/genre à l'agir-genre

3.1 Dans nos classes, des points de vigilance permettent de mesurer les failles de la mixité et ses corollaires défis, les stratégies, pour équilibrer nos pratiques d'enseignement au quotidien ¹

3.1.1 *Topographie de classe, travaux de groupe, orientation*

La co-présence des filles et des garçons n'empêche pas leur regroupement sexué. Il s'agit de contrer le risque de mixité « unisexe », de prêter attention à la façon dont les élèves s'associent spontanément plus par affinités sexuées et constituent donc des îlots ou des groupes de filles ou de garçons plutôt que des groupes mixtes (qui émergent singulièrement — exception amoureuse hétérosexuée ou regroupement des refusé.e.s, non choisi.e.s par leurs pairs). En empêchant de tels groupements, l'enseignant.e encourage la rencontre de l'autre, la compétence sociale, l'apprentissage de l'altérité. Par ailleurs, des observations contextualisées permettent de mesurer l'impact de la (non) mixité sur la performance scolaire (quels sont les groupes qui répondent le mieux aux consignes professorales ?) et de faire écho (ou pas) aux travaux montrant que la mixité sexuée des groupes est plus garante de qualité de travail que la non mixité. La classe de langues-cultures (LC) est le siège par excellence de ce type d'associations.

3.1.2 *Constat des « 2/3 »*

Les interactions enseignant.e.s/élèves se font plus en direction des garçons, ce qui les rend plus visibles. Au sujet du partage de l'attention professorale, Nicole Mosconi nous invite, depuis plusieurs décennies, en ayant mis

1. L'article faisant la présentation détaillée de ces points de vigilance est le suivant : Mireille BAURENS et Caroline SCHREIBER (2010) : « Comment troubler les jeunes enseignant.e.s sur la question du genre à l'école ? Analyse d'une expérience de six ans de formation en IUFM », *Nouvelles questions féministes internationales*, vol. 29(2), 2010, Lausanne.

au jour ce qu'elle a intitulé « la loi des 2/3 » à vérifier qui parle, pour dire quoi, au sein des classes : il s'agit d'être attentive à la façon dont la parole est distribuée, partagée, dérobée ou encore cède la place au silence. La part de l'enseignant.e est essentielle dans cette distribution. Chaque contexte d'enseignement-apprentissage doit permettre de l'évaluer. La classe de LC abrite ces interactions de façon privilégiée, en quelque sorte, en favorisant toutes sortes d'échanges, en particulier à l'oral.

3.1.3 *Double standard pédagogique*

Les attentes différenciées des enseignant.e.s et de la société engendrent des effets d'auto-conformité dans la performance des élèves. Il s'agit de mettre au jour, dans nos propres pratiques, le mythe de l'évaluation, du traitement « neutre » des apprenant.e.s. Le genre est (l') un (des) espace(s) de différenciation, qu'il convient de neutraliser autant que possible (copies anonymées, rendues sous forme informatique, corrigées par d'autres, mise en place de barèmes et corrections collectives, etc.). Les LC permettent facilement ces tentatives.

3.1.4 *Savoirs masculinistes*

Les documents pédagogiques, les programmes ne sont pas exempts de sexisme. Les rapports se succèdent sans jamais montrer des progrès tranchés, en terme de transmission du rôle des un.e.s et des autres, dans les sciences, la littérature, etc. Ces rapports (Rignault et Richert, 1997; HALDE, 2008; Courteau, 2013-2014; Brugeilles et Cromer, 2005) doivent être « fréquentés » afin de mettre fin à ce que je nomme le « consenti sexiste », qui s'installe subrepticement, lorsqu'on n'a pas le temps ni les moyens de questionner la teneur de nos consignes, les matériaux didactiques utilisés ou créés, la représentation des femmes et des hommes au sein des programmes. Il est essentiel d'user d'outils de repérage et déchiffrement des stéréotypes de genre au sein des matériaux, des consignes, des programmes. Il est fondamental de viser, sans relâche, l'équilibre des savoirs. Les LC favorisent le questionnement des rôles des un.e.s et des autres par la comparaison interculturelle.

3.1.5 *Bagage scolaire différencié et curriculum caché*

La métaphore du ciseau représente les trajectoires différentes — et inversées — entre les filles réussissant mieux que les garçons à l'école, ces derniers demeurant au sommet des classements professionnels, économiques, politiques après l'école. La part de l'école dans la mise en place de ce clivage doit être interrogée. L'orchestration enseignante des différences, effectuée à

leur insu, par les enseignant.e.s en particulier, peu outillés pour la repérer, doit être questionnée, dans tout contexte éducatif.

3.1.6 *Usage du « féminin-aussi » (Baudino, 2001)*

Le non-usage du féminin en langue franco-française met au jour combien le féminin reste dévalorisé et peu utilisé en France, face au genre masculin, qui continue de l'emporter¹. L'impact du genre grammatical sur l'imaginaire mixte, égalitaire des apprenant.e.s peut être testé, quotidiennement et ouvert, par un usage du « féminin-aussi », systématisé, dans les consignes, dans les propos, les exemples, de façon à ce que les enfants puissent visualiser, imaginer/créer des héroïnes comme des héros. L'usage, ailleurs, autre, à travers les LC, illustre parfaitement les limites franco-françaises.

3.1.7 *Leurre de la neutralité éducative, la prise/crise de conscience ou les vertus de l'auto-hétéro-inter observation/scopie*

Les enseignant.e.s ne sont guère conscients de la différenciation qu'elles et ils orchestrent mais se remettent en question immédiatement dans leur prise de conscience. J'ai souvent décrit les conséquences de la prise de conscience des inégalités que l'on peut générer. Mes étudiant.e.s et stagiaires résistent, en toute légitimité, aux remarques qui peuvent leur être faites suite à des observations de classe, à ce sujet. Cependant, pas un.e seul.e ne laisse le doute planer, sans se doter d'outils de vérification et sans immédiatement engager des actions pédagogiques, didactiques, pour pallier les clivages (souvent) mis au jour. Trois types d'observation aident à mesurer puis à agir : l'auto-observation (on se filme soi-même à l'aide d'une caméra posée), l'hétéro-observation (on regarde l'autre), l'inter-observation (on décide de s'observer mutuellement en sélectionnant des espaces temps spécifiques, dont on convient l'avance et réciproquement). Aucun enjeu d'évaluation n'a lieu, tout n'est que désir, net, précieux, de la remise en question de ses propres pratiques. Les découvertes déclenchent la suite, toujours garante de progression égalitaire. Ainsi l'observation tous azimuts facilite le travail réflexif sur les pratiques professionnelles et de façon concrète, permet de voir et influencer l'effet-genre au sein des classes, en particulier, celles de LC.

1. Pour les enfants, un album peut ouvrir la conscience d'une langue inégalitaire : *Le zizi des mots* (2014) : Elisabeth BRAMI, Fred L., éditions Talents Hauts, Paris. L'article de Claudine Moïse peut ébranler notre aveuglement, avec humour : « Pratiques langagières des banlieues : où sont les femmes ? », *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, n° 51, 2003, p. 47-54.

Il convient enfin de signaler que de nombreux outils assez facilement utilisables sont proposés¹ en formation ou même commercialisés², pour mesurer l'impact du genre au sein de son cours et élaborer des projets pédagogiques égalitaires, inter/trans/disciplinaires.

3.2 Du féminisme à l'institutionnalisation : quelle suite ?

Quelle posture peut-on attendre, faire émerger, observer, aujourd'hui, face à l'usure, à ne pas sous-estimer ? Christine Delphy (*op. cit.*, p. 354) le souligne avec acuité : « le prix à payer est incalculable... /il s'agit de / résister à la tentation de "diluer" le défi ».

Depuis la Convention pour la promotion de l'égalité femmes/hommes, filles/garçons au sein du système éducatif de l'année 2000 (renouvelée tous les 6 ans), les textes et orientations ministérielles abondent pour consolider les initiatives et les formations y contribuant. Il conviendrait d'ailleurs d'en lister les contours, d'en faire l'inventaire, en une tentative d'archivage dynamique, pour conserver trace des avancées, des reculs, du mouvement vers l'égalité en éducation. Notons que la disparité entre les ESPE reste immense, en matière de formation-genre, malgré ce contexte institutionnel favorable. Notons aussi que la formation continue des enseignant.e.s peine à intégrer des propositions systématisées pour questionner le thème du genre dans les pratiques professionnelles. Retour vers le futur...

Il est de mise de se concentrer sur le verre à moitié plein : le colloque qui s'est déroulé à l'Université de Reims, Champagne-Ardenne en octobre 2015, intitulé sobrement *Le genre dans les sphères de l'éducation, de la formation et du travail. Mise en images et représentations*, rassemblant un très grand nombre de chercheur.e.s, d'acteurs/actrices de terrain soucieux d'égalité en éducation, est à ce titre extrêmement encourageant. Toute discipline, dont les LC, sont sollicitées, bienvenues et apportent un angle de vue et de création à la progression du questionnement-genre.

1. Il serait plus approprié de parler d'outils « proposables » en formation, car les formations-genre varient beaucoup, oscillant entre leur inexistence quasi totale en formation initiale en École supérieure du professorat et de l'enseignement ou leur diversité (mémoires en ESPE, sensibilisation en stage de formation académique continue, comme dans l'académie de Grenoble, sous l'action conjointe des chargées de mission auprès du Rectorat et de l'Université).

2. Mentionnons par exemple Hugues Demoulin (2014) : *Égalité, mixité, état des lieux et moyens d'action au collège et au lycée*, Édition Canopé-CNDP. Des ouvrages de ce type émergent avec régularité et aident à concocter son propre projet égalitaire.

3.3 Passage heuristique et changement de paradigme

On passe d'une énergie intellectuelle, militante centripète à une action centrifuge, comme si le noyau constitué, transmis, dotait aujourd'hui des outils pour voir, analyser et viser la transformation. J'en veux pour preuve autre, encore, le colloque qui s'est tenu à l'université Jean-Monnet de Saint-Étienne en octobre 2013, *Genre, langue et pouvoir*. À la fois les sujets des recherches et les objets de ces recherches frappent par leur actualité, leur extrême diversité, leur obstination à fouiller, mettre en lumière, questionner. J'ai parlé d'une exploration jubilatoire. Cela est absolument réjouissant.

Le plaidoyer n'a plus de raison d'être, « en faveur du déplacement des points de vue et de l'évolution des acteurs concernés, dans leurs attitudes mêmes », selon les mots de Robert Galisson (1999, p. 103). C'est bien au sein de ces éléments constitutifs, identitaires, définis par un didactologue des langues-cultures que se trouve l'une des clés de notre suite pour l'égalité en éducation. Par exemple dans l'opposition complémentaire entre culture vision (culture savante) et culture action (culture courante) (*op. cit.* p. 105), vivier de renouveau, de balises originales, versus la transmission de l'histoire. Par exemple, dans l'opposition entre différents féminismes qui trace des impasses. Aujourd'hui, notre rencontre me semble beaucoup plus féconde, dans l'écoute, la co-création, intergénérationnelle, interdisciplinaire, qu'elle promeut, dans les voies très diverses qu'elle esquisse.

Les mémoires en didactique de l'anglais/des langues-cultures sont un signe de la pluralité des actions rémédiatrices et créatives possibles. Le passé fut fécond. Je ne résiste pas au plaisir de mentionner les travaux que j'ai pu diriger, de jeunes enseignant.e.s diplômés dans les IUFM : *L'influence de l'enseignant.e sur les interaction en classe de langue* (2003, Myriam Ternier); *Attention albums ! Stéréotypes sexistes dans littérature jeunesse au Portugal* (2004, Sarah Ponson, Marie Magniat); *La mixité filles garçons et les interactions en classe d'anglais* (2005, Audrey Berbett, Gregory Combe); *Comment faire de l'enseignement des langues à l'école primaire un espace d'égalité entre filles et garçons ?* (2006, Fabienne Robatel); *La participation genrée en classe d'anglais en seconde* (2006 Marie Benezeth); *Garçons/filles ou filles/garçons, pareils ou différents* (2007, Matthieu Cordier, sous la direction de Fanny Lignon); *Stéréotypes de genre, que faire avec ?* (2008, Benoit Viollet, Caroline Mirouse); *Ensemble mais séparés, comment aider nos élèves à mieux vivre la mixité, prise de conscience et déconstruction des stéréotypes en classe de langue-culture* (2009, Annabelle Kay, Céline Aslanian).

On ne peut qu'espérer que les directives ministérielles enjoignant les nouvelles ESPE à la mise en place de formations à l'égalité, déclenchent

ce renouveau d'expérimentations originales et fructueuses que sont les travaux de mémoires lors de la formation initiale des nouvelles recrues de l'Éducation nationale.

3.4 Et l'art, la créativité ?

« Rien n'est plus malaisé que de dessiller les yeux », pose Françoise Héritier.

Il n'est pas sûr que sous les différences culturelles, nous ne retrouvions pas un même grand schéma conceptuel [...] Si ce modèle n'est pas enfin connu et compris par tous, ses mécanismes intimes démontés, je vois mal de quel ressort on pourra user pour modifier ce qui se passe dans le monde dans le rapport féminin/masculin [...] et comment ce bénéfice pourrait être immédiatement étendu et partagé par toute l'humanité. (1996, p. 301)

À mon sens, l'alliance des deux domaines, celui du genre et celui de la didactique des langues-cultures, installe un nouveau paradigme : la continuation de la déconstruction des normes, la capacité à engendrer des changements qui en engendreront d'autres, dans une spirale ascensionnelle, contrastant avec l'immobilisme, l'institutionnalisation (contraignante) et l'auto-satisfaction. Du « *Penser le genre* », lancé par Christine Delphy, on franchit le seuil d'une connaissance préalable, fondatrice, mouvante, nécessairement impermanente, intrinsèquement renouvelable (qu'il faut renouveler).

J'ai proposé à mes étudiant.e.s « *l'agir-mixte* » au sein de leur classe. Au cœur de nos recherches, c'est une autre dimension, une autre direction : l'agir-genre (formule pas très heureuse, j'en conviens, à affiner, à transformer). De la dichotomie hiérarchisante dévoilée, contextualisée, éradicable dans sa singularité même, on passe à une mise en lumière des rapports de domination autres (grâce à la pensée du genre qui prolonge la vigilance au delà du duo/duel masculin/féminin), insidieux, persistants.

Françoise Héritier nous invite avec conviction à un « devoir impératif » (2002, p. 156).

C'est la raison pour laquelle le futur grand combat qui devra être mené doit porter non seulement sur le partage réel des tâches domestiques et parentales, mais aussi sur l'éducation et la culture transmise à nos enfants qui justifient l'inégalité en ces domaines jusqu'ici [...] Car il nous faut croire en l'efficacité des gestes, des actes et des symboles, pour parvenir au changement dans le tréfonds des esprits, même si ce changement pour être universel devra prendre quelques milliers d'années. (Héritier, 2002, p. 394)

Il s'agit de mettre en œuvre « une réflexion intellectuelle et morale collective, un effort universel à penser et à transformer le réel, que tous les pays doivent entreprendre dès lors qu'ils acceptent de se demander ce qui légitime et explique la subordination de l'une des formes que revêt l'espèce humaine à l'autre » (Héritier, 2002, p. 158).

En classe, on a recours à l'humour pour la cause du genre : les sites internet abondent permettant de glaner des matériaux pour questionner les différences de cerveau des femmes et des hommes ! L'attente de l'homme parfait, le clivage des tâches ménagères, quel que soit le public, le contexte de notre intervention éducative.

En classe, certain.e.s enseignant.es organisent l'analyse de littérature hors norme scolaire, tel la saga *Harry Potter*, et surlignent les rôles complémentaires/opposés entre le héros présumé et la héroïne cachée (Baurens et Massart, 2015).

En classe, les spécialistes de l'audio-visuel¹ mesurent l'effet puissant des media, des publicités et la nécessité d'éduquer à l'analyse de l'image, d'éveiller l'esprit critique face au flux constant des messages et à leur impact, non assez questionné par l'école (Internet, télévision, jeux vidéos, etc.).

Les artistes encouragent l'approfondissement du questionnement, en mêlant féminisme, féminité et égalité, dans une dynamique détonnante. À ce sujet, l'article de Odile Baurens (à paraître en décembre 2015) met en relief certaines expérimentations où le corps de femmes et leur création (performances) portent des messages sans détour, contre l'aliénation, contre la hiérarchisation, par la diversité des initiatives, pour des progrès, vers l'égalité.

Beaucoup semble possible, les marges nous cantonnant à des canons culturels structurant mais aussi occultant semblent dépassées. Une friche nouvelle et ample est ouverte.

Pour Christine Delphy (*op. cit.*, p. 371), le flambeau éclaire : « Que les changements se produisent hors institutions ou dans les institutions, la question du contenu de ces changements, et de leur capacité à engendrer encore d'autres changements, c'est à dire leur potentiel révolutionnaire, se pose [...] Comment inscrire quelque chose de notre lutte dans ce bas monde avant de le quitter ? »

1. Les travaux de Fanny Lignon illustrent cette prise en compte de l'image dans la recherche sur le genre.

Pour ne pas conclure mais bien au contraire, continuer

Souvenons nous d'une sorte de profession de foi, ou plus correctement, laïquement parlant, de l'appel de Maude Vadot, lors de l'une des tables rondes du colloque : quelle posture d'engagement nous permet la recherche, par la rencontre des sciences du langage et du genre ?

J'espère (nous) avoir fait entrevoir la complexité et toute la licence qui s'offrent à nous (au sens de « possibles », intégrés au système, désintégrant les stéréotypes socio-sexués culturels et durablement renouvelables dans l'exploration, la fréquentation même des langues-cultures).

Je perçois une césure : entre les trompettes tonitruantes féministes contre « l'ennemi principal ¹ », l'appréhension de mécanismes de genre, à divers niveaux (macro et micro), hiérarchisant des relations asymétriques entre les personnes et le feu d'artifice lié à la recherche actuelle transdisciplinaire, transverse, multiple. Il me semble que l'on est à la croisée, au cœur d'une ambivalence, sur une crête (comment parler de ce qui dé-structure, déconstruit, défait...), entre institutionnalisation et créativité tous azimuts, où s'esquisse déjà la reproduction de certaines normes, de possibles rigidités, au sujet desquelles nous devons être vigilantes (comment ne pas re-créeer de la hiérarchie entre nous) ?

Le prisme du genre incorpore performances, artistiques par exemple, questionnement didactique et pointe toujours un autre chemin à emprunter, une nouvelle vague... Nous devons nous tenir prêt.e.s, ensemble, pour vos découvertes, singulières, intrigantes, et ne pas perdre de vue l'accomplissement de l'égalité des êtres humains, peut-être même intégrer le « *care* » dans toute cette mobilité.

Je propose : heuristique et sérendipités... Nous, les plus anciennes, nous avons resserré les rangs, vous, les arrivantes, les doctorantes, vous bousculez, vous explosez les cadres, les normes, vous analysez la variance, la variété. Vos travaux font émerger non pas un agencement (qui serait le produit fixe, fruit de notre activité engagée de chercheur.e.s et d'enseignant.e.s-) mais bien une agentivité nouvelle, mobilisant notre dynamique individuelle et notre dynamisme collectif.

Et cela est une source de confiance et de joie profonde. Je vous en remercie, vraiment.

1. Emprunt à Christine Delphy, bien sûr.

Références bibliographiques

- BAUDINO Claudie, *Politique de la langue et différence sexuelle, la politisation du genre des noms de métier*, Paris, L'Harmattan, collection « Logiques politiques », 2001, 408 p.
- BAURENS Mireille et SCHREIBER Caroline, « Comment troubler les jeunes enseignant-e-s sur la question du genre à l'école ? Analyse d'une expérience de six ans de formation en IUFM », *Nouvelles questions féministes internationales*, vol. 29, n° 2, 2010, p. 72-87.
- BAURENS Mireille et MASSART Vincent, « Hermione Granger : entre idéologie et utopie de genre, une identité qui s'invente », dans G. BÉHOTÉGUY, C. CONNAN-PINTADO et G. PISSONNEAU, *Modernités 38. Idéologies et romans pour la jeunesse au XXI^e siècle*, Bordeaux, Presses universitaire de Bordeaux, 2015, p. 143-157.
- BAURENS Odile, « 4 femmes artistes utilisent le monde animal pour parler (aussi) du genre », dans TOMC S., BAILLY S. et RANCHON G. (dir.), *Pratiques et langages du genre et du sexe. Déconstruire l'idéologie sexiste du binarisme*, Louvain-la-Neuve, EME éditions, collection « Proximités », 2015, p. 227-251.
- BRAMI Elisabeth et L. Fred, *Le zizi des mots*, Paris, éditions Talents Hauts, 2014, 48 p.
- BRUGEILLES Carole et CROMER Sylvie, *Analyser les représentations du masculin et du féminin dans les manuels scolaires*, Paris, CEPED, coll. « Les Clefs pour », 2005.
- COURTEAU Roland, « Lutter contre les stéréotypes sexistes dans les manuels scolaires ; faire de l'école un creuset de l'égalité », *Rapport d'information n° 645 (2013-2014)*, fait au nom de la délégation aux droits des femmes, déposé le 19 juin 2014 : www.senat.fr/notice-rapport/2013/r13-645-notice.html, consulté le 02/12/2016.
- DELPHY Christine, *L'ennemi principal, penser le genre*, Paris, éditions Syllepse, 2009, 386 p.
- DEMOULIN Hugues, *Égalité, mixité, état des lieux et moyens d'action au collège et au lycée*, Paris, Édition Canopé-CNDP, 2014.
- GALISSON Robert et PUREN Christian, *La formation en questions*, Paris, CLE International, 1999, 128 p.
- GALISSON Robert, « Formation à la recherche en didactologie des langues-cultures », *Études de linguistique appliquée*, 95, 1994, p. 119-159.

- GALISSON Robert, « Les concepts fondateurs de la didactologie sont-ils des passeurs de gué légitimes ? », *Études de linguistique appliquée*, 105, 1997, p. 73-94.
- GALISSON Robert, « Problématique de l'éducation et de la communication interculturelle en milieu scolaire européen », *Études de linguistique appliquée*, 106, 1997, p. 141-161.
- GALISSON Robert, « À la recherche de l'éthique dans les disciplines d'intervention », *Études de linguistique appliquée*, 109, 1998, p. 83-127.
- GALISSON Robert, « La pragmatique lexicoculturelle pour accéder autrement, à une autre culture, par un autre lexique », *Études de linguistique appliquée*, 116, 1999, p. 477-494.
- GALISSON Robert, « Didactologie : de l'éducation aux langues-cultures à l'éducation par les langues-cultures », *Études de linguistique appliquée*, 128, 2002, p. 497-510.
- GALISSON Robert, « Préambule. Est-il fou, est-il sage ? Comment peut-on être didactologue ? », *Études de linguistique appliquée*, 127, 2002, p. 261-271.
- GALISSON Robert, « Les ressorts d'un développement durable de la recherche en matière d'éducation aux et par les langues-cultures », dans *Homage à Robert Galisson*, Thessaloniki, University Studio Press, Université Aristote de Thessaloniki, p. 47-60.
- GALISSON Robert, « Les ressorts d'un développement durable de la recherche en matière d'éducation aux et par les langues-cultures », *ELA*, 155, 2009, p. 271-357.
- HALDE, *Place des stéréotypes et des discriminations dans les manuels scolaires*, Rapport final, 2008, en ligne : www.aussi.ch/documents/279/placedesstereotypes.pdf, consulté le 02/12/2016.
- HÉRITIER Françoise, *Masculin/féminin. La pensée de la différence*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1996, 336 p.
- HÉRITIER Françoise, *Masculin/Féminin II. Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2002, 448 p.
- hooks bell, *Teaching to Transgress : Education as the Practice of Freedom*, New York, Routledge, 1994, 216 p.
- hooks bell, *Feminism is for Everybody, passionate Politics*, Southend Press, Cambridge, 2000, 123 p.
- MARRO Cendrine, « Dépendance-indépendance à l'égard du genre », *Recherche et formation*, 69, 2012, mis en ligne le 01 mars 2014, <http://rechercheformation.revues.org/1722>, consulté le 01 février 2016.

- MOÏSE Claudine, « Pratiques langagières des banlieues : où sont les femmes ? », *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 51, 2003/1, p. 47-54.
- MOSCONI Nicole, *La mixité dans l'enseignement secondaire : un faux-semblant ?*, Paris, PUF, 1989, 281 p.
- REINHARZ Shulamit, *Feminist Methods in Social Research*, New York, Oxford University Press, 1992, 424 p.
- RIGNAULT Simone et RICHERT Philippe, *La représentation des hommes et des femmes dans les livres scolaires*, Paris, Documentation française, Rapport au Premier Ministre, collections rapports officiels, 1997.
- SCOTT Joan, « Gender : A Useful Category of Historical Analysis », *The American Historical Review*, vol. 91, n° 5, 1986, traduction publiée dans *Les cahiers du Grif (groupement de recherche et d'informations féministes)*, n° 37-38, 1988, p. 125-153.
- VERSCHUUR Christine et BISILLIAT Jeanne, *Le genre : un outil nécessaire, introduction à une problématique, cahiers genre et développement*, n° 1, 2000.
- SUNDERLAND Jane, « Issues of Language and Gender in Second and Foreign Language Education », *Language Teaching*, 33, 2000, p. 203-223.
- SUNDERLAND Jane (éd.), *Exploring Gender : Questions and Implications for English Language Education*, Hemel Hempstead : Prentice Hall, 1994.
- SUNDERLAND Jane, « State of the art review article : gender, language and language education », *Language Teaching*, 33, n° 4, 2000, p. 203-223.

Un peu de mémoire : années 1960-1980, réémergence de la question « femmes », ou 40 ans de recherche en sciences du langage

Anne-Marie HOUEBINE

Professeure émérite de linguistique et de sociologie, Université Paris-Descartes Sorbonne

1 Une mémoire, un parcours : les années 1950-1960 et une Histoire des femmes

1.1 Les années d'apprentissage (1950-1960)

Je vais parler d'un temps lointain pour beaucoup de lecteurs et lectrices¹. Un temps où les lycées ou « collèges de jeunes filles », comme s'appelait celui que j'ai fréquenté de la 11^e (équivalent du CP) à la terminale, n'étaient pas mixtes et où les classes du primaire préparaient, par l'examen d'entrée en 6^e, celles du secondaire. Celles-ci s'étendaient de la 6^e à la terminale avec en 3^e le brevet. Ce n'est que vers les années 1966 que, dans l'éducation nationale c'est-à-dire dans le service public, les collèges furent autonomisés et détachés des lycées.

À cette époque, les modèles identificatoires proposés étaient essentiellement masculins. Comme ils le sont toujours dans les contes où les garçons ont des rôles de vainqueurs et les filles de belles endormies ou d'héroïques besogneuses attendant l'arrivée du prince charmant. Les cours ou les livres d'Histoire², quant aux modèles féminins, ne nous présentaient que des reines, sages (Blanche de Castille) ou détestées (Marie-Antoinette) ou des courtisanes (la Montespan, la Pompadour³) en insistant sur leur fonction

1. Un temps, une époque tissée par ma mémoire, aussi ; même si les références ont fonction d'objectivité, contrôlée, elles sont celles qui m'ont concernée, cela dans chaque paragraphe ; encore qu'elles m'apparaissent comme celles de ma génération, dont je témoigne.

2. La majuscule pour différencier la petite histoire familiale ou anecdotique de la grande Histoire.

3. On notera l'article manifestant la dévalorisation.

de maîtresses du roi sans jamais nous dire leur intérêt pour les arts, les Lettres, et leur soutien aux écrivains et artistes. On nous racontait aussi les héroïnes plutôt saintes (Jeanne Hachette, Geneviève) et destinées à la mort (Jeanne d'Arc). C'est qu'alors l'Histoire était écrite principalement par des historiens (hommes) ; aussi y entendait-on rarement les exploits des femmes. Bref, les modèles identificatoires étaient à la fois rares, lointains et bien peu exaltants, d'autant que toute vie aventureuse conduisait l'héroïne à la mort (cf. le Chaperon Rouge, la chèvre de M. Seguin).

La littérature nous offrait d'autres noms, avec des modèles tout aussi sages (M^{me} de Maintenon pour l'École de St Cyr et ses commandes de pièces pieuses à Racine) ou plus étonnantes (M^{lle} de Scudéry et son long compagnonnage avec Honoré d'Urfé, George Sand qui s'habillait en homme, et fumait la pipe, etc.), parlant d'amour avec ardeur et souffrance (Louise Labé, Marceline Desbordes-Valmore, etc.), ou plus sulfureuses, comme l'Héloïse de la *Ballade des dames du temps jadis* (Villon¹). Lors de ces années 1950-60, les cours littéraires enseignaient la grande littérature et répugnaient à traiter du xx^e siècle. Colette et sa liberté n'apparurent qu'en classe de seconde, non par un cours mais par un film *Le Blé en herbe* de Claude Autant-Lara (1954). De Simone de Beauvoir je n'entendis parler qu'en classe de philosophie à cause de ses positions contre la guerre d'Algérie, de son implication dans la revue *les Temps Modernes*² et le manifeste des 121³ ; texte défendant le droit à l'insoumission, c'est-à-dire à ne pas partir combattre en Algérie, comme le demandaient certains appelés et bien des intellectuels qui, avec André Malraux, le général de la Bollardière, Albert Camus et Henri Alleg⁴, dénonçaient la torture. Ce qui préoccupait davantage cette enseignante audacieuse, qui prenait parti et nous parlait d'ouvrages justes parus et déjà interdits comme celui d'Alleg (1958), que les questions féministes. Bien qu'elle nous ait fait découvrir une des premières révoltes féminines féministes par « la grève du sexe », soit la pièce d'Aristophane *Lysistrata*⁵ (411 av. J.-C.), elle ne nous parla jamais du *Deuxième sexe* (1949). Avant d'en venir à cet ouvrage, qui permit de rouvrir la question « femme », je voudrais souligner, au passage que ces années qu'on désigne de « trente glorieuses » se vivaient nettement

1. « Héloïs / pour qui châtré fut et puis moine / Pierre Esbaillart à St Denis / ... » François Villon, xv^e siècle.

2. Paris, Gallimard, fondée en 1945 par Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir.

3. Manifeste rédigé par Dionys Mascolo et Maurice Blanchot en septembre 1960, signé par 121 personnes (femmes et hommes) d'où sa désignation ; cf. www.4acg.org/Le-manifeste-des-121.

4. Ces noms furent alors (1958) cités par cette courageuse professeure de philosophie ; je ne les ai jamais oubliés.

5. En 1910, un film de Louis Feuillade pudiquement intitulé : *Lysistrata ou la grève des baisers* est une adaptation de cette pièce.

moins glorieusement qu'il n'est dit régulièrement, étant donné cette guerre et l'angoisse des étudiants d'aller « la faire », comme le chantait Boris Vian¹, s'ils échouaient à leurs examens.

Le livre de Simone de Beauvoir avait pourtant eu à sa sortie un certain succès, autant d'estime que de scandale. Il fut critiqué par Camus, Mauriac, entre autres². Il était reproché à l'auteure de dénoncer les conditionnements socio-culturels que subissent les femmes, de parler de leur sexualité, de revendiquer leur droit à l'avortement, etc. Autant d'éléments qui font la notoriété inégalée de cet ouvrage et ont permis de retrouver les revendications politiques et idéologiques que des femmes avaient soutenues bien avant ce xx^e siècle (droit à l'éducation, à l'égalité, etc.); puis avec les luttes féministes des années 1970 et les travaux des sociologues, des historiennes ou des philosophes des années 1970-80 (par exemple Michèle Perrot, Françoise Colin, Geneviève Fraisse, etc.) de faire réentendre les voix oubliées des femmes inventrices³, autrices, ou révolutionnaires comme Olympe de Gouges, Anne-Josèphe Théroigne de Méricourt, Louise Michel, etc. et de quelques hommes ayant également défendu cette cause tels François Poulain de la Barre, ou Nicolas de Condorcet.

1.2 Les luttes des femmes avant 1968, bref rappel

Sans faire ici une histoire des femmes, puisqu'il existe aujourd'hui un certain nombre d'articles et d'ouvrages sur ce sujet (voir *L'histoire des femmes en occident*, Duby-Perrot, 1990-1992) quelques noms sonnent à ma mémoire, comme autant de jalons de ces révoltes ou de ces luttes contre l'ordre établi et la suprématie mâle, depuis le Moyen Âge. Ce sont les historiennes féministes qui ont permis ces mises au jour, ou déconstruction d'une Histoire occultant les femmes. Ainsi des noms d'écrivaines ont-ils réapparu, comme, au xv^e siècle, celui de Christine de Pisan (1364-1432), qu'on a qualifiée du titre, parfois controversé, de première féministe, du fait de son ouvrage *La Cité des dames*⁴ où elle défend des femmes dont Jeanne d'Arc (Viennot, 2014 : 33). Au xv^e siècle, Marie de Gournay (1565-1645), « fille d'alliance⁵ » de Montaigne, dans *L'Égalité des hommes et des femmes* (1622) et

1. *Le déserteur* (1954) www.poetica.fr/poeme-426/boris-vian-le-deserteur.

2. Le lisant dans mes années d'étudiante (1958-62), je recueillais bien des remarques ironiques de mes camarades (hommes), qui s'étonnaient quand je leur signalais que l'ouvrage était préfacé par Lévi-Strauss!

3. www.demotivateur.fr/article-buzz/18-inventions-f-minines-qui-ont-chang-le-monde-934.

4. www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/action-culturelle/celebrations-nationales/2005/litterature-et-sciences-humaines/christine-de-pizan.

5. www.arlea.fr/Marie-de-Gournay.

Le grief des dames (1626) soutient de façon polémique leur cause en revendiquant leur égalité juridique et sociale (Viennot, 2014 : 39). Au XVII^e siècle des femmes, surnommées les Précieuses à cause de leur attention au langage, réclament l'accès à l'éducation et particulièrement à la science¹ qui leur était interdite ; revendications soutenues par Poulain de la Barre (1647-1725) qui demandait que les femmes accèdent à tous les enseignements, à tous les métiers, avec des désignations au féminin — déjà la féminisation des noms de métiers ! (Viennot, 2014 : 47-64). Au XVIII^e s., Condorcet (1743-1794) préconisait la levée de l'esclavage, comme Olympe de Gouges (1748-1793) dont nous avons découvert l'héroïsme et la liberté, avec les relectures féministes de l'Histoire. Autodidacte, elle se voulut écrivaine (d'où divers écrits dont des pièces de théâtre, des écrits politiques, des pamphlets) et citoyenne activement engagée en politique : elle n'hésitait pas à placarder ses revendications et c'est à cause d'un texte affiché, intitulé *Les trois Urnes*² (1793), dénonçant la Terreur et le citoyen Robespierre qu'elle fut conduite cette même année à l'échafaud. Réclamant l'égalité des sexes (cf. sa *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*³ (1791)), elle avait écrit que les femmes, comme toutes les catégories de citoyens, devraient avoir le droit de voter, de monter (parler) à la Tribune comme à l'échafaud. Je renvoie aux livres d'Olivier Blanc (1981), de Benoîte Groult (2013), de Catel (2012), pour plus d'informations sur cette féministe dont on parle aujourd'hui pour le Panthéon. En concluant ce bref portrait, il convient de souligner sa modernité : ses luttes pour les droits de tous les opprimés (les femmes, les enfants, les malades), contre la peine de mort, contre l'esclavage, ses diverses avancées démocratiques, comme sa proposition de référendum, le droit au divorce, la féminisation des noms de métiers, etc.

Olympe de Gouges fut traitée de folle — comme Anne Josèphe Théroigne de Méricourt (1762-1817) qui mourut à l'asile⁴ — et accusée de proférer des discours obscènes ; reproche également adressé à Simone de Beauvoir dans les années 1950, l'infantilisation des femmes restant un important stéréotype socioculturel⁵. Nous l'avons aussi supporté lors du travail sur la féminisation

1. D'où les diatribes satiriques de Molière dans *Les femmes savantes* (1672) et *Les Précieuses ridicules* (1629), pièces où son génie occulta pour longtemps les avancées féministes de ce XVII^e siècle.

2. <http://la-brochure.over-blog.com/article-30082301.html>.

3. www.marianne.net/Olympe-de-Gouges-une-femme-contre-la-Terreur_a231276.html.

4. Pour Anne Josèphe Théroigne de Méricourt voir Élisabeth Roudinesco (1989).

5. Il faut attendre 1907 pour que la femme mariée puisse être salariée mais c'est son mari qui gère son salaire et lui « accorde » l'autorisation de travailler. Cela jusqu'en 1965 année où les femmes obtiennent le droit d'exercer une profession sans l'autorisation maritale et de recevoir et gérer leur salaire.

des noms de métiers¹, que réclamaient déjà, pour une plus grande visibilité des femmes dans la sphère sociale, Marie-Louise Gagneur (1832-1902) en 1864, et Hubertine Auclert (1848-1914) en 1867.

Le terme *féminisme*, venu des actions des femmes, date de 1891. À la fin du XIX^e s., leurs revendications pour l'égalité des droits en tous domaines (enseignement, droit de vote, d'où leur désignation de suffragettes²) devinrent socialement plus visibles, du fait des pétitions, des grèves de la faim, des manifestations, parfois violentes, comme à Londres en 1903, 1908, où les répressions furent très brutales (tabassages, emprisonnements, etc.). Ces actions permirent aux Anglaises d'acquérir le droit de vote plus tôt qu'en France ; ce dès 1918 mais seulement pour celles qui avaient plus de 30 ans et en 1928 pour toutes les majeures (plus de 21 ans). Les mêmes exigences n'aboutissent dans notre pays qu'en 1944 (loi de 1945). Léon Blum, en 1939, avait nommé, dans son gouvernement, huit femmes secrétaires d'État, bien qu'elles n'aient pas le droit de vote. Pourtant loin de signaler que ce droit fut obtenu par les revendications réitérées des femmes, les discours conformistes disent qu'il leur fut « accordé » par le général de Gaulle et son gouvernement.

Le droit à l'éducation, revendiqué par les femmes, ne fut gagné que tardivement en France. L'ouverture des lycées aux filles, du fait de Camille Sée et Jules Ferry, ne se fit qu'en 1880 et cela sans qu'elles aient accès à toutes les matières car :

il ne s'agit pas de leur donner toutes les connaissances qu'elles sont aptes à acquérir ; il faut choisir ce qui peut leur être le plus utile, insister sur ce qui convient le mieux à la nature de leur esprit et à leur future condition de mère de famille, et les dispenser de certaines études pour faire place aux travaux et aux occupations de leur sexe³.

Ce n'est qu'en 1924 que les programmes de l'enseignement secondaire ainsi que le baccalauréat devinrent identiques pour les filles et les garçons. En 1941 le principe d'égalité entre les hommes et les femmes fut adopté par la constitution de la quatrième République. Mais il fut si peu appliqué qu'il fallut encore divers textes législatifs pour établir la parité. L'égal accès des

1. 1984-1986, voir *infra* 2 p. 286.

2. Terme qui apparaît en 1903 supplantant *suffragistes* ; les deux termes s'opposeraient comme comportant l'usage de la violence (*suffragettes*), ou non (*suffragistes*) <http://8mars.info/les-suffragettes-1903-1918>. Ces deux modalités opposent les manifestations en Angleterre et en France. Des politiques s'en souviendront dans les années 1970-1980 en considérant que les féministes françaises qui n'avaient pas été aussi violentes que les Anglaises, n'adopteront pas les méthodes des féministes américaines.

3. *Journal officiel* du 19 juillet 1880, adoption définitive le 21 décembre 1880. Voir www.senat.fr/evenement/archives/D42/Loi21880.html.

femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives, voté en 1999, fut revoté en 2007, preuve de sa difficulté d'application. L'égalité professionnelle et salariale (votée en 2006) doit encore être revendiquée, faute d'exister réellement !

1.3 Les années 1960-1970

1.3.1 *La question de l'avortement*

Les suffragettes, dès les années 1900, réclamaient le droit à l'avortement, qui a constitué la lutte majeure des années 1960-1975. Il faut se souvenir de ces années sans la pilule. Diverses façons d'éviter la procréation lors de rapports sexuels (préservatifs, méthode Ogino¹, etc.) étaient utilisées, mais beaucoup de femmes se retrouvaient enceintes alors qu'elles ne le voulaient pas ; d'où le recours à l'avortement de façon clandestine en France ou en partant à l'étranger (en Angleterre, en Suisse ou en Hollande²). Car celui-ci était interdit, depuis la loi de 1920³, et puni d'emprisonnement voire de mort comme l'a peint Claude Chabrol dans *Affaire de femmes*, en 1988⁴. La loi du 15 février 1942 ayant accru la répression en qualifiant l'avortement de crime d'État, les aides pour avorter ou mêmes les simples tentatives d'avorter, dénoncées, étaient alors susceptibles d'être punies comme des crimes. D'où la clandestinité vécue dans les années 1960-75. Malgré les condamnations, de nombreux avortements se pratiquaient (plus de 500 000 recensés), de façon plus ou moins réussie et les médecins constataient leurs effets mortels ou handicapants, de telle sorte que certains d'entre eux, femmes et hommes, comme quelques intellectuel.le.s réclamaient la dépénalisation de l'avortement. Ce fut la lutte la plus importante des années 1960-1970. Avec cet objectif, la docteure Marie-Andrée Weill-Hallé et la sociologue Evelyne Sullerot avaient fondé en 1956 l'association « la maternité heureuse » qui devint en 1960 « Le mouvement français pour le planning familial⁵ ». Des centres de planning familial virent le jour en province à partir de 1961-1962 ; c'est dans ce cadre, que commença pour beaucoup de femmes de ma génération

1. Basée sur l'évolution de la température au cours du cycle, d'où la contrainte quotidienne de vérifier celle-ci ! Voir www.aly-abbara.com/livre/_gyn/_obs/termes/methode/_ogino/_knaus.html.

2. Je me souviens de ces nuits où nous accompagnions aux autocars loués pour ces voyages des femmes ou des jeunes filles en difficulté.

3. La loi de 1920, dite loi nataliste, réaffirmée en 1923 puis en 1939 (loi sur le code de la famille), interdisait l'avortement et même toute provocation à l'avortement et à la propagande anticonceptionnelle.

4. Ce film s'inspire d'un fait réel : Marie Louise Giraud, avorteuse ou « faiseuse d'anges », comme l'on disait encore dans les années soixante par euphémisme, fut dénoncée et guillotinée en juillet 1943.

5. www.planning-familial.org/.../presentation-du-planning-familial-0027.

la lutte féministe, avec les mêmes objectifs : il s'agissait de libérer les femmes des contraintes et menaces qui pesaient sur leur liberté et premièrement sur leur corps et de leur sexualité.

1.3.2 L'évolution des mentalités

J'ai souligné combien cette lutte fut importante qui se qualifia de plus en plus de féministe. Cependant, pendant ces années, la question « femmes » revint aussi du côté des arts (cinéma surtout pour la vie en province), des romans, de quelques travaux de sciences humaines, qui témoignaient des mutations sociales en cours et des désirs nouveaux d'une génération.

Non seulement le *Deuxième sexe* trouvait de nouvelles lectrices, mais d'autres œuvres, rappelaient les impositions contraignant les filles et leur devenir (*Les Mémoires d'une jeune fille rangée* de Beauvoir (1958)). Des romans témoignaient des difficultés sociales qu'elles rencontraient (*Ravages* (1955) de Violette Leduc¹, *La cavale* (1965), *L'Astragale* d'Albertine Sarrazin, 1968²). Malgré les attaques à prévoir, ils parlaient de la sexualité féminine sans souci de la censure comme *Et Dieu créa la femme*, de Roger Vadim avec Brigitte Bardot qui fit scandale en 1956, ou *Le repos du guerrier* de Christiane Rochefort³ (1958). *Les tricheurs* film de Marcel Carné (1958) ou *les cousins* de Chabrol (1959) donnaient à voir les préoccupations de la génération de ces années-là. Avec des techniques nouvelles (caméra au poing, sortie des studios, improvisations, etc.), les cinéastes de la *Nouvelle Vague*⁴ filmaient les transformations des mœurs, de la vie familiale (Truffaut et sa saga Doinel commencée avec *Les quatre cents coups*, 1959), des rapports entre les sexes, la liberté des femmes, celle du langage (Godard, *À bout de souffle*, 1960; *Une femme est une femme* 1961), etc.

Des travaux de sciences humaines, comme ceux de la sociologue Évelyne Sullerot rendaient compte également de ces évolutions sociales, qu'il s'agisse de la condition des femmes, de leur travail (*Demain les femmes*, 1965; *La vie*

1. Violette Leduc (1907-1972) amie de Simone de Beauvoir qui l'a encouragée à écrire, puis de Nathalie Sarraute, Colette Audry, Jean Cocteau, Jean Genet, etc., excellente écrivaine quoique un peu oubliée, elle raconte le mépris qu'encourait une enfant illégitime, comme l'on disait, dans *La bâtarde* (1964), ses avortements (*Ravages*). Ce livre fut censuré et amputé de sa première partie narrant ses amours lesbiennes qui parut ultérieurement sous le titre *Thérèse et Isabelle* (1955, 1964), texte magnifique, republié en 2000.

2. Albertine Sarrazin (1937-1967). Ce roman en partie autobiographique raconte sa vie de prostituée, ses années de prison, sa rencontre amoureuse etc. Son énorme succès la consacra comme écrivaine. Il fut adapté au cinéma en 1968 par Guy Casaril.

3. Christiane Rochefort (1917-1998), féministe. Vadim a fait de ce roman un film en 1962 avec Bardot et Hossein.

4. Ce mouvement fut ainsi désigné dans l'article de Françoise Giroud (1916-2003) paru dans *L'Express* en 1957. Outre ceux cités, rappelons entre autres Rivette, Rohmer, etc.

des femmes, 1965; *Histoire et sociologie du travail féminin* 1968), ou de sa mise en scène dans les médias (*La Presse féminine*, 1964¹). D'autres auteures, en particulier américaines, s'attaquaient aux conditionnements socio-culturels subis par les femmes (Betty Friedan, *la femme mystifiée*, 1964²) ou à *La Politique du mâle*³ (Kate Millet, 1971), alors que Monique Wittig avec *L'Opopanax* (1964) et plus tard *Les Guérillères* (1969) proposait d'autres possibilités d'identifications et de langage⁴.

1.4 Bref intermède : 1968 en province

Dans un colloque sur mai 68 qui eut lieu à Montpellier (Canut et Prieur 2011), j'ai souligné que les images connues des événements sont les barricades et les affrontements parisiens. En province, en tout cas à Poitiers où je vivais, comme à Montmorillon où j'enseignais au lycée⁵, il n'y eut aucune barricade. Comme dans toute la France, les étudiant.e.s se sont mis en grève, ont manifesté dans les rues, bientôt rejoint.e.s par les centrales politiques et syndicales ouvrières. Les policiers et CRS observaient. Beaucoup avaient notre âge. Je me souviens de quelques tentatives de dialogues qui toujours échouaient et de nos chansons et de nos rires outre les slogans scandés dans les manifestations.

À la faculté des Lettres et Langues, les harangues des plus politisés⁶ tentaient de refaire le monde, tandis que des petits groupes lisaient, commentaient les textes politiques, philosophiques, littéraires. Que d'effervescences ! Les discussions ne s'interrompaient qu'à l'aube faute de combattant.e.s ; ce furent quasiment nos seuls combats, exception faite de l'installation difficile mais victorieuse d'une crèche dans les locaux mêmes de la faculté.

1. Voir aussi l'ouvrage collectif, sous sa direction, plus tardif, très informatif *Le Fait féminin* (1978).

2. Betty Friedan (1921-2006). Fondatrice du mouvement féministe aux USA où paraît *The Feminine Mystique* en 1963. Sa traduction par Yvette Roudy est de 1964, date de sa parution en France.

3. Traduction de *Sexual Politics* (1970).

4. Amie de Marguerite Duras, de Nathalie Sarraute, etc., Monique Wittig (1935-2003) est non seulement une romancière reconnue (prix Médicis en 1964 pour *L'Opopanax*), mais une féministe très active, fondatrice en France du MLF (cf. *infra* 1.5.1) et une théoricienne radicale, anticipant les études de genre, par sa façon de dénoncer l'hétérosexualité — ou hétéronormativité — et toute conceptualisation essentialisant les catégories « sexe », « femme », y compris chez Beauvoir à propos du lesbianisme (Natacha CHETCUTI, 2009).

5. Où je m'étais déclarée en grève dès le 3 mai, ayant entendu à la radio pendant la nuit l'investissement de la Sorbonne par les forces de police, transgression de « la franchise universitaire », vieille tradition impliquant que le police n'entre pas dans ces bâtiments. Cela tout en étant inscrite à la faculté.

6. Le masculin se justifie car ce sont surtout les garçons qui tenaient la tribune !

En repensant aux luttes de ce mois de mai, je me souviens de la fraternité avec les ouvrières de l'usine Leclanché, de la découverte de leurs difficiles conditions de travail et surtout de la continuation de nos interventions pour les interruptions de grossesse plus ou moins clandestines. Ce de façon nouvelle. La nouveauté ne concernait pas nos interventions sur des situations réelles mais les discussions, sans fin reprises, avec les opposants, en particulier les adhérents hommes ou femmes du parti communiste qui défendaient la politique nataliste. De lutte féministe en tant que telle, c'est-à-dire avec ce terme, il n'était guère question, mais défendre la cause des femmes se pratiquait quotidiennement. Par exemple pour installer la crèche, pour permettre aux jeunes mères étudiantes d'être aussi présentes que les garçons et faciliter la prise de paroles des filles et des femmes, étudiantes ou non, dans les groupes de discussion, à la faculté ou dans d'autres lieux.

À cette époque et avec de telles expériences, se constituèrent peu à peu, à Poitiers comme ailleurs, des groupes non mixtes, pour favoriser les échanges entre des femmes appartenant à des classes sociales différentes cherchant à œuvrer pour la défense des femmes, leurs intérêts spécifiques et en premier lieu la dépénalisation de l'avortement, puis ce qui s'est désigné plus largement comme « la libération des femmes » dans les années post 68 avec l'influence du *Women's Lib* et la création du MLF (Mouvement de libération des femmes).

1.5 Les années 1970-1980

1.5.1 *Le MLF ou Mouvement de libération des femmes*

Sur ce plan également je ne parle que de mon expérience ; d'abord à Poitiers¹ où l'on ne recevait que des échos médiatiques plus ou moins véridiques des actions parisiennes, puis à Paris, à partir de 1974, où j'ai pu participer à certaines réunions féministes. Réticente aux adhésions, j'ai fréquenté quelques groupes sans m'y attarder² et bien des féministes, plus ou moins radicales³, dans des rencontres et discussions, brèves ou réitérées, parfois polémiques⁴, toujours riches et passionnantes. Un véritable compagnonnage politique et intellectuel, devenu lien d'amitié, s'est construit

1. J'ai habité Poitiers, où j'enseignais à la Faculté des Lettres puis à l'UFR de Sciences humaines, jusqu'en 1974 puis à partir de cette date, à Paris, tout en continuant d'être enseignante à Poitiers.

2. Je pense à *Psychanalyse et politique* — ou « Psychépo » comme l'on disait alors — animée par Antoinette Fouque (1936-2014), importante figure du féminisme, fondatrice des Éditions des femmes (1972) et de la librairie du même nom (1974), d'abord au 68 rue des Saints-Pères (75007), actuellement 35 rue Jacob (75006).

3. Comme elles se désignaient « les lesbiennes radicales », « les gouines rouges ».

4. Les salles des Éditions Tierce, rue des Fossés St Jacques, les favorisaient.

avec certaines d'entre elles, en particulier (et pour leur rendre ici hommage) Françoise Pasquier (1944-2001) fondatrice des éditions Tierce (1977-1993¹), Marcelle Marini (1932-2007) entre autres². Je témoigne de ce qui m'a intéressée dans ce mouvement — ou plutôt ces mouvements car venus de divers groupes de femmes qui s'étaient rassemblées pour parler et agir, depuis quelques années. D'où la diversité des groupes³, fantasmatiquement unifiés sous la désignation MLF. Ce fantasme rend néanmoins compte d'une vérité, les actions communes menées par les femmes pendant ces années 1970-80 : lutte pour la dépénalisation de l'avortement, dénonciation du viol, du racisme, du sexisme, solidarité avec les prostituées, etc.

Avant d'en revenir à la question de l'avortement, je parlerai de la façon dont j'ai vécu ce « mouvement ». Comme beaucoup j'ai appris fin 1970 seulement (et avec plus de détails encore en 1979), que l'on pouvait raconter son origine, son « année zéro⁴ », en la datant du 26 août 1970, quand une dizaine de militantes ont déposé place de l'Étoile, avec une superbe ironie dénonciatrice, une gerbe à la femme du soldat inconnu plus inconnue que lui. Monique Wittig portait une banderole dont le slogan fit mouche et reste dans les mémoires : « Un homme sur deux est une femme » (Bernheim, 1980). Comme cette action entraîna l'arrestation de ces militantes, les médias en rendirent compte ; ce qui lui donna quelque publicité. À sa suite, des réunions féministes eurent lieu qui se succédèrent avec un objectif nouveau et précis, se fédérer en *Mouvement de Libération des femmes*, l'action d'août ayant pris force symbolique.

La constitution du MLF m'a été beaucoup contée et commentée par Françoise Pasquier, en particulier en 1979-80 au moment des querelles entre groupes, et de ce que Monique Wittig a désigné comme « le vol des origines⁵ », du fait du dépôt à l'INPI (Institut national de la propriété industrielle) et partant de l'appropriation du nom et du logo du MLF par Antoinette Fouque (1936-2014) au nom de *Psychanalyse et Politique* et des Éditions

1. Voir les hommages et une recension visuelle (par leurs couvertures) de nombre des ouvrages publiés par cette éditrice courageuse qui a accueilli *Questions féministes*, les *Cahiers du Griff*, etc. dans <http://re-belles.over-blog.com/article-francoise-pasquier-editrice>.

2. Littéraire, agrégée de lettres classiques enseignante à Paris 7, a collaboré à diverses revues féministes, dirigé les *Cahiers du CEDREF* et des séminaires sur l'écriture féminine, des ouvrages sur Duras, Lacan (voir Christine Planté 2007) et *infra* 1.5.3.

3. De ce fait on pouvait naviguer de l'un à l'autre (au cas par cas).

4. « Libération des femmes année zéro », *Le torchon brûle* (1970).

5. Monique Wittig dans un entretien resté longtemps inédit (*Prochoix*, 46, 2008, p. 5-76) affirme qu'elle fut à la fondation du MLF (p. 67-69) du fait de son travail, dès octobre 1968, dans un des groupes qui formeront le Mouvement, outre le « Combat pour la libération de la femme », considéré par elle comme le premier texte du MLF, paru en mai 1970 dans *L'Idiot international*, n° 6, p. 13-16. Voir www.prochoix.org/pdf/Prochoix.46.interieur.pdf.

des Femmes, en octobre 1979. Ce qui entraîna la protestation de tous les autres groupes du MLF, et en 1980 un procès éprouvant pour les dix féministes (dont Françoise Pasquier) qui s'étaient publiquement déclarées contre cette manœuvre¹.

Malgré ces dissonances, il reste de ces années là bien des amitiés et des souvenirs vivaces de discussions politiques, dont je rappelle quelques thèmes : L'intérêt de la mixité², l'être femme (Wittig), le lesbianisme, le questionnement de l'instinct maternel, etc. ou les groupes devaient-ils être flexibles ou radicaux ? Les femmes formaient-elles une classe malgré les divisions sociales ? La lutte révolutionnaire devait-elle primer ou non sur la lutte féministe ? Comment penser et travailler la rivalité entre nous, la chefferie, la sororité ? D'où l'anonymat des textes dans *Les Temps Modernes* (1974³). D'autres questions plus philosophiques étaient débattues, humanisme et féminisme, universalisme et féminisme, égalitarisme ou différentialisme, égalité dans la différence⁴, culturalisme contre essentialisme, etc. qui sonnent comme très actuelles avec le renouveau des questions apporté par les études de genre.

À cette époque s'est posée aussi, venue des USA, la question du langage que je reprendrai ci-dessous (1.5.3), car si elle fut aussi une lutte féministe, celle qui constitua la préoccupation première des années 1970, dans la suite des années soixante, fut celle de la dépénalisation de l'avortement.

1.5.2 La question de l'avortement suite sans fin

J'ai dit plus haut (*supra* 1.3.1) combien cette lutte était primordiale à cause de la loi de 1920 qui tuait ou blessait bien des femmes, ou d'actions d'associations comme « laissez les vivre » très hostiles à celles du planning familial. Le 5 avril 1971, parut à la Une du *Nouvel Observateur* un texte⁵ intitulé « La liste des 343 Françaises qui ont le courage de signer le manifeste : "Je me

1. Voir le texte de Liliane Kandel dans <http://re-belles.over-blog.com/article-francoise-pasquier-editrice>.

2. Question qui m'a été souvent posée quelques 25 années plus tard par les jeunes féministes, hommes et femmes, en particulier ceux du groupe Mix-Cités, qui m'avaient invitée à une discussion en 1997. Le nom adopté claironne leur position.

3. On trouvera dans ce numéro double, nombre de thématiques recensées, dans des textes politiques, argumentatifs, engageant à l'action, dénonçant les dominations et discriminations que subissent les femmes, le viol, l'avortement, etc. ou poétiques, sur le rêve etc. Tous les textes n'étant signés que par des prénoms, exception faite de la belle introduction de Simone de Beauvoir (p. 1719-20).

4. Thématiques reprises dans Élisabeth Badinter (1986), Anne-Marie Houdebine (1990)

5. On le dit rédigé par Simone de Beauvoir, Christine Delphy, Anne Zelenski. On trouve un récit expliquant sa genèse du fait d'un journaliste J. Moreau et de sa révolte personnelle, ainsi que le texte intégral du manifeste, voir : <http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20121119.OBS9921/l-histoire-secrete-du-manifeste-des343>.

suis fait avorter” ». Suivaient les noms de 343 intellectuelles et artistes¹. Ce texte rappelait les conditions dangereuses des avortements clandestins et leur nombre (plus d’un million chaque année), exigeait l’autorisation à la vente de moyens anticonceptionnels et le droit d’avorter. Ce manifeste est connu et couramment désigné, non comme le manifeste des 343 françaises disant avoir avorté, mais comme celui « des 343 salopes ». Cette désignation témoigne, à mon sens, du sexisme s’étant imposé dans la transmission de cette valeureuse action qui reçut nombre d’injures, d’acclamations ironiques (*Charlie Hebdo*) mais aussi des milliers de soutiens de femmes envoyant leur signature.

Dans les mois qui suivirent, des manifestations se succédèrent pour l’abolition des lois contre l’avortement². À cette fin, en juillet 1971, Gisèle Halimi, avocate, militante féministe³, a créé avec Simone de Beauvoir l’association *Choisir*, mouvement féministe qui luttera pour la cause des femmes, contre le viol, contre la loi réprimant l’avortement et aujourd’hui comme autrefois pour l’égalité professionnelle des femmes et pour la parité.

En novembre 1972 eut lieu un « procès politique, un procès courageux, un procès pour l’histoire » comme l’énonce un des sites du gouvernement français⁴, parce qu’il fut un jalon fondamental pour l’obtention de la suppression de la loi de 1920, et la promulgation de la loi Veil, autorisant, après bien des années de lutte, l’interruption volontaire de grossesse (IVG), avec les difficultés qu’on sait, puisque on a commémoré en 2014 cette loi avec force articles.

Ce procès connu sous le nom de « procès de Bobigny », lieu effectif du procès, défendait une lycéenne violée qui ayant voulu avorter, avait trouvé enfin la possibilité de le faire, avec divers avatars⁵. Halimi défend la jeune

1. On trouvera également sur un autre site du *Nouvel Observateur* la liste complète des signatures <http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20071127.OBS7018/le-manifeste-des-343-salopes-paru-dans-le-nouvel-obs-en-1971.html>.

2. Je me souviens du panneau « des enfants quand on veut » et des chants à la mélodie révolutionnaire de 1792.

3. Militante politique, elle défendit des membres du FLN pendant la guerre d’Algérie, dont Djamila Boupacha, torturée et violée. Elle fut aussi pionnière pour la féminisation des noms de métiers puisque quand elle fut nommée ambassadrice, elle réclama ce titre et proposa que les épouses d’ambassadeurs ne soient plus désignées ainsi.

4. www.justice.gouv.fr/histoire-et-patrimoine-10050/proces-historiques-10411/il-y-a-40-ans-le-proces-de-bobigny-24792.html.

5. Elle avait trouvé un médecin complaisant, trop cher : il demandait une somme représentant 3 fois le salaire mensuel de la mère. Je le note car cela motivera nombre de manifestantes, dénonçant la différence réelle des conditions d’avortement entre les femmes des classes aisées et les autres. Cet avortement pratiqué à un moindre coût nécessitera une hospitalisation également trop coûteuse pour la mère (d’où chèque sans provision). De plus, elle a été dénoncée par son violeur, petit malfrat appliquant la loi en espérant que la justice en tiendra compte.

filles et cinq autres femmes inculpées, dont la mère. Avec Beauvoir, Choisir et le MLF, elles décident de donner beaucoup d'audience à ce procès, de l'utiliser politiquement et d'appeler les opposant.e.s à la loi répressive de 1920 à manifester à Bobigny et ailleurs (à la Mutualité, pour Paris, et dans d'autres villes de province). La publicité donnée au procès suscita beaucoup de réactions passionnées : des articles, des lettres, des pétitions, des déclarations d'intellectuels hommes et femmes, d'artistes¹, de médecins disant qu'ils auraient pratiqué l'avortement dans un tel cas, etc. demandant l'acquittement des accusées et l'abrogation de la loi. Le président de la république d'alors Georges Pompidou, questionné à ce sujet, lors d'une conférence de presse, consentit à dire que la législation était quelque peu obsolète.

Le 5 février 1973, utilisant la méthode et le même support (*le Nouvel Observateur*) que le manifeste des 343 françaises disant avoir avorté, 331 médecins publient à leur tour un manifeste dans lequel ils s'accusent et demandent leur inculpation pour avortement². À cette époque est également créé le MLAC (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception³). Ces diverses associations ont continué à lutter pour obtenir la dépénalisation de l'avortement, ce qu'obtiendra la loi Veil, avec l'accès aux moyens de contraception et plus encore à leur gratuité comme à celle de l'avortement. On voit très nettement dans le film tourné par Paul Luciani sur ce procès et diffusé en avril 2006 sur France 2, les oppositions politiques existantes à l'époque, les difficultés de Simone Veil, les attaques et injures qu'elle dut subir avant d'atteindre la victoire, qui fut acclamée, mais parut à nombre de féministes, demandant la liberté entière de gestion de leurs corps, quelque peu insuffisante malgré l'abolition de la loi.

Peu à peu d'autres conquêtes se firent en même temps alors que continuèrent — et continuent — les oppositions franches (menaces contre les médecins, les cliniques, avec passage à l'acte,) ou plus dissimulées (temporisation des possibilités conduisant à ne plus permettre l'avortement pour dépassement des délais légaux, etc.). En février 2014, en Espagne, une proposition de loi limitant le droit à l'avortement a été déposée qui a donné lieu à une forte mobilisation. Les régressions sont telles que de nouveau 420 « médecins et personnels de santé du monde » publient dans le *Nouvel Observateur* un texte exigeant « que les femmes aient partout le droit de

1. Delphine Seyrig et Françoise Fabian furent alors au premier plan.

2. On trouvera ce texte sur <http://8mars.info/331-medecins-s-accusent-d-avortement>.

3. <http://bu.univ-angers.fr/zone/Patrimoine/centre-des-archives-du-feminisme/archives-association-mlac-mouvement-pour-la-liberte>.

disposer de leur corps et puissent — enfin ! — ne plus être soumises à des avortements qui tuent¹ ». Comme on le voit, la vigilance doit être constante et la lutte est toujours à mener.

1.5.3 *Les voix des femmes — la question de l'écriture féminine et celle du langage*

Bien des écrivaines considèrent que la littérature n'est pas sexuée. Cependant, dès les années 1965 et plus encore après 1970, certaines d'entre elles revendiquèrent la spécificité d'une écriture féminine que quelques littéraires, enseignantes, recherchèrent dans le style des ouvrages ou dans leurs thématiques², comme le fit Marcelle Marini, à Paris 7 (UFR de Sciences des textes et documents) en analysant les textes de Nathalie Sarraute, de Marguerite Duras, Chantal Chawaf, etc. Alors apparut ce qu'on peut appeler l'écriture-femme ou plus précisément avec Carmen Boustani « les effets du féminin » ou « l'écriture-corps³ » mettant au jour les indices spécifiques de l'écriture féminine, dans le rythme des phrases, leur scansion, leur énonciation proche de l'oralité, leur subversion du langage académique, et dans leurs thématisations témoignant du vécu féminin⁴. Les écrits romanesques de cette époque⁵ étaient publiés grâce aux maisons d'éditions (*Des femmes*, et *Tierce*) et aux journaux ou revues féministes qui avaient surgi, avec de grandes difficultés parfois⁶. À la vague structuraliste en sciences humaines, a correspondu un afflux de publications féministes, de telle sorte que plusieurs maisons d'éditions voulurent avoir leur collection « femmes ».

Pour les journaux ou revues féministes, je rappelle *le Torchon brûlé* (1970-73) précédemment cité (*supra* 1.5.2), *le Quotidien des femmes* (1974-76), *Histoires d'Elles* (1977-80), *Des femmes en mouvements* (1977-82). Et celles, que j'ai encore leurs thématiques m'ayant intéressée : *Pénélope* (1977-78, puis 79-85⁷), ou pour y avoir publié *Questions féministes* (1977-80), puis *Nelles Questions*

1. <http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20140916.OBS9280/nous-medecins-voulons-partout-dans-le-monde-que-l-avortement-soit-libre.html>.

2. Le sang des règles, la maternité, la nourriture, la prostitution, etc. tous thèmes littérairement peu fréquents antérieurement.

3. Enseignante à Beyrouth, Carmen Boustani venait fréquemment à Paris ; je l'ai rencontrée vers 1978 aux éditions Tierce, et nous nous sommes liées d'amitié depuis. De double culture (français, arabe) et de double nationalité (libanaise, française), littéraire, elle est actuellement professeure, et une des pionnières des travaux sur l'écriture féminine (Voir, 1993, *L'écriture-corps chez Colette*) ainsi que les intitulés des numéros de la revue qu'elle dirige, *Revue des Lettres et de Traduction*, Université Saint-Esprit, Faculté des Lettres, Kaslik, Liban.

4. Parler du sang des règles, de la maternité, du rapport filles-mères, etc.

5. Voir par exemple, entre autres, Chantal Chawaf, *Cercœur* (1975) Annie Leclerc (1940-2006) *Paroles de femmes* (1974), etc.

6. Un exemple visuel : la typographie de *Pénélope*, publications du groupe d'études féministes de Paris 7 et du centre de recherches historiques de l'EPHE.

7. Cécile Dauphin 2001.

féministes (depuis 1981), ou parce que j'ai connu leurs promotrices, et aimé leurs productions innovantes, *Sorcières* (1976-1981, bastion de la défense de l'écriture féminine, dirigée par Xavière Gauthier, et Françoise Collin¹, fondatrice des *Cahiers du Grif* (1973-82), d'abord édités à Bruxelles, puis aux éditions Tierce. Chacune de ces revues peut être citée pour son combat féministe ou ses richesses thématiques, diverses. Les *Cahiers du Grif* plus philosophiques m'apparaissent comme les plus innovants pour l'universitaire que j'étais. Mais je suis sans doute de parti-pris ayant longtemps fréquenté cette revue et son éditrice. Grâce à l'esprit de découverte, à sa ténacité et ses goûts, Françoise Collin nous a fait découvrir dans ces *Cahiers* Juliet Mitchell et son bel ouvrage *Psychanalyse et féminisme* (1975), ceux de Maria-Antonietta Macciocchi sur le fascisme italien (1976), Joan Scott en 1986, Hannah Arendt en 1988, et nous interroger sur « "le genre de l'histoire" ou le langage avec des numéros passionnants et transgressifs "Polygloussons" ou "Parlez-vous française?" » (1976). Etc.

Dans le même temps, se poursuivaient les travaux qui mettaient au jour les conditionnements sociaux des sexes — rapports sociaux de sexe versus essentialisme — comme dans *Le fait féminin* d'Evelyne Sullerot, (1974), *Ainsi soit-elle* de Benoîte Groult, 1974, *Du côté des petites filles* d'Elena Gianini Belloti (1975), *Fille ou garçon, pour une éducation sans préjugés*, de Catherine Valabrègue (1984-5²), etc. ou ceux des historiennes et des philosophes qui relisaient l'Histoire des faits ou celle de la pensée en y démasquant les occultations et en y retrouvant les voix oubliées (entre autres, Michèle Perrot, Geneviève Fraisse, etc.).

Les recherches sur l'écriture féminine pouvaient également s'étayer des travaux des linguistes sur le langage³, comme ceux des Américaines différentialistes (Robin Lakoff 1973, Mary Ritchie-Key 1975, voir Anne-Marie Houdebine 1977), Ann Bodine (1983), ou ceux des Françaises, tels ceux de Luce Irigaray (1974) ou de Claire Michard et Claudine Ribéry⁴. En montrant qu'il existe des langues ou hommes et femmes n'usent pas du même vocabulaire, bien qu'ils et elles soient de la même communauté sociolinguistique,

1. 1928-2012, philosophe, écrivaine. On trouvera de nombreux témoignages sur : www.lemonde.fr/disparitions/article/2012/09/12/francoise-collin-romanciere-philosophe-figure-du-feminisme_1758551_3382.html, <http://clio.revues.org/1545>, etc.

2. 1917-1999, secrétaire du planning familial à sa fondation, a fondé l'association « pour une éducation non sexiste ».

3. C'est pourquoi je fus invitée plusieurs fois au séminaire de Marcelle Marini.

4. Avec qui j'ai maintes fois discuté, à la librairie Tierce. Elles y soutenaient les thèses sur « le rapport de sexe » qu'elles publieraient ultérieurement (1982) et que j'ai souvent citées, en particulier les énoncés sexistes de Claude Lévi-Strauss, qu'on ne s'étonne pas de retrouver s'opposant à la féminisation des noms de métiers (*infra* 2.3, p. 290).

ces descriptions fournissaient des indices énonciatifs spécifiant la différence sexuelle ou plutôt la différenciation sexuée dans les langues. Je vais y revenir, d'autant qu'en 1981, avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, la création d'un Ministère des droits de la femme, et le texte législatif du 13 juillet 1983, exigeant la parité linguistique dans les offres d'emploi, la ministre Yvette Roudy créera la commission de féminisation des noms de métiers où elle me demandera de siéger.

2 Impositions linguistiques : identité, genre et nomination des femmes

2.1 Différence sexuelle, différenciation sexuée, identité/identification

La question du langage, de l'identité dans les langues, où comment les langues marquent, imposent des visions du monde et des nominations d'identités, donc proposent, imposent des identifications — ce qu'on peut désigner d'anthropologie linguistique — m'a intéressée depuis longtemps ; sans doute est-ce pour cela que je suis devenue linguiste.

Les femmes et la langue ou le langage des femmes constituait un thème de recherches marginal en linguistique avant les années 1968 bien qu'il ait existé (Frazer, 1900 ; Sapir, 1921 ; Troubetzkoy, 1939) et été relancé en 1952 par la revue *Orbis*¹. Il fallait une certaine obstination et un désir certain pour se lancer dans ce type de recherches mal considéré à l'université dans les années 1970-80, mais je me suis obstinée. Par exemple, pendant les enquêtes sociolinguistiques menées pour ma thèse de doctorat d'État², j'ai analysé les façons de parler des hommes et des femmes, et dégagé des différences dans leur propos, qu'il s'agisse des paroles ou des commentaires (représentations ou imaginaires linguistiques) sur leurs usages et ceux d'autrui (Houdebine, 1979, p. 3-30).

Cette question de l'identité et de sa construction fluctuante s'instituant dans et par les impositions linguistiques, les discours parentaux, les représentations sociales, ont constitué une part importante de mes recherches. Après les descriptions pour la thèse, j'ai approfondi cette question, influencée par les analyses des Américaines (Ritchie Key, 1975 ; Bodine, 1983), qui avaient étudié les différences des parlars des femmes et des hommes (Houdebine, 1977, 1990c), ou recensé ce genre d'observations (Thorne et Henley, 1975 ;

1. *Orbis*, revue de dialectologie de l'université de Louvain, fondée en 1952, propose cette même année, dans son premier numéro, une série d'articles sur le langage des femmes.

2. *La variété et la dynamique d'un français régional* (1979), 3 tomes, non publiée.

Meseguer, 1977). Le bilinguisme sexuel, dit par exclusivité¹ ou préférence (Bodine, 1983, p. 38-40), se rencontre principalement au niveau des pronoms. Il en est ainsi dans diverses langues indiennes², en japonais, en hébreu moderne, etc. Ce bilinguisme implique une identification sexuelle imposée à chaque enfant apprenant à parler. Il est moins perceptible dans les langues de l'Europe où les marques du sujet parlant (*je/tu, I/you, ich/du*, etc.) ne sont pas différenciées en fonction du sexe. Dans les langues où ces impositions linguistiques identitaires paraissent rares, elles existent pourtant et sont même audibles. Ainsi *merci* en portugais est-il sexuellement marqué : *obrigado* pour les hommes, *obrigada* pour les femmes. La plupart du temps, elles opèrent à notre insu. En français, le verbe *bavarder* peut être utilisé par chacun/chacune. Mais on constate que son usage est contraint : si tous et toutes *discutent*, seules les femmes *bavardent* (Aebisher, 1983, p. 173-175). Et que dire des mots grossiers ? Ils restent mentalement interdits aux filles (qui les utilisent) alors qu'on les autorise aux garçons. Dire *merde, enculé* est vulgarité pour elles, virilité pour lui. Car les représentations, les imaginaires socio-culturels jouent dans ces impositions et transmissions langagières.

Alors se pose une question, longuement débattue dans ces années 1970-80, sans qu'elle soit résolue : celle du « sexisme *de* la langue ». J'ai pensé tout d'abord que ces différenciations étaient essentiellement dues aux représentations sociales, puis au fil de mes analyses, j'ai été de plus en plus convaincue du « sexisme *dans* la langue³ » ; car la langue transporte ces représentations, ces mentalités et les transmet par ses façons de désigner les femmes, de parler d'elles, de façon péjorative, discriminante, comme on le constate en analysant les dissymétries lexicales (*homme/femme / mari/femme ; garçon/fille / fils/fille*, etc.) et leurs connotations (*coureur/coureuse*), les métaphores (*poule, lapine, jument vs étalon*), les injures (*gourde, cocotte*) ; ce que Pierre Guiraud (1978) et Marina Yagello (1978) ont nommé la langue du mépris (voir aussi Meseguer, 1977, chap. 6).

Les enfants, garçons et filles, sont soumis aux codifications sociales et linguistiques. Ils les acquièrent en entendant et en utilisant la langue, les paroles. Mais elles ne sont pas identiques pour chaque sexe. Nombre d'études depuis ces années 1970 l'ont démontré (Bailly 2008). Selon l'hypothèse de Sapir et

1. Le bilinguisme par exclusivité serait total : une langue des hommes/une langue des femmes. Il a été rarement observé ; d'où celui « par préférence » qui ne concerne que certains niveaux linguistiques.

2. Voir Ann Bodine (1983, p. 35-63) : en Cocama - langue d'Amazonie — /ta/ signifie « je homme mâle » et /etse/ « je femme femelle », de telle sorte qu'un bébé entrant dans la langue y apprend à s'identifier comme sujet parlant femme ou homme.

3. Le changement de préposition de *de* à *dans* marque qu'il ne s'agit pas d'une naturalisation des idiomes.

Whorf¹, ou celle de la « carte forcée » des signes chez Saussure (1972 : 105), la langue impose ses codifications. Elle oblige à dire. Les sujets des classes défavorisées, ou en situation d'infériorité, sont amenés à utiliser les atténuations, les modalisations (*peut-être, sans doute, etc.*), les formes interrogatives (Houdebine 1977 : 84-95). Or on constate que les filles les emploient plus que les garçons, les femmes que les hommes, y compris dans les interactions conversationnelles qui semblaient paritaires alors que l'analyse des interruptions et des chevauchements démontre la domination masculine (West, 1983, p. 141). Non seulement des comportements mais des façons de dire, d'écouter se transmettent et s'acquièrent. La réception des paroles des femmes, même si celles-ci ont quelque pouvoir social — syndicalistes, députées, ministres, etc. — qu'elle soit positive ou négative est la plupart du temps faussée (Pusch, 1984), imprégnée de stéréotypes : elles paraissent bavardes, tout se passant comme si elles parlaient pour le plaisir de parler et non pour dire des choses importantes (Aebisher, 1983, p. 177), et moins compétentes que leurs collègues mâles². Si cette qualité leur est accordée, leur féminité est mise en scène (leurs vêtements, leur chevelure, etc.) ou leur statut d'épouse et celui de mère³. D'où pour tenter de déconstruire, avant même leurs impositions, ces stéréotypes genrés, ces discriminations, l'importance d'une « éducation sans préjugés » (Valabrègue⁴, 1985) et les interventions actuelles dans les politiques scolaires (2015 renouvelant 1982!). Avec les difficultés qu'on sait⁵. Lutte à mener jusque dans le langage, contre les occultations des filles et des femmes dans le genre masculin (Meseguer, 1977, chap.7). Catherine Valabrègue la soutenait en promouvant, avec Yvette Roudy et Benoîte Groult⁶, la féminisation des noms de métiers afin de per-

1. Je n'ai jamais trouvé une référence précise de Sapir ou de Whorf présentant cette hypothèse que soutiennent tous leurs travaux descriptifs. On trouve cependant sur <http://linguistlist.org> « *ask-a-linguist* », deux citations de Edward Sapir (1958) et de Benjamin L. Whorf (1940, 1954) illustrant cette hypothèse (WHORF, 1971, p. 125).

2. Les néologismes de Ségolène Royal ont été décriés (*bravitude*) mais non les erreurs de langage de Nicolas Sarkozy.

3. La question : « Qu'en pense votre mari ? » n'a pas d'équivalent quand un homme est interviewé (HOUEBINE, 1990d) ou l'énoncé « et qui garde les enfants ? » (à propos de Ségolène Royal).

4. On trouvera dans cet ouvrage, toujours très actuel, les recommandations, adressé aux éditeurs (p. 261-266), de l'association : pour une éducation non sexiste, fondée par Catherine Valabrègue qui organisa en octobre 1984, un colloque sur ce thème où fut rappelé l'arrêté de juillet 1982, de Alain Savary (Ministre de l'Éducation Nationale) « selon lequel les préjugés sexistes devaient être combattus dans toutes les disciplines et activités scolaires et à tous les niveaux d'enseignements » ; voir aussi Geneviève Fraisse, et sa critique du sexisme dans les manuels scolaires (24-32), les articles des Québécoises (p. 114-139), des Belges (108-113).

5. Les violentes manifestations de 2014, les retraits des enfants dans certaines écoles, etc.

6. Dans Catherine Valabrègue, 1985, respectivement Yvette Roudy, p. 143-145 et Benoîte Groult, p. 207-215.

mettre aux petites filles de rêver à tous les métiers et aux enseignant.e.s de modifier leurs stéréotypes, conscients et inconscients, quant aux orientations scolaires des filles¹.

2.2 Du genre (morphologique)

Certaines langues utilisent des différences morphologiques (*genre*) que d'autres n'emploient pas (hongrois, finnois, chinois, coréen, etc.). Au fil des siècles, des grammairiens, décrivant le grec, le latin, le roman et le français, ont dégagé trois ou cinq genres : *masculin*, *féminin*, *neutre*, *commun* (et *l'un et l'autre*), *ni l'un ni l'autre*. L'époque classique a retenu, sur le modèle latin, trois genres pour le français, le *masculin*, le *féminin* et le *neutre*, identifiable dans certaines langues par une forme spécifique (cf. allemand. *der*, *die*, *das*). Ce n'est pas le cas en français où seulement deux genres coexistent, le masculin et le féminin différenciant les objets (*la voiture*, *le camion*) sans référence sexuée², ou utilisant cette dernière pour un grand nombre de noms à valeur d'animé animal ou humain (*le chat*, *la chatte*, *le journaliste*, *la journaliste*, *l'homme*, *la femme*, etc.); cela non sans discrimination (*un gars*, *une garce*) quand il s'agit des humains. Cependant la plupart de nos grammairiens qui retiennent pour notre langue deux genres, font comme si il y en avait trois, en qualifiant le masculin de « non marqué » bien que spécifique (à valeur masculin mâle) parce que neutre (à valeur ensembliste dite générique), et le féminin de « marqué » parce qu'uniquement spécifique. Argument contestable : il existe des féminins génériques (*une personne*, *une victime*), et des masculins qui ne le sont pas³ (*un individu*). Le « suffrage universel pour tous » (1887) ne concerna que certains hommes (étant donné le vote censitaire) et non les femmes. C'est contre la discrimination sociale portée par cette occultation linguistique qu'Olympe de Gouges s'opposa à la désignation « droits de l'homme » et proposa une « déclaration des droits de la femme » (*supra* 1.2).

De plus, des grammairiens ont décrété au xvii^e siècle, que le masculin était le genre noble, et forgé la règle, tant critiquée par les féministes, du « masculin l'emportant sur le féminin » qui a joué en masculinisant les accords dans

1. Les techniques et scientifiques étant trop souvent délaissées pour les filles (Raphaël BEGARRA, 1985, p. 185-195).

2. Ils sont dits arbitraires et seulement morphologiques.

3. Des enquêtes menées à l'aide d'une liste de noms de métiers au masculin (de type *médecin*, *officier*, *juge*, *professeur*, etc., Anne-Marie HOUDEBINE, 1987, 1998, p. 17-39). indiquent que les sujets leur associent majoritairement des références masculines (mâles), ce de façon dominante (entre 100 % et 80 % des réponses obtenues).

la phrase en français (Viennot, 2014, p. 65-74¹). Édictée par des hommes, cette règle est révélatrice de la confusion entre genre linguistique et sexe mâle ou, plus poétiquement dit, de la sexualisation ou « sexuisemblance » (Damourette et Pichon, 1927, p. 320-321) des choses, dans les rêves, les films, les publicités, etc. Ainsi, la lune est-elle la muse pour les poètes français, la mort une femme (alors qu'elle est un homme en allemand, en danois, cf. le film *le Septième sceau* de Bergman) et *La France* est-elle représentée par Marianne, etc. (Houdebine, 1990a, p. 51-76).

2.3 La féminisation des noms de métiers

Lors d'une mission au Québec, je reçus, à l'université Laval, un passe indiquant *Visiting Professor* et *professeure en visite*. Ce *professeure* suscita mon intérêt pour la féminisation que les rencontres avec des Québécoises (dont Henriette Dupuis) ne firent que confirmer. Aussi, le 8 mars 1983, lors d'une conférence à Beaubourg, alors que je présentais mes travaux sur la différenciation sexuée, les discriminations sociales et linguistiques, j'ai terminé l'exposé en citant l'expérience de la féminisation des noms de métiers (dorénavant Fnm) au Québec levant l'occultation des femmes par le genre masculin. Yvette Roudy, Ministre des droits de la femme, était présente lors de cette intervention, sans que je le sache. Elle s'en souvint sans doute puisqu'elle me proposa, en octobre 1983, de participer à la commission de féminisation des titres et fonctions, qui se mettait en place sous la présidence de Benoîte Groult pour appliquer la loi du 13 juillet 1983 (dite loi Roudy) promulguant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, ce dès les offres d'emploi. Celles-ci étaient alors essentiellement rédigées au masculin dont j'ai dit la fonction occultante (Cf. *les professeurs, les étudiants, les journalistes, les droits de l'homme*, etc.). À cause de ce texte, la Ministre était « accablée » (disait-elle) de demandes des divers ministères la questionnant à propos des noms de métiers à employer, étant donné l'absence de termes au féminin dans *le dictionnaire*². D'où la création de cette commission pour remédier « aux lacunes³ » de la langue française, terme qui fit couler beaucoup d'encre aux opposants à cette commission⁴, mise en

1. Exemple d'accord de genre proche : *son manteau et sa robe étaient verts* ; accord de genre conventionnel *son manteau et sa robe étaient verts*.

2. Imaginaire linguistique ! Comme s'il n'existait qu'un seul dictionnaire !

3. Ce terme est donné dans l'article 2 du décret de constitution de la commission du 29/2/1984 : « cette commission aura pour mission d'établir un inventaire des lacunes du vocabulaire français dans ce domaine [Fnm] d'établir des règles de formation des féminins [...] de proposer des termes nouveaux », etc.

4. Déniant ces manques dans le vocabulaire, ils dénonçaient l'audace insolente de cette commission, qu'ils fantasmaient, composée uniquement de femmes ayant la prétention (selon

place officiellement le 29/2/1984 (Houdebine-Gravaud, 1998, p. 24 et 197 pour le texte de l'arrêté de constitution paru au *Journal Officiel*). Elle était légale puisque constituée comme les diverses commissions de terminologie des ministères mises en place par de Gaulle et Pompidou (loi Bas-Loriol du 31/12/75) et partant composée de représentant.e.s de chaque ministère, ainsi que d'expert.e.s, écrivaines, linguistes, de Québécoises, de Belges, et de Suisses, aux contrées plus avancées que la France, en matière de Fnm (Houdebine, 1987, p. 13-34). L'Académie française contactée refusa d'y participer. Pourtant, elle avait « déféminisé » des noms de métiers tels *assistante sociale* et *sage-femme* devenus *assistant social* et *maïeuticien*¹, faisant ainsi montre d'inégalité et de sexisme. Plus même, avant d'avoir la moindre information sur nos travaux, elle fit savoir qu'elle s'y opposait².

La légitimité de la commission venait des actions des féministes et de la volonté, non moins féministe d'Yvette Roudy et de Benoîte Groult, de rendre les femmes visibles comme actrices sociales dans leurs métiers et dans les offres d'emploi. Or, rien dans le système du français n'empêche la féminisation ou la « démasculinisation » (Viennot, 2014, P. 57-58). Le français féminisait autrefois très facilement les noms de métiers (cf. *prieure*, *bourrelle* = une femme bourreau, *lingère*, *autrice*, *artificière*, etc.). En 1983, il en allait toujours ainsi pour les métiers peu prestigieux (*institutrice*, *coiffeuse*, *ouvrière*, etc.). À l'inverse, ceux, supposés de prestige, étaient désignés au masculin (cf. *une secrétaire* mais *un secrétaire d'État* d'où *madame le secrétaire d'État*). Idéologie sociale et imaginaire linguistique voguant de pair pour maintenir le pouvoir mâle, malgré les dénonciations opérés depuis longtemps par divers grammairiens (Damourette et Pichon, Grevisse) et par des féministes comme Louise Gagneur et Hubertine Auclert : « l'absence de féminins dans le dictionnaire [ayant] pour résultat l'absence des droits féminins » (Houdebine-Gravaud, 1998, p. 26-27).

Pourtant les procédés linguistiques de féminisation du français sont nombreux, qu'il s'agisse de dérivation (*travail* / *travaill-er* / *travaill-eur* / *travaill-euse*), de composition (*une femme médecin*, *un homme sage-femme*, etc.), d'emprunts (*une skipper*), ou de composition plus emprunt (*une femme-skipper*³).

eux) d'améliorer le français (voir ci-dessous, ce que je rappelle des propos de Dutourd et Dumézil en 1984).

1. Alain Peyrefitte, *Le Figaro*, 23 juin 1984 : « il fallait *déféminiser* la profession de *sage-femme*. [...] L'Académie [...] recommanda l'adoption du mot *maïeuticien*. Il était conforme au génie de la langue française ; d'une étymologie que rendait facile à saisir la *maïeutique*, illustrée par Socrate ; d'un maniement plus aisé que *kinésithérapeute* ou *chiropracteur* » (*sic!*).

2. Jean Dutourd (*France soir*, 23 juin 1984) : « L'Académie française fait savoir solennellement que les mots n'ont pas de sexe ». Il note que dès le 14 juin 1984 cette décision était prise.

3. Les exemples donnés ont tous été relevés au fil des années.

Une féminisation minimale est même possible, celle rendue visible par l'article (Houdebine, 1994b, p. 330-331), couramment employée à l'oral (*la juge, une prof., la meuf*, etc.), qui s'oppose à celle dite maximale qui crée des termes nouveaux comme fit l'Académie avec *maïeuticien*.

La commission de féminisation a travaillé, de février 1984 à février 1986, en menant de nombreuses enquêtes (de production ou d'attitudes¹) selon les variables sociolinguistiques habituelles et des analyses synchroniques et diachroniques à partir de dictionnaires, de romans, de relevés *in vivo*, médiatiques, oraux et écrits, etc. En rendant compte de ce travail linguistique, fort sérieux, dans les conférences de presse², et en expliquant régulièrement le fonctionnement de la langue française, (ses tendances systémiques, sa dynamique et les règles de féminisation proposées), nous avons convaincu certains journalistes tels ceux du *Canard Enchaîné*, de *l'Humanité*, ou le chroniqueur du langage du *Figaro* (Aristide³) qui soutint notre action en la déclarant « de justice sociale et de clarification linguistique », permettant la reconnaissance des femmes comme « êtres à part entière » et non « entièrement à part⁴ ».

La légalité comme la légitimité de la commission n'aurait dû faire aucun doute. Pourtant, elle subit maintes critiques, disons des attaques⁵, des insultes, allant des plus mesquines aux plus injurieuses contre Benoîte Groult et les membres de la commission, manifestant le sexisme ambiant. J'en ai déjà parlé (Houdebine, 1987, p. 13-34.). Je ne rappellerai donc que

1. Les enquêtes furent de deux sortes : enquêtes de production demandant une réponse à la question « si c'est une femme qui exerce la fonction (le métier) de... que peut-on dire ? un... une » et enquêtes d'attitude dans divers milieux professionnels ; dans ce cas, les féminisations (elles seules) étaient proposées à partir des données des premières enquêtes. Exemple : « pour une femme exerçant la position de *pompier*, que proposeriez-vous, *une pompier, une femme pompier, une pompière* ? ». Les travaux antérieurs des commissions québécoises, leurs propositions de féminisation, ainsi que celles des Suisses et des Belges furent consultées (cf. Anne-Marie HOUEBINE, 1998).

2. Ces conférences avaient adopté le rituel suivant : Yvette Roudy rappelait les nécessités sociales et politiques ; Benoîte Groult commentait des « cacophonies », ou incohérences, linguistiques relevées (*le professeur est absente*, etc.), ou donnait des exemples des lettres reçues demandant la féminisation tandis qu'en troisième position, j'expliquais l'état des travaux et le fonctionnement linguistique du français, pour lever des incompréhensions ou des résistances, par exemple pour l'homophonie (*avocat, plombière*) etc.

3. *Le Figaro*, 29/6/84. Aristide, avec un article intitulé avec humour « les verts ont vu rouge ! », s'y oppose aux Académiciens et à Alain Peyrefitte qui écrit aussi dans ce journal.

4. Aristide (*ibid.*) : « Alors messieurs — et madame ne l'oublions pas ! (il s'agit de Marguerite Yourcenar) —, ne luttons pas pour faire disparaître de la langue française une féminité qui lui va si bien. Votre devoir au contraire devrait être de revendiquer que, dans tous les domaines où elles s'affirment aujourd'hui, nous ayons des femmes à part entière, jusque dans les règles grammaticales qui en sont à la fois la marque la plus visible et les garantes ».

5. Elle fut la seule parmi les 23 commissions de terminologie à faire l'objet d'une interpellation à l'Assemblée nationale, ce qui n'est pas peu dire !

quelques éléments pour témoigner du sexisme et du prescriptivisme s'alliant pour empêcher le travail de la commission. Mais nous l'avons continué et mené à bien jusqu'en février 1986 date de clôture de la commission (J.O. du 16-3-86).

Elle était construite sur le modèle des commissions de défense de la langue (J.O. du 31/12/1975), ce qui impliquait la présence de membres des divers ministères et sa mixité. Or, les articles la critiquaient comme essentiellement composées de femmes, « dames patronnesses » (*sic*) « se réunissant à l'heure du thé », qui allaient « enjuponner » quand ce n'était pas « abâtardir » le vocabulaire français, ou même « saccager la langue française » et la détruire. Les injures nous qualifiaient « d'imbéciles, d'ânes et d'ânesses ¹ » quand ce n'est pas de « connes ² ». L'Académie avait ouvert la voie, en juin 1984, avec un article dénonçant à l'avance le travail de la commission, sans s'être informée ni de ce qu'il serait, ni de la composition de celle-ci. Ce texte non signé, sinon de l'institution académique, reprenait l'argument depuis longtemps contesté du masculin neutre, non marqué, et rappelait que seule l'Académie avait pouvoir décisionnaire en matière de gestion de la langue. Nous apprîmes plus tard (en 1986) qu'il provenait de Claude Lévi-Strauss et plus tard encore (2002) qu'il avait aussi été rédigé par Georges Dumézil. Le texte que celui-ci a imposé au *Nouvel Observateur* reprenait l'argument du masculin neutre mais allait bien au-delà dans sa critique de la féminisation. Il commençait par une attaque insidieuse sur le coût de la commission, comme pour s'allier les contribuables. L'usage du terme viol (« violer la syntaxe ou l'orthographe »), les métaphores des tondeuses et sécateurs détruisant la forêt (vierge sans doute) de la langue ³ ou le jeu de mot « conjugaliser ⁴ » indiquent ce qui est en cause dans son attaque de la féminisation : le pouvoir social, politique et symbolique. D'où la fin de l'article annonçant la destruction des noms propres (noms du père, du mari) s'ils sont féminisés (« Mitterande, Fabia ⁵ »)! Or, ce savant le savait, dans les langues slaves comme dans nos dialectes, ces féminisations ont existé (*Gorbatchev/Gorbatcheva, la Renaude, etc.*) y compris les matronymes (*Larousse, Allaphilippe, etc.*). Destruction par féminisation? Qu'est-ce à dire? Si sa connaissance des langues ne lui servait aucunement, c'est que cet article a pour fondement d'autres raisons moins visibles mais repérables. Ainsi

1. Jean DUTOURD, *France soir magazine*, 23/6/1984

2. Georges DUMÉZIL, *Le Nouvel Observateur*, 7/9/1984.

3. Traiter le langage comme un jardin, passible des tondeuses, des sécateurs, des tuteurs, alors « qu'il est une forêt »; tondeuses, sécateurs renvoient à la castration; tuteur à la paternité.

4. Mot valise conjoignant *conjuguer et conjugal*.

5. « Mais alors, imaginez les conséquences : M^{me} Groulte, M^{me} Mitterande, M^{me} Fabia... ».

Georges Dumézil m'a-t-il permis de comprendre que cette réforme d'une seule partie du vocabulaire était bien plus que cela : faire apparaître les femmes comme actrices sociales, les nommer, qu'elles veuillent l'être et agissent dans ce sens ébranlerait quelque fondement patriarcal, comme l'a écrit Georges Balandier (1974) :

La relation homme/femme est l'assise la plus profonde de toutes les relations inégales et lorsqu'elle est atteinte, la société paraît encore plus menacée que par la dissidence des classes démunie parce que minée en ses fondations.

Sans doute est-ce pour de telles raisons, même insues, que l'opposition à la féminisation a été constante, et a dépassé — et dépasse encore — les clivages politiques gauche/droite, touchant au plus intime de chacun.e comme l'a énoncé Simone de Beauvoir (*Les temps modernes*, 1974).

La lutte anti-sexiste n'est pas seulement dirigée « contre la société prise dans son ensemble ; elle s'attaque en chacun de nous à ce qui nous est le plus intime et nous paraissait le plus sûr. Elle conteste jusqu'à nos désirs, jusqu'aux formes de notre plaisir » (*ibid.*, 1720).

En février 1986, les règles de féminisation étant rédigées, les travaux ont été considérés comme achevés et un texte déposé par Benoîte Groult près des ministères concernés. Ce texte, qui deviendra la circulaire, venant clore le travail de la commission (*J.O.* du 16-3-86), présentait les règles de féminisation assorties d'exemples de féminisation minimale et de dérivation — puisque ce procédé est le plus fréquent en français — en montrant les variantes possibles (dont les québécoises pour les termes en — *eur*) et rappelant que l'usage est souverain. Dans la circulaire¹, ces deux éléments ont été supprimés. On les trouve dans Anne-Marie Houdebine-Gravaud (1998, p. 198).

J'ai beaucoup œuvré pour la Fnm dans les années qui suivirent 1986. Acceptant les invitations d'associations féministes ou syndicales — la féminisation exigeait du militantisme — j'ai constaté que la circulaire était peu connue, malgré la campagne de 1985 du ministère des droits de la femme « les noms de métiers ont un sexe », les publications, comme celle de Catherine Valabrègue (1985), les miennes, celles de Benoîte Groult ou ses interventions médiatiques. Je recueillais quelques féminisations allant dans le sens des règles proposées, mais les résistances étaient perceptibles, en particulier dans le milieu universitaire qui était le mien, même si mes doctorant.e.s ont

1. Une circulaire et non un décret pour ne pas soutenir les accusations de totalitarisme féministe, puisqu'une circulaire est une proposition d'usages; elle n'a donc pas la même contrainte qu'une loi.

toujours accepté d'inscrire, sur leurs thèses, professeure pour me désigner. En 1998, malgré l'hostilité continue de l'Académie, la situation changea. En décembre 1997, des ministres-femmes avaient exigé que leur fonction et leur titre soient féminisés. Leur demande fut soutenue par Lionel Jospin, Premier Ministre et Jacques Chirac, Président, et un nouvel arrêté fut pris (*J.O.* du 8-3-98) qui réactiva celui de 1986. Dès le lendemain, les journaux jusqu'alors rétifs à la féminisation (*le Monde, Libération*) changèrent leur politique rédactionnelle, et l'on vit apparaître *la juge, la magistrate, la ministre, la députée*, etc. Preuve qu'un pouvoir politique peut agir sur les usages malgré les dénis répétés de l'Académie française : elle seule aurait ce droit et ce pouvoir. D'ailleurs, elle dénonça de nouveau cet arrêté et très répétitivement la féminisation (1998, 1999, 2002). Dénonciation qu'elle renouvela lors de la parution du guide de féminisation *Femme j'écris ton nom* (1999). C'est donc avec stupéfaction que j'ai constaté sur son site en 2002 qu'elle, qui tonnait contre la féminisation des noms de métiers, l'accepte aujourd'hui¹, sans doute du fait que les principaux opposants, membres de l'Académie, ont disparu. Même plus, elle s'en vante en reconnaissant l'utilité de la féminisation des noms de métiers et l'absence de difficulté linguistique dans ce cadre.

S'agissant des métiers, très peu de noms s'avèrent en réalité, du point de vue morphologique, rebelles à la féminisation quand elle paraît utile (www.academie-francaise.fr).

Elle va ainsi dans le sens des constats contemporains. Les règles proposées en 1986 fonctionnent, et l'on observe de plus en plus de noms de métiers au féminin ; même les affixes en régression en 1986 *-euse, -esse*, ont repris du service avec l'élan de féminisation (cf. *chercheuse, maîtresse de conférences*), y compris pour des fonctions prestigieuses (*la préfète, Madame la préfète*, ou *commandeure de la légion d'honneur*, comme l'écrit Catel (2013), quand Benoîte Groult reçoit cette décoration) bien qu'existent encore des résistances. On les a entendues récemment à l'Assemblée nationale : le 15 janvier 2014 un député y a interpellé la vice-présidente Sandrine Mazetier par « Madame le président ». Celle-ci rectifia « Madame la présidente ! » Le député n'y prêta aucune attention. Même plus il poursuivit en nommant la ministre Cécile Duflot « Madame le ministre ». Non sans humour, il fut apostrophé en réponse par un « Monsieur la députée » qui fit parler beaucoup dans

1. « L'Académie française n'entend nullement rompre avec la tradition de féminisation des noms de métiers et fonctions, qui découle de l'usage même (sic!) Dans la 9^e édition, en cours de publication, figurent par dizaines des formes féminines correspondant à des noms de métiers. Ces mots sont entrés naturellement dans l'usage, sans qu'ils aient été prescrits par décret : l'Académie les a enregistrés... ». Je souligne les dénis.

les médias (journaux et blogs) avec des qualificatifs divers, « échange idiot, amusant », « énième illustration du machisme qui caractérise l'Assemblée nationale ¹ », etc., *les opposants arguant du dictionnaire* ou de diktats de l'Académie, sans relever qu'elle accepte enfin la Fnm, « dont le féminin découle de l'usage même », mais déconseille toujours celle « des noms de titres, grades et fonctions » et des duplications en discours (oral ou écrit ²).

De tels phénomènes montrent qu'aujourd'hui encore les conservatismes de tous ordres, politiques, sexistes et linguistiques, se confortent mutuellement.

3 Images de femmes (discours, publicités, dessins de presse)

Toujours convaincue d'avoir à dénoncer les stéréotypes socio-culturels et discursifs pesant sur les femmes, j'ai étendu, à partir de 1985 mon champ de recherches non seulement à la linguistique : la féminisation mais aussi à la sémiolinguistique (l'analyse de discours) et plus encore à la sémiologie, et particulièrement à la sémiologie iconique ; celle qui traite des images publicitaires ou autres (peintures, caricatures, etc.).

L'observation continue de la féminisation des noms de métiers (Houdebine, 1992, 1994a, 1999) a donné lieu à une journée d'étude en 1996 (10 ans après la circulaire), à la Sorbonne où j'enseignais à cette époque, et à une extension des analyses à d'autres langues ; d'où la publication de 1998 : *La Fnm en français et dans d'autres langues* (arabe, coréen, russe, etc.), dans d'autres pays et dans diverses publications en France (ONISEP, livres pour enfants, offres d'emplois, etc. ³). Les analyses de discours, décrivant la façon dont les femmes sont représentées (Houdebine 2002, 2006, 2014) ont mis au jour les différences de traitement entre hommes et femmes politiques dans les interviews. À elles seules on demande ce qu'en pensent le mari, les enfants ; l'inverse ne se rencontre pas (Houdebine, 1990d). D'autres analyses ont été conduites, dont je donne une rapide énumération : sur les images des femmes dans les publicités critiquant les stéréotypes et les images dégradantes (Houdebine, 2003, 2014), qui nous assaillent sur les murs des villes ou au détour d'une page de magazine, comme celles du

1. <http://lelab.europe1.fr/t/julien-aubert>.

2. « Il est inutile, pour désigner un groupe de personnes composé d'hommes et de femmes, de répéter le même substantif ou le même pronom au féminin puis au masculin. "Les électrices et les électeurs", "les informaticiennes et les informaticiens", On évitera également d'indiquer entre parenthèses ou après une barre oblique la marque du féminin : "les adhérent(e)s", "les animateurs/trices", etc. »

3. Respectivement : Valérie Brunetière, p. 77-90 ; Karine Philippe, p. 57-75 ; Corinne Boivin : 43-56.

« porno-chic » que nombre de femmes ont dénoncées (Brunetière, 1999, 2002). J'ai également travaillé sur la situation difficile, horrible, des femmes dans les conflits : les viols dans la guerre en ex-Yougoslavie (Houdebine, 2001), dans les régimes totalitaires : le nazisme et ses exigences de maternité (Houdebine, 2001, 2004), ou plus théoriquement et psychanalytiquement sur la question du « féminin des femmes » (Houdebine, 2000, 2003b), ou de la supposée dévirilisation des hommes (Houdebine, 2011) que dénonce Éric Zemmour (2014), alors qu'on observe une hyper sexualisation du corps des femmes, y compris des petites filles. Cette « reféminisation », que dénonce Benoîte Groult (Catel 2013), sorte de (re)naturalisation est lourde de stéréotypes. Elle ne laisse guère de liberté aux femmes (ou aux filles), comme en témoignent les mariages forcés ou les enlèvements sauvages (2014, 2015) pour les mêmes fins. Outre l'interdiction d'étudier, qui peut conduire à être assassinée si on défend le droit à l'éducation des filles (comme cela s'est produit au Pakistan pour Malala ¹), le seul cadre qui leur est alors laissé est celui de la reproduction de l'espèce. En français l'affectif *poule* (*ma poule*) qui désigne aussi une prostituée, témoigne du rôle assigné aux femmes : ou la mère ou la putain, comme le signifiait le titre du film de Jean Eustache (1973). D'ailleurs n'a-t-on pas entendu récemment un député glousser ² (*sic*) pendant qu'une députée parlait à la tribune de l'Assemblée nationale ? Heureusement, devant l'indignation de la députée, le Président de cette assemblée suspendit la séance.

Notre pays paraît échapper aux contraintes, souvent terribles, féroces, que je viens de rappeler. Les femmes y ont le droit de travailler et celui de refuser le mariage ou d'avoir des enfants. Elles paraissent ici, disposer de leur corps et de leurs sentiments. Mais des études récentes, menées dans 28 pays de l'Union européenne. sur 42 000 femmes de 18 à 74 ans, rappellent qu'une femme sur trois est ou a été victime de violence et une sur vingt de viol ³. Aussi, malgré bien des acquis qu'il n'ait pas de raison de dénier, la lutte pour l'égalité (la parité) n'est pas achevée, et donc au niveau intellectuel qui est celui de mes combats, la déconstruction des stéréotypes, et de ce qu'ils impliquent sur les images qu'ils donnent et transmettent des femmes, est toujours à l'ordre du jour (Houdebine, 2014).

1. Malala (15 ans), mitraillée pour avoir défendu l'accès des filles à l'enseignement, soignée en exil et sauvée, a reçu en 2014 le prix Nobel de la Paix.

2. Faire la poule, ou le coq ?

3. Études de 2012 (de mars à septembre, enquêtes et entretiens), Agence européenne des droits fondamentaux, *Libération* du 5/3/2014. Rappel : la *Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence faite aux femmes et la violence domestique* (convention d'Istanbul) n'a été ratifiée que par 3 pays (Autriche, Italie, Portugal).

Les caricatures et leur critique idéologique, les dénonçant avec humour, parfois grinçant (humour noir) est un excellent moyen pour ce faire. Elles témoignent des discriminations sociales concernant les emplois des femmes, leur statut inférieur au travail malgré leur compétence, avec les répétitions « dommage que vous soyez une femme ! » (Slim), leur absence dans certaines professions (Pessin), etc. Constat évident. Elles traitent très souvent de la journée de la femme (Willem, Dilem, Slim, Brito, etc.) en relevant que celle-ci ne représente qu'un jour par an contre 364 pour les hommes (Gorce), en mettant en scène un mari écrasé ce jour-là sous les tâches habituelles d'une femme au foyer (El Roto) ou autorisant son épouse, juste ce jour, à les délaissier, ou même, très ironiquement à utiliser la télécommande ! (Houdebine, 2011b). Depuis le XIX^e siècle, elles dénoncent régulièrement les violences faites aux femmes (Forain), en mettant en image les femmes battues (Dilem, Plantu), la burqa (Willem, Brito, El Roto, Elchicotriste), entre autres entrave à la liberté (Ituria opposant une femme en burqa noire à une Liberté dénudée rappelant celle de Delacroix ¹), réelle servitude, esclavage bien plus que démonstration religieuse (« *esclavitud* » El Roto). En face de cet enfermement sous la burqa, El Chicotriste montre la fausse liberté et même l'oppression que représentent les corps nus (*Eastern /Western Oppression*). El Roto, avec une reprise de Guernica, critique l'interdit iconographique instauré par une religion très politicienne (Houdebine, 2013). Autre thème récurrent dans les caricatures, la critique des hommes et femmes politiques ; elle est constante en France (Houdebine et Vivero-Garcia, 2013). Elle accompagne les changements de régime et dénonce les tentatives de prise de pouvoir non démocratique (par exemple en Tunisie) et, non sans risque ², les religions devenus sectes (Charb, Riss, Zombo), etc. (Houdebine 2011b, 2013).

4 Un universel culturel : la sexuation et la discrimination sociale et sexuelle des femmes

Divers faits divers récents, ici même, montrent la constance de la hiérarchisation, discrimination des sexes qui dessert toujours les femmes en les dévalorisant, en les infériorisant, et ce de façon bien pire dans d'autres civilisations, comme je l'ai rappelé.

1. On trouve une partie de ces caricatures dans Anne-Marie Houdebine, 2015, p. 58-61 (les burqa) 32 (*esclavitud*), etc.

2. On sait que leur dénonciation est insupportable à certains comme l'a montré l'affaire des « caricatures de Mahomet » — je rappelle que ces dessins répondaient à l'assassinat de Théo Van Gog — et les assassinats des caricaturistes de *Charlie Hebdo*, le 7 janvier 2015.

Aussi conclurais-je en affirmant que la lutte féministe a toujours sa raison d'être¹, même en face d'une génération qui pense qu'elle n'a plus lieu d'avoir cours, considérant les acquis, ou conquise par les études de genre et la critique (justifiée) de l'hétéronormativité, qui prône, non sans rigidité voire dogmatisme l'absence de différence et la mobilité sexuelles. Que l'on soit bi-, homo, ou hétéro, peu m'importe. Et s'il me semble toujours juste et important de dénoncer les contraintes socioculturelles genrées et ce qu'elles imposent de conditionnement des humains, il me semble tout aussi important et même nécessaire de considérer qu'il existe des espaces privés, à gérer personnellement, en respectant leurs « richesses intimes² ».

Références bibliographiques

- AEBISHER Verena, « Bavardages : sens commun et linguistique », dans AEBISHER V. et FOREL C.-A. (dir.), *Parlers masculins, parlers féminins ?*, Paris, Delachaux-Niestlé, 1983, p. 173-187.
- AEBISHER Verena, *Les femmes et le langage, représentations sociales d'une différence*, Paris, Presses universitaires de France, 1985.
- AEBISHER Verena et FOREL Claire-Antonella (dir.), *Parlers masculins, parlers féminins ?*, Paris, Delachaux-Niestlé, 1983.
- BALANDIER Georges, *Anthropologiques*, Paris, Presses universitaires de France, 1974.
- BÉGARRA Raphaël, « L'accès des femmes aux activités techniques et scientifiques », dans VALABRÈGUE C. (dir.), *Fille ou garçon, éducation sans préjugés*, Paris, Magnard, 1985, p. 185-195.
- BAILLY Sophie, *Les hommes, les femmes et la communication. Mais que vient faire le sexe dans la langue ?*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- BAUDINO Claudie, *Politique de la langue et différence sexuelle. La politisation du genre des noms de métier*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- BEAUVOIR (de) Simone (dir.), « Les femmes s'entêtent », *Les Temps Modernes*, n° 333-334, mai 1974.
- BEAUVOIR (de) Simone (dir.), *L'Idiot international*, n° 6, mai 1970, p. 13-16, <http://prochoix.org/pdf>.

1. « Le féminisme n'a jamais tué personne. Le machisme tue tous les jours » (Benoîte GROULT, dans *Catel*, 2013).

2. « Homme, nul n'a sondé le fond de tes abîmes / ô mer, nul ne connaît tes richesses intimes / tant vous êtes jaloux de garder vos secrets », Charles BAUDELAIRE, « L'homme et la mer », *Les fleurs du mal*, 1857.

- BEAUVOIR (de) Simone, *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard, (2 tomes), 1949.
- BEAUVOIR (de) Simone, *Les Mémoires d'une jeune fille rangée*, Paris, Gallimard, 1958.
- BLANC Olivier, *Olympes de Gouges*, Paris, Éditions Syros, 1981.
- BERNHEIM Cathy, *Perturbation, ma sœur*, Paris, Seuil, 1980.
- BODINE Ann, « SEXO-centrisme et recherches linguistiques », dans AEBISHER V. et FOREL C.-A. (dir.), *Parlers masculins, parlers féminins ?*, Paris, Delachaux-Niestlé, 1983, p. 35-63.
- BOIVIN Corinne, « Un ensemble indéfini d'êtres non-personnels », dans HOUEBINE-GRAVAUD A.-M. (dir.), *La féminisation des noms de métiers en français et dans d'autres langues*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 43-56.
- BOUSTANI Colette, *L'écriture corps chez Colette*, Villenave d'Ornon, Fus-Art, 1993.
- BRUNETIÈRE Valérie « L'ONISEP et la féminisation », dans HOUEBINE-GRAVAUD A.-M. (dir.), *La féminisation des noms de métiers en français et dans d'autres langues*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 77-90.
- BRUNETIÈRE Valérie, *État des lieux des images de la femme dans la publicité française : représentations dévalorisées, dégradantes, aliénantes. L'image des femmes dans la publicité*, Paris, La Documentation française, 2002, p. 69-79.
- CATEL, *Ainsi soit Benoîte Groult* (roman graphique), Paris, Grasset, 2013.
- CERQUIGLINI Bernard (dir.), *Femme, j'écris ton nom... Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*, Paris, INALF, C.N.R.S., et La documentation française, 1998-1999.
- CHAWAF Chantal, *Cercœur*, Paris, Mercure de France, 1975.
- CHECUTI Natacha, « De "On ne naît pas femme" à "On n'est pas femme". De Simone de Beauvoir à Monique Wittig », *Genre, sexualité et société*, 1, 2009, <http://gss.revues.org/477>.
- COLLIN Françoise, *Le différend des sexes*, Paris Bruxelles, Pleins feux, 1999.
- DAMOURETTE Jacques et PICHON Édouard, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, vol. 7, 1911-1952.
- DAUPHIN Cécile « Pénélope : une expérience militante dans le monde académique », *Les cahiers du CEDREF*, 10, 2001, <http://cedref.revues.org/261> (consulté le 09 mai 2009).
- DECROUX-MASSON Annie, *Papa lit et Maman coud*, Paris, Denoël, 1979.

- DUBY Georges et PERROT Michelle (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, 5 volumes, Paris, Plon, 1990-1992.
- FRAZER James George, « A suggestions to the origin of gender in language », *Fortnightly Review* 73, 1900, p. 79-90.
- FRAISSE Geneviève, « Qu'est-ce que la lutte contre le sexisme ? », dans VALABRÈGUE C. (dir.), *Fille ou garçon, éducation sans préjugés*, Paris, Magnard, 1985, p. 24-32.
- FRAISSE Geneviève, *Opinions de femmes, de la veille au lendemain de la Révolution française*, Paris, Côté-Femmes, 1989.
- GARCIA Meseguer Álvaro, *Lenguaje y discriminación sexual*, Barcelone, Montecinos, 1977.
- GIANINI Belotti Elena, *Du côté des petites filles*, Paris, Des femmes, 1973.
- GIROUD Françoise, *La Nouvelle vague*, Paris, Gallimard, 1958.
- GOLDBLUM Caroline, « Sorcières, 1976-1981 : étude d'une revue féministe ». Mémoire de Master 1, université de Lille III, *Genre et Histoire*, 2009, <http://genrehistoire.revues.org/1217> (consulté le 28 octobre 2011).
- GUIRAUD Pierre, *Sémiologie de la sexualité*, Paris, Payot, 1978.
- GROULT Benoîte, *Ainsi soit-elle*, Paris, Grasset, 1975.
- GROULT Benoîte, « Pour plus de clarté dans notre langue », dans VALABRÈGUE C. (dir.), *Fille ou garçon, éducation sans préjugés*, Paris, Magnard, 1985, p. 207-215.
- GROULT Benoîte, *Ainsi soit Olympe de Gouges*, Paris, Grasset, 2013.
- HOUEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, « Les femmes et la langue », *Tel Quel*, n° 74, 1977, p. 84-95.
- HOUEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, « La différence sexuelle et la langue », *Langage et Société*, n° 7, 1979, p. 3-30.
- HOUEBINE-GRAVAUD Anne-Marie « Les femmes dans la langue », *Cahiers de recherches*, 34-44, n° 13, « Femmes et institutions littéraires », 1984, p. 11-17.
- HOUEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, « Le français au féminin », *La Linguistique*, vol. 23, n° 1, Paris, Presses universitaires de France, 1987, p. 13-34.
- HOUEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, « De la femme dans les discours. Construction idéologique et analyses sémiologiques », *Cahiers du CEDREF*, n° 2, « Femmes, sujets des discours », 1990a, p. 51-76.

- HOUEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, « L'une n'est pas l'autre (ou genre et sexe en Français contemporain) », *Linx*, n° 21, « Genre et Langage », 1990b, p. 107-136.
- HOUEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, « Sexualité et identité ou du codage de la différence sexuelle », dans DURANDEAU A. et VASSEUR-FAUCONNET C. (dir.), *Sexualité, mythes et culture*, Paris, L'Harmattan, 1990c, p. 199-232.
- HOUEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, « La construction de l'image de LA femme dans les discours quotidiens et médiatiques. Images de femmes aujourd'hui », *Images de femmes aujourd'hui*, Éditions du Botanique et Cahiers du GRIF, Bruxelles, Centre culturel de la communauté française de Wallonie, 1990d, p. 51-63.
- HOUEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, « Sur la féminisation des noms de métiers en français contemporain - État des lieux après la circulaire », *Recherches Féministes*, vol. 5, n° 1, université Laval, Québec, 1992, p. 153-159.
- HOUEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, « Féminisation des noms de métiers et simplification », *Cahiers du français contemporain*, n° spécial sur *La simplification*, 1994, p. 329-349.
- HOUEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, « De la féminisation des noms de métiers », dans Houebine-Gravaud A.-M. (dir.), *La féminisation des noms de métiers en français et dans d'autres langues*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 17-39.
- HOUEBINE-GRAVAUD Anne-Marie « Femmes / Langue / Féminisation : une expérience de politique linguistique en France », *Nouvelles questions féministes, sexisme et linguistique*, vol. 20, n° 1, 1999, p. 23-52.
- HOUEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, « Du féminin des femmes, femme, langue, corps, écriture », *Revue des lettres et de traduction*, n° 6, 2000, p. 267-283.
- HOUEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, « Un passé qui ne passe pas », *La Chouette*, 32, n° spécial, *Le chaos*, 2001, p. 99-114.
- HOUEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, « Différenciations sexuelles et identification sociale des femmes », dans MATHIEU M.-J. (dir.), *Extension du féminin. Les incertitudes de la langue*, Paris, Champion, 2002, p. 13-23.
- HOUEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, « Trente ans de recherche sur la différence sexuelle ou le langage des femmes et la sexuation dans la langue, les discours », *Les images, Langage et société*, n° 106, *Hommes/femmes : langues, pratiques, idéologies*, Paris, MSH, 2003a, p. 33-61.

- HOUEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, « L'écriture et l'intime : du corps figuré ou d'une sémiologie du corps », dans BOUSTANI C. (dir.), *Aux frontières des deux genres, en hommage à André Chedid*, Paris, Karthala, 2003b, p. 239-253.
- HOUEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, « L'esthétisation dans l'art nazi », dans KANDEL L. (dir.), *Féminismes et nazisme ?*, Paris, Odile Jacob, 2004, p. 169-182.
- HOUEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, « La différence sexuelle et ses marques en langue et en discours », dans PARINI L., BALLMER-CAO T.-H. et DURRER S. (dir.), *Régulation sociale et genre*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 177-193.
- HOUEBINE-GRAVAUD Anne-Marie et POZAS Mae, « De l'humour dans les dessins de presse », *Questions de communication*, 10, *Humour et médias*, 2006, p. 43-64.
- HOUEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, « De la virilité ou du féminin des hommes. Ou des images et des imaginaires d'aujourd'hui », dans CANUT C. et PRIEUR J.-M. (dir.), *1968-2008. Événements de paroles*, Paris, Houdiard, 2011a, p. 285-305.
- HOUEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, « Stéréotypes et monde des femmes dans la caricature », dans VIVERO GARCIA D. (dir.), *Humour et crises sociales. Regards croisés France-Espagne*, Paris, L'Harmattan, 2011b, p. 75-96.
- HOUEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, « De la parodie dans la caricature et le dessin de presse : entre intertextualité, interdiscursivité et intericonicité », dans VIVERO GARCIA D. (dir.), *Frontières de l'humour*, Paris, L'harmattan, 2013, p. 63-89.
- HOUEBINE-GRAVAUD Anne-Marie « La différenciation sexuelle et sexuée en linguistique et en sémiologie », dans SULLET-NYLANDER F., ROITMAN M., LOPEZ-MUNOZ J.-M., MARNETTE S. et ROSIER L., *Discours rapporté, genre(s) et médias, Romanica Stockholmiensa*, Stockholm University, département d'études romanes et classiques, 2014, p. 13-31.
- HOUEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, « Les dessins de presse, leur humour et ses enjeux critiques », dans CHARAUDEAU P. (dir.), *Humour et engagement politique*, Limoges, Lambert-Lucas, 2015, p. 29-68.
- HOUEBINE-GRAVAUD Anne-Marie et Vivero-Garcia María Dolores, « Le duel présidentiel Sarkozy — Hollande dans les caricatures », *Langage et société*, n° 46, 2013, p. 17-33.
- IRIGARAY Luce, *Speculum. De l'autre femme*, Paris, Minuit, 1974.
- IRIGARAY Luce, *Ce sexe qui n'en est pas un*, Paris, Minuit, 1977.

- KEY Mary-Ritchie, *Male female language*, New York, Metuchen, The Scarecrow Press, 1975.
- LAKOFF Robin, « Language and Woman's Place », *Language in Society*, vol. 2, n° 1, 1973, p. 45-80 (repris dans Robin LAKOFF, *Language and Woman's Place*, Oxford University Press, 1975).
- LECLERC Annie, *Paroles de femmes*, Paris, Grasset, 1974.
- LEDUC Violette, *La bâtarde*, Paris, Gallimard, 1964.
- LEDUC Violette, *Thérèse et Isabelle*, Paris, Gallimard, 1966.
- MICHARD Claire et RIBERY Claudine, *Sexisme, sciences humaines, pratique linguistique du rapport de sexage*, Lille, Presses universitaires du septentrion, 1982.
- MICHARD Claire, « Genre et sexe en linguistique : les analyses du masculin générique », *Mots*, n° 49, 1996, p. 29-47.
- MILLET Kate, *La Politique du mâle*, Paris, Stock, 1971 [1970].
- MITCHELL Juliet, *Psychanalyse et féminisme*, Paris, Des femmes, 1975 [1973].
- MOREAU Thérèse, *Dictionnaire Féminin-masculin des professions, des titres et des fonctions*, Genève, Métropolis, 1991.
- PHILIPPE Karine, « La féminisation dans les livres d'enfants (1971-1996) », dans HOUBEINE-GRAVAUD A.-M. (dir.), *La féminisation des noms de métiers en français et dans d'autres langues*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 57-75.
- PLANTÉ Christine « Hommage à Marcelle Marini », *Clio. Femmes, genre, histoire*, n° 26, 2007, p. 229-231.
- PUSCH Luise F., *Das Deutsche als Männersprache*, Francfort, Suhrkamp Verlag, 1984.
- RITCHIE-KEY Mary, « Linguistic behavior of male and female », *Linguistics*, n° 88, 1972, p. 15-31.
- ROCHEFORT Christiane, *Le repos du guerrier*, Paris, Grasset, 1958.
- ROCHEFORT Christiane, *Stances à Sophie*, Paris, Grasset, 1963.
- ROUDINESCO Élisabeth, *Théroïgne de Méricourt : une femme mélancolique sous la Révolution*, Paris, Seuil, 1989.
- ROUDY Yvette « Communication », dans VALABRÈGUE C. (dir.), *Fille ou garçon, éducation sans préjugés*, Paris, Magnard, 1985, p. 143-145.
- SAPIR Edward, « Yana Texts », *American Archaeology and Ethnology*, vol. 1, n° 9, 1910.

- SAPIR Edward, *Le Langage*, Paris, Payot, 1970 [1921].
- SARRAZIN Albertine, *La Cavale*, Paris, Pauvert, 1965.
- SARRAZIN Albertine, *L'Astragale*, Paris, Pauvert, 1968.
- SAUSSURE (de) Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1972 [1916].
- SCOTT Joan, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du GRIF*, traduction et commentaires par Françoise Collin, 1988, p. 37-38 et 125-153.
- SULLEROT Évelyne, *La Presse féminine*, Paris, Colin, 1964.
- SULLEROT Évelyne, *Demain les femmes*, Paris, Laffont, 1965.
- SULLEROT Évelyne, *Histoire et sociologie du travail féminin*, Paris, Gonthier-Denoël, 1968.
- SULLEROT Évelyne (dir.), *Le fait féminin*, Paris, Fayard, 1978.
- THORNE Barrie et HENLEY Nancy (dir.), *Language and Sex. Difference and dominance*, Rowley, Newbury House Publishers, 1975.
- TROUBETZKOÏ Nicolas Sergueïevitch, *Principes de phonologie*, Paris, Klincksieck, 1949, (traduction de *Grundzüge der Phonologie*, TCLP VII, par Jean Cantineau, 1939).
- VALABRÈGUE Catherine, *Le planning familial*, Paris, La table ronde, 1960.
- VALABRÈGUE Catherine, *Fille ou garçon, éducation sans préjugés*, Paris, Magnard, 1985.
- VIENNOT Éliane, *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française*, Donnemarie-Dontilly, iXe, 2014.
- WEST Candace, « Stratégies de la conversation », dans AEBISHER V. et FOREL C.-A. (dir.), *Parlers masculins, parlers féminins ?*, Paris, Delachaux-Niestlé, 1983, p. 141-172.
- WITTIG Monique, *L'Opoponax*, Paris, Minuit, 1964.
- WITTIG Monique, *Les Guérillères*, Paris, Minuit, 1969.
- WITTIG Monique, *Le corps lesbien*, Paris, Minuit, 1973.
- YAGUELLO Marina, *Les Mots et les femmes. Essai d'approche socio-linguistique de la condition féminine*, Paris, Payot, 1978.
- ZEMOUR Éric, *Le suicide français*, Paris, Albin-Michel, 2013.

4.1 Textes législatifs

En 1983 : Loi n° 83-635 du 13 juillet 1983 portant modifications du code du travail et du code pénal en ce qui concerne l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. En ligne : www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000504474, consulté le 02/12/2016.

En 1986 : Circulaire du 11 mars 1986 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre, *Journal Officiel de la République Française*, 18 mars 1986. En ligne : www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000866501, consulté le 02/12/2016.

En 1998 : Circulaire du 6 mars 1998 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre, *Journal Officiel* 57, 8 mars 1998. En ligne : www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000556183, consulté le 02/12/2016.

Résumés

Véronique PERRY

Edward Sapir et l'épistémologie constructiviste « genre et langage » en France : un héritage passé sous silence

Dans les analyses linguistiques sur le genre publiées au xx^e siècle, avant l'émergence des approches féministes et des *gender studies*, il est rare de trouver une dénonciation de l'idéologie du genre. Or, dès 1921, dans *Langage*, la théorie constructiviste d'Edward Sapir ne repose pas sur les mêmes présupposés. Pourtant, on ne retrouve que très rarement sa définition du genre comme « forme irrationnelle » dans les analyses critiques en France, où ses propositions ont été occultées. Les analyses de Sapir permettent pourtant de comprendre comment les différents aspects du genre opèrent en synergie pour produire les catégorisations linguistiques, sociales et sexuelles. En conséquence, ne pas citer Sapir ou mal le citer (et ignorer l'analyse critique du genre par les linguistes féministes constructivistes en France) contribue à alimenter le fossé existant entre l'épistémologie anglophone et francophone pour les études « genre et langage », également victimes collatérales d'un clivage féministe (théorique) français.

Among the linguistic analysis published throughout the 20th century, before the spreading of feminist and gender studies, it was very rare for the ideological effects of linguistic gender to be exposed. Yet, as soon as 1921, in Language, Edward Sapir's constructivist theory did not rely on the same preconceptions. However, one can hardly find Sapir's definition of gender as an irrational form in French critical studies. The aim of this article is to try to understand why Sapir's theory on gender was overlooked (ignored) in France. We will show how Sapir's definition of gender encompasses a global view of the concept (articulating linguistic, social and sexual categories) and how misquoting Sapir (and subsequent constructivist feminist critique in French linguistics) contributed to creating a gap in the epistemology of gender and language studies in France, also seen as a side effect of a theoretical conflict in French feminist stands.

Andrea D'URSO

Féminisme et sémiotique matérialistes : une convergence dialectique

Notre contribution traite d'une convergence possible entre les théories du féminisme matérialiste et la philosophie matérialiste du langage, à partir de la sémiotique de Ferruccio Rossi-Landi. Envisageant l'*idéologie comme pratique sociale*, elle permet d'intégrer ce que les féministes appellent le « mode de production domestique » dans une théorie de l'*homologie de la reproduction sociale*, telle que l'a conçue Rossi-Landi. D'autre part, certaines recherches féministes peuvent venir enrichir l'étude rossilandienne de la reproduction sociale. En outre, nous montrerons l'actualité et l'utilité des concepts marxistes de *plus-value* (y compris dans son développement inédit que nous proposons au sens idéologique, non-monnaire) et de *subsumption*, bien que tous deux n'aient pas reçu assez de considération par le féminisme matérialiste.

Our contribution examines a possible convergence between the theories of Materialist Feminism and the Materialist philosophy of language, from the starting point of Ferruccio Rossi-Landi's semiotics. By considering the ideology as social practice, it allows us to integrate what Feminists call the « domestic mode of production » into a theory of the homology of social reproduction, as Rossi-Landi conceived it. On the other hand, some Feminist researches can complete the Rossi-Landian study of social reproduction. Moreover, we will show the up-to-dateness and the usefulness of the Marxian concepts of surplus-value (even through its new development we propose into an ideological, non-monetary sense) and subsumption, although they have not received enough consideration from Materialist Feminism.

Lucy MICHEL

Le « masculin culturel », un pied de nez au « masculin générique » ?

Au cœur des questions sur la structure et le fonctionnement du genre grammatical (en français) se trouve celle des noms relevant de la « dénomination de la personne humaine », et de la capacité de certains de ces noms à revêtir, au masculin, une « valeur générique ». L'analyse de tels substantifs permet d'interroger cette capacité d'indifférenciation traditionnellement prêtée au masculin au profit d'une compréhension « culturelle » du phénomène. Ce questionnement permet, ce faisant, de s'intéresser plus précisément à la relation entre morphèmes grammaticaux de genre et sens descriptif, entre linguistique et extra-linguistique et plus largement, entre une conception essentialiste du genre grammatical et une volonté d'intégrer des facteurs socio-culturels à sa description sémantique.

When studying the structure and functioning of grammatical gender (within the French language), one is soon confronted to the difficulties caused by the nouns used to refer to individual human entities, and by the fact that some of these nouns, when masculine, seem to take on a « generic meaning ». But this possibility for masculine nouns to refer indifferently to both /male/ and /female/ entities can easily be questioned in favor of a cultural approach to this

phenomenon. This reconsideration will enable to analyze with greater precision the connection between grammatical morphemes and meaning, between linguistic and extra-linguistic elements, and, more widely, between an essentialist comprehension of grammatical gender and the will to include social and cultural factors within its semantic description.

Maria CANDEA

Qu'est-ce que le « genre » apporte aux études sur la perception de la parole ?

Cet article montre, à l'aide de quelques exemples, en quoi la prise en compte du genre (permettant une catégorisation scalaire organisée par une double polarité) pour catégoriser les auditeurs et auditrices sollicité.e.s ou bien pour catégoriser les voix utilisées comme stimuli dans les tests perceptifs peut enrichir les analyses et nuancer nos connaissances du fait langagier.

Une des raisons principales de l'absence du paramètre « genre » dans les études perceptives est sans doute la persistance du mythe d'une expérimentation objective et axiologiquement neutre qui va de pair avec la négation ou l'ignorance de l'influence des représentations stéréotypiques sur la perception, y compris celle des chercheurs eux/elles-mêmes. C'est la raison pour laquelle je plaide pour une meilleure prise en compte des stéréotypes liés au genre mais également aux classes sociales et à la « race », car ces catégories structurent encore la société et les chercheurs en font également partie.

This paper aims to show, using some examples, how is it possible to improve the analyses and to enrich the knowledge about speech by taking into account the gender paradigm, allowing us to create a scale with a dual polarity, to be used for e.g. the categorization of the human subjects or of the human voices in a speech perception task.

One of the most important reasons for rejecting any contribution of the « gender paradigm » to the perceptive studies seems to be the persistence of the myth of the researcher's objectivity and axiological neutrality, which encourages some to ignore or deny the effects of stereotypes on the perception, including researchers' perception. Therefore, this paper argues for better accounts to be taken of gender stereotypes but also stereotypes linked to races and to social classes, because these categories are still the building blocks of our society and the researchers are not outside the society.

Sylvie DUBOIS et Natacha JEUDY

Les éloges funèbres monastiques des Ursulines de France et de Nouvelle France

Les éloges funèbres, communément appelés billets mortuaires, lettres de décès ou bien encore littérature nécrologique, font partie d'un genre rhétorique rarement étudié en tant que tel. Tirant son origine de la littérature « patristique » et de la *Gesta* du Moyen-Âge, les éloges funèbres perdurent au fil des siècles. Cet article se concentre sur les éloges funèbres écrits par la communauté religieuse des Ursulines entre le XVII^e siècle et le XIX^e siècle en France, aux États-Unis et au Canada. C'est en analysant

la nature de ce genre rhétorique, la structure et les dimensions pragmatiques des éloges funèbres que l'on découvre et comprend les multiples facettes de cet acte religieux écrit par des femmes.

This article examines monastic eulogies written by the Ursulines of France and New France (Quebec and New Orleans). The monastic eulogy is a somewhat poorly defined literary genre, which goes beyond the diversity terms available (death notice, obituary, mortuary tribute, etc.). It originates from medieval patristic literature and Gesta. Our study reveals the nature of this rhetorical genre, its structure, its ideological representation, and its collective dimension. A discursive analysis is indispensable in our understanding of this religious type of feminine writing.

Magali GUARESÌ

Genre, discours politique et logométrie. Les stratégies d'énonciation sexuées dans les professions de foi des élu.e.s de 1997

Sous la Cinquième République, l'accès des femmes aux charges politiques est contraint par des normes de genre produites et marquées dans leur discours publics. À partir d'une étude de cas portant sur les stratégies d'énonciation sexuées dans les professions de foi des futur.e.s député.e.s de 1997, cette contribution propose un exemple d'analyse logométrique des modalités de la construction identitaire genrée des femmes politiques autour d'un emploi statistiquement remarquable du pronom « je ».

During the French Fifth Republic, women's access to political office is constrained by gender norms produced and marked in their speech, especially in their enunciation choice. This paper provides a logometric analysis of political identity construction in women's electoral speech in 1997 (about the use of « I »).

Alice COUTANT

Transitions FtM : féminin to masculin ? Langue, genre et (re)présentation de soi

À partir d'un corpus collecté sur un forum francophone dédiés aux transidentités, cet article interroge parallèlement les discours de locuteurs trans sur leurs propres pratiques linguistiques et sur la langue, d'une part ; d'autre part, les stratégies discursives et formelles qu'ils mettent en œuvre pour parler d'eux-mêmes. Ce travail questionne ainsi le rôle de la langue dans la construction des identités de genre et la négociation de la contrainte linguistique de bicatégorisation masculin/féminin. Il permet enfin d'interroger les articulations, dans les parcours trans, entre appropriation de « l'autre genre » au niveau linguistique et au niveau social.

Based on a corpus collected on a French language forum dedicated to trans identities, this article tackles both the issues of, on the one hand, the speech of trans speakers about their own linguistic habits and about language ; and on the other hand, the discursive and form

strategies they implement to speak about themselves. Thus, this work questions the role of language in the construction of gender identities and the negotiation of the linguistic constraints of masculine/feminine bi-categorization in French. Eventually, this work examines the articulations, in the trans journeys, between the appropriation of the « other gender » on a linguistic level and on a social one.

Camille LAGARDE-BELLEVILLE et Michel OTELL

#tweetcommeunefille : le stéréotype de genre comme outil de référencement

L'identité n'est pas unique, mais se scinde en une multitude d'aspects identitaires : individuels, ethniques, sexuels, sociaux, etc., qui apparaissent en interaction. En termes d'interaction, nous proposons de nous confronter à un corpus tiré de Twitter, réseau social représentatif de tendances discursives émergentes. La notion de stéréotype, dans la sphère de la psychologie sociale notamment, tend à caractériser la manœuvre, opérée par l'opinion publique, qui consiste à évaluer l'autre à travers des représentations produites par le groupe social lui-même, en occultant toute expérience immédiate et objective. Ce concept est un point d'ancrage pour la dialectique du Même et de l'Autre de par sa capacité à interpréter l'approche de l'altérité, les conflits sociaux et les conceptions discriminatrices (Détrie, Masson, Verine, 1998). Nous proposons d'étudier la mobilisation de stéréotypes de genre au sein de tweets répondant à la référencement #TweetCommeUneFille et #TweetCommeUnMec.

Identity is no unit. It is rather a sum of various identity-related representations of different nature : individual, ethnic, sexual, social, etc., that are given away during interaction. Our proposal is for us to tackle a corpus stemming from Twitter, a social media that is representative of emerging trends in speech. Stereotypes — particularly in Social Psychology — are often presented as the gambit by which public opinion assesses others through representations that are produced by the community from which it originates; and overtaking immediate, objective experiences in the process. The way this definition construes otherness, social conflict and discriminating conceptions makes it an anchor point for the dialectics of identity and otherness, of self and the other (Détrie, Masson, Verine, 1998). This work aims to study gender-stereotype-mobilising in tweets that are tagged by #TweetCommeUneFille and #TweetCommeUnMec.

Émilie LEBRETON

Appropriation linguistique et femmes migrantes : apports et enjeux du genre

Cet article examine les apports et les enjeux induits par la mobilisation du genre dans une recherche sur l'appropriation du français par des adultes migrant.e.s engagés dans des formations linguistiques. Une démarche de recherche impliquée et participante rend compte d'une demande d'explicitation de la langue et un accès à la norme de la part des femmes migrantes. Ces premières observations mettent en évidence la diversité des rapports de chacun vis-à-vis de la norme et de la formation. L'introduction d'un outil didactique visant à inclure l'enseignement de la norme permet

d'interroger, à travers les pratiques de formation, la place et l'image des adultes migrant.e.s, en particulier celles des femmes. Ainsi, le genre se présente comme un levier de compréhension et d'action concernant les processus d'appropriation linguistique.

This article discusses contributions and crucial issues induced by mobilization with regard to gender. The context of this research was conducted on French acquisition by migrant adults into official linguistic program. The participant and involved approach underlined the demands for more explanation of French language. Furthermore, migrant females ask for a better access to the norms. These first observations highlight the diversity in relation to linguistic standard and the different actors involved in such linguistic training. The development here of a didactic tool, including norm teaching, enables to question the position and image of migrant women. Therefore, gender can be considered here as an understanding and acting support into linguistic learning process.

Grâce RANCHON

Discuter l'hétéronormativité dans les manuels d'enseignement et d'apprentissage. Réflexion à partir d'une analyse de trois manuels de français langue étrangère

L'enseignement du Français Langue Étrangère (F.L.E.) en France ou à l'étranger opère notamment par la forte utilisation du manuel d'enseignement-apprentissage. Cependant, les recherches menées sur les outils pédagogiques ont montré que tout discours didactique est le reflet de certaines conceptions liées au contexte, à la société, aux auteur.e.s eux/elles-mêmes. Dès lors, le manuel de F.L.E. est le vecteur de représentations et de normes qu'il produit et reproduit.

À travers ses personnages, il relaie une représentation nécessairement marquée par le genre : une organisation particulière des catégories de sexe. Nous interrogerons ici les personnages proposés aux apprenant.e.s adultes allophones du point de vue des relations qu'ils entretiennent dans le manuel, comme performances de leur appartenance à un système social hétérosexuel. L'actualisation du concept d'hétéronormativité sera observée dans trois exemples de manuels de F.L.E. Nous montrerons ses réalisations à travers les situations liées à la conjugalité et à la famille mises en scène dans les ouvrages pour interroger les enjeux qu'elles posent dans l'enseignement-apprentissage du F.L.E.

French as Foreign Language in France or over the world is mainly taught using a « textbook ». However, researches on educational tools show that pedagogical speech is not objective : it's the echo of a certain French and Francophone language and culture connected to the context, society, and writers themselves.

Through the characters, it spreads a gender-marked representation, a specific 'sexed-classes' organization. In this article, I will explore the role models proposed to teachers and learners through the characters and their relationships, which will be analyzed as regards their affiliations to heterosexual social organization and the heterosexual normativity concept. Working

on three examples, I will observe their various performances through scenes in textbooks staging conjugality, couple, and family, in order to question the values they spread into teaching and learning FFL.

Maude VADOT

Le système de genre dans la formation linguistique des migrant.e.s adultes en France : documents institutionnels et matériel pédagogique

Depuis la publication du référentiel F.L.I. (Français langue d'intégration) en octobre 2011, l'égalité des hommes et des femmes est inscrite légalement comme une valeur à travailler avec les migrant.e.s dans le cadre de leur formation linguistique obligatoire. Le présent article propose de mettre en perspective des textes de cadrage instaurant l'enseignement de ladite valeur en formation linguistique, avec le matériel le plus récent d'enseignement du français aux migrant.e.s. L'analyse du discours des documents institutionnels vise à dégager les représentations des migrant.e.s qui les sous-tendent et qu'ils contribuent à construire chez leurs lecteur.trice.s. L'analyse de manuels cherche à révéler la façon dont ces ouvrages construisent, dans les discours (textes et représentations iconiques), des catégories de genre différenciées et hiérarchisées.

Since the publication of the « Référentiel Français Langue d'Intégration » in October 2011, equality between men and women is legally set as a value which has to be worked on with migrants during their compulsory French learning period. This article aims at collating institutional documents which establish the teaching of the so-called value, to two French handbooks among the most recent ones specifically designed for migrants. The discourse analysis of institutional documents aims at bringing out the migrants representation that underlies them, and that they contribute to building for their readers. The handbooks analysis tries to reveal the way this teaching material builds, in discourses (texts and images), differentiated and hierarchized gender categories.

mireille baurens

Le genre et la didactique des langues-cultures : quel renouveau, pour quels défis ? Entre dépendance opératoire, autonomie éclectique, co-constructions institutionnalisées et sérendipités

Cet article met en relief les liens intrinsèques entre la didactique des langues-cultures et le concept de genre. La première est un espace particulier de déploiement du genre ; le second impacte de façon spécifique les composantes de l'enseignement-apprentissage d'une langue-culture. La convocation de chercheur.e.s des deux domaines soulignera cette articulation. Les compétences de l'enseignant.e en langues-cultures sont éclairées par la gestion du genre au sein des classes, tout autant que le genre se perçoit, se dévoile, se comprend efficacement dans ce contexte précis. La mise en regard de ces deux domaines vise à améliorer les pratiques enseignantes tout autant qu'à inviter les enseignant.e.s à poser et renouveler leur propre cadre de

questionnement, par la didactique des langues-cultures et par la prise en compte du genre.

This article underlines the genuine links between the didactics of language and culture and the concept of gender. The first is a specific place for gender display while the latter impacts the components of language and culture teaching and learning. Citing various researchers from both fields should highlight the links. The competences of language and culture teachers will be enhanced thanks to the management of gender in the class; at the same time, gender will be better noticed, seriously taken into consideration and effectively understood in that context. Trying to articulate these two domaines (didactics of language and culture, with gender) aims at improving teachers' practice as well as inviting them to redefine their own frame of renewed questioning.

Anne-Marie HOUBEINE

Un peu de mémoire : années 1960-1980, réémergence de la question « femmes » ou 40 ans de recherche en sciences du langage

L'article retrace un parcours féministe en rappelant les années d'apprentissage et les luttes pour l'éducation, le droit de vote (dans les années 1930-40) puis, dans les années 1960-70, la dépénalisation de l'avortement. Après 1968, avec le Mouvement de Libération des Femmes (MLF), divers domaines des sciences humaines voient leurs problématiques interrogées. La relecture de l'Histoire permet de réentendre les voix des pionnières. Dans ce cadre, les travaux menés par l'auteure en linguistique et en sémiologie sont rappelés.

The article traces back a feminist journey through the recalling of the author's learning process. It focusses on the Suffragettes' struggle for education, the right to vote and, in the 1960's and 1970's, the decriminalization of abortion. After 1968, thanks to the Women's Lib, various fields in human sciences are questioned. The rereading of History enables the voice of women pioneers to be eventually heard. Within this framework, the author of this article will present her works (sex-gender and identity, feminization of occupational names).

Collection « Sciences du langage »

Directeur de la collection

Jean-Marie PRIEUR

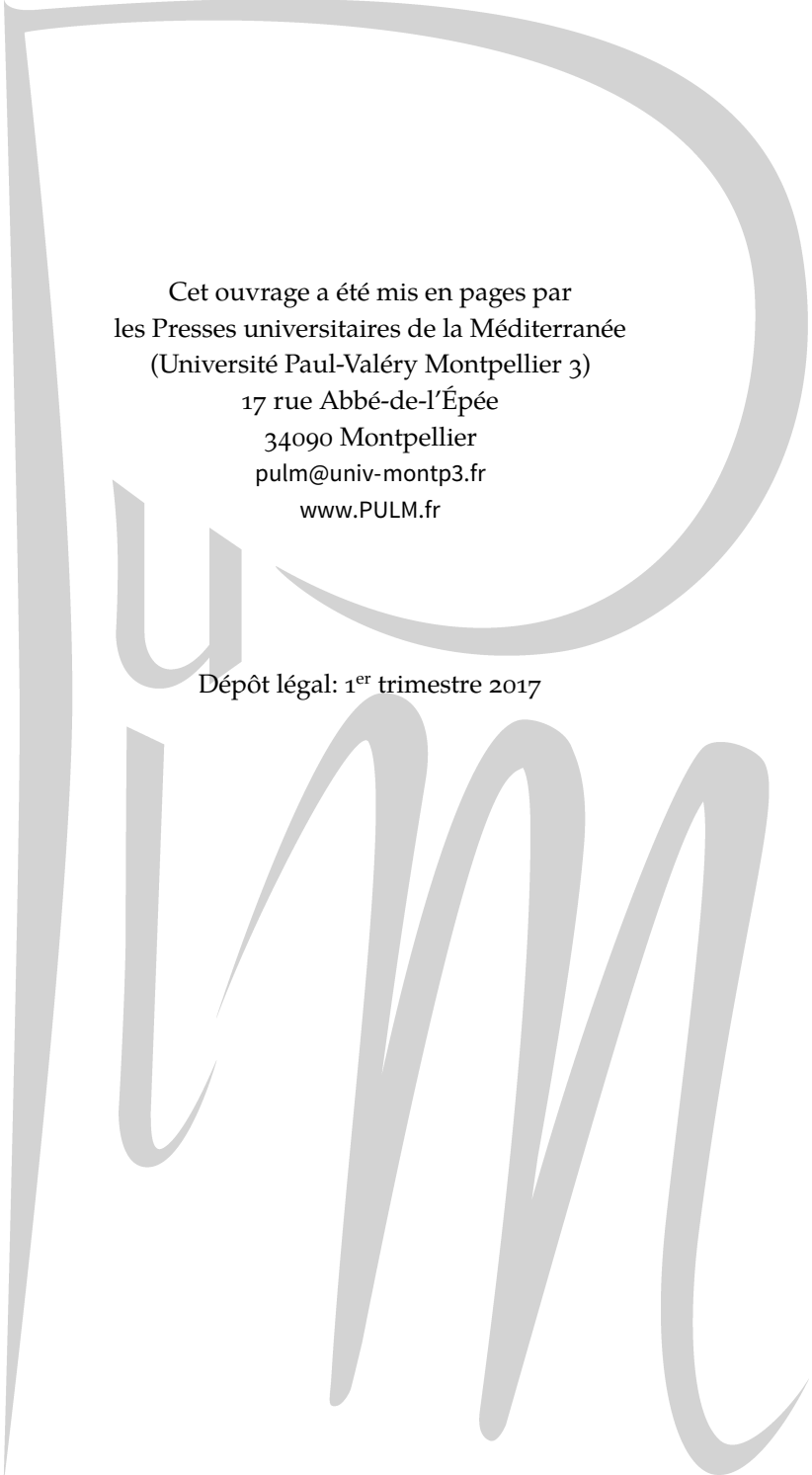
TITRES DÉJÀ PARUS DANS LA MÊME COLLECTION

L'écrit en FLE. Travail du style et maîtrise de la langue, V. ALLOUCHE et B. MAURER,
2011.

Inventive Linguistics, S. SORLIN, 2011.

*Le sens c'est de la dynamique ! La construction du sens en sciences du langage et en
psychologie*, V. DOUBLI, B. LAURENT, A. LECLER, A. RICHARD et S. RIOU,
2009.

De la langue au discours : l'un et le multiple dans les outils grammaticaux,
G.-J. BARCELÓ et A. PATARD, 2009.



Cet ouvrage a été mis en pages par
les Presses universitaires de la Méditerranée
(Université Paul-Valéry Montpellier 3)
17 rue Abbé-de-l'Épée
34090 Montpellier
pulm@univ-montp3.fr
www.PULM.fr

Dépôt légal: 1^{er} trimestre 2017

